



15

---

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Yevoy*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*

Lausanne, le *23* janvier *1917*

Pour le Département :

*J.* Le Chef du service de *Justice*  
*Police.*



*Baillif*

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions  
du N° 73 de l'année 1913 au N° 101 de l'année 1917. - Ce que nous  
vous.

Vevey, 3 janvier 1918.

L'officier de l'état civil:

A. Guex



N° 1 de 19  
Genetti - M.

Registre des mariages A.

N° 1 de 1918.  
Genetti - Wiedenroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genetti, Auguste - François  
célibataire  
négoçant  
originaire de Ardon (Valais) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Joseph-Marie - Auguste Genetti, négociant et de  
Marie - Sophie dite Eugénie Pauvet,  
à Vevey

2. Wiedenroth, Jenny - Sophie - Emilie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Hanovre (Prusse) domiciliée à  
Vevey née à  
Hanovre le quatorze avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles - Auguste - Henri Wiedenroth, docteur et de  
Elise - Jenny, née Chenux, à Vevey.  
à

Comme témoins :

- 1. Albert Bovard, négociant, à Vevey
- 2. Louis Schenk, employé à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit octobre, à  
Ardon, le dix-neuf octobre et à Hanovre, le vingt-un  
décembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois janvier mil neuf cent dix-  
huit.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Actes de publication à Vevey,  
Ardon et Hanovre.
- Lettre du Conseil d'Etat.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
et à l'Etat Civil de Ardon

Les époux :

Aug. Genetti  
Sophie Wiedenroth

Les témoins :

Bovard  
Schenk

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 2.  
Champrenaud - Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champrenaud, Gustave  
célibataire  
frappeur  
originaire de Cully et Lutry domicilié à  
Tévey né à  
Ternese (Châtelard) le dix-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Charles - Constant - François Champrenaud, d'eldé - et de  
Julie - Nina - Charlotte - Louise, née Francillon  
à Tévey

2. Genton, Berthe - Clara  
célibataire  
employée de lithographie  
originaire de Saint-Saphorin (Savane) domiciliée à  
Tévey née à  
Tévey le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Edouard - Léonard Genton, à Tévey et de  
Marie - Elise Hermod, née Perricat  
décédée

Comme témoins :

- 1. Louisa Armondi, ménagère à Corscause
- 2. Jeanne Sandmeyer, ménagère à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le treize décembre, à Cully,  
Lutry et St-Saphorin, le quatorze décembre mil neuf cent  
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le dix janvier mil neuf cent dix-  
huit.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés  
Actes de publication à Tévey,  
Cully, Lutry et St-Saphorin.

Les époux :

Champrenaud Gustave  
M<sup>me</sup> Berthe Champrenaud

Les témoins :

Louise Armondi  
Jeanne Sandmeyer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États civils de  
Cully, Lutry et Chevres,

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 3.

Debétaz - Ducimetière  
alias Monod

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 juin 1935, déclaré définitif et exécutoire le 3 juillet 1935, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Vevey le 25 juillet 1935.  
L'Officier de l'Etat-civil:

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debétaz, Jean - Louis - Siméon  
célibataire  
directeur de fabrique  
originaire de Fey domicilié à  
Langres (Hérault, France) né à  
Brousse (Aisne Mineure) le trois septembre  
mil huit cent quatre - vingt - quatre — fils de  
Jacques - Ernest Debétaz, décédé et de  
Jeanne - Julie - Louise, née Many, actuellement femme Barse-  
midès, à Brousse

2. Ducimetière alias Monod, Telly - Charlotte  
célibataire  
sans profession  
originaire de Saint - Saphorin sur Morges et Corsier domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le trois juin  
mil huit cent quatre - vingt - trois — fille de  
Daniel - Eugène Ducimetière alias Monod, notaire et de  
Elisa - Anna - Marguerite Schneeberger,  
à Vevey

Comme témoins :

1. Marguerite Rossier, à Lausanne
2. Maurice Many, employé C.F.F., à Renens

Les publications ont eu lieu à Fey, Saint - Saphorin sur Morges,  
Corsier et Vevey, le treize décembre et à Langres (Hérault  
France) le vingt décembre mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze janvier mil neuf  
cent dix - huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication déli-  
vré par l'officier de l'Etat-  
civil de Fey.

Les époux :

Debétaz  
N. Debétaz

Les témoins :

M. Rossier  
Abani et al.

L'officier de l'état civil :

A. Juey-ua

Communiqué à la Chancellerie de  
l'Etat et aux Etats - civils de  
Fey, Mullyrens et Corsier

## Registre des mariages A.

N° 4.

Emery - Todor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Charles - René

célibataire

négoçant

originaire de Chardonne domicilié à

Tevoy né à

Tevoy le neuf juillet

mil huit cent quatre - vingt - treize fils de

Henri - Charles - Alexandre Emery, négociant, à Tevoy et de

Adèle, née Tonzallaz

décédée

2. Todor, Berthe - Mélanie

célibataire

modiste

originaire de La Tour - de Peilz domiciliée à

Tevoy née à

Tevoy le treize novembre

mil huit cent quatre - vingt - dix - huit fille de

Louis - Alexis - Marc Todor, condenseur et de

Aline - Emma, née Blanchard

à Tevoy

Comme témoins :

1. Marc Todor, condenseur, à Tevoy

2. Eugène Bize, comptable, à Tevoy

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le quatre, à Chardonne, le huit et à La Tour de Peilz, le neuf janvier mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le vingt - deux janvier mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
actes de publication à Tevoy,  
Chardonne et La Tour de Peilz.

Les époux :

René Emery

Berthe Emery

Les témoins :

Todor Jean

Bize

L'officier de l'état civil :

D. J. M. 1. 12

## Registre des mariages A.

N° 5.

Bovay - Hilliasson

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 18 avril 1940, déclaré définitif et exécutoire le 29 mai 1940, le mariage inscrit ci - contre a été dissous par le divorce. —

Vevey, le 3 juin 1940.  
L'Officier de l'état civil:

copie duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, André - Louis - Samuel

célibataire

chauffeur

originaire de Chanéaz domicilié à

Vevey né à

Corsier (Plan - Dessus) le vingt - six décembre

mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Louis - Samuel Bovay et de

Louise - Charlotte, née Garin,

à Vevey

2. Hilliasson, Madeleine - Germaine - Adrienne

célibataire

dactylographe

originaire de Châtel - Saint - Denis domiciliée à

Teytaux née à

Plainpalais (Genève) le deux avril

mil huit cent quatre vingt - dix - huit fille de

Emile - Edoxhe Hilliasson et de

Madeleine Portner

à Teytaux

Comme témoins :

1. Charles Chollet, employé aux C. F. P., à Vevey

2. Adolphe Bertholet, négociant à Montreux

Les publications ont eu lieu à Vevey, Chanéaz et Teytaux, le cinq janvier et à Châtel - Saint - Denis, le quatre janvier mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - trois janvier mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

Consentement pour la fiancée.

actes de publication à Vevey,

Chanéaz, Teytaux et Châtel - St -

Denis.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats Anis de  
Domeloye, Châtel - Saint  
Denis et Montreux. —

Les époux :

André Bovay.  
Germaine Bovay.

Les témoins :

Chollet Charles  
Adolphe Bertholet

L'officier de l'état civil :

V. Gull...



## Registre des mariages A.

N° 6.

Grosjean - Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean, Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_soldat de carrière, sergent au 5<sup>ème</sup> régiment d'infanterie <sup>coloniale</sup>  
originnaire de Laxou (Département de Meurthe et Moselle) domicilié à  
Laxou, actuellement en séjour à Nevey, comme interne de né à <sup>guerre</sup>  
Laxou \_\_\_\_\_ le sept octobre mil huit cent

quatre-vingt-trois mil \_\_\_\_\_ cent \_\_\_\_\_ fils de

Charles Grosjean, rentier à Laxou \_\_\_\_\_ et de

Catherine, née Bourgeois, \_\_\_\_\_

décédée \_\_\_\_\_

2. Giroud, Marie - Anna \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

gouvernante \_\_\_\_\_

originnaire de Martigny - Ville \_\_\_\_\_ domiciliée à

Nevey \_\_\_\_\_ née à

Martigny - Ville \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Joseph - Auguste Giroud, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie - Louise, née Charvoz \_\_\_\_\_

à Martigny - Ville \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gabriel Peyle, peintre sur porcelaine à Limoges \_\_\_\_\_

2. Henri Duflot, boucher, à Pétionnières (Ford, les deux in-  
ternés à Nevey)Les publications ont eu lieu à Nevey et Martigny - Ville, le vingt-  
deux décembre et à Laxou, le vingt-sept décembre mil  
neuf cent dix-sept. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Nevey, le vingt-six janvier mil neuf cent  
dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Autorisation de mariage pour le fiancé.

Lettre du Conseil d'Etat. \_\_\_\_\_

Certificats de publication à Nevey,

Martigny - Ville et Laxou. \_\_\_\_\_

certificat de capacité matrimo-

niale pour le fiancé. \_\_\_\_\_

Permis de célébration du Dépar-

tement. \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

et à l'Etat Civil de Martigny - Ville

Les époux :

Louis Grosjean  
Anna Giroud Grosjean

Les témoins :

Duflot  
H. Duflot

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 7  
Fatio - Haldy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fatio, Arsène  
célibataire  
dessinateur - lithographe  
originaire de Orbe domicilié à  
Tévey né à  
Tévey le vingt-deux avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
François-Louis-Marc Fatio, décédé et de  
Fanny, née Fallegard  
à Tévey

2. Haldy, Anna-Alice-Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à  
La Tour de Peilz née à  
Tévey le onze août  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Christian Haldy et de  
Marianne-Louise, née Zingre,  
à La Tour de Peilz

Comme témoins :

- 1. Christian Haldy, employé, à La Tour
- 2. Michel Haillard, huissier, à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le seize, à Orbe et à  
Gessenay, le dix-sept et à La Tour de Peilz, le seize  
janvier mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le premier février mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
" de publication à Tévey,  
Orbe, Gessenay et La Tour de  
Peilz.

Les époux :

Fatio Arsène  
Haldy Alice

Les témoins :

Haldy Christian  
Haillard

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 8.

Dubois - Noxcl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Fernand - Henri

célibataire

ouvrier

originaire de Mézières (Taud) domicilié à

Tévey né à

Jongny le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Henri Dubois, agent de Police et de

Emma, née Delafontaine

à Tévey

2. Noxcl, Marie - Alice

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne domiciliée à

Tévey née à

Tévey le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Gustave Noxcl, décédé et de

Julie - Elisabeth, née Chuat

à Tévey

Comme témoins :

1. René Légeret, manoeuvre à Cheselres

2. Albert Noxcl, comptable à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le vingt-quatre, à Mézières le vingt-cinq et à Chardonne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le deux février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication à Mézières, Chardonne et Tévey.

Les époux :

Marie Dubois  
F Dubois

Les témoins :

René Légeret  
A. Noxcl.

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Communiqué aux États Civils de  
Mézières et Corsier.

Registre des mariages A.

N° 9  
Füchs - Béguin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Füchs, Marc-François  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Remigen (Argovie) et La Côte aux Fées domicilié à  
Tevoy né à  
La Côte aux Fées le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Marc-Gustave Füchs, décédé et de  
Louise-Christine, née Stallen  
à Tevey

2. Béguin, Madeleine  
célibataire  
modiste  
originaire de Rochefort (Veuchâtel) domiciliée à  
Tevoy née à  
Rochefort le trois mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Fritz-Emile Béguin et de  
Louisa-Eva, née Tuitel, décédés  
à

Comme témoins :

- 1. Léon Flamme, colonnier, à Denain (Tord)
- 2. Georges Tuitel, employé de bureau, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, le sept, à Remigen et  
Rochefort, le huit et à La Côte aux Fées, le neuf jan-  
vier mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le deux février mil neuf cent  
dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance  
de publication à Remi-  
gen, La Côte aux Fées, Roche-  
fort et Tevey.

Les époux :

Madeleine Füchs  
Francis Füchs

Les témoins :

L. Flamme  
G. Meyer

L'officier de l'état civil :

A. Gullonez

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué aux Etats-Civils de  
Remigen, La Côte aux Fées, et  
Rochefort.

## Registre des mariages A.

N° 10.

Mortier - Guillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mortier, Auguste - Charles

célibataire

cordonnier, - soldat au 4<sup>e</sup> Bat. Chasseurs d'Afrique

originaire de Blois (Loire et Cher) France domicilié à

Blois, en séjour à Tèves, comme interné de guerre né à

Blois le vingt - six avril

mil huit cent quatre - vingt - quatorze fils de

Charles - Paul Mortier, briquetier et de

Marie - Adrienne, née Arnoult

à Blois

2. Guillod, Esther

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Bas - Tully (Fribourg) domiciliée à

Tèves née à

Morges le trente septembre

mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de

Jules - Joseph Guillod, décédé et de

Susanne - Louise, Hathey, née Mury,

à Tèves

Comme témoins :

1. Legru Henri, déballeur, à Lille

2. Larrière Paul, viticulteur, à Châlons sur Marne

les deux internés de guerre à La Cour

Les publications ont eu lieu à Tèves, le sept, à Bas - Tully, le huit et à Blois, le dix janvier mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tèves, le deux février mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Consentement pour le fiancé. - Lettre du Conseil d'état. Actes de publication à Blois, Tèves et Bas - Tully. - Certificat de capacité pour le fiancé. Autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'Etat civil de Mortier

Les époux :

M<sup>rs</sup> Mortier Auguste  
Esther Mortier

Les témoins :

Legru Henri

amiéte au

L'officier de l'état civil :

A. Guillet

## Registre des mariages A.

N° 11

Sachot - Piotaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sachot, Aimé - Michel - Pierre  
 célibataire  
 cultivateur, - soldat au 77<sup>e</sup> de ligne  
 originaire de Cerqueux-de-Haulévrier (Maine et Loire) domicilié à  
 Cerqueux-de-Haulévrier, actuellement à Vévey com - né à  
 Cerqueux-de-Haulévrier le vingt-neuf septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Aimé-Delphin Sachot, cultivateur et de  
 Marie-Jeanne, née Olivier  
 à Cerqueux-de-Haulévrier

2. Piotaz, Marie - Louise - Faustine  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Leytron (Valais) domiciliée à  
 Vévey née à  
 Leytron le dix-huit septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Martin-Eusèbe Piotaz, agriculteur et de  
 Marie-Louise, née Kneubel  
 à Leytron

Comme témoins :

1. Eugène Blandin, cultivateur à Héric (Loire inf.)  
 2. Célestin Carrière, propriétaire à Ignaux (Ariège)  
 Les deux intéressés à Vévey

Les publications ont eu lieu à Vévey, le trente-un décembre mil  
 neuf cent dix-sept, à Leytron, le premier et à Cerqueux  
 le six janvier mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vévey, le quatre février mil neuf cent  
 dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance. - Promesse  
 de mariage. - Lettre du Cou-  
 seil d'Etat. - Notification  
 d'acte respectueux. - actes de  
 publication à Cerqueux, Vé-  
 vey et Leytron. - certificat de  
 capacité matrimoniale pr. le  
 fiancé. - Permis de célébra-  
 tion du Département.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
 et à l'état civil de Leytron

Les époux :

Sachot Aimé  
 Piotaz Marie

Les témoins :  
 Blandin  
 Carrière

L'officier de l'état civil :

W. G. J. no

## Registre des mariages A.

N° 18.

Bonard - Grandquillaume  
me

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonard, Ami - Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
professeur de gymnastique \_\_\_\_\_  
originaire de Croy et Romainmôtier \_\_\_\_\_ domicilié à  
Tevoy \_\_\_\_\_ né à  
Grandson \_\_\_\_\_ le quatorze mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - trois \_\_\_\_\_ fils de  
Jules - Benjamin Bonard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rose - Amélie, née Glardon \_\_\_\_\_  
à Tevoy \_\_\_\_\_

2. Grandquillaume, Germaine - Henriette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Grandson \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Tevoy \_\_\_\_\_ née à  
Aigle \_\_\_\_\_ le vingt - cinq mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - huit \_\_\_\_\_ fille de  
Paul - François Grandquillaume, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Jenny - Angélique, née Sommerer, à Tevoy \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Chaperon, typographe, \_\_\_\_\_  
2. Alfred Frey, négociant, les 2 à Tevoy. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Croy, Romainmôtier, Tevoy et  
Grandson, le dix - huit décembre mil neuf cent dix -  
sept. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Tevoy, le sept février mil neuf cent dix -  
huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Actes de publication à Croy,  
Romainmôtier, Tevoy et Grand-  
son. \_\_\_\_\_

Communiqué aux États civils de  
Romainmôtier et Grandson.

Les époux :

Bonard Ami  
Bonnard Germaine

Les témoins :

Eug. Chaperon  
Alfred Frey

L'officier de l'état civil :

Aigle

## Registre des mariages A.

N° 13.

Hélaray-Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hélaray, Louis - Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 lithographe \_\_\_\_\_  
 originaire de Levallois - Perret (Seine) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Drancy (Seine) \_\_\_\_\_ né à  
 Levallois - Perret \_\_\_\_\_ le vingt-trois novembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Yves - Marie Hélaray, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
 Blanche - Annette, née Seyfried \_\_\_\_\_  
 à Drancy \_\_\_\_\_

2. Dupertuis, Julie - Elisa - Jeanne dite Julia \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 professeur de musique \_\_\_\_\_  
 originaire de Ormont - Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Ferey \_\_\_\_\_ née à  
 Ferey \_\_\_\_\_ le vingt-cinq mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Emile - Auguste Dupertuis, commerçant \_\_\_\_\_ et de  
 Henriette, née Jaquerod \_\_\_\_\_  
 à Ferey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Rosa Bloch, négociante, à Ferey \_\_\_\_\_  
 2. Auguste Hupin, payeur à la Société générale, à Sedan \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Drancy, le dix-neuf juin, à Ferey, le dix-neuf et à Ormont - Dessous, le vingt-septième mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Ferey, le sept février mil neuf cent dix-sept. huit

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Consentement pour le fiancé \_\_\_\_\_  
 Lettre du Conseil d'état \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Drancy, Ferey et Ormont Dessous \_\_\_\_\_  
 Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé - Permis de célébration du Département \_\_\_\_\_  
 Communiqué à la Chancellerie \_\_\_\_\_  
 Cantonale et à l'état civil de \_\_\_\_\_  
 Ormont-dessous \_\_\_\_\_

Les époux :

Louis Hélaray \_\_\_\_\_  
 Julia Jeanne Hélaray \_\_\_\_\_

Les témoins :

R. Bloch \_\_\_\_\_  
 Hupin \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Gley \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 14.

Sollberger - Pernet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sollberger, Eugène \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé au téléphone \_\_\_\_\_

originaire de Willadingen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Tevoy \_\_\_\_\_ né à

Tevoy \_\_\_\_\_ le vingt-un janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Philippe Sollberger, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elise-Marguerite Rossier \_\_\_\_\_

à Tevoy \_\_\_\_\_

2. Pernet, Agnès - Marie - Joséphine \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Romont et Châtillon (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tevoy \_\_\_\_\_ née à

Romont \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Cesar Pernet, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie née Grand, à Romont \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Sollberger, chocolatier à Moutrens \_\_\_\_\_

2. Alphonse Tionnet, technicien, à Romont \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le vingt-quatre et à Willadingen, Romont et Châtillon, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Tevoy, le neuf février mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Actes de publication à Willa-

dingen, Romont, Châtillon et

Tevoy. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux États civils de :

Willadingen, Romont,

et Châtillon \_\_\_\_\_

Les époux :

Sollberger Eugène  
Sollberger Agnès

Les témoins :

Sollberger Louis  
Tionnet

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 15.  
Liaudet & Geinoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liaudet, Louis-Philippe, - peintre  
divorcé en premières noces de Clara Zahnd & veuf en  
secondes noces de Julie Decosterd  
originaire de Montpreveyres domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-six janvier  
mil-huit cent soixante-quatorze fils de  
Henri-Jean-Liaudet, à Vevey et de  
Julie-Henriette-Clémentine, née Morier, décédée  
à

2. Geinoz, Blanche  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Enney (Thibourg) domiciliée à  
Vevey née à  
Moudon le dix-neuf janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Louis-Alexandre Geinoz et de  
Sina, née Chappuis,  
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Urbain Gevisier, cafetier
- 2. Michel Maillard, épiciers, } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à Enney,  
le vingt-six & à Montpreveyres, le vingt-sept  
janvier mil huit cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize février mil huit  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.  
Acte de naissance de la  
fiancée.  
Acte de publication à  
Montpreveyres, Enney  
& Vevey

Les époux :

Louis Liaudet  
Blanche Liaudet

Les témoins :

M. Gevisier  
Maillard

L'officier de l'état civil :

Aguez

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1883 f. d.

Communiqué aux États civils de  
Montpreveyres & Vevey.

Registre des mariages A.

N° 16.

Beck & Schaper

RECTIFICATION

Par décision du 11 mai 1966 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que...

- 1. l'époux soit désigné sous le prénom Carl et non Charles.
2. la filiation de l'époux soit restée comme suit: fils de Beck, Karl Baronäus et d'Elisabetha née Hertenstein.

Vevey, le 20 mai 1966. L'officier de l'état civil:

[Signature]

que à l'état civil d'Aarau et de Heitenried et pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck, Charles
célibataire
conducteur-lithographe
originaire de Aarau domicilié à Vevey né à Aarau le vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de Carl Beck et de Elise, née Hertenstein à Aarau.

2. Schaper, Rosalie Lina
célibataire
ménagère
originaire de Heitenried (Tribourg) domiciliée à Vevey née à Vevey le six juin mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Jean-Joseph Schaper, décédé et de Rosalie, née Lisele à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Georges Schauenberg, mécanicien, à Vevey
2. Michel Maillard, huissier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-huit à Aarau et à Heitenried, le vingt-neuf janvier mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize février mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
actes de publication à Aarau, Vevey & Heitenried.

Les époux :

Rosalie Sch.
Charles Beck

Les témoins :

G. Schauenberg
M. Maillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de Aarau & Heitenried.

## Registre des mariages A.

N° 17.

Baechler - Aymon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baechler, Charles  
 célibataire  
 boucher  
 originaire de Rechthalten (Fribourg) domicilié à  
 Tevey né à  
 Avenches le dix-neuf juin  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Joseph Baechler, cordonnier et de  
 Anna, née Biedmer  
 à Tevey

2. Aymon, Hélène - Marie - Julienne  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Ayent (Valais) domiciliée à  
 Tevey née à  
 Ayent le quatre décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Edouard Aymon, décédé et de  
 Marie-Dosette, née Aymon  
 à Ayent.

Comme témoins :

1. Edouard Perroud, carrier, à Tevey  
 2. Paul Petter, boucher, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey & à Rechthalten, le  
 six à Ayent, le sept février mil neuf cent  
 dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-trois février mil  
 neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
 fiancés.  
 Acte de publication à  
 Tevey, Rechthalten &  
 Ayent.

Les époux :

Baechler Charles  
 Baechler Hélène

Les témoins :

J. Petter  
 Edouard Perroud

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué aux états civils de  
 Rechthalten & Ayent.

## Registre des mariages A.

N° 18.

Toquet - Chaisan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Toquet, Charles-Gustave  
 célibataire  
 mécanicien

originaire de Veyrier (Genève) domicilié à  
 Vevey né à

Carouge (Genève) le quatorze décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Mars-Joseph Toquet, décédé et de

Maria-Joséphine, née Jacquier  
 à Carouge

2. Chaisan, Alice-Hélène  
 célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Introd (Tessin, Italie) domiciliée à  
 Vevey née à

Olton le vingt-deux décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Pierre-Léonard Chaisan, décédé et de

Maria-Elodie, née Martinod, à Vevey  
 à

Comme témoins :

1. Théodore Hunzli, ajusteur, à Vevey.

2. Arthur Chaisan, conducteur-typographie, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier, à Vevey, le  
 trois novembre, à Introd, le deux décembre  
 mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit février mil neuf  
 cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
 Promesse de mariage.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Acte de publications à  
 Vevey, Veyrier & Introd.

Les époux :

Toquet Charles  
 Toquet Alice

Les témoins :

*Théodore Hunzli*  
*Arthur Chaisan*

L'officier de l'état civil :

*A. J. [Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 19.  
Pietrowski de Rougemont.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pietrowski, Louis-Wladislas-Gustave

célibataire

administrateur

originaire de Genève (ville) domicilié à

Vevey né à

Winterthur le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Wladislas Pietrowski, chimiste et de

Emilie, née Hochreutner

à Genève

2. de Rougemont, Franziska-Elisabeth-Madeleine

célibataire

sans profession

originaire de St. Aubin-Lauges, Travers, Noiraigue domiciliée à

Bettes Neuchâtel née à

Bordeaux le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Alfred-Eduard de Rougemont et de

Franziska-Adrienne-Louise, née von Steingraben

à Vevey

Comme témoins :

1. Alfred de Rougemont, à Vevey.

2. Frédérique de Rougemont, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Genève, à Vevey, à Neuchâtel, à Travers, à Noiraigue, à Bettes, le douze et à St. Aubin, le treize février mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Promesse de mariage.

Actes de publication à

Genève, St. Aubin, Tra-

vers, Noiraigue, Bettes

et Neuchâtel.

Les époux :

Franziska Pietrowski

de Winterthur

Les témoins :

Alfred de Rougemont

Frédérique de Rougemont

L'officier de l'état civil :

A. Gulland

Communiqué aux Etats civils de :

Genève (ville) St. Aubin, Travers

Noiraigue, Bettes et Neuchâtel

## Registre des mariages A.

N° 20.

Zeugin - Bécherraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeugin, Jean  
veuf de Emma, née Mäder  
modèleur

originaire de Duggingen (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Toess (Zurich) le treute-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt

fil de  
Jean-Jacob Zeugin, à Libenfels (Allemagne) et de  
Anna, née Göbeli,  
à décédé

2. Bécherraz, Fanny-Sophie  
célibataire

sans profession  
originaire de Cuarny domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le trois mars  
mil huit cent quatre-vingt-six

fille de  
Jacques-Louis-Antoine Bécherraz, à Vevey et de  
Fanny-Louise, née Kohler  
à décédé

Comme témoins :

1. Charles Fischer, mécanicien, à Montboux  
2. Jacob Fuglistaller, mécanicien, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatorze, à Duggingen  
le quinze et à Cuarny, le seize février mil neuf  
cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf mars mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.  
Actes de publication à Dug-  
gingen, Cuarny & Vevey

Les époux :

Sophie Zeugin.  
Jean Zeugin

Les témoins :

J. Fuglistaller  
C. Fischer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États-Civils de  
Yvonand et de Surlingham.

## Registre des mariages A.

N° 21.

Besse - Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besse, Maurice - Eugène

célibataire

serrurier

originaire de Bagnes domicilié à

Vevey né à

Evian-les-Bains le vingt-trois décembre

mil huitcent quatre-vingt-quatre fils de

Gustave-Adolphe Besse, à Villeneuve et de

Louise-Gulie, née Wolten

à décédée

2. Richard, Susanne - Françoise

célibataire

sans profession

originaire de Ormont-Dessus domiciliée à

Vevey née à

Aigle le cinq janvier

mil neufcent fille de

Charles Richard, carrier et de

Adèle-Marie Müllschleger, née Pollen

à Villeneuve

Comme témoins :

1. Charles Richard, carrier

2. Jeanne Belet, ménagère, } à Villeneuve.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessus, le onze, à  
Vevey, le douze et à Bagnes, le treize février mil  
neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le quatorze mars mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Consentement pour la  
fiancée.Actes de publication à  
Bagnes, Ormont-Dessus  
et Vevey.Communiqué aux États Civils de  
Bagnes et Ormont-Dessus.

Les époux :

Besse Maurice  
Susanne Besse

Les témoins :

Jeanne Belet  
Charles Richard Pollen

L'officier de l'état civil :

A. Gley.



Registre des mariages A.

N° 22

Boulenaz - Tauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz, Frédéric-Jules  
célibataire  
marbrier

originaire de Corsier domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le dix-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt

fil de  
Marc-François-Henri-Jules Boulenaz et de  
Louise-Henriette, née Todd  
à Vevey.

2. Tauthey, née Pernet, Lina-Hélène  
veuve de François-Joseph Tauthey, dès le 26 juil  
journalière let 1910

originaire de Remaufens domiciliée à  
Vevey née à  
Remont-Dessous le six février  
mil huit cent septante-cinq

fille de  
Pierre-Louis-Auguste Pernet et de  
Madeleine Gempler  
à décès.

Comme témoins :

- 1. Louis Desgraz, parquetier, à Vevey
- 2. Simon Palladino, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Corsier, le vingt-six  
& à Remaufens, le vingt-sept octobre mil neuf  
cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze mars mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
" de mariage de la  
fiancée.  
Promesse de mariage.  
Actes de publication à  
Corsier, Vevey & Remau-  
fens.

Les époux :

Lina Boulenaz  
Frédéric Boulenaz

Les témoins :

Louis Desgraz  
Simon Palladino

L'officier de l'état civil :

A. G. L. U. G.

## Registre des mariages A.

N° 23

Aegerter - Beaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aegerter, Albert - Ernest

célibataire

manœuvre - lithographe

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Vevey né à

Vevey le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Daniel Aegerter, tonnelier et de

Jeanne - Victorine, née Ulbray

à Vevey

2. Beaud, Lidivine - Thérèse

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Le Crêt domiciliée à

Vevey née à

Semsales le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean - Hippolyte Beaud, fromager et de

Marie - Antonie - Stéphanie, née Buclin

à Semsales

Comme témoins :

1. Adrien Giroud, manœuvre - lithographe, à Vevey

2. Alexandre Peissard, lithographe, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Langnau et Vevey, le premier et à Le Crêt, le deux mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement pour la fiancé.

Lettre du conseil d'état.

Actes de publication à Langnau, Vevey et Le Crêt.

Les époux :

Aegerter Albert.

Beaud Lidivine

Les témoins :

Ad. Giroud

A. Peissard

Communiqué aux Etab. - Civils de  
Langnau & Le Crêt

L'officier de l'état civil :

J. Ulbray

Registre des mariages A.

N° 24

Basset - Spring

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset, Marcel - Louis  
célibataire

garçon boucher

originaire de Paris domicilié à

Montrouge (Seine) actuellement au séjour à Cor - né à Paris le dix - sept septembre

mil huit cent quatre - vingt - treize fils de

Emile - Auguste - Hippolyte Basset et de

Marie - Marguerite, née Bessière,

décédés

2. Spring Berthe

célibataire

blanchisseuse

originaire de Téchigen (Berne) domiciliée à

Tévey née à

Tévey le vingt - deux novembre

mil huit cent quatre - vingt - seize fille de

Emma Spring et de

à Tévey

Comme témoins :

1. Ernest Brechard, plombier, à Paris. } internés à

2. Charles Carquin, imprimeur, à Paris. } Corbeaux.

Les publications ont eu lieu à Tévey, le dix - huit, à Téchigen le dix - neuf janvier et à Montrouge, le quinze février mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le vingt - huit mars mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de décès des père & mère du fiancé. - Procès - verbal du Conseil d'état.  
Actes de publication à Montrouge, Tévey & Téchigen.  
Certificat de capacité pour le fiancé. - Procès - verbal de célébration du Département.  
Communiqué au Chancellerie d'état & à l'état - civil de Téchigen.

Les époux :

M Basset  
B. Basset

Les témoins :

Brechard  
Carquin Ernest Schaefer

L'officier de l'état civil :

V. Guéy. ud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 25.

Curian - Desmangeot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curian, Maurice - Alfred

célibataire

lithographe

originaire de Château d'Oex domicilié à

Tévey né à

Oex le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-David Curian, manoeuvre et de

Julie, née D'elsoort

à Tévey

2. Desmangeot, Virginie - Louise

célibataire

couturière

originaire de Chouan (France) domiciliée à

Tévey née à

Tévey le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Louis-Jules Desmangeot, décédé et de

Marie-Louise, née Brucher

à Tévey

Comme témoins :

1. Louis Curian, manoeuvre à Tévey

2. Georges Hürlimann, typographe, à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey et à Château d'Oex

le dix-neuf février mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le six avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement pour la fiancée.

Acte de décès du père de la fiancée.

Lettre du Conseil d'Etat.

Certificat de publication à Tévey et Château d'Oex.

Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.

Communiqué à l'état civil de

Château d'Oex et à

la Chancellerie d'Etat.

Lausanne.

Les époux :

M. Desmangeot

M. Curian

Les témoins :

Curian L.

J. Hürlimann

L'officier de l'état civil :

A. Guey

## Registre des mariages A.

N° 26.

Friedrich - Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedrich, Adolphe

célibataire

comptable

originaire de Eggwil (Berne) domicilié à

Tevoy né à

Ternese (Châtelard) le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Frédéric Friedrich, à Montreux et de

Louise Wilhelmine, née Tröhoubühl, décédée

à

2. Delafontaine, Marie

célibataire

couturière

originaire de Tevey et Corsier domiciliée à

Tevoy née à

Rivaz le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Louis-Frédéric Delafontaine, décédé et de

Aline, née Teestuz,

à Tevey

Comme témoins :

1. Edouard Gugeli, comptable à Tevey

2. François Baddoux, négociant, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Eggwil, Corsier et Tevey, le  
cinq mars mil neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevoy, le six avril mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.Actes de publication à Eg-  
givil, Corsier et Tevey.Communiqué aux États civils  
de Eggwil et Corsier.

Les époux :

M. Friedrich

A. Friedrich.

Les témoins :

F. Baddoux  
Gugeli

L'officier de l'état civil :

A. M. L. L.

Registre des mariages A.

N° 27

Borel - Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Louis - Samuel

divorcé de Fanny Archod

sexurier

originaire de Tévey, Tenchâtel et Couvet domicilié à

Tévey né à

Tévey le quatorze février

mil huit cent septante quatre fils de

Louis - Samuel Borel et de

Emma, née Bongard, décédés

à

2. Barbey, Delphine - Emma

célibataire

ménagère

originaire de Morlon domiciliée à

Tévey née à

Teyroz (Fribourg) le dix mai

mil huit-cent quatre-vingt-trois fille de

Maxime Barbey et de

Philomène, née Schorderet, décédés

à

Comme témoins :

1. Charles-Henri Godot, restaurateur, à Tévey.

2. Emile Dumbler, comptable, à Tévey.

Les publications ont eu lieu à Tévey et à Couvet, le vingt-un et à Tenchâtel et Morlon, le vingt-deux février mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le six avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Pr. le fiancé, voir vol. A. II fol. 67 des mariages

Actes de publication à Tévey, Couvet, Tenchâtel et Morlon

Communiqué aux états civils de Tenchâtel, Couvet et Morlon

Les époux :

Sam Borel  
Delphine Barbey

Les témoins :

Ch. Godot  
E. Dumbler

L'officier de l'état civil :

A. Guex

## Registre des mariages A.

N° 28.

Bettens-Schneeberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettens, Eugène - Jules - Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 chauffeur d'automobiles \_\_\_\_\_  
 originaire de Corsier \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tévey \_\_\_\_\_ né à  
 Tévey \_\_\_\_\_ le vingt-un mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de  
 Eugène-Ulrich Bettens, employé de bureau \_\_\_\_\_ et de  
 Augustine-Louise Baeriswyl, née Solatz \_\_\_\_\_  
 à Tévey \_\_\_\_\_

2. Schneeberger, Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
 originaire de Dürrenroth (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tévey \_\_\_\_\_ née à  
 Corsier \_\_\_\_\_ le quinze septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis-Marc-Samuel Schneeberger \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Chevalley \_\_\_\_\_  
 décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. François Schneeberger, facteur }  
 2. Emile von Kaend, chauffeur } à Tévey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corsier, Tévey et Dürrenroth  
 le dix-neuf mars mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Tévey, le onze avril mil neuf cent  
 dix-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Tévey,  
 Corsier et Dürrenroth. \_\_\_\_\_

Les époux :

☉ Bettens  
 M Bettens

Les témoins :

F. Schneeberger  
 E. von Kaend

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J. J.

Communiqué aux états civils  
 de Corsier et Dürrenroth

## Registre des mariages A.

N° 29

Briod-Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Jean

célibataire

professeur

originaire de Forel (Moudon) et Lucens domicilié à

Tévey né à

Vermes sur Lausanne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Ulysse Briod, professeur et de

Esalie, née Rey, à Lausanne

à

2. Chatelain, Elsie-Dora

célibataire

sans profession

originaire de Neuveville (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Paul Chatelain, pasteur à Grasse (Alpes Maritimes) et de

Augustine-Eugénie, née Grand, décédée

à

Comme témoins :

1. Ulysse Briod, professeur,

2. Albert Brocher, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tévey, Lucens et Neuveville le trois, à Forel sur Lucens, le quatre et à Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le dix-sept avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.

" de publication à Tévey, Forel, Lucens, Neuveville et Lausanne.

Les époux :

Jean Briod.  
Elsie Briod

Les témoins :

U. Briod.  
Albert Brocher

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Communiqué aux états civils de  
Lucens, Neuveville et Lausanne.



## Registre des mariages A.

N° 30.

Couteaud - Cumino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Couteaud, Victor - Pierre

célibataire

sculpteur, - soldat au 31<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied  
originaire de Issoudun (Creuse, France) domicilié àFontenay-sous-Bois (Seine) en séjour à Tevey, communié à  
Hallwanges (Creuse) le dix-neuf octobre <sup>interne de guerre</sup>

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pierre Couteaud, maçon et de

Marie, née Couturier

à Fontenay-sous-Bois

2. Cumino, Jeanne - Micheline

célibataire

couturière

originaire de Turin (Italie) domiciliée à

Tevey née à

Tevey le six avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Michel - Dominique Cumino, cafetier et de

Marcellina, née Boimard

à Rivoli (Turin)

Comme témoins :

1. Simon Gottardo, gypseur

2. Dominique Pozzi, maçon } à Tevey

Les publications ont eu lieu à Fontenay, le vingt-huit octobre  
mil neuf cent dix-sept, à Tevey le vingt-cinq  
janvier et à Turin, le vingt-quatre février mil  
neuf cent dix-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevey, le dix-huit avril mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Consentement pour les fiancés.

Lettre du Conseil d'Etat.

Promesse de mariage. - Actes de publication à Issoudun,

Tevey et Turin. - Certificat de capacité pour le fiancé.

Permis de célébration du Département.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Jeanne Couteaud  
Victor Couteaud

Les témoins :

Simon Gottardo  
Domenico Pozzi

L'officier de l'état civil :

A. M. H. M.

Registre des mariages A.

N° 31.

Chollet - Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Gustave

célibataire

chauffeur - mécanicien

originaire de Sorens (Fribourg) domicilié à

Tévey né à

Genève le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Georges - Célestin Chollet, décédé et de

Aurélié - Catherine, née Savary

à Lausanne

2. Grandchamp, Julia-Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Chexbres domiciliée à

Tévey née à

Chexbres le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Samuel Grandchamp, à Chexbres et de

Lydié - Marie, née Hannier

à Renens

Comme témoins :

1. Robert Bovay

2. Alois Chevalley } les deux chauffeurs à Tévey.

Les publications ont eu lieu à Tévey et Chexbres le vingt-six et à Sorens le vingt-sept mars mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le vingt avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Promesse de mariage.  
Actes de publication à  
Tévey, Chexbres et Sorens.

Les époux :

Gustave Chollet  
Julia Chollet

Les témoins :

R. Bovay  
Alois Chevalley

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

Communiqué aux états civils de  
Chexbres et Sorens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 32.

Curchod - Ganioz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

marquiller \_\_\_\_\_

originaire de Gollion, Dommartin et Montaubion - domicilié à  
Tevoy, \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt - sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - seize \_\_\_\_\_ fils de

Louis - Charles Curchod, marquiller \_\_\_\_\_ et de

Henriette, née Blane \_\_\_\_\_

à Tevoy \_\_\_\_\_

2. Ganioz, Marie - Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

cigarière \_\_\_\_\_

originaire de Sion (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tevoy \_\_\_\_\_ née à

Genève \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - huit \_\_\_\_\_ fille de

Josué - François - Xavier - Louis dit Emmanuel Ganioz et de

Caroline - Louise - Eugénie, née Dayer \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Armand Champrenaud, appareilleur \_\_\_\_\_

2. Charles Métraux, chaudronnier, \_\_\_\_\_ à Tevoy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gollion, Sion et Tevoy, le douze  
et à Dommartin et Montaubion - Chardonnay, le treize  
mars mil neuf cent dix - huit \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Tevoy, le vingt avril mil neuf cent  
dix - huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

actes de publication à Gollion, \_\_\_\_\_

Dommartin, Montaubion - Char- \_\_\_\_\_

donnay, Tevoy et Sion \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux États civils de \_\_\_\_\_

Cantonay, Poliez-le-Grand, \_\_\_\_\_

St. Georges et Sion. \_\_\_\_\_

Les époux :

Marie Curchod  
Henri Curchod.

Les témoins :

Armand Champrenaud  
Charles Métraux

L'officier de l'état civil :

A. Gilly

## Registre des mariages A.

N° 33.

Geffroy - Jeanrenaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geffroy, Lucien - Elphège  
 célibataire  
 tabletier, - soldat au 148<sup>e</sup> d'infanterie  
 originaire de Resson (l'abbaye) (Vise, France) domicilié à  
 Lormaison (Vise) en séjour à Montrey, comme in-<sup>terme de guerre</sup> né à  
 Resson (l'abbaye) le quinze juin  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Nicolas Geffroy, tabletier et de  
 Victoria, née Rosé  
 à Lormaison

2. Jeanrenaud, Ida - Louise  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Motiers-Travers domiciliée à  
 Vevey née à  
 St. Croix le treize janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
 Arthur Henri Jeanrenaud, décédé et de  
 Lucie - Aurélie, née Bornand  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Marie Lake } les deux à la tour de  
 2. John Lake, employé } Peily

Les publications ont eu lieu à Lormaison, le huit février  
 à Vevey, le trois et à Motiers, le quatre avril mil  
 neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt avril mil neuf cent  
 dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour le fiancé.  
 Promesse de mariage.  
 Lettre du Conseil d'état.  
 Actes de publication à Lor-  
 maison, Vevey et Motiers.  
 Certificat de capacité ma-  
 trimoniale. - Pruis de cé-  
 lébration du Département.  
 Communiqué à la Chancellerie  
 d'état à Lausanne et à  
 l'état civil de Motiers.

Les époux :

Geffroy Lucien  
 Ida Geffroy

Les témoins :

Marie Lake  
 John Lake

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

## DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon  
 jugement du tribunal civil de la  
 Haute-Savoie, à Annecy (France)  
 définitif et exécutoire dès le  
 15 octobre 1929.

Vevey, le 8 décembre 1965.

L'officier de l'état civil :

...

copie duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 34.

Morieux - Gruner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morieux, Louis - Henri  
 célibataire  
 employé aux C. & O.  
 originaire de Château d'Orx domicilié à  
 Vevey né à  
 Blonay le huit septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Henri - Samuel Morieux, à Lausanne et de  
 Sophie - Jenny - Louise, née Rossier  
 à Blonay.

2. Gruner, Bertha  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Leon domiciliée à  
 Cornaux (Châtelard) née à  
 Leon le deux novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Hermann Gruner, charpentier et de  
 Susanne, née Luter  
 à Leon.

Comme témoins :

1. Alfred Stumi, contrôleur, à Saint-Légier
2. Jean Scholier, sculpteur, à Charanton, <sup>à Chaloux</sup> infernié

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Leon & Mon-  
 treux, le sept et à Château d'Orx, le huit mars  
 mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois avril mil neuf  
 cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Promesse de mariage.  
 Actes de publication à  
 Château d'Orx, Vevey, Leon  
 & Montreux.

Les époux :

Morieux Henri  
 Bertha Morieux

Les témoins :

A. Stumi  
 Scholier

L'officier de l'état civil :

A. G. M. J. no

Communiqué aux états civils  
 de Château d'Orx, Leon et  
 Cornaux

Registre des mariages A.

N° 35.  
Jaquerod-Perrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquerod, Louis-Adolphe  
célibataire  
représentant  
originaire de Ormont-Dessus domicilié à  
Vevey né à  
Tanex d'Olon le vingt-neuf juin  
mil-huit cent septante-huit fils de  
Louis-Alexis Jaquerod, à Tanex et de  
Judith-Elisa, née Dulex  
à décédée

2. Perrin, Bertha  
célibataire  
sans profession  
originaire de Epandes domiciliée à  
Corsier née à  
Yverdon le cinq avril  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Louis-Mylasse Perrin et de  
Elise, née Genier  
à décédée

Comme témoins :

- 1. Jules Bussy, fabricant, les deux à Vevey.
- 2. Alfred Meng, hôtelier,

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf, à Ormont-Dessus & Corsier, le vingt & à Epandes, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Promesse de mariage.  
Actes de publication à Ormont-Dessus, Vevey, Epandes & Corsier.

Les époux :

Jaquerod  
Bertha Jaquerod

Les témoins :

J. Bussy  
A. Meng

L'officier de l'état civil :

A. Gues

Communiqué aux états civils de Ormont-Dessus, Belmont et Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 36

Nicoud - Bussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicoud, Charles-Henri  
 veuf de Anna-Elisabeth, née Schaub, des le 12 novembre  
 machiniste-menusier bre 1915.  
 originaire de Vaumarcus domicilié à  
 Vevey né à  
 Vaumarcus le quatre février  
 mil-huitcent soixante-deux fils de  
 Jean-Henri Nicoud et de  
 Anna-Barbara, née Sommer  
 à décédés.

2. Bussy, Julie-Sophie  
 célibataire  
 commerçante  
 originaire de Crissier domiciliée à  
 Vevey née à  
 Cottens le trente octobre  
 mil-huitcent septante-un fille de  
 Louis-Samuel Bussy et de  
 Jeanne-Marguerite, née Chappuis  
 à décédés.

Comme témoins :

1. Charles Aubert, évangéliste } les deux à Vevey.  
 2. Georges Miéville, comptable }

Les publications ont eu lieu à Vevey & Vaumarcus, le trois  
 et à Crissier, le quatre avril mil-neuf cent dix-  
 huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier mai mil-neuf cent  
 dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux  
 Acte de naissance de  
 l'épouse  
 Promesse de mariage.  
 Actes de publication à  
 Vaumarcus, Vevey & Cris-  
 sier.

Communiqué aux états civils de  
 Billy et St-Aubin.

Les époux :

Ch. Nicoud  
 J. Nicoud

Les témoins :

Ch. Aubert  
 G. Miéville

L'officier de l'état civil :

A. Guillemin

Registre des mariages A.

N° 37.

Murisier et Marmoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murisier, Jules - Victor - Daniel

celibataire

chauffeur d'automobiles

originaire de Puidoux domicilié à

Tévey né à

Tévey le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louise Murisier, à Tévey et de

à

2. Marmoud, Jeanne - Louise

celibataire

sommelière

originaire de Etoux (Haute - Savoie) domiciliée à

Tévey née à

Mézères (Fribourg) le trente-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Etienne Marmoud, viticulteur et de

Marie - Albertine, née Frigger,

à Lausanne

Comme témoins :

1. Adrien Broz, agent de Police } à

2. Jacob Flury, commissionnaire } Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le vingt et à Puidoux, le vingt-deux février mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le deux mai mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement pour la fiancée.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Puidoux et Tévey.

Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.

Communiqué à l'état civil de Chexbres et à la Chancellerie d'état à Lausanne.

Les époux :

Jeanne Murisier  
Victor Murisier

Les témoins :

A. Broz  
J. Flury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 18 janvier 1934, déclaré définitif et exécutoire le 15 février 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 15 février 1934, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 22 février 1934.

L'Officier de l'Etat. Civil.

[Signature]

copie pour Mr duplicata.



## Registre des mariages A.

N° 38

Cuendet - Béboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Edouard - César \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

technicien \_\_\_\_\_

originaire de St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ domicilié à

Paris, Rue d'Artois, n° 2, \_\_\_\_\_ né à

St<sup>e</sup> - Croix \_\_\_\_\_ le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Edouard-Auguste Cuendet, conseiller \_\_\_\_\_ et de

Sophie - Elise, née Junod \_\_\_\_\_

à St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_2. Béboux, Louise - Madeleine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Cully et Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tévey \_\_\_\_\_ née à

Cully \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de

Victor Béboux \_\_\_\_\_ et de

Louise - Fanny, née Paloz \_\_\_\_\_

à Tévey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Cuendet, à St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_

2. Victor Béboux, à Cully \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St<sup>e</sup> Croix, Granges de St<sup>e</sup> -  
Croix, Lutry, Cully, Tévey et Paris, les sept, huit  
et quinze février mil neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tévey, le sept mai mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délié par l'Etat - civil  
de St<sup>e</sup> Croix. \_\_\_\_\_

Les époux :

Cuendet,  
E. Cuendet

Les témoins :

E. Cuendet

Victor Béboux

A. Quanae  
L'officier de l'état civil :

W. Gull. 110

Communiqué aux états civils  
de St<sup>e</sup> Croix, Lutry et Cully.

## Registre des mariages A.

N° 39.

Savoja - Burnod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoja, Charles-Joseph  
 veuf de Marie-Julie, née Beroud, dès le 12 décembre 1915  
 ferblantier  
 originaire de Tèvey domicilié à  
 Tèvey né à  
 Tèvey le quatre août  
 mil huit cent septante-sept fils de  
 Bernard - Gaudence Savoja et de  
 Rosa-Marie, née Yannod  
 à

2. Burnod, Julie - Sophie - Louise  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Villeneuve domiciliée à  
 Tèvey née à  
 Puidoux le sept novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 Charles-Gustave Burnod, à Aigle et de  
 Louise - Pauline, née Epitaux  
 décédée

Comme témoins :

1. Auguste Rossier } les deux négociants  
 2. Ernest Couchon } à Tèvey

Les publications ont eu lieu à Tèvey et Villeneuve, les  
 seize et dix-sept avril mil neuf cent dix-  
 huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tèvey, le huit mai mil neuf cent  
 dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
 la fiancée.  
 Promesse de mariage.  
 Actes de publication à  
 Tèvey et Villeneuve.

Communiqué à l'état civil de  
 Villeneuve.

Les époux :

Charles Savoja  
 Sophie Savoja

Les témoins :

Aug. Rossier  
 Ernest Couchon

L'officier de l'état civil :

A. G. J. U.

## Registre des mariages A.

N° 40.

Fourcand - Miramont.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fourcand, Justin \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

débardeur, - soldat au 96<sup>e</sup> d'infanterie \_\_\_\_\_

originaire de Cette (Hérault, France) \_\_\_\_\_ domicilié à

Cette (Villa Mon Réve, Corniche) actuellement \_\_\_\_\_ né à

Cette \_\_\_\_\_ en séjour à Vevey, comme interné de guerre

le trente - un janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - douze fils de

André Fourcand \_\_\_\_\_ et de

Françoise - Henriette, née Théodose \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

2. Miramond, Marie - Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

culottière \_\_\_\_\_

originaire de Cette (Hérault, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Cette \_\_\_\_\_ née à

Cette \_\_\_\_\_ le vingt - sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - douze fille de

Joseph Miramond, décédé \_\_\_\_\_ et de

Jeanne, née Fosson \_\_\_\_\_

à Cette \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ludovic Queyrel, employé d'octroi, à Horeau \_\_\_\_\_

2. Joseph Chabert, pâtissier, à Pélissier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cette, le sept février mil \_\_\_\_\_

neuf cent dix - huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le huit mai mil neuf \_\_\_\_\_

cent dix - huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. Con-  
sentement pour la fiancée.  
Actes de décès des père et  
mère de l'époux et de la  
mère de l'épouse. Lettre du  
Conseil d'Etat. Promesse de  
mariage. Acte de publication  
à Cette. Certificat de capacité  
matrimoniale. Permis de célébration.  
Communiqué à la chancellerie  
d'état à Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux :

Fourcand  
J. Fourcand

Les témoins :

J. Chabert  
L. Queyrel

L'officier de l'état civil :

A. J. [Signature]

## Registre des mariages A.

N° 41:

Hammer - Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hammer, Georges-Albert

célibataire

relieur

originaire de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à

Ternex (Châtelard - Montreux) né à

aux Flanches le premier août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Eugène-Émile Hammer, décédé et de

Marie-Louise, née Martin

à Ternex

2. Berthoud, Northé-Aline

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Bellecive domiciliée à

au Chêne (Châtelard - Montreux) née à

aux Flanches le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Gustave Berthoud et de

Marie-Amélie, née Genoud

au Chêne

Comme témoins :

1. Émile Ducet, vannier, à Tévoy

2. Omer Hosslet, boucher à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen, à Bellecive, le vingt-neuf avril et au Châtelard, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévoy, le dix-huit mai mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état-civil de Montreux.

Les époux :

Hammer  
G. Hammer

Les témoins :

Émile Ducet  
Omer Hosslet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué aux états civils de Lauterbrunnen, Montmagny et Montreux.

## Registre des mariages A.

N° 42.

Flamme - Tuitel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flamme, Léon - René - Edmond  
 célibataire  
 cordonnier - bottier, - soldat au 87<sup>e</sup> d'infanterie  
 originaire de Sains (Avesnes - sur - Nord, France) domicilié à  
 Denain (Nord, France, en séjour à Tévey com - né à  
 Sains le dix février <sup>me interné de guerre</sup>  
 mil huit cent quatre - vingt - dix fils de  
 Edmond - Gustave Flamme, cordonnier et de  
 Céline - Marie Dubois  
 à Denain

2. Tuitel, Rose - Marguerite  
 célibataire  
 modiste  
 originaire des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à  
 Tévey née  
 aux Bayards le dix - sept mars  
 mil huit cent soixante - dix - neuf fille de  
 Henri - Constant Tuitel et de  
 Louise Suzanne - Guillemine  
 décédée

Comme témoins :

1. Samuel Meyer } employés de bureau, à Tévey  
 2. Francis Fuchs }

Les publications ont eu lieu à Tévey, le quatre et aux Bayards le cinq décembre mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le six juin mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Consentement pour le fiancé. Promesse de mariage. Lettre du Conseil d'Etat. Actes de publication à Tévey et les Bayards. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé. Permis de célébration du département.

Communiqué à la chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'Etat - civil des Bayards.

Les époux :

Marguerite Flamme.  
 Léon Flamme

Les témoins :

S. Meyer  
 Fuchs

L'officier de l'état civil :

A. J. Meyer

## Registre des mariages A.

N° 43.

Clot - Ruérat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Eugène  
 célibataire  
 chef mécanicien  
 originaire de Tillars-le-Comté domicilié à  
 Tévey né à  
 Payerne le vingt-cinq avril  
 mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de  
 Jules Clot, décédé et de  
 Emma, née Hänni  
 à La Chaux de Fonds

2. Ruérat, Louise - Anna  
 célibataire  
 sténographe - dactylographe  
 originaire de Corcelles (Payerne) domiciliée à  
 Corsier née à  
 Bienne le vingt-huit janvier  
 mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Gustave - Albert Ruérat, décédé et de  
 Anna, née Gfeller  
 à Corsier

Comme témoins :

1. Albert Wjler, épiciier, à Tévey  
 2. Jean Fuchs, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tévey, Corsier et Corcelles,  
 le cinq et à Tillars le Comté, le sept juin  
 mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le vingt-deux juin mil  
 neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à  
 Tillars le Comté, Tévey,  
 Corcelles et Corsier.

Les époux :

Eugène Clot  
 Louise Clot

Les témoins :

J. Fuchs  
 A. Wjler

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué aux états civils de  
 Denezy, Corcelles, P. P. et  
 Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 44.

Guesné - Chicoteau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guesné, Georges - Auguste

célibataire

attaché à la Banque de France, - sergent au 362<sup>e</sup> d'infanterie  
originaire de Paris domicilié àAsnières (Seine) en séjour à Tèvey comme interne né à  
Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) le trente mars

mil huit-cent quatre - vingt-deux fils de

Albert - Henri Guesné, à Asnières et de

Rose Beausseus, décédée

à

2. Chicoteau, Elisabeth

célibataire

professeur

originaire de Loudun (Tienne, France) domiciliée à

Tèvey née à

Loudun le vingt-huit mai

mil huit-cent quatre - vingt-trois fille de

Jules - Marie - Louis - Auguste Chicoteau et de

Alex Bedou

à Roiffé (Tienne)

Comme témoins :

1. Raymond Rousset, aspirant à Marseille, in-

2. Jeanne Gebhardt, à Tèvey <sup>terme à Tèvey</sup>Les publications ont eu lieu à Tèvey, le vingt-huit et  
à Asnières, le trente-un mai mil neuf cent  
dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tèvey, le vingt-six juin mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
consentement pour la fiancée  
acte de décès de la mère du  
fiancé. Lettre du conseil  
d'Etat. Promesse de mariage.  
actes de publication à Asnières  
et Tèvey. Certificat de capacité  
matrimoniale. Permis de cé-  
lébration.Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat en deux doubles.

Les époux :

Guesné  
Chicoteau

Les témoins :

Jeanne Gebhardt  
Rousset

L'officier de l'état civil :

W. Guesné

## Registre des mariages A.

N° 45.

Barman - Gysler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barman, Joseph - Jean - Pierre  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Vérossaz (Valais) domicilié à  
Tevey né à  
St Léonard le sept septembre  
 mil huit cent quatre - vingt - quinze fils de  
Joseph - Marie Barman, décédé et de  
Marie - Chérie, née Gillioz  
 à Tevey

2. Gysler, Martha  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Unterlangenegg - Schwarzenegg (Bern) domiciliée à  
La Tour de Peilz née à  
Albrieden le dix - huit octobre  
 mil huit cent quatre - vingt - dix - huit fille de  
Alfred Gysler, cordonnier, à La Tour de Peilz et de  
Anna - Louisa, née Schellenberg  
 décédée

Comme témoins :

1. Simon Wenger, manoeuvre, domicilié à Tevey
2. Amélie Bavaud, négociant, domicilié au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Vérossaz, le dix - sept, à  
Schwarzenegg, le seize, à La Tour de Peilz et à  
Tevey, le seize mai mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt - huit juin mil neuf  
 cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 acte de publication à Vérossaz, Schwarzenegg, La  
 Tour de Peilz et Tevey

Les époux :

Madame Barman.

J. Barman

Les témoins :

S. Wenger

Ch. Bavaud

L'officier de l'état civil :

et J. J. J. J.

Par jugement du Tribunal du Jura  
 huit de Tevey rendu  
 en date du 29 mai 1923 déclaré  
 définitif et exécutoire le 28 avril  
 1923 le mariage ci-contre,  
 a été dissous par la force.  
 Le Tribunal a fixé à un an le  
 délai pendant lequel le mari  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.

Inscrit le 22 mai 1923.  
 L'officier de l'état civil :

J. J. J.

69<sup>es</sup> pages duplicata.



## Registre des mariages A.

N° 46.

Gleis - Pilet.

Par jugement du Tribunal du Dis-  
trict de Lausanne rendu  
en date du 7 juin 1923 déclaré  
définitif et exécutoire le 20 septembre  
1923. Le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 1<sup>er</sup> octobre 1923.  
L'officier de l'état civil:

*W. J. J. J.*

quelques duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gleis, Albert - Ernest

célibataire

violoniste

originaire de Chexbres domicilié à

Tévey né à

Lausanne le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Hermann - Adolphe Gleis, décédé et de

Marthe - Louise, née Blane

à Lausanne

2. Pilet, Jeanne - Julie dite Lily

célibataire

sans profession

originaire de Château d'Œre domiciliée à

Tévey née à

Tévey le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

William - Louis Pilet, professeur à Tévey et de

Elisa - Clara, née Ruerat

décédée

Comme témoins :

1. Charles Reichard, Docteur en droit, domicilié à Tévey

2. François Demierre, professeur de musique à Tévey

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Château d'Œre et  
Tévey, le premier juin mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le vingt-huit juin mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

actes de publication à Chexbres, Château d'Œre et Tévey.

Les époux :

Albert Gleis

Lily Gleis

Les témoins :

C. F. Reichard

F. Demierre

L'officier de l'état civil :

W. J. J. J. rempl.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 47  
de Palézioux dit Falconnet - Odier

Par décision du 14 novembre 1920, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu'il a été lieu d'origine de la famille de Palézioux soit ajouté "Renmaz".  
Vevey, le 19 novembre 1920.  
L'Officier de l'Etat-civil: Henri Villeneuve, St-Légier, Chavornay, Genève-Ville et Corsier et pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Palézioux dit Falconnet, André-Ferdinand Albert célibataire  
banquier  
originaire de Vevey, Noville, Blonay & Bavois domicilié à Vevey né à Vevey le six mai mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Gérard-Marc-André de Palézioux dit Falconnet et de Ida-Elisabeth, née Chavannes, décédée

2. Odier, Anne-Catherine célibataire  
sans profession  
originaire de Genève-Ville domiciliée à Corsier née à Corsier le huit juin mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Jacques-Louis Odier et de Marianne, née Burnat au Crêt sur Saint-Légier

Comme témoins :

- 1. Adolphe Burnat, architecte, à la Tour de Peilz
- 2. Edouard Courrou de Deckersberg, banquier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, Blonay, Bavois & Corsier, le douze & à Noville & Genève, le treize juin mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Promesse de mariage.  
Actes de publication à Vevey, Noville, Blonay, Bavois, Genève & Corsier.

Les époux :

André Palézioux dit Falconnet  
Catherine de Palézioux

Les témoins :

Adolphe Burnat  
Edouard Courrou de Deckersberg

L'officier de l'état civil :

Henri Villeneuve

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux Etats-civils de Villeneuve, St-Légier, Chavornay, Genève et Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 48.

Martin - Charin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis

célibataire

bâtelier

originaire de Froidville domicilié à

Tevy né à

Chavornay le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

François Martin, décédé et de

Marie, née Favre

à Talloche

2. Charin, Emma-Lina

divorcée d'avec Charles Bolomey, de le 12 janvier 1916

ouvrière de fabrique

originaire de Lutry et de Forel (Lavaux) domiciliée à

Tevy née à

Champagne le six mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Gustave Charin et de

Elisa, née Schierger

à Champagne

Comme témoins :

1. Alfred Magnenet, ferblantier, à Tevey

2. Alphonse Ducret, négociant, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Lutry, le trente, à Tevey et Forel, le trente-un mai et à Froidville, le premier juin mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevy, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

" " mariage de l'époux.

Promesse de mariage.

Actes de publication à Froidville, Tevey, Lutry et Forel.

Les époux :

Louis Martin

Lina Martin

Les témoins :

A. Ducret

A. Moynier

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

## Registre des mariages A.

N° 49.

Bernasconi - Corbet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi, Elia

veuf de Rosalie - Félicité - Victoire Maroni, dès le 16 juillet 1916  
marbrieroriginaire de Tiggio (Côme, Italie) domicilié à  
Tevoy né à

Tiggio le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Giuseppe Bernasconi et de

Clara Rizzi

décédés

2. Corbet, Marie - Elise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Tilleneuve (Cusin, Italie) domiciliée à

Tevoy née à

Tilleneuve (Italie) le huit mai

mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Balthazard Corbet et de

Marie - Adélaïde Fellin

à Tilleneuve

Comme témoins :

1. Alfred Raymond, sculpteur à Tevoy

2. Ruben Prada, marbrier à Tevoy

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le trois avril et à  
Tiggio et Tilleneuve, le cinq mai mil neuf  
cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevoy, le vingt-neuf juin mil  
neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

livret de famille du fiancé

acte de naissance de la fiancée

lettre du conseil d'Etat

actes de publications à

Tiggio, Tevoy &amp; Tilleneuve.

permis de célébration du

Département.

Communiqué à la Chancellerie

de l'Etat en deux doubles.

Les époux :

Elia Bernasconi

Louise Bernasconi

Les témoins :

A. Raymond

Prada Ruben

L'officier de l'état civil :

A. G. M. L. M.

## Registre des mariages A.

N° 50.

Feraldo - Orthwein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feraldo, Luis - Pablo

célibataire

sans profession

originaire du Pérou domicilié à

Vevey né à

Lima le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Pablo Feraldo, décédé et de

Carmen, née Lamonica

à Genève

2. Orthwein, Alma

célibataire

sans profession

originaire des Etats Unis d'Amérique domiciliée à

La Tour de Peilz née à

New-Orléans le premier février

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

William-Julius Orthwein et de

Alma née Espenhain

à La Tour de Peilz

Comme témoins :

1. Mad. Carmela Feraldo, à Genève

2. William-Julius Orthwein, à La Tour

Les publications ont eu lieu à Vevey et à La Tour de Peilz,  
le dix juin mil neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le deux juillet mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey,  
et à La Tour de Peilz.

Certificat de capacité pour la fiancée.

Permis de célébration du  
département.Communiqué à la Chancellerie  
de l'état et à la Tour de  
Peilz.

Les époux :

Pablo Feraldo

Alma Feraldo

Les témoins :

Carmela Feraldo

William J. Orthwein

L'officier de l'état civil :

A. Guéroux

Registre des mariages A.

N° 51.

Zomini - Feldmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zomini, Henri  
 célibataire  
 sellier  
 originaire de Payerne domicilié à  
 Vevey né à  
 Payerne le vingt-quatre mars  
 mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de  
 Samuel-Henri Zomini et de  
 Elise, née Estoppey  
 à Payerne

2. Feldmann, Elisabeth-Rosalie  
 célibataire  
 caissière  
 originaire de Exiswyl (Berne) domiciliée à  
 Montreux (Châtelard) née à  
 Echoune le huit juin  
 mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
 Jacob Feldmann et de  
 Rosina, née Eberhard  
 à Echoune

Comme témoins :

- 1. César Zomini, employé à Vevey
- 2. Albert Couste, conducteur C.F.F. à Vevey

Les publications ont eu lieu à Payerne, Vevey, Exiswyl et le Châtelard, le huit juin mil neuf-cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre juillet mil neuf-cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Promesse de mariage.  
 Actes de publication  
 à Payerne, Vevey, Exis-  
 wyl et le Châtelard.

Les époux :

Zomini Henri  
 Zomini Elisabeth

Les témoins :

Zomini César  
 Couste Albert

L'officier de l'état civil :

et Zomini  
 Couste

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états-civils de  
 Payerne, Exiswyl et Montreux.

## Registre des mariages A.

N° 52.

Morand - Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand, Edmond - François

célibataire

menuisier

originaire de Le Pâquier ( Gruyères ) domicilié à

Vevey né à

Moudon le deux avril

mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de

Joseph - Louis Morand, à Vevey et de

Anne - Julie, née Pilloud

décédée

2. Michaud, Marguerite - Susette

divorcée d'avec Adolphe Escher, dès le 23 septembre 1916

ménagère

originaire de Simplon / Palais domiciliée à

Vevey née à

Bex le vingt - huit avril

mil huit cent quatre - vingt - trois fille de

Henri - François Michaud et de

Jenny, née Beyret

décédée

Comme témoins :

1. Emile Todoz, employé de bureau à Vevey

2. Joseph Morand, couvreur, domicilié au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize à Le Pâquier

le dix - neuf et à Simplon, le vingt - huit mai

mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq juillet mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Acte de mariage de la fiancée

Promesse de mariage.

actes de publication à Le Pâquier, Vevey et Simplon.

Les époux :

E. Morand

Me. Morand

Les témoins :

Emile Todoz

Jos. Morand

L'officier de l'état civil :

A. Jouin

## Registre des mariages A.

N° 53.

Strähl - Abram.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strähl, Gérard - Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Chessel \_\_\_\_\_ domicilié à

Tévey \_\_\_\_\_ né à

Tévey \_\_\_\_\_ le quatorze septembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles - Emile Strähl, propriétaire \_\_\_\_\_ et de

Jeanne - Susanne, née Ort \_\_\_\_\_

à Tévey \_\_\_\_\_

2. Abram, Anne - Julie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de Aymavilles (Euxin, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tévey \_\_\_\_\_ née à

Aymavilles \_\_\_\_\_ le onze mars

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Auguste Abram, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie - Reine, née Chapel \_\_\_\_\_

décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Suter, boucher, à Tévey \_\_\_\_\_

2. Alphonse Dupont, commis, à Sully \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tévey et Chessel, le quinze  
février et à Aymavilles, le dix mars mil  
neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Tévey, le six juillet mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
actes de publication à  
Chessel, Tévey et Ayma-  
villes. \_\_\_\_\_

Les époux :

G. Strähl  
A. Strähl

Les témoins :

J. Suter  
A. Dupont

L'officier de l'état civil :

A. Jomini

Communiqué aux Etats - civils de  
Villeneuve et à la Chancellerie  
de l'Etat. \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N° 54.  
Leyroz - Dufour.

Par jugement du Tribunal du Dis-  
trict de Nevev rendu  
en date du 12 février 1920 déclaré  
définitif et exécutoire le 13 mars  
1920 le mariage ci-contre,  
a été dissous par divorce.  
Le Tribunal a donné à deux ans le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 24 mars 1920  
L'officier de l'état civil:

*A. Gley*

Copie pour duplication sans profession

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyroz, Louis - Aloys  
célibataire

caféier  
originaire de Saint - Saphorin (Lavaux) domicilié à  
Nevev, précédemment à Chardonne né à  
Saint - Saphorin le seize août  
mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Louis Leyroz, agriculteur et de  
Henriette, née Bénédict  
aux Rucyros et Chardonne

2. Dufour, Yvonne - Anna - Louise  
célibataire

sans profession  
originaire de Arzier domiciliée à  
Nevev née à  
Paris (9<sup>e</sup> arr.) le dix - huit janvier  
mil huit cent quatre - vingt - dix - huit fille de

Charles - Marc - André Dufour, hôtelier et de  
Elisa, née Hertel  
à Nevev

Comme témoins :

- 1. Francis Bestuz, vigneron, à Rivaz
- 2. Michel Maillard, huissier à Nevev

Les publications ont eu lieu à Nevev, le vingt - un, à  
Arzier le vingt - trois, à St Saphorin, le vingt -  
quatre et à Chardonne, le vingt - cinq juin mil  
neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevev, le six juillet mil neuf  
cent dix - huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
" " publication à  
St Saphorin, Chardonne,  
Nevev, et Arzier.

Les époux :

*Leyroz*  
*Y. Dufour*

Les témoins :

*Bestuz*  
*Maillard*

L'officier de l'état civil :

*A. Gley*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats - civils  
de Chexbres et Arzier.

## Registre des mariages A.

N° 55.

Heyneman - Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heyneman, Maximiliaan-Ferdinand  
célibataire

rentier

originaire des Indes Néerlandaises domicilié à

Plainpalais (Genève) né à

Japora (Ile de Java) le dix-neuf septembre

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Johan-Albertus-Berend Heyneman et de

Zélie, née Racine

à

2. Masson, Elisa-Marguerite  
célibataire

sans profession

originaire de Ecublens (Taud) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Henri Masson, propriétaire et de

Elzi-Adeline, née Bersier

à Vevey

Comme témoins :

1. G. F. van Uytke, sans profession, à Genève

2. Henri Roulet, rentier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le vingt-quatre,  
à Ecublens, le vingt-cinq et à Vevey, le vingt-six  
juin mil neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Vevey, le dix juillet mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'Etat-civil de Plainpalais.

Les époux :

Heyneman.

M. Heyneman

Les témoins :

Henri Roulet

Henry C. Pioulet

L'officier de l'état civil :

H. Jamin

Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat, aux Etats civils  
de Plainpalais et de Ecu-  
blens (Taud)

## Registre des mariages A.

N° 56.

Delval - Derivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delval, Firmin - Joseph

célibataire

noyautteur, - soldat au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie  
originaire de Souzée (Namur, Belgique) domicilié à  
Souzée, - en séjour à la Cour de Peitz comme né à  
Souzée le <sup>interne de guerre</sup> onze janvier

mil huit cent quatre - vingt - douze fils de

Alexis Delval, cultivateur et de

Eugénie, née Soblet

à Souzée

2. Derivaz, Jeanne - Mélanie

célibataire

repasseuse

originaire de S<sup>t</sup> Gingolph (Valais) domiciliée à

Vevey née à

S<sup>t</sup> Gingolph le vingt - cinq octobre

mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de

Isaïe Derivaz, décédé et de

Caroline, née Derivaz,

à S<sup>t</sup> Gingolph

Comme témoins :

1. Félix Rics, Belge, interne de guerre à Vevey

2. Caroline Derivaz, à S<sup>t</sup> GingolphLes publications ont eu lieu à Vevey et S<sup>t</sup> Gingolph le  
huit février et à Souzée, le sept avril mil  
neuf cent dix - huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le treize juillet mil neuf  
cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance, Cou-  
seulement pour le fiancé.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à Sou-  
zée, Vevey et S<sup>t</sup> Gingolph.  
Certificat de capacité ma-  
trimoniales pour le fiancé.  
Permis de célébration du Dé-  
partement.Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat et à l'Etat de la  
ville de S<sup>t</sup> Gingolph / Valais /

Les époux :

Delval Firmin  
Delval Jeanne

Les témoins :

Rics Félix  
Derivaz Caroline

L'officier de l'état civil :

et Jomini  
clerc.

## Registre des mariages A.

N° 57.

Walch - von Auw

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walch, Albert.

divorcé d'avec Blanche Walch, dès le 10 juin 1918  
commerçant

originaire de Yevy \_\_\_\_\_ domicilié à

Yevy \_\_\_\_\_ né à

Hagenbach (Alsace) \_\_\_\_\_ le quatorze septembre

\_\_\_\_\_ mil huit-cent soixante-quatorze fils de

Adolphe Walch, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosalie, née Sommer \_\_\_\_\_

à Morat \_\_\_\_\_

2. von Auw, Blanche - Henriette \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Benken (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Yevy \_\_\_\_\_ née à

Yevy \_\_\_\_\_ le quatre juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Albert - Auguste von Auw \_\_\_\_\_ et de

Jeanne - Emma - Françoise, née Arragon \_\_\_\_\_

à Yevy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Rodolphe Trachsel, négociant } à \_\_\_\_\_

2. Adèle Keller, garde-malade } Yevy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yevy, le quatre et à Ben-  
ken, le six juillet mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Yevy, le dix-huit juillet mil  
neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de mariage du  
fiancé. Extrait de juge-  
ment en divorce du  
fiancé. acte de naissance  
de la fiancée.Promesse de mariage.  
Actes de publication à  
Yevy et Benken. \_\_\_\_\_Communiqué à l'Etat civil de  
Benken / Zurich / \_\_\_\_\_

Les époux :

Albert Walch  
B. Walch.

Les témoins :

R. Trachsel  
A. Keller

L'officier de l'état civil :

A. Jamini  
receveur.

## Registre des mariages A.

N° 58.

Perroud - Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroud, Charles - Filaire  
 célibataire  
 électricien

originaire de Attalens (Fribourg) domicilié à  
 aux Eaux-Vives (Genève) né à  
 Palézieux le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Jean-Joseph Perroud, fondeur et de

Eda - Josephine Martin

à Vevey

2. Genier, Blanche  
 célibataire

repasseuse

originaire de Chierrens domiciliée à

Chêne - Bourg (Genève) née à

Châtelard (Tand) le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Edouard - François Genier, décédé et de

Lidie - Léonore, née Divignat,

aux Planches

Comme témoins :

1. Urbain Gevissier, cafetier à Vevey

2. Louis Duscher, commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le vingt-huit, à Chêne - Bourg, le vingt-neuf, à Attalens le trente juin et à Chierrens, le premier juillet mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt juillet mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'officier de  
 l'Etat - civil des Eaux-Vives.

Les époux :

Ch. Perroud

Blanche Genier

Les témoins :

U. Gevissier

L. Duscher

L'officier de l'état civil :

A. Jomin

Communiqué aux Etats civils  
 d'Attalens, des Eaux-Vives  
 (Genève), de Chierrens (Tand)  
 et de Chêne - Bourg (Genève)

## Registre des mariages A.

N° 59.

Bättig - Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bättig, Walter - Karl

célibataire

mécanicien

originaire de Hergiswil (Lucerne) domicilié à

Tévey né à

Strangelsbach (Argovie) le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Eaver Bättig, décédé et de

Anna, née Schoder

à Heblikon

2. Roth, Anna - Aloisia

célibataire

couturière

originaire de Zell (Lucerne) domiciliée à

Mauensee (Lucerne) née à

Knutwil (Lucerne) le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Alois Roth et de

Anna, née Peter

à Mauensee

Comme témoins :

1. Joseph Stihl, machiniste, à Tévey

2. Rodolphe Kupferschmid, mécanicien à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le cinq, à Hergiswil,

Zell et Mauensee, le six juillet mil neuf

cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Promesse de mariage.  
Actes de publication à  
Hergiswil, Tévey, Zell  
et Mauensee

Les époux :

W. Bättig  
Ann Roth

Les témoins :

J. Stihl  
Kupferschmid Rod.

L'officier de l'état civil :

A. Jamin  
comp.Communiqué aux États civils  
de Hergiswil, de Zell,  
de Mauensee, (Lucerne)

## Registre des mariages A.

N° 60.  
 Madoz - Fohrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vooloz, Charles-François

celibataire

journalier

originaire de La Cour de Peily domicilié à

Vevey né à

Corsier le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Henri-Augustin Madoz, à la Cour de Peily et de

Rosine-Caroline, née Borlaz,

décédée

2. Fohrer, Anna

celibataire

cuisinière

originaire de Heiligkreuz (Haute Alsace) domiciliée à

Vevey née à

Heiligkreuz le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Ignaz Fohrer, décédé et de

Maria, née Estwiller,

à Heiligkreuz

Comme témoins :

1. David Cand, charretier à Vevey

2. Pierre Durieux, manoeuvre à Vevey

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peily et Vevey,

le dix-huit, et à Heiligkreuz, le vingt-six

juin mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept juillet mil-  
neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Promesse de mariage.

Actes de publication à

La Cour de Peily; Vevey

et Heiligkreuz.

Certificat de capacité

pour la fiancée.

Les époux :

Madoz Chs  
Anna Vooloz

Les témoins :

P Durieux  
D. Cand

L'officier de l'état civil :

H. Jomini  
 Secrétaire

Communiqué à l'Etat civil  
 de La Cour de Peily et  
 à la Chancellerie de  
 l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 61.

Sieber - Bardy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sieber, Vincent - Bernard

célibataire

comptable

originaire de Remaufens domicilié à

Fribourg né à

Fribourg le dix août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Louis - Christophe - André Sieber et de

Marie, née Buggeli

à Fribourg

2. Bardy, Hélène - Augustine

célibataire

sans profession

originaire de Fribourg domiciliée à

Tévey née à

Fribourg le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Nicolas-Louis Bardy et de

Marie, née Coulatz

à Tévey

Comme témoins :

1. Louis Bardy, contre-maître à Tévey

2. Armand Sieber, employé F. M. A. à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le vingt-cinq,

à Remaufens et Tévey, le vingt-six juin

mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le trois août mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état-civil  
de Fribourg.

Les époux :

Vincent Sieber

Hélène Sieber

Les témoins :

N. Louis Bardy

Sieber Armand

L'officier de l'état civil :

A. Jomini

Communiqué aux Etats civils  
de Remaufens et Fribourg.



Registre des mariages A.

N° 62.  
Duriaux - Raffy

Par décision du 1<sup>er</sup> septembre 1930, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que Pierre-Auguste Duriaux est non seulement originaire de Pont-la-Ville, mais encore de La Roche.

Tevey, le 6 septembre 1930.  
L'Officier de l'Etat civil:

Copie aux états-civils de Pont-la-Ville, La Roche, et pour duplicata.

*Meunier*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duriaux, Pierre-Auguste  
célibataire  
manoeuvre à la fonderie  
originaire de Pont-la-Ville (Fribourg) domicilié à Tevey né à La Roche (Fribourg) le premier juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Jacques-Cyprien Duriaux, décédé et de Cécile-Marguerite, née Chéroulx à Tevey

2. Raffy, Marie-Clarisse-Alexandrine  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Viriat (Ain, France) domiciliée à Tevey née à Viriat le deux juin mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Alexandre-Joseph-Hourie Raffy, décédé et de Marie-Benoite-Victorine, née Gadiollet à Bourg (Ain)

Comme témoins :

- 1. Joseph Duriaux, ouvrier, à Tevey
- 2. Charles Todot, journalier, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Pont-la-Ville et Tevey, le douze juin mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trois août mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance. Consentement pour la fiancée. acte de décès du père de la fiancée. Lettre du Conseil d'Etat. Promesses de mariage. actes de publication à Pont-la-Ville et Tevey. Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée. Communiqué à l'Etat civil de Pont-la-Ville (Fribourg) et à la Chancellerie de l'Etat

Les époux :

P. Duriaux  
C. Duriaux

Les témoins :

J. Duriaux  
Todot Ch

L'officier de l'état civil :

*A. Meunier*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 63.  
Kilchenmann - Dégliose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kilchenmann, Frédéric  
célibataire  
fonctionnaire C.F.F.  
originaire de Herzogenbuchsee domicilié à  
Vevey né à  
Saint-Légier le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Christian Kilchenmann et de  
Patentia - Elisabeth, née Stäger  
à Vevey

2. Dégliose, Emma - Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Remaufens domiciliée à  
Vevey née à  
Müsternens s/R. le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Auguste - Laurent Dégliose et de  
Marie - Albertine, née Grivel  
décédée

Comme témoins :

- 1. Ernest Dupertuis, fonctionnaire postal, à Vevey
- 2. Jean Kilchenmann, employé postal à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et Remaufens, le  
trente-un juillet et à Herzogenbuchsee, le  
premier août mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize août mil neuf  
cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.  
Actes de publication à  
Vevey, Remaufens et  
Herzogenbuchsee.

Les époux :

Louise Kilchenmann  
Frédéric Kilchenmann

Les témoins :

E. Dupertuis  
J. Kilchenmann

L'officier de l'état civil :

A. Gley. ug

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux États civils  
de Herzogenbuchsee et  
Remaufens.

## Registre des mariages A.

N° 64.

Noir - Liechti.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noir, César

célibataire

courtier

originaire de Evian - les - Bains (Haute Savoie) domicilié à

Vevey né à

Vevey le quatre janvier

mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Joseph - Marie Noir et de

Marguerite née Forney

à Vevey

2. Liechti, Elise

célibataire

sans profession

originaire de Signau (Berne) domiciliée à

Vevey née à

Zurb le vingt - neuf avril

mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf fille de

Ulrich Liechti et de

Elisabeth, née Rüeeggger

à Schüpfheim

Comme témoins :

1. François Méroz, électricien, à Vevey

2. Arthur Trachsel, employé à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et à Signau, le douze juin mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - deux août mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.

Consentement pour le fiancé.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey et Signau.

certificat de capacité pour le fiancé.

Permis de célébration du Département.

Communiqué à la Chancellerie de l'Etat, et à l'Etat civil de Signau.

Les époux

César Noir  
Elise Liechti

Les témoins :

A. Trachsel

F. Méroz

L'officier de l'état civil :

A. G. M. M.

## Registre des mariages A.

N° 65.

Hählen - Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hählen, Robert-Eugène  
célibataire

manoeuvre

originaire de S<sup>t</sup> Etienne (Borne) domicilié à

Vevey né à

Vevey le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles dit Auguste Hählen et de

Fanny, née Simier

à Vevey

2. Mouron, Marie-Suzanne  
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Charolonne domiciliée à

Vevey née à

La Tour de Peily le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

François Mouron, décédé et de

Camille-Joséphine, née Perreaux

à Vevey

Comme témoins :

1. Joseph Marquis, cariste à La Tour de Peily

2. Charles Fauchère, manoeuvre à Vevey

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Etienne, Chardonne

et Vevey, le six août mil neuf cent dix-

huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois août mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.

" de publication à

S<sup>t</sup> Etienne, Charolonne.

et Vevey.

Les époux :

Robert Hählen

Suzanne Hählen

Les témoins :

Marquis Jopl

Fauchère Ch<sup>de</sup>

L'officier de l'état civil :

A. Guex. no

Communiqué aux Etats civils  
de S<sup>t</sup> Stephan et Corsier.

## Registre des mariages A.

N° 66.  
Staffelbach - Gzand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Staffelbach ; Heinrich - Johann - Kaspar  
célibataire

commis de bureau

originaire de Knutwil (Lucerne) domicilié à

Vevay né à

Littau le trente - un janvier

mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Johann - Niklaus Staffelbach et de

Amalia Pfiffer

à Lucerne

2. Gzand, Louise - Julie - Olga

célibataire

maçonniste

originaire de Bottens domiciliée à

Vevay née à

Morges le quatorze mai

mil huit cent quatre - vingt - onze fille de

Hansi Gzand et de

Jenny Breitenstein

à Morges

Comme témoins :

1. Berthe Pitter, à Vevay

2. Otto Kunzli, employé de banque à Moudon

Les publications ont eu lieu à Vevay et Knutwil, le six  
et à Bottens, le sept août mil huit cent  
quatre vingt dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt - quatre août mil  
neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à  
Knutwil, Vevay et Bottens.

Les époux :

H. Staffelbach  
L. Gzand

Les témoins :

B. Pitter  
O. Kunzli

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats civils  
de Knutwil et Poliez - le-  
Grand

## Registre des mariages A.

N° 67.

Rossier - Georg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Emile - William

célibataire

employé de commerce

originaire de Villarzél

domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Wilhelm - Ferdinand Rossier

et de

Aline - Emilie, née Meylan

à Vevey

2. Georg, Irène - Amélie

célibataire

sans profession

originaire de Bâle - Ville

domiciliée à

Clarens (Commune du Châtelard)

née à

Bâle

le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Karl - Germanus - Eduard Georg, décédé

et de

Fanny - Friederike - Hélène - Ottilie, née Haccius

à Clarens

Comme témoins :

1. Emile de Ribaucourt, professeur à La Tour

2. Simon Combe, forestier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six, au  
Châtelard, le vingt-sept, à Villarzél et  
Bâle, le vingt-huit juin mil neuf cent  
dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre août mil  
neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
" de publication  
à Villarzél, Vevey, Bâle  
et Le Châtelard.

Les époux :

Rossier

Irène Rossier.

Les témoins :

J. de Ribaucourt  
Combe.

L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Communiqué aux États civils  
de Villarzél, de Bâle-  
Ville, et de Montreux.

## Registre des mariages A.

N° 68.

Progin - Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin, Paul - Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

chocolatier \_\_\_\_\_

originaire de Nivery (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Zuyens (Fribourg) \_\_\_\_\_ le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de

Adrien - Joseph Progin \_\_\_\_\_ et de

Ursule - Eugénie, née Barras \_\_\_\_\_

à Bottrous \_\_\_\_\_

2. Julia, Eulalie - Joséphine - Cadolo \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Papiol (Espagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

San Martin de Prodemols le trois décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fille de

Jean Julia - Padrol, décédé \_\_\_\_\_ et de

Joachimme Mauri - Bozo \_\_\_\_\_

à Barcelone \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Visinand, facteur à Vevey \_\_\_\_\_

2. Marie Visinand, ménagère au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-un, à

Nivery, le vingt-trois et à Lausanne le vingt-

quatre juin mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le trente-cinq mil neuf  
cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance.  
Promesse de mariage.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Vevey, Nivery et Lausanne.  
Déclaration du Consulat  
d'Espagne \_\_\_\_\_

Les époux :

Progin Louis

Eulalie Progin

Les témoins :

Visinand Jean

Visinand Marie

L'officier de l'état civil :

A. Gleyer

Communiqué aux Etats civils  
de Courfion, de Lausanne  
et à la Chancellerie de  
l'Etat \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 69.

Masson - Farine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson, Marius - Jean - Jules

célibataire

fabricant

originaire de Treybaux domicilié à

Treybaux né à

La Cour de Sully le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Samuel Masson, fabricant à Treybaux et de

Marie - Christine - Antoinette, née Delaye

décédée

2. Farine, Jeanne - Emma

célibataire

institutrice

originaire de Montfaucon (Berne) domiciliée à

Montfaucon née à

Montfaucon le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Léon - Victor Farine et de

Marie, née Veya

à Montfaucon

Comme témoins :

1. Samuel Masson, fabricant, à Treybaux

2. Léon Farine, cultivateur, à Montfaucon

Les publications ont eu lieu à Treybaux, le cinq, à Treybaux  
et Montfaucon, le six août mil neuf cent  
dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Treybaux, le trente août mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
actes de publication à  
Treybaux, Treybaux et Mont-  
faucon.

Les époux :

M. Masson.  
Jeanne Masson.

Les témoins :

Masson, Sully.  
Léon Farine

L'officier de l'état civil :

A. Guex, not.

Communiqué aux États civils  
de Montreuil et de Mont-  
faucon.



## Registre des mariages A.

N° 70.

Gris - Mattana

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 18 avril 1939, devenu définitif et exécutoire le 17 mai 1939, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 25 mai 1939.

L'Officier de l'Etat civil:

Copie duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gris, Jean - Marcel  
célibataire

conducteur - lithographe

originaire de Seigneua domicilié à

Vevay né à

Vevay le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules - Henri Gris, décédé et de

Emma - Marie - Caroline, née Bisang

à Vevay

2. Mattana, Adèle - Sophie

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de S<sup>t</sup> Nicolas (Turin (Italie)) domiciliée à

Vevay née à

Vevay le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Candido Mattana et de

Marie - Rose, née Martinod

décédés

Comme témoins :

1. Henri Gris, menuisier

2. Edmond Gris, mécanicien, les 2 à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay, le dix-neuf et à Villarzél, le vingt février, puis à S<sup>t</sup> Nicolas le sept avril mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le trente-un août mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
Promesse de mariage.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
actes de publication à Seigneua, Vevay et S<sup>t</sup> Nicolas.  
Lettre du Consulat d'Italie.

Les époux :

Gris Marcel

Gris Adèle

Les témoins :

Gris Henri

Gris Edmond

L'officier de l'état civil :

A. Ylleraud

Communiqué à l'Etat civil de Villarzél et à la Chancellerie de l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 71.

Dorner - Fellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorner, Julien - Emmanuel  
 veuf de Lina - Augusta Henchoz, de le 19 février 1874.  
 manoeuvre

originaire de S<sup>t</sup> Stéphane (Berne) domicilié à  
 Vevey né à  
 Vevey le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Jacob Dorner, décédé et de

Julie Näfzger  
 à Genève

2. Fellay, Henriette - Racelle  
 célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Saxon domiciliée à  
 Vevey née à

Saxon le dix-sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Alphonse - Marcel Fellay et de  
 Marguerite Demicole

à Vevey

Comme témoins :

1. Alphonse Fellay, manoeuvre à Vevey

2. Jean Dorner ouvrier de fabrique à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize, à Saxon  
 le quatorze et à S<sup>t</sup> Stéphane, le quinze août  
 mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept septembre mil neuf  
 cent dix-huit.

Pièces déposées :

Livret de famille de l'époux.  
 acte de naissance de l'époux.  
 Consentement des parents de  
 l'épouse.  
 actes de publication à  
 S<sup>t</sup> Stéphane, Saxon et Vevey.

Les époux :

Henriette Dorner

Julien Dorner

Les témoins :

Fellay Alphonse Marcel  
 Dorner Jean fils

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux États civils  
 de S<sup>t</sup> Stéphane et Saxon.

Registre des mariages A.

N° 72.

Maurer - Ochoa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Georges - Hans - Emile  
célibataire

licencié en droit

originaire de Rubigen (Berne) domicilié à

Vevey né à

Fribourg le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Jean - Jacques Maurer, décédé et de

Emma - Marie, née Millard

à Fribourg

2. Ochoa, Nieves - Maria

divorcée de Patricio Mago, dès le 5 février 1915

sans profession

originaire de Caracas (République du Venezuela) domiciliée à

Vevey née à

Caracas le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Guillermo - Eloy Ochoa, décédé et de

Mercedes, née Palacios

à Martigny - Ville

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier les deux à

2. Henri Hunziker, facteur-chef } Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-sept et à  
Münsingen, le vingt-huit soit mil neuf cent  
dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze septembre mil neuf  
cent dix-huit

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

Promesse de mariage.

actes de publication à Vevey

et Münsingen.

Lettre du conseil d'Etat.

Déclaration constatant le

divorce de la fiancée.

Certificat de capacité matri-

moniale pour la fiancée.

Communiqué à l'Etat civil de

Münsingen et à la Chan-

cellerie de l'Etat.

Les époux :

George Maurer  
Nieves Maurer

Les témoins :

Hunziker  
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. G. L. U.

Par jugement du Tribunal consular  
de Suisse de Shanghai rendu en date  
du 12 janvier 1927, le mariage in-  
crit ci-contre a été dissous par le di-  
vorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel l'époux ne pour-  
ra contracter un nouveau mariage.  
Sur cet la 27 avril 1927.

L'Officier de l'Etat-civil :

Münsingen

Copie pour duplicata  
à l'Etat-civil de Münsingen,  
et à la Chancellerie d'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 73.

Hommel - cristina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hommel, Charles  
 célibataire  
 ajusteur, - caporal au 89<sup>e</sup> d'infanterie  
 originaire de Nancy (Meurthe et Moselle, France) domicilié à  
 Nancy, en séjour à Yevy, comme interné de guerre né à  
 Nancy le dix-sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Albert Hommel, absent et de  
 Marie, née Lamoine  
 décédée

2. Cristina, Adèle - Thérèse  
 célibataire  
 employée de lithographie  
 originaire de Mercurogo (Novare, Italie) domiciliée à  
 Yevy née à  
 Yevy le dix mars  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Nicolas-Jean Cristina, maçon et de  
 Marie-Josette, née Toutard  
 à Yevy

Comme témoins :

1. Joseph Cristina, contre-maître à Yevy  
 2. Victor Docher, cultivateur à S<sup>t</sup> Barthélémy de Lala  
 (Brôme)

Les publications ont eu lieu à Yevy, le vingt-six juillet,  
 à Nancy, le premier et à Mercurogo, le onze août  
 mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le dix-sept septembre mil  
 neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 acte de notoriété constatant  
 l'absence du père du fiancé.  
 Consentement pour la fiancée.  
 Lettre du Conseil d'Etat, actes  
 de publication à Nancy, Yevy  
 et Mercurogo. Certificat de capa-  
 cité pour le fiancé. Permis de célé-  
 bration du Département  
 Communiqué à la Chan-  
 cellerie de l'Etat.

Les époux :

Hommel Charles  
 Hommel Adèle

Les témoins :

Cristina  
 Docher

L'officier de l'état civil :

A. Guéhen

## Registre des mariages A.

N° 74.

Vernay - Lauper

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernay, François - Adolphe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé \_\_\_\_\_  
 originaire de Marseille, (France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Marseille \_\_\_\_\_ le sept février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean - Louis Vernay \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Vidal, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Lauper, Rosa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 commerçante \_\_\_\_\_  
 originaire de Seedorf (Borne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Studen \_\_\_\_\_ le cinq mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - trois \_\_\_\_\_ fille de  
 Friedrich Lauper \_\_\_\_\_ et de  
 Margritha, née Weyermann \_\_\_\_\_  
 à Studen \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Sidore Salino, cordonnier à Vevey \_\_\_\_\_
2. Auguste Gugelmann, restaurateur à Montreux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt - six et à Seedorf, le vingt - sept juillet mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix - neuf septembre mil  
 neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Lettre du conseil d'Etat.  
 Actes de publication à Vevey  
 et Seedorf.  
 Certificat de capacité matri-  
 moniale pour le fiancé.  
 Formis de célébration du Dépar-  
 tement.

Communiqué à la Chancellerie  
 de l'Etat, et à l'Etat civil  
 de Seedorf S. St. (Berne)

Les époux :

Rosa Vernay  
 François Vernay

Les témoins :

Sidore Salino  
 Aug. Gugelmann

L'officier de l'état civil :

A. J. M. M.

Registre des mariages A.

N° 75.  
Rinsoz - Süs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz, Louis - Alfred  
célibataire  
typographe  
originaire de Chardonne domicilié à  
Tevoy né à  
Tevoy le cinq mai  
mil huit cent quatre - vingt - seize fils de  
Louis - Auguste Rinsoz et de  
Françoise - Elisabeth, née Juat  
à Tevoy

2. Süs, Bertha - Maria  
célibataire  
tailleuse  
originaire de Oberstammheim (Zürich) domiciliée à  
Romont née à  
Romont le dix - sept mai  
mil huit cent quatre - vingt - dix fille de  
Jean Süs et de  
Marie - Joséphine, née Menoud  
décédée

Comme témoins :

- 1. Jules Rinsoz, employé communal
- 2. Louis Rinsoz, manoeuvre, - les 2 à Tevoy.

Les publications ont eu lieu à Tevoy et à Romont le seize  
et à Chardonne et Oberstammheim le dix - sept  
août mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le vingt - un septembre mil  
neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :  
actes de naissance.  
actes de publication à  
Tevoy, Romont, Chardonne  
et Oberstammheim

Les époux :  
L. Rinsoz  
B. Süs Rinsoz

Les témoins :  
J. Rinsoz  
L. Ag. Rinsoz

L'officier de l'état civil :  
J. G. M.

Communiqué aux Etats civils  
de Corsier de Oberstamm  
heim et de Romont.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 76.

Schoch - Neyroud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schoch, Laurent - Charles - Albert  
 divorcé de Anna - Martha Speller, dès le 4 novembre 1911  
 mécanicien  
 originaire de Bauma (Zürich), domicilié à  
 Vevey né à  
 Wilna (Russie) le sept août  
 mil huit cent septante - trois fils de  
 Friedrich - Rudolf Schoch et de  
 Aline - Marie, née Lecoultre  
 décédés

2. Neyroud, Augusta - Sophie - Eugénie  
 divorcée de Jules - Edouard Hügly, dès le 17 juillet 1915  
 couturière  
 originaire de Ferenbalm (Berne) domiciliée à  
 La Tour de Peilz née à  
 Vevey le vingt - cinq septembre  
 mil huit cent septante - neuf fille de  
 François - Louis Neyroud, décédé et de  
 Félicie - Louise, née Delaprotz  
 à La Tour de Peilz

Comme témoins :

1. Raymond Gevissier, cafetier à Vevey
2. César Neyroud, menuisier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix - neuf, à La  
 Tour de Peilz, Ferenbalm et Bauma, le vingt août  
 mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - cinq septembre mil  
 neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Acte de mariage de la fiancée.  
 Promesses de mariage.  
 Actes de publications à  
 Bauma, Vevey, Ferenbalm  
 & La Tour de Peilz.

Les époux :

Albert Schoch  
 Sophie Schoch.

Les témoins :

Gevissier Ray.  
 César Neyroud.

L'officier de l'état civil :

A. G. Ullmann

Communiqué aux Etats civils  
 de Bauma, de Ferenbalm  
 et de La Tour de Peilz.

Registre des mariages A.

N° 77

Ufholtz - Rossire.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ufholtz, Albert - Joseph  
célibataire  
comptable  
originaire de Fribourg domicilié à Fribourg né à Fribourg le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois fils de Pierre Ufholtz et de Marie, née Andria décedés

2. Rossire, Marie  
célibataire  
couturière  
originaire de Blonay domiciliée à Châtelard née à Clarens (Châtelard) le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de Sophie-Julie-Louise Rossire, et de à Clarens

Comme témoins :

- 1. Jeanne Sauge, couturière à Vevey
- 2. Henri Boraley, rentier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le deux, à Blonay et au Châtelard, le trois septembre mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six septembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication déposé par l'officier de l'Etat-civil de Fribourg.

Les époux :

Marquise Ufholtz  
Albert Ufholtz

Les témoins :

J. Sauge  
Henri Boraley

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Communiqué aux Etats civils de Fribourg, St-Légier et Montreux



## Registre des mariages A.

N° 78.

Grosjean - Knuchel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean, Oscar - Alexandre \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de St Oyens \_\_\_\_\_ domicilié à

St Oyens \_\_\_\_\_ né à

St Oyens \_\_\_\_\_ le neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de

Alphonse - Jules Grosjean, à St Oyens \_\_\_\_\_ et de

Louise, née Holo \_\_\_\_\_

décédée \_\_\_\_\_

2. Knuchel, Alma \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

tailleuse \_\_\_\_\_

originaire de Baettkinden (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Eramelan - Dessus (Berne) \_\_\_\_\_ née à

Eramelan - Dessus \_\_\_\_\_ le onze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de

Frédéric - Albert Knuchel \_\_\_\_\_ et de

Sophie - Mathilde, née Wulleumier \_\_\_\_\_

à Eramelan - Dessus \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Grosjean, agriculteur à St Oyens \_\_\_\_\_

2. Julia Knuchel, tailleuse à Eramelan (Berne) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Oyens, le trente août \_\_\_\_\_

et Baettkinden et Eramelan, le deux septembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Nevey, le vingt-six septembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de l'Etat  
civil de Gimel. \_\_\_\_\_

Les époux :

Oscar Grosjean  
Alma Grosjean

Les témoins :

Emile Grosjean  
Julia Knuchel

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L. no

Communiqué aux Etats civils  
de Gimel, Baettkinden,  
et Eramelan. (Berne)

Registre des mariages A.

N° 79.

Dutour - Krattiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutour, Eugène - Émile  
célibataire  
serurier mécanicien.  
originaire de Vevey domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-deux avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Eugène - Marc Dutour, décédé et de  
Adèle, née Zwaalen  
à Vevey

2. Krattiger, Frida  
célibataire  
lingère  
originaire de Oberdorf (Bâle-Campagne) domiciliée à  
La Cour de Peily née à  
Binningen le trois février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Johannes Krattiger, à Binningen et de  
Marie - Josephine, née Stoecklin  
décédée

Comme témoins :

- 1. Marius Dubruit, serurier
- 2. Albert Bovard, négociant, - les 2 à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf, à Oberdorf et à La Cour de Peily, le vingt août mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois octobre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication à  
Vevey, Oberdorf et La Cour  
de Peily.

Les époux :

E. Dutour  
F. Dutour

Les témoins :

Bovard  
M. Dubruit

W. Müller

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Communiqué aux États civils  
de Oberdorf (Bâle-Cam-  
pagne) et La Cour de  
Peily.

## Registre des mariages A.

N° 80.

Pfluger - Rodieux

## RECTIFICATION

Par décision du 2 juin 1970  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le nom patrony-  
mique de la mère de  
l'époux soit orthographié  
"Grosclaude" et non  
"Grosclaude".

Vevey, le 8 juin 1970  
L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Soleure, Densingen  
et Château d'Oex et fr. du-  
plicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfluger, Hermann  
célibataire  
menuisier  
originaire de Soleure et Densingen domicilié à  
Vevey né à  
Corsier le onze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles Pfluger, décédé et de  
Mathilde - Elise, née Grosclaude  
à Vevey

2. Rodieux, Elisa - Adèle  
célibataire  
reparceuse  
originaire de Rossinières domiciliée à  
La Cour de Peily née à  
La Cour de Peily le douze février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

François - Louis Rodieux, défunt et de  
Elisa - Marie, née Roussy  
à La Cour de Peily

Comme témoins :

1. Marcel Vulliamy, menuisier  
2. Louis Rossy, gazier } les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et à La Cour de Peily, le  
treize et à Soleure, Densingen et Rossinières, le  
quatorze août mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq octobre mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
" de publication à Soleu-  
re, Densingen, Vevey, Ros-  
sinières et La Cour de Peily.

Les époux :

Pfluger Hermann  
Pfluger Adèle

Les témoins :

M. Vulliamy  
L. Roussy

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux Etats civils  
de Soleure, Densingen,  
Rossinières et La Cour de  
Peily

## Registre des mariages A.

N° 81.

Duperré - Efrancey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperré, Émile - Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrier de ville \_\_\_\_\_

originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le huit octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - quinze \_\_\_\_\_ fils de

Charles Duperré \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Baudin \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

2. Efrancey, Caroline - Emilie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Genève - Ville \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Genève \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - treize \_\_\_\_\_ fille de

John - Henri Efrancey, jardinier \_\_\_\_\_ et de

Marie - Emma, née Pahud \_\_\_\_\_

à Genève \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Paul Efrancey, employé postal à Genève \_\_\_\_\_

2. Robert Faucher, ouvrier de fabrique, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Vevey, le  
quatorze et à Genève, le seize septembre mil neuf  
cent dix - huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Vevey, le cinq octobre mil neuf cent  
dix - huit.

Pièces déposées :

actes de naissance. \_\_\_\_\_

" de publication à \_\_\_\_\_

Rougemont, Vevey et \_\_\_\_\_

Genève. \_\_\_\_\_

Les époux :

Émile Duperré

Émile Duperré

Les témoins :

Paul Efrancey

Robert Faucher.

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Communiqué aux États civils  
de Rougemont, et Genève -  
Ville \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 82.

Bissot - Gavillet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissot, Marc - Samuel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cartonnier - relieur \_\_\_\_\_

originaire de Borrex \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-deux septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de

Marc - Jean - Jules Bissot, relieur \_\_\_\_\_ et de

Julie - Félicie, née Ducreaux \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

2. Gavillet, Alice \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Pency et Tucherens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Corsier \_\_\_\_\_ née à

Athalens \_\_\_\_\_ le vingt-trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de

Jules Gavillet, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie - Joséphine, née Dumoulin \_\_\_\_\_

à Corsier \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. François Vullietty, tonnelier, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Paul Bricod, tonnelier à Corsier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Borrex, Vevey, Tucherens et  
Corsier, le dix-neuf et à Pency, le vingt septem-  
bre mil neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Vevey, le cinq octobre mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance. \_\_\_\_\_

" de publication à

Borrex, Vevey, Pency, Tuche-  
rens et Corsier. \_\_\_\_\_

Les époux :

M Bissot  
Alice Bissot

Les témoins :

F. Vullietty  
Bricod Paul

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux États-civils  
de Gingins, Moudon, Propraz  
et Corsier \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 83

Schmid - Rügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Paul \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

télégraphiste \_\_\_\_\_

originaire de Bagelschurungen - Lindau (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Hombrechtikon \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fils de

Jakob-Arnold Schmid, mécanicien \_\_\_\_\_ et de

Ida, née Kunz \_\_\_\_\_

à Hombrechtikon \_\_\_\_\_

2. Rügger, Octavie - Augustine \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

dame de magasin \_\_\_\_\_

originaire de Mauren (Schwyz) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Vallorbe \_\_\_\_\_ le trente novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Charles Rügger, employé de bureau \_\_\_\_\_ et de

Marie-Aline, née Kleiner \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Rügger, géomètre \_\_\_\_\_

2. Georges Mayer, encaisseur } les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à Lindau, le vingt-six et à Mauren, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le douze octobre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés. \_\_\_\_\_

actes de publication à Vevey, Lindau et Mauren. \_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats civils de Lindau et Berg. \_\_\_\_\_

Les époux :

Octavie Schmid  
Paul Schmid

Les témoins :

Jean Rügger  
G. Mayer

L'officier de l'état civil :

A. G. Meyer

## Registre des mariages A.

N° 84.

Guldener - Frauchiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guldener, Rudolf \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

mouleur \_\_\_\_\_

originaire de Altstetten (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevay \_\_\_\_\_ né à

Altstetten \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de

Gottlieb Guldener \_\_\_\_\_ et de

Céline, née Guldener \_\_\_\_\_

à Altstetten \_\_\_\_\_

2. Frauchiger, Lina \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Exiswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevay \_\_\_\_\_ née à

Möriswyl (Berne) \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de

Jakob Frauchiger \_\_\_\_\_ et de

Anna, née Wuthrich \_\_\_\_\_

à Wöhler \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Georges Hurter, boulanger à Vevay \_\_\_\_\_

2. Ernest Winiger, ferblantier, à La Tour \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevay, Altstetten et Exiswyl \_\_\_\_\_

le vingt septembre mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevay, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
actes de publication à Vevay,  
Altstetten et Exiswyl.

Les époux :

Guldener Rudolf  
Lina Guldener

Les témoins :

Georges Hurter  
Ernest Winiger.

L'officier de l'état civil :

d. Guldener

Communiqué aux États civils  
de Altstetten et Exiswyl.

## Registre des mariages A.

N° 95

Sommerhalder - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sommerhalder, Jakob  
 veuf de Marie - Louise Delajoux, née Dumuac, des le  
 cafetier - restaurateur trente-un décembre mil neuf cent dix-sept.  
 originaire de Bâle et Goutenschwil (Argovie) domicilié à  
 Nevey né à  
 Bâle le sept juillet

mil huit cent septante-six fils de  
 Jakob Sommerhalder et de

Apollonia, née Wittlin  
 décédée

2. Meyer, Regina  
 célibataire

sans profession

originaire de Büren (Soleure) domiciliée à  
 Birsfelden née à

Büren le six janvier

mil huit cent septante-trois fille de

Victor Meyer, ancien commerçant, à Birsfelden et de

Rosina, née Langler

décédée

Comme témoins :

1. Edouard Dumuac, bûcheron } à Nevey

2. Charles Kirchbaum, lithographe }

Les publications ont eu lieu à Nevey, Bâle et Goutenschwil  
 le vingt-cinq juin et à Büren et Birsfelden, le  
 vingt-six juin mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le vingt-deux octobre mil  
 neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.

Acte de naissance de la fiancée.

Acts de publication à Nevey,  
 Bâle, Goutenschwil, Büren  
 et Birsfelden.

Communiqué aux Etats civils  
 de Bâle, Goutenschwil,  
 Büren et Birsfelden.

Les époux :

J. Sommerhalder  
 Regina Sommerhalder

Les témoins :

E. Dumuac  
 C. Kirchbaum

L'officier de l'état civil :

A. G. L.



## Registre des mariages A.

N° 86.

Bovard - Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Alfred - Aimé \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 boucher \_\_\_\_\_  
 originaire de Epesses \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevay \_\_\_\_\_ né à  
 Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ le onze janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 François - Samuel Bovard, à Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ et de  
 Amélie, née Cosay \_\_\_\_\_  
 décédée \_\_\_\_\_

2. Diserens, Augusta \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Savigny \_\_\_\_\_ le vingt - six mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - six \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis Diserens \_\_\_\_\_ et de  
 Susette - Charlotte, née DelSSERT \_\_\_\_\_  
 décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Fankhauser, ancien boucher \_\_\_\_\_
2. Michel Maillard, puissier, - les deux à Vevay \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevay, et Savigny, le cinq  
 et à Epesses et Lausanne, le sept octobre mil neuf  
 cent dix - huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevay, le vingt - trois octobre mil  
 neuf cent dix - huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acts de naissance.  
 acts de publication à Vevay,  
 Savigny, Epesses et Lausanne.

Les époux :

Alfred Bovard  
 Augusta Bovard

Les témoins :

Jean Fankhauser  
 Maillard Heusser

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux Etats civils  
 de Cully, Savigny et Lau-  
 sanne.

## Registre des mariages A.

N° 87

Fivat - Alpi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivat, César

célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Sassel

domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Eugène Fivat

et de

Jeannette-Elise Girard, née Sue

décédée

2. Alpi, Paolina

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Fontanelice (Bologne)

domiciliée à

Vevey

née à

Fontanelice

le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Guribbio Alpi

et de

Eeresa, née Soggiali

à Fontanelice

Comme témoins :

1. Marcel Chappuis, portier

2. Léon Wenger, mouleur

les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq et à Sassel, le vingt-six mai et à Fontanelice, le deux juillet mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-un octobre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

acte de naissance.

consentement pour la fiancée.

Lettre du Conseil d'Etat.

actes de publication à Vevey, Sassel et Fontanelice.

Les époux :

César Fivat

Pauline Fivat

Les témoins :

Marcel Chappuis  
Léon Wenger

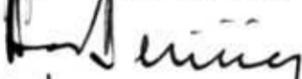
L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué à l'Etat civil de Granges et à la Chancellerie de l'Etat.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 22 octobre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 30 janvier 1931, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30 janvier 1931, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. - Vevey, le 4 février 1931.

L'Officier de l'Etat civil :



copie p. duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 88

Rinsoz - Girod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz, Henri - Ernest \_\_\_\_\_  
 célibataire - mineur autorisé \_\_\_\_\_  
 employé de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Charolonne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Zurich \_\_\_\_\_ le vingt - six février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis - Charles Rinsoz, fabricant \_\_\_\_\_ et de  
 Louise - Marie, née Meyer \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

2. Girod, Henriette - Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire, - mineure autorisée \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Vevey \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le dix - neuf juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
 Paul - François - Victor Girod \_\_\_\_\_ et de  
 Thérèse, née Decosterd \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Michel Maillardot, huissier à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. de Rouin Lucien, sergent à Dunkerque \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt - neuf et à  
 Charolonne, le trente octobre mil neuf cent  
 dix - huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le douze novembre mil neuf  
 cent dix - huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 autorisation du Conseil  
 d'Etat. \_\_\_\_\_  
 Consentement des parents. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Vevey et Charolonne. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à l'Etat - civil  
 de Corcier. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Henriette Rinsoz.  
 Henri Rinsoz

Les témoins :

Douin  
 Marceant

L'officier de l'état civil :

A. J. Meyer

Registre des mariages A.

N° 89.  
Adler - Schär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adler, Johann - Albert  
célibataire

mécanicien

originaire de Bâle (ville) domicilié à

Vevay né à

Genève le trois août

mil huit cent nonante - cinq fils de

Albert Adler, à Horzogenbuchsee et de

Anna - Elisabeth Zuenberger

décédée

2. Schär, Frieda  
célibataire

couturière

originaire de Gondiswil (Berne) domiciliée à

Vevay née à

Gondiswil le dix - huit avril

mil huit cent nonante - trois fille de

Friedrich Schär, décédé et de

Marianne, née Herz

à Rüssnacht (Zurich)

Comme témoins :

1. Christian Dällenbach, cafetier à Vevay

2. Xaver Steiner, mécanicien à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay et Bâle, le vingt - neuf octobre et à Gondiswil, le trente - un octobre mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le douze novembre mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
actes de publication à Vevay, Bâle et Gondiswil.

Les époux :

Johann Adler.  
Frieda Adler

Les témoins :

Dällenbach  
Xaver Steiner.

L'officier de l'état civil :

A. J. [Signature]

Communiqué aux Etats civils de Bâle et Gondiswil.

RECTIFICATION

Par décision du 27 juin 1957 le département de Justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de la mère de l'épouse soit orthographié « Herz » et non « Hess ».

Vevay, le 27 juin 1957.  
L'officier de l'état civil;

Communiqué aux officiers de l'état civil de Bâle et de Gondiswil et pour duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 90.

Monney - Langel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Jules - Marius

célibataire

mécanicien

originaire de Movel (Fribourg) domicilié à

La Chaux de Fonds né à

Vevay (Taud) le trois octobre

mil huit cent quatre - vingt - quatorze fils de

Pierre - Jules Monney, charpentier à Vevay et de

Marie - Philomène Siquely

décédée

2. Langel, Clara - Gertrude

célibataire

ménagère

originaire de Courtelary (Berne) domiciliée à

La Chaux de Fonds née à

Courtelary (Berne) le seize octobre

mil huit cent quatre - vingt - dix est fille de

Jules - Oscar Langel, agriculteur et de

Jenny, née Ametz - Droz

à La Chaux de Fonds

Comme témoins :

1. Jules Monney, les deux charpentiers

2. Léon Monney } domiciliés à Vevay

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds, le vingt-neuf, à Movel, le trente - un et à Courtelary, le trente août mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le seize novembre mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de La Chaux de Fonds.

Les époux :

Monney  
Clara Monney

Les témoins :

Jules Monney  
Léon Monney

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux Etats - civils de Promasens, La Chaux de Fonds et Courtelary.

## Registre des mariages A.

N° 91.

Bocherens-Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocherens, Henri-Félix \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 viticulteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Gryon \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Oued-Marsa (Algérie) le dix-huit janvier \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 François-Félix Bocherens, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne-Suzanne-Fanny, née Roch \_\_\_\_\_  
 à Oued-Marsa \_\_\_\_\_

2. Dufour, Adrienne-Louise-Emma dite Ninon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtelard (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le deux décembre \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de  
 Joseph-Auguste Dufour, industriel \_\_\_\_\_ et de  
 Tréda, née Nicolliez \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Bussy, fabricant } les deux domiciliés  
 2. Amédée Rogot, industriel } à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize, à Gryon et le  
 Châtelard, le quinze novembre mil neuf cent  
 dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six novembre mil neuf  
 cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
 Promesses de mariage. \_\_\_\_\_  
 Actes de publications à  
 Gryon, Vevey et Châtelard.

Les époux :

Ninou Bocherens.  
 Henri-Félix \_\_\_\_\_

Les témoins :

Rogot & Bussy.

Communiqué aux États-civils  
 de Gryon et Montreux. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Gley.

## Registre des mariages A.

N° 92.

Rolli - Widmer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolli, Charles-Émile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agent d'expédition \_\_\_\_\_  
 originaire de Utendorf (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Yevy \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fils de  
 Frédéric Rolli, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
 Anna-Barbara, née Schluchter \_\_\_\_\_  
 décédée \_\_\_\_\_

2. Widmer, Louisa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Wädenswil (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yevy \_\_\_\_\_ née à  
 Villeneuve \_\_\_\_\_ le dix-sept juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fille de  
 Louise Widmer \_\_\_\_\_ et de

à Yevy. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jost Hundert, appareilleur, à Montreux \_\_\_\_\_  
 2. Louis Blanc, géomètre officiel, à Yevy. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_ le mariage a été célébré sans pu-  
 blications préalables, vu la maladie grave du fiancé,  
 \* en application de l'article 115 du Code Civil. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le deux décembre mil neuf  
 cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 autorisation du Départe-  
 ment de Justice et Police.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux États-civils  
 de Utendorf et Wädenswil  
 (Zurich). \_\_\_\_\_

Les époux :

Rolli  
 Louisa Rolli

Les témoins :

J. Hundert  
 L. Blanc

L'officier de l'état civil :

A. Gleyre

Visé par le Préfet  
 du district de Yveroy  
 le 11 XII 18 H. Blanc

## Registre des mariages A.

N° 93.

Walther - Clerc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walther, Maurice, - charpentier, - veuf en 1<sup>res</sup> noces de Emilie-Rose, née Gaillard, en 2<sup>des</sup> noces de Emilie, née Béquin & divorcé de Marguerite-Eugénie Gétax, née Sopalleno, des le 3 novembre 1916 originaire de Rougemont & Montagny (Vaud) — domicilié à Vevey — né à Baulmes — le sept mai — mil-huit cent quatre-vingt — fils de Jules-Alfred Walther, décédé — et de Elis.-Caroline Althausen — à Baulmes

2. Clerc, Alice-Joséphine — célibataire — ménagère — originaire de Rueyres-St-Laurent (Fribourg) — domiciliée à Vevey — née à Rueyres-St-Laurent — le trente-un juillet — mil-huit cent quatre-vingt-neuf — fille de Jean-Joseph Clerc — et de Victorine, née Chasson — à decedes.

Comme témoins :

1. Felicien Clerc, ouvrier de ville, à Vevey
2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Rougemont, Montagny & Rueyres-St-Laurent, le six décembre mil-neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf décembre mil-neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé avec mention de divorce  
acte de naissance de la fiancée.

actes de publication à Vevey, Rougemont, Montagny & Rueyres-St-Laurent

Communiqué aux état civil de Rougemont, Montagny & Estavayer l. 9.

Les époux :

Maurice Walther  
Alice Walther

Les témoins :

Clerc Felicien  
Maillard

L'officier de l'état civil :

J. M. L. noy



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 94.

Vulliamy - Rodieux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliamy, Marcel - Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 menuisier \_\_\_\_\_

originaire de Oulens p. Echallens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le deux janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huitcent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Jean-Philippe-Emanuel Vulliamy \_\_\_\_\_ et de  
 Hélène, née Vidoux \_\_\_\_\_  
 à Tevey. \_\_\_\_\_

2. Rodieux, Louise - Hélène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 journalière \_\_\_\_\_

originaire de Rossinière \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 La Tour de Peilz \_\_\_\_\_ née à  
 La Tour de Peilz \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huitcent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 François-Louis Rodieux, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Elisa-Marie, née Roussy \_\_\_\_\_  
 à La Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Arnold Barloz, carrier, à St-Triphon \_\_\_\_\_  
 2. Hermann Flugger, menuisier, à Tevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oulens, Tevey, Rossinière &  
 La Tour de Peilz, le vingt-six novembre mil neuf  
 cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-huit décembre mil  
 neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
 Consentement pour la fiancée  
 acte de décès du père de  
 la fiancée. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Oe-  
 lens, Tevey, Rossinière &  
 La Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 Oulens, Rossinière & La  
 Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Vulliamy  
 Hélène Vulliamy.

Les témoins :

Arnold Barloz  
 Flugger Herman

L'officier de l'état civil :

A. Meyer-ug

## Registre des mariages A.

N° 95.

Senn-Dinkel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senn, Wilhelm \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Hottwil (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Yvey \_\_\_\_\_ né à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le douze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Wilhelm Senn \_\_\_\_\_ et de  
 Rosa, née Borer \_\_\_\_\_  
 à Zurich \_\_\_\_\_

2. Dinkel, Anna-Maria \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Bâle \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yvey \_\_\_\_\_ née à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le vingt-six septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Franz-Friedrich Dinkel, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Neukomm, \_\_\_\_\_  
 à La Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Oberli, batelier, à Yvey. \_\_\_\_\_  
 2. Alfred Schioul, employé, à La Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yvey, le neuf, à Bâle, le  
 dix & à Hottwil, le onze décembre mil neuf  
 cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvey, le vingt-huit décembre mil  
 neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Hottwil, Yvey & Bâle. \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de  
 Hottwil & Bâle. \_\_\_\_\_

Les époux :

Senn Willh.  
 Annemarie Senn

Les témoins :

Ernest Oberli  
 Alfred Schioul

L'officier de l'état civil :

A. G. L. M.

Registre des mariages A.

N° 96.

Cailler - Mader

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cailler, Robert - Léon - Albert \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cartonnier \_\_\_\_\_  
 originaire de Vevey et Dailens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-deux août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Albert - Léon - Louis Cailler, à Vevey \_\_\_\_\_ et de  
 Rose, née Lador, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Mader, Louisa - Caroline \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Trasaalingen (Schaffouse) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Jules Mader \_\_\_\_\_ et de  
 Victorine dite Louisa Bécherraz, à Vevey \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. François Daulte, cafetier à Vevey \_\_\_\_\_
2. Henri Mader, coiffeur à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à Dail-  
 lens et Trasaalingen, le cinq décembre mil  
 neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-un décembre \_\_\_\_\_  
 dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à  
 Vevey, Dailens et Trasa-  
 alingen. \_\_\_\_\_

Les époux :

Robert Cailler  
 Louisa Cailler

Les témoins :

F. Daulte  
 H. Mader

L'officier de l'état civil :

A. Gulet

Communiqué aux états civils de  
 Dailens & Trasaalingen.

Un double du présent re-  
 gistre a été transmis à l'au-  
 torité cantonale le 8 janvier  
 1919. (S. 14 ordonnance fédérale  
 du 25 février 1910.)  
 L'officier de l'état civil:  
 A. Gulet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

Clôture

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro quatre - vingt - seize, à la page quatre - vingt - seize, et celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent dix - huit. \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Les deux doubles du présent registre sont ~~et~~ conformes. Ce que nous certifions. \_\_\_\_\_

Vevay, le ~~mil-trente-cinq~~ - un décembre mil ~~file de~~ neuf cent dix - huit. \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

L'officier de l'état-civil :

*A. Gley*

2.

originaire de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

mil cent \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Des témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1.

Mettraux - Champrenaud.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 2 décembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 29 décembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à une année, dès le 29 décembre 1926, le délai pendant lequel les époux ne pouvant contracter un nouveau mariage.

Duquel le 18 janvier 1927.

L'Officier de l'état-civil:

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mettraux, Henri - Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_  
originaire de Chessel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à  
Beze \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Henri - Louis Mettraux, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Henriette - Haline, née Bernard \_\_\_\_\_  
à Vevey \_\_\_\_\_
2. Champrenaud, Marceline - Alice - Elise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
originaire de Cully et Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Vevey \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles - Frédéric - Louis Champrenaud \_\_\_\_\_ et de  
Téréna, née Aurcin \_\_\_\_\_  
à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. François Daulte, cafetier à Vevey \_\_\_\_\_
2. Gaston Champrenaud, perceur à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey et Lutry, le dix-sept, et à Chessel et Cully, le dix-huit décembre mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre janvier mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
autorisation du Conseil d'Etat pour le fiancé.  
acte de décès du père du fiancé.  
consentement à mariage de la mère du fiancé.  
actes de publication à Chessel, Vevey, Cully et Lutry.  
Communiqué aux états civils de Villeneuve, Cully et Lutry.

Les époux :

Louis Mettraux.  
Marceline Mettraux.

Les témoins :

F. Daulte  
Gaston Champrenaud

L'officier de l'état civil :

J. M. M.

Registre des mariages A.

N° 2.  
Champod - Schweizer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champod, Théodore - Paul - Gérard  
célibataire  
médecin  
originaire de Bullet domicilié à  
Bercher né à  
Yverdon le onze décembre  
mil huit cent quatre - vingt - onze fils de  
Jules Champod et de  
Rose - Marie - Elisa, née Lööb, à Bercher

2. Schweizer, Elisabeth - Marthe  
célibataire  
garde - malades  
originaire de Höllostein (Bâle - Campagne) domiciliée à  
Vevey née à  
Bussy sur Morges le vingt - sept août  
mil huit cent quatre - vingt - dix fille de  
Abraham Schweizer, décédé et de  
Rosie - Louisa, née Solay à Vevey

Comme témoins :

- 1. Maurice Champod, à Winterthur
- 2. Edouard Gaberel, boulanger à Vevey

Les publications ont eu lieu à Höllostein, le huit, à Bercher, le neuf, à Bullet et à Vevey, le dix décembre mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze janvier mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'Etat - Civil de St Cierges.

Les époux :

M. Champod  
J. Champod

Les témoins :

M. Champod  
E. Gaberel

L'officier de l'état civil :

A. J. M.

Communiqué aux Etats - Civils de Bullet, St Cierges et Höllostein

## Registre des mariages A.

N° 3.

Desgraz - Lavanchy née  
Ducrey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgraz, Gustave \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 journalier \_\_\_\_\_  
 originaire de Puidoux \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Puidoux \_\_\_\_\_ le douze novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis Desgraz \_\_\_\_\_ et de  
 Julie, née Rouge, \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

2. Lavanchy née Ducrey, Marie - Joséphine - Victorine  
 veuve de Oscar - Henri Lavanchy dès le dix juin mil  
 \_\_\_\_\_ neu cent douze  
 journalière \_\_\_\_\_  
 originaire de Savigny et Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Fully (Chatagne) \_\_\_\_\_ le dix-sept janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Marie - Louise, née Ducrey, actuellement fem- et de  
 me Burnod \_\_\_\_\_  
 à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alfred Desgraz, rogneur à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. François Arnaud, plâtrier à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, le dix-sept, et  
 Vevey et Forel (Lavaux) le dix-huit et à Puidoux,  
 le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize janvier mil neuf cent  
 dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 Livret de famille de la fiancée.  
 Actes de publication à Savi-  
 gny, Vevey, Forel et Puidoux.

Les époux :

G Desgraz  
 J V Lavanchy

Les témoins :

A Alfred Desgraz  
 F Arnaud

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux États - civils  
 de Chealres, Savigny et  
 Forel. (Lav.) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 4.

Jacopin - Bloch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacopin, James - Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

avocat - stagiaire \_\_\_\_\_

originaire de La Chaux de Fonds et des Planchettes domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Veuchâtel \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Paul - Arthur Jacopin \_\_\_\_\_ et de

Marie - Caroline, née Nenth, les deux décédés \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Bloch, Hermance \_\_\_\_\_

divorcée de Arthur Segal, dès le 11 mars 1907 \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Genève - Ville \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

autun \_\_\_\_\_ le cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Bloch, négociant \_\_\_\_\_ et de

Bertha, née Blum, à Vevey \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Bloch, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Bertha, née Blum, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, à La Chaux  
de Fonds et à Genève, le trois et aux Planchettes,  
le quatre janvier mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-sept janvier mil  
neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

" de mariage de la

fiancée avec mention

du divorce. \_\_\_\_\_

Actes de publication à La

Chaux de Fonds, Les Plan-

chettes, Vevey et Genève. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux états - civils

de La Chaux de Fonds, les

Planchettes et Genève. \_\_\_\_\_

Les époux :

Albert Jacopin

Hermance Jacopin

Les témoins :

E. Bloch

Félix Ullmann

L'officier de l'état civil :

F. Ullmann



## Registre des mariages A.

N° 5.

Crot - Ryf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Edouard-François-Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 jardinier \_\_\_\_\_  
 originaire de Lutry & Cully \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le neuf février \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Henri-François-Edouard Crot, jardinier, à Tevey et de  
 Anna-Elisa Muller \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

2. Ryf, Alice-Marie-Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fleuriste \_\_\_\_\_  
 originaire de Rumisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Nidau \_\_\_\_\_ le vingt-quatre août \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Johann-Gottlieb Ryf, à Bienne \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Hoemig \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Crot, horticulteur, à Tevey. \_\_\_\_\_  
 2. Julie Muller, à Tevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le onze, à Lutry, le treize,  
 à Cully, le quatorze & à Oberbipp, le quinze  
 janvier mil-neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente-un janvier mil-neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Tevey, Cully, Lutry & Ober-  
 bipp.

Les époux :

Ed. Crot.  
 Alice Crot

Les témoins :

H. Crot.  
 Julie Muller

L'officier de l'état civil :

V. Müller

## Registre des mariages A.

N° 6.

Ellenberger - Trottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ellenberger, Auguste  
 célibataire  
 tonnelier  
 originaire de Biglen (Bernes) domicilié à  
 Tevey né à  
 Tevey le six septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 Frédéric Ellenberger, tonnelier, à Tevey et de  
 Anna Elli,  
 à décedée

2. Trottet, Marie Eugénie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de La Tour de Peilz & Ecoteaux domiciliée à  
 Clarens (Châtelard) née à  
 Blonay le vingt-trois avril  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Louis-Frédéric Trottet, agriculteur, à Hegies et de  
 Emma-Françoise, née Guex la chésa  
 à décedée

Comme témoins :

1. Robert Heggin, appareilleux, à Tevey
2. Fritz Ellenberger, tonnelier, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, le huit, à Biglen & à  
 la Tour de Peilz, le huit, à Ecoteaux, le huit & au  
 Châtelard, le sept-janvier mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le premier février mil neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
 fiancée.  
 Actes de publication à  
 Tevey, Biglen, la Tour de  
 Peilz, Ecoteaux & le Châte-  
 lard.

Les époux :

Eugénie Ellenberger  
 Aug Ellenberger

Les témoins :

Heggin Robert  
 F. Ellenberger

L'officier de l'état civil :

A. G. L. no

Communiqué aux Etats civils de  
 Biglen, la Tour de Peilz, Pa-  
 lézieux et Montreux.

Registre des mariages A.

N° 7.

Dubuis - Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis, Louis - Emile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 notaire \_\_\_\_\_  
 originaire de Corbeyrier \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Aigle \_\_\_\_\_ né à  
 Corbeyrier \_\_\_\_\_ le vingt - un avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - onze \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis - Emile Dubuis, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Eda - Louise - Marie, née Pellen \_\_\_\_\_  
 à Corbeyrier \_\_\_\_\_

2. Maillard, Jeanne - Susanne - Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Yevy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yevy \_\_\_\_\_ née à  
 Yevy \_\_\_\_\_ le quatre février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - dix \_\_\_\_\_ fille de  
 Marc - François Maillard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Cécile - Emma, née Maillard \_\_\_\_\_  
 à Yevy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1. François Dutour, serrurier } les deux \_\_\_\_\_
- 2. Alfred Demareux, notaire } à Yevy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Corbeyrier, le  
 dix - sept et à Yevy, le dix - huit janvier  
 mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le dix - neuf février mil  
 neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'Etat - civil  
 d'Aigle \_\_\_\_\_

Les époux :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les témoins :

F. Dutour,

Alf. Demareux

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'Etat civil d'  
 Aigle \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 8

Guesx - Studer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guesx, Valcrien - Victor - Alphonse  
 célibataire  
 peintre en bâtiments  
 originaire de Saint-Légier la Chiétaz domicilié à  
 Vévey né à  
 Corsier le trois février

mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Louis - Henri Guesx, décédé et de  
 Julia - Louise - Eugénie - Valérie, née Brun  
 à Vévey

2. Studer, Emma - Emilie  
 célibataire  
 modiste  
 originaire de Zäziwyl (Berne) domiciliée à  
 La Cour de Peilz née à  
 au Châtelard (Montreux) le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Christian Studer, agriculteur à La Cour et de  
 Elise, née Buttet,  
 au même lieu

Comme témoins :

1. Mathilde Guesx  
 2. Benjamin Bonzon, typographe } à Vévey

Les publications ont eu lieu à Vévey, le vingt-quatre, à  
 St-Légier la Chiétaz, Zäziwyl et La Cour de  
 Peilz, le vingt-cinq janvier mil neuf cent  
 dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vévey, le vingt février mil neuf  
 cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 Actes de publication à  
 St-Légier, Vévey, Zäziwyl  
 et La Cour de Peilz

Les époux :

V. Guesx  
 E. Guesx

Les témoins :

M. Guesx  
 Benjamin Bonzon

L'officier de l'état civil :

V. Guesx

Communiqué aux Etats-civils de  
 Saint-Légier, Grosshächstetten,  
 et La Cour de Peilz

## Registre des mariages A.

N° 9.

Jeanrenaud - Sautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanrenaud, Georges - Pierre - Henri

célibataire

forblancier - appareilleur

originaire de Môtiers (Neuchâtel) domicilié à

Névey né à

Névey le quatre février

mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fils de

Marc - Louis - Henri Jeanrenaud et de

Rosine, née Serreten

à Névey

2. Sautier, Bertha - Adeline

célibataire

couturière

originaire de Avenches domiciliée à

Névey née à

Névey le vingt décembre

mil huit cent quatre - vingt - huit fille de

Auguste - Alphonse - Ernest Sautier et de

Marianne - Adeline, née Balmer

décédés

Comme témoins :

1. Charles Hegglin, mécanicien à Névey

2. Adrien Jeanrenaud, Directeur, à La Varenne (Seine)

Les publications ont eu lieu à Névey, le vingt-huit et à  
Môtiers et Avenches le vingt-neuf janvier mil  
neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Névey, le premier mars mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
actes de publication à  
Môtiers, Névey et Avenches.

Les époux :

G. Jeanrenaud  
B. Sautier

Les témoins :

Charles Hegglin  
Jeanrenaud

L'officier de l'état civil :

A. J. H. H.

## Registre des mariages A.

N° 10.

Grandchamp - Witz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp, Robert - Louis  
 célibataire  
 appareilleur  
 originaire de Chexbres domicilié à  
 Vevey né à  
 Corseaux le vingt-cinq avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis Grandchamp et de  
 Emma-Julie, née Mouron  
 à Vevey

2. Witz, Marguerite - Lina  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Cerlier (Berne) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Vevey le vingt-cinq février  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean Witz et de  
 Marie-Louise, née Masson  
 à Vevey

Comme témoins :

1. Henri Sandmeyer, employé postal à Vevey  
 2. Marcel Tanner, serrurier à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et Chexbres, le douze  
 et à Cerlier, le treize février mil neuf cent  
 dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mars mil neuf cent  
 dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance.  
 de publication à  
 Chexbres, Vevey et Éclach.

Les époux :

Grandchamp Robert.  
 Marguerite Grandchamp

Les témoins :

H. Sandmeyer  
 M. Tanner

L'officier de l'état civil :

A. Witz

Communiqué aux États civils de  
 Chexbres et Cerlier (Berne)

## Registre des mariages A.

N° 11.

Meier - Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier, Jean - Arnold

veuf de Julie - Marie, née Din

poëlier

originaire de Steckborn (Churgovie) domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le onze mai

mil huit cent cinquante-huit

fils de

Henri Meier

et de

Frédérique Staub,

à Langenthal

2. Morel, Sophie - Julie

célibataire

sans profession

originaire de Chardonne domiciliée à

Vevey

née à

Jongny

le premier juillet

mil huit-cent septante-deux

fille de

Jean - Arthur Morel

et de

Jeannette - Marie - Elise, née Guex

à Chardonne

Comme témoins :

1. Henri Rochat, ancien relieur, à Vevey.

2. Jules Znard, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit et à Steckborn et Chardonne, le vingt février mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé.  
acte de décès de la première femme du fiancé.  
acte de naissance de la fiancée.  
actes de publication à Vevey, Steckborn et Chardonne.

Communiqué aux Etats civils de Steckborn (Churgovie) et Vevey

Les époux :

Arnold Meyer  
Sophie Meyer

Les témoins :

Henri Rochat  
Jules Znard

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Registre des mariages A.

N° 12

Schnyder - René

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schnyder, Robert - Eugène  
célibataire

préparateur en pharmacie

originaire de Emmetbaden domicilié à

Vevey né à

Zürich le trois septembre

mil huit cent quatre - vingt - quinze fils de

Eugène - Jacques Schnyder, décédé et de

Jeanne - Marie, née Tarille

à Vevey

2. René, Jeanne - Adrienne  
célibataire

employée de l'Etat

originaire de Riom (Puy-de-Dôme, France) domiciliée à

Vevey née à

Riom le dix - huit mai

mil huit cent quatre - vingt - six fille de

Jean - Baptiste René et de

Bonne - Marie, née Ceyssat

à Riom

Comme témoins :

1. Albert Brachsel, négociant, à Vevey

2. Humbert Fecchi, musicien, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix - sept et à Emmetbaden, le dix - huit février et à Riom, le trois mars mil neuf cent dix - neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - cinq mars mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey, Emmetbaden et Riom.

Certificat de capacité pour la fiancée.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil de Emmetbaden et à la chancellerie d'Etat.

Les époux :

R. Schnyder

J. Schnyder

Les témoins :

Albert Brachsel

H. Fecchi

L'officier de l'état civil :

J. Jamin



## Registre des mariages A.

N° 13

Jallard - Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jallard, Henri - Alfred \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 serrurier \_\_\_\_\_

originaire de Thuilly - le - Haut (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à

Bebenheim \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre - vingt - un \_\_\_\_\_ fils de

Henri - Alfred Jallard \_\_\_\_\_ et de  
 Emma Salana, née Klein, \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

2. Dupuis, Yvonne - Jeanne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Genève ville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à

Plainpalais (Genève) \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de

Henri - Louis Dupuis, peintre - décorateur \_\_\_\_\_ et de  
 Anna - Maria Aebischer, \_\_\_\_\_

à Genève \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Dufour, voyageur, à Vevey, \_\_\_\_\_

2. Jean Erus, ferblantier, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq, à Thuilly - le -  
 Haut, le six et à Genève le sept mars mil neuf  
 cent dix - neuf \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le vingt - sept mars mil neuf  
 cent dix - neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication à Vevey,  
 Thuilly - le - Haut et Genève.

Les époux :

Yvonne Jallard  
 Henri Jallard.

Les témoins :

Ch. Dufour  
 J. Erus

L'officier de l'état civil :

A. Gleyse

## Registre des mariages A.

N° 14.

Born - Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Born, Jules-Edmond

tailleur

célibataire

originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à

aux Eaux-Vives né à

Method (Vaud) le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean Born, décédé et de

Caroline, née Henry

à Vevey

2. Groux, Berthe - Julia - Blanche

couturière

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

aux Eaux-Vives née à

Vevey le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jacques-Daniel-Benjamin Groux, sans profession et de

Henriette-Marie, née Emery

à Vevey

Comme témoins :

1. Jacques Groux, jardinier, à Vevey

2. Ernest Born, manœuvre, à Vevey

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le quatre, à Niederbipp et à Payerne, le six mars mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état-civil des Eaux-Vives.

Les époux :

Jules Born,

Berthe Born

Les témoins :

J. Groux  
E. Born

L'officier de l'état civil :

A. Gues

Communiqué aux États-civils de Niederbipp (Berne), Payerne et aux Eaux-Vives (Genève).

## Registre des mariages A.

N° 15.

Lederemann - Volet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lederemann, Charles - Daniel  
 célibataire  
 architecte  
 originaire de Rüderswyl domicilié à  
 Vevey né à  
 Cron-la-Ville le dix-sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Charles-Auguste Lederemann, préposé et de  
 Julia, née Dubois  
 à Vevey
2. Volet, Jenny - Charlotte  
 célibataire  
 maîtresse de coupe  
 originaire de Châtillens et Les Chioleres domiciliée à  
 Vevey née à  
 Corsier le premier mars  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
 Henri Volet, vétérinaire, décédé et de  
 Jenny, née Bron  
 à Vevey

Comme témoins :

1. Charles Lederemann, préposé, à Vevey  
 2. Edouard Volet, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Vevey, vingt-quatre, à Châtillens et Les Chioleres, le vingt-six février et à Rüderswyl, le quatre mars mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance.  
 actes de publication à Rüderswyl, Vevey, Châtillens et Les Chioleres.

Les époux :

*Charles Lederemann*  
*Jenny Volet*

Charlotte Lederemann

Les témoins :

*Charles Lederemann*  
*Edouard Volet*

L'officier de l'état civil :

*M. Guery*

Communiqué aux Etats-civils de  
 Rüderswyl et Cron-la-Ville

## Registre des mariages A.

N° 16.

Volet - Ledermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet, Jules-Henri  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Châtillens et Les Chiolères domicilié à  
 Vevey né à  
 Vevey le neuf décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Henri Volet, vétérinaire, décédé et de  
 Jenny, née Bron  
 à Vevey

2. Ledermann, Julia-Esther  
 célibataire  
 employée de bureau  
 originaire de Rüderswyl domiciliée à  
 Vevey née à  
 Cron-la-Tille le trois juin  
 mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
 Charles-Auguste Ledermann, préposé et de  
 Julia, née Dubois  
 à Vevey

Comme témoins :

1. Charles Ledermann, Préposé, à Vevey  
 2. Albert Volet, mécanicien, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-quatre, à  
 Châtillens et Les Chiolères, le vingt-six février, et  
 à Rüderswyl, le quatre mars mil neuf cent  
 dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq avril mil neuf cent  
 dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Actes de publication à  
 Châtillens, Les Chiolères,  
 Vevey et Rüderswyl.

Les époux :

J.-H. Volet  
 Ledermann

Les témoins :

Ledermann  
 Volet

L'officier de l'état civil :

A. Guesling

Communiqué aux états civils de  
 Cron-la-Tille et Rüderswyl

## Registre des mariages A.

N° 17.

Bayard - Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bayard, Émile  
célibataire

journalier

originaire de Varen (Valais) domicilié à

Tevoy né à

Corsier le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Léo-Alexis Bayard, agriculteur et de

Rosine, née Stuker,

à Tevey

2. Parisod, Louise

célibataire

sans profession

originaire de Villetta et Lutry domiciliée à

Corsier (Vaud) née à

Mezières (Vaud) le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Paul Parisod, vigneron et de

Henriette, née Cardinaux

à Corsier

Comme témoins :

1. Albert Rosenbach, ébéniste, à Tevey

2. Camille Blache, peintre, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, le douze, Varen, le treize, Villetta, le quatorze, Lutry le quinze et Corsier, le treize mars mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le dix avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

actes de publication à Tevey, Varen, Villetta, Lutry et Corsier

Les époux :

E. Bayard  
Louise Bayard.

Les témoins :

Albert Rosenbach  
Blache Camille

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux États civils de Varen,ully, Lutry et Corsier

Registre des mariages A.

N° 18.

Comte - Carrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte, Robert - Ernest  
 célibataire  
 technicien - architecte  
 originaire de Payerne domicilié à  
 Vevey né à  
 Payerne le deux août  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Henri Comte, comptable à Payerne et de  
 Berthe - Félicie, née Rapin  
 décédée

2. Carrel, Frida - Louise  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Lamboing (Berne) domiciliée à  
 Clarens (Châtelard) née à  
 Clarens (Châtelard) le vingt-cinq novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Gottlieb Carrel, décédé et de  
 Louisa, née Brand  
 à Clarens

Comme témoins :

1. Henri Nottaris, à Vevey, dessinateur.
2. Jules Golliez, à Vevey, comptable.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Diessé, Payerne et Clarens (Châtelard) le sept mars mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Vevey, le onze avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication à Vevey,  
 Diessé, Payerne et Clarens.

Les époux :

R. Carrel  
 F. Comte

Les témoins :

H. Nottaris  
 J. Golliez

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils de  
 Payerne, Diessé et Montreux.

## Registre des mariages A.

N° 19.

Berger - Chapuis née  
Ciana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Charles - Henri

célibataire

boucher

originaire de Niederstocken (Berne) et Savagnier (Nou - domicilié à  
Névev châtel) né à

Savagnier le vingt - un novembre

mil huit cent quatre - vingt - onze fils de

Jean - Henri Berger, agriculteur, à Crissier et de

Julie - Pauline, née Girard

décédée

2. Chapuis, née Ciana, Virginie - Thérèse

veuve de Louis Chapuis, dès le quinze mars mil

ménagère

originaire de Lignerolle et l'Abergement domiciliée à

Croy

Romainmôtier le neuf janvier

mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de

Gaudenzio Ciana et de

Thérèse Guarnoni

à Croy

Comme témoins :

1. François Daulte, cafetier, à Vévey

2. Louis Incerti, boucher, à Vévey

Les publications ont eu lieu à Vévey, le douze, Reutigen,  
le treize, Savagnier, le quatorze, Lignerolle  
et L'Abergement, le treize et Croy le quatorze  
mars mil cent dix - neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vévey, le douze avril mil neuf  
cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Acte de mariage de la fiancée.

Acte de décès du premier  
mari de la fiancée.Actes de publication à Vévey,  
Reutigen, Savagnier, Ligne-  
rolle, l'Abergement et Croy.Communiqué aux Etats civils de  
Reutigen, Savagnier, Ligne-  
rolle et Romainmôtier

Les époux :

Charles Berger.

Virginie Berger

Les témoins :

F. Daulte

Louis Incerti

L'officier de l'état civil :

A. M. L. no

## Registre des mariages A.

N° 20

Germond - Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germond, Pierre - Maurice

célibataire

pharmacien

originaire de Lovattens domicilié à

Vevey né à

Vevey le quatre août

mil huit cent quatre - vingt - douze fils de

Jacques - Louis - Henri Germond, d'écclé' et de

Fanny - Eugénie - Marie Lajus,

à Vevey

2. Durussel, Germaine - Louisa

célibataire

sans profession

originaire de Bussy près Moudon domiciliée à

La Cour de Seitz née à

Rolle le treize mars

mil huit cent quatre - vingt - onze fille de

Charles - Louis Durussel et de

Fanny - Sophie Lott

à La Cour de Seitz

Comme témoins :

1. Julien Noyer, pharmacien, à Borne

2. Charles Durussel, horticulteur, La Cour

Les publications ont eu lieu à Vevey et à La Cour de Seitz le quatre et à Bussy et à Lovattens, le cinq mars mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt - trois avril mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés

actes de publications à Vevey, La Cour de Seitz, Bussy et Lovattens

Les époux :

Pierre Germond.

Germaine Germond.

Les témoins :

Julien Noyer

Ch Durussel

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux Etats civils de Lucens, Moudon et La Cour de Seitz.



## Registre des mariages A.

N° 21.

Büschi - Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büschi, Robert

célibataire

mécanicien

originaire de Dicks (Berne) domicilié à

Tevay né à

Dilleneuve le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Nicolas Büschi, décédé et de

Elisabeth dite Anna, née Maybach

à Dilleneuve

2. Müller, Maria - Anna

célibataire

domestique

originaire de Rammersweir (Gd Duché de Bade) domiciliée à

Tevay née à

Rammerweir le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Fidor Müller, à Zellriedle (Bade) et de

Rosina, née Harter, décédée

à

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier } les deux

2. Jules Rinsor, ouvrier de fabrique } à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-huit, à  
Laupen, le vingt-neuf novembre et à  
Zell-Weierbach, le neuf décembre mil neuf  
cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevay, le premier mai mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Traduction acte naissance de la fiancée

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publications à Tevey, Laupen et Zell-Weierbach.

Communiqué à l'Etat civil de Lau-  
pen et à la chancellerie de  
l'Etat.

Les époux :

Robert Büschi

Maria Büschi

Les témoins :

Maillard

J. Rinsor

L'officier de l'état civil :

A. Müller

## Registre des mariages A.

N° 22.

Disereus - Ethenoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Disereus, Henri-Julien  
 célibataire  
 receveur aux C. F. F.  
 originaire de Savigny domicilié à  
 Fribourg né à  
 Lutry le neuf juin  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Louis-Charles Disereus, à Lutry et de  
 Lucie-Jenny, née Ray  
 décédée

2. Ethenoz, Hortense  
 célibataire  
 Steno-dactylographe  
 originaire de Lieu domiciliée à  
 Tevey née à  
 Bière le neuf février  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Charles-John Ethenoz et de  
 Elisabeth-Marie-Aline, née Schlappi  
 à Tevey

Comme témoins :

1. Charles Disereus, agriculteur, à Lutry
2. John Ethenoz, fils, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le dix, au lieu  
 et Savigny, le onze et à Tevey, le douze avril  
 mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trois mai mil neuf cent  
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'officier de  
 l'état-civil de Fribourg.

Les époux :

H. Disereus  
 H. Disereus

Les témoins :

Charles Disereus  
 John Ethenoz fs.

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux états civils de  
 Savigny, Fribourg et du lieu

## Registre des mariages A.

N° 23.

Rügger - Himmelsbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rügger, Jean - Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

géomètre \_\_\_\_\_

originaire de Mauren (Schurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Névey \_\_\_\_\_ né à

Tallorbes \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - quinze \_\_\_\_\_ fils de

Jean - Charles Rügger, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie - Bline, née Kleiner \_\_\_\_\_

à Névey \_\_\_\_\_

2. Himmelsbach, Mathilde \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Zürich \_\_\_\_\_ domiciliée à

Zürich \_\_\_\_\_ née à

Zürich \_\_\_\_\_ le premier décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept \_\_\_\_\_ fille de

Louis Himmelsbach, \_\_\_\_\_ et de

Mathilde Freund \_\_\_\_\_

à Zürich \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Georges Mayer, encaisseur \_\_\_\_\_ les deux \_\_\_\_\_

2. Paul Schmid, télégraphiste \_\_\_\_\_ à Névey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Névey, le dix, à Zürich le  
doux et à Mauren, le douze avril mil neuf  
cent dix - neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Névey, le dix - sept mai mil neuf  
cent dix - neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés \_\_\_\_\_  
Actes de publication à Névey,  
Mauren et Zürich. \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean Rügger - Himmelsbach  
Mathilde Rügger - Himmelsbach

Les témoins :

G. Mayer  
P. Schmid

L'officier de l'état civil :

A. H. H. H. H.

Communiqué aux Etats - Civils  
de Berg et Zürich \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 25.

Mingard-Cossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard, Edmond - Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 boulanger \_\_\_\_\_  
 originaire de Chapelles sur Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Moudon \_\_\_\_\_ le quatorze avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Auguste Mingard \_\_\_\_\_ et de  
 Emma, née Haesermann \_\_\_\_\_  
 décédés \_\_\_\_\_

2. Cossy, Amélie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Suidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 La Tour de Peily \_\_\_\_\_ née à  
 Forel (Chavanoz) \_\_\_\_\_ le quatre mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Henri Cossy, seigneur \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Paley \_\_\_\_\_  
 à Chexbres \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Gaberell, boulanger, à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. Jean Herren, employé C.F.F., Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, Suidoux et La Tour de  
 Peily, le quinze et à Chapelle, le dix-sept avril  
 mil neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le vingt-deux mai mil  
 neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Chapelles, Vevey, Suidoux  
 et La Tour de Peily \_\_\_\_\_

Les époux :

Mingard Edmond.  
 Mingard Amélie

Les témoins :

G. Gaberell  
 Jean Jean

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 St-Bierges, Chexbres et La Tour  
 de Peily \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 26.

Maibel - Rebetez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maibel, Edmond - Jakob

célibataire

mécanicien

originaire de Böckten (Bâle) domicilié à

Vevey né à

Böckten le vingt-un février

mil huit cent nonante-un fils de

Johann - Théophil Maibel, agriculteur et de

Rosina, née Imhof

à Böckten

2. Rebetez, Marie - Anna

célibataire

sans profession

originaire de Bassecourt (Berne) domiciliée à

Bassecourt née à

Bassecourt le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Rodolphe Rebetez, cultivateur et de

Maria, née Hoffmeyer

à Bassecourt

Comme témoins :

1. Walther Baettig, mécanicien, à Vevey

2. Rodolphe Kufferschmid, mécanicien à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et Sissach, le sept et à Bassecourt le neuf mai mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

actes de publication à Vevey, Sissach et Bassecourt.

Les époux :

Edmond Maibel

Marie Maibel

Les témoins :

W. Baettig

Rod. Kufferschmid

L'officier de l'état civil :

Alex. ...

## Registre des mariages A.

N° 27.

Kürzen - Wandfluh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kürzen, Johann \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

fondeur \_\_\_\_\_

originaire de Adelboden (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Boltigen \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de

Johann Kürzen, ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_ et de

Magdalena, née Lobeli, \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

2. Wandfluh, Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Kandergrund (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Frutigen \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

David Wandfluh, cocher \_\_\_\_\_ et de

Maria, née Zürcher \_\_\_\_\_

à Kandergrund \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Kürzen, employé M. O. B. à Chermex (Châ-  
telard)

2. Johann Kürzen, ouvrier, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Adelboden  
et Kandergrund, le huit mai mil neuf cent  
dix-neuf \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Vevey, le vingt-quatre mai mil  
neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés \_\_\_\_\_  
actes de publication à Vevey,  
Adelboden et Kandergrund.

Les époux :

Joh Kürzen

Marie Kürzen

Les témoins :

E. Kürzen

Joh. Kürzen.

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G. G.

Communiqué aux Etats civils de  
Kandergrund et Adelboden

## Registre des mariages A.

No 28.

Guignard - Liebscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard, Louis - Alexis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Taulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bretonnières \_\_\_\_\_ né à  
 Romainmôtier \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fils de  
 Louis - Valentin Guignard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Sophie - Julianne, née Piquet \_\_\_\_\_  
 à Bretonnières \_\_\_\_\_

2. Liebscher, Elisabeth \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Tevey \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le dix - neuf février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf fille de  
 Edouard - Frédéric Liebscher, horloger, à Tevey \_\_\_\_\_ et de  
 Bertha Sonnenkamp, \_\_\_\_\_  
 décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Auguste Reymond, à La Cour de Peitz \_\_\_\_\_
2. Henri Coigny, notaire, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et Taulion, le  
 sept et à Tevey, le huit mai mil neuf cent dix -  
 neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Tevey, le quatre juin mil neuf cent  
 dix - neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'officier de  
 l'état civil de Romain -  
 môtier \_\_\_\_\_

Les époux :

L. Guignard  
 Elisabeth Guignard

Les témoins :

A. Reymond  
 H. Coigny

L'officier de l'état civil :

N. Guex

Communiqué aux Etablissements de  
 Taulion et Romainmôtier \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N° 29

Philippossian - Métral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philippossian, Philippe dit Alphonse  
celibataire

fabricant

originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à

Vevey né à

Çokak (Arménie) le dix-huit mars

mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de

Diran Philippossian et de

Maritza, née Mathossian

à Champel (Genève)

2. Métral, Jeanne - Adèle

celibataire

sans profession

originaire de Collonge-Bellerive (Genève) domiciliée à

Vevey née à

Collonge-Bellerive le dix juin

mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de

Eugénie Métral, à Vésenaz (Commune de Collonge- et de

Bellerive

à

Comme témoins :

1. Eugénie Ducommun - Métral, à Vésenaz

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, Plainpalais et Collonge-Bellerive, le vingt-six mai mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

acte d'origine du fiancé.  
acte de naissance de la fiancée.  
acte de publication à Vevey,  
Plainpalais et Collonge-Bellerive

Les époux :

A. P. Philippossian  
Jeanne Philippossian  
Eugénie Ducommun Métral

Les témoins :

Barraud

L'officier de l'état civil :

A. Gull...

Communiqué aux Etats civils de Plainpalais et Collonge-Bellerive.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 11 septembre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 8 octobre 1936.

L'Officier de l'Etat civil :

Equi per duplicate.

## Registre des mariages A.

N° 30.

Serex - Boraley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex, Emile

célibataire

menuisier

originaire de Maraicon domicilié à

Vevey né à

Vevey le vingt-un mai

mil huit-cent septante-neuf fils de

Mars. Charles Serex et de

Louise - Rosalie Chollet

décédés

2. Boraley, Anna-Lina

célibataire

ménagère

originaire de Blonay domiciliée à

Blonay née à

Blonay le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jenny - Amélie - Sophie Boraley, à Blonay et de

à

Comme témoins :

1. Charles Serex, jardinier r/ Corsier

2. Alfred Monnard, cordonnier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Maraicon et Blonay, le huit mai mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication à Vevey, Maraicon et Blonay.

Les époux :

Serex Emile

Lina Serex

Les témoins :

C. Serex

Alfred Monnard

L'officier de l'état civil :

A. J. 107

Communiqué aux Etats civils de Palézieux et Saint-Lézier.

## Registre des mariages A.

N° 31.

Hübscher - Cochard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hübscher, Rudolf \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

commis \_\_\_\_\_

originaire de Thayngen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domicilié à  
St Gall \_\_\_\_\_ né à

Thayngen \_\_\_\_\_ le vingt-trois juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de

Conrad Hübscher, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Barbara, née Meyer \_\_\_\_\_

à Thayngen \_\_\_\_\_

2. Cochard, Berthe - Mignonne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Châtelard (Taud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Terey \_\_\_\_\_ née à

Terey \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Edouard - François Cochard, décédé \_\_\_\_\_ et de

Emma - Henriette, née Méroz \_\_\_\_\_

à Terey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gottlieb Fischer, employé, à Terey, \_\_\_\_\_

2. Blanche Cochard, caissière, à Challey et Blarens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Gall, le onze, à Thayngen  
et Châtelard, le quatorze et à Terey, le quinze  
avril mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Terey, le quatorze juin mil neuf  
cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de St Gall.

Les époux :

Hübscher Rudolf

Berthe Hübscher

Les témoins :

Fischer

B. Cochard

L'officier de l'état civil :

A. J. H. X. 113

Communiqué aux Etats civils de  
Thayngen, St Gall et Muri-  
keux. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 32.

Favre - Perrod et Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre - Perrod, David \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Rougemont \_\_\_\_\_ né à  
 Rougemont \_\_\_\_\_ le quatorze septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis - David Favre - Perrod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Emma, née Jaquillard \_\_\_\_\_  
 à Rougemont \_\_\_\_\_

2. Saugy, Elise - Elisa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Rougemont \_\_\_\_\_ née à  
 Rougemont \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de  
 Victor - Auguste Saugy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Künz \_\_\_\_\_  
 à Rougemont \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier, à Vevey \_\_\_\_\_
2. Alexandre Calame, employé, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-deux \_\_\_\_\_  
 et à Château d'Oex, le vingt-trois mai \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze juin mil neuf  
 cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication di-  
 vine par l'officier de  
 l'état civil de Rougemont

Les époux :

David Favre - Perrod  
 Elise Favre - Perrod

Les témoins :

Michel Maillard huissier  
 Calame

L'officier de l'état civil :

A. Jullien

Communiqué aux Etats civils  
 de Château d'Oex et Rou-  
 gemont. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 33

Curchod - Battaini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, François - Jules

célibataire

employé de bureau

originaire de Dommartin et Lutry domicilié à

Vevey né à

Blanchamp - Dessus (Blâklandfe vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

François - Louis Curchod et de

Elise, née Herr

à Vevey

2. Battaini, Julia

célibataire

sans profession

originaire de Gurone (Côme, Italie) domiciliée à

Vevey née à

Sayerne le premier février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Joseph - César Battaini, décédé et de

Elise, née Gaud

à Lausanne

Comme témoins :

1. Gustave Curchod, représentant, à La Tour

2. Simon Palladino, cafetier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, Dommartin et Lutry, le huit mars, et à Gurone, le trois avril mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

Lettre du Conseil d'Etat.

actes de publication à Vevey, Dommartin, Lutry et Gurone.

Les époux :

F. Curchod

J. Battaini

Les témoins :

G. Curchod

S. Palladino

L'officier de l'état civil :

A. Gilly

Communiqué aux états civils de Poliez-le-Grand, Lutry et à la Chancellerie de l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 34.

Āzvetkovitch-et  
Stoyanovitch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Āzvetkovitch, Dragicha  
célibataire  
étudiant en sciences  
originaire de nationalité serbe domicilié à  
Fribourg né à  
Nisch (Serbie) le quinze janvier  
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de  
Jean Āzvetkovitch et de  
Zoyitza, née Steryades  
à Nisch

2. Stoyanovitch, Katherine  
célibataire  
sans profession  
originaire de nationalité serbe domiciliée à  
Davos née à  
Nisch le vingt-cinq juillet  
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Voyislav Stoyanovitch et de  
Sophia, née Jovanovisch  
à Davos

Comme témoins :

1. Nicolas Petrovitch, à Genève, consul
2. Ivan Soubotitch, à Lausanne, étudiant

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le trois et à Davos, le cinq juin mil neuf-cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le dix-neuf juin mil neuf-cent-dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Fribourg.

Les époux :

Dragicha Āzvetkovitch  
Katarina Stoyanovitch

Les témoins :

Nicolas Petrovitch  
Ivan V. Soubotitch

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États civils de  
Fribourg, Gant-Platz et à  
la chancellerie de l'état

## Registre des mariages A.

N° 35.

Gindraux - Marquis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gindraux, Charles - Arthur \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_

originaire des Bayards (Teuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

aux Bayards \_\_\_\_\_ le quatorze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - douze \_\_\_\_\_ fils de

Numa - César Gindraux \_\_\_\_\_ et de

Louise - Pauline, née Barbezat \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

2. Marquis, Marie - Rose - Henriette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière \_\_\_\_\_

originaire de Mervelier (Bernes) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Montsevelier \_\_\_\_\_ le huit juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de

Delphine Marquis, à la Cour de Feiby \_\_\_\_\_ et de

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Brunner, cigareur, à la Cour \_\_\_\_\_

2. Emile Gindraux, manoeuvre, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey et Mervelier, le  
vingt - huit et aux Bayards, le vingt - neuf mai  
mil neuf cent dix - neuf \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt - six juin mil neuf  
cent dix - neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Vevey,  
Mervelier et aux Bayards.

Les époux :

Gindraux Charles,  
Gindraux Rose

Les témoins :

Charles Brunner,  
Emil Gindraux.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats civils des  
Bayards et Mervelier \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 36.

Rosset - Säuberlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Daniel - Albert

célibataire

pasteur

originaire de Bougy - Villars domicilié à

Donneloye né à

Valdèzia (Sousval) le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Paul - Louis Rosset, missionnaire et de

Emilie - Alice, née Audemars

à Valdèzia

2. Säuberlin, Susanne - Marie, dite Suoy

célibataire

sans profession

originaire de Bâle domiciliée à

Vevey née à

Vevey le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Rodolphe - Albert Säuberlin, imprimeur et de

Fanny - Augustine, née Maillard

à Vevey

Comme témoins :

1. Albert Säuberlin, imprimeur } les deux

2. Jules Säuberlin, étudiant } à Vevey

Les publications ont eu lieu à Donneloye, le seize, à Vevey, à Bougy - Villars et à Bâle, le dix-sept juin mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux juillet mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Moolondin.

Les époux :

Dan. Rosset  
Susy Rosset

Les témoins :

A. Säuberlin  
J. Säuberlin

L'officier de l'état civil :

A. G. M. M.



## Registre des mariages A.

N° 37.

Monnier - Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier, Louis  
 veuf de Marie, née Denizot, dès le 12 juillet 1918  
 vigneron  
 originaire de Arnex (orbe) domicilié à  
 Villette né à  
 Arnex le vingt-cinq août

mil huit-cent soixante-neuf fils de  
 Jacques Monnier, décédé et de  
 Susanne-Louise Bovet  
 à Arnex

2. Besson, Juliette - Hortense  
 veuve de Jean-Henri Besson, dès le 11 novembre 1913  
 ménagère  
 originaire de Bellerive (Taud) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Jongny le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
 Jules-Edouard Pittet, à Clarens (Châtelard) et de  
 Marie-Marguerite, née Genton, décédée  
 à

Comme témoins :

1. David Pilet, ancien facteur, à Vevey
2. Maxime Budry, commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Villette, Arnex et Bellerive,  
 le quatre et à Vevey, le cinq juin mil neuf cent  
 dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois juillet mil neuf cent  
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Cully

Les époux :

Louis Monnier  
 Hortense Monnier

Les témoins :

Pilet  
 Budry Maxime

L'officier de l'état civil :

Gullig

Communiqué aux Etats-Unis de  
 Arnex, Cully et Montmagny

## Registre des mariages A.

N° 38.

Monney. Valle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Robert - Ernest - Joseph

célibataire

mécanicien

originaire de Mossel domicilié à

Vevey né à

Vevey le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Pierre - Jules Monney, charpentier, à Vevey et de

Marie - Philomène, née Cingely, décédée

à

2. Valle, Frieda - Rosa - Marie

célibataire

repasseuse

originaire de Chivasso (Turin, Italie) domiciliée à

Vevey née à

Bätterkinden (Berne) le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jean - Jacques - Louis Valle, journalier et de

Sophie Ruchonnet

à Vevey

Comme témoins :

1. Jules Monney, charpentier, à Vevey

2. Louis Valle, journalier, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quinze, Mossel, le dix-huit février, et à Chivasso, le treize mars mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Lettre du conseil d'état

Certificats de publication à Vevey, Mossel, et Chivasso.

Les époux :

Robert Monney  
Frida Monney

Les témoins :

Louis Valle

Jules Monney

L'officier de l'état civil :

A. G. L. U.

Communiqué à l'état civil de  
Pramasent et à la chancellerie  
d'état.

## Registre des mariages A.

N° 39.

Ferrero - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrero, Luigi

célibataire

tailleur

originaire de Turin (Italie) domicilié à

Tevay né à

Turin le onze avril

mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Luigi Ferrero, à Turin et de

mère inconnue

à

2. Chevallay, Jeanne - Lina

célibataire

couturière

originaire de St Gingolph (Valais) domiciliée à

Tevay née à

Tevay le sept mai

mil huit cent quatre - vingt - douze fille de

Marthe - Aloisia Chevallay, à Bauvret et de

à

Comme témoins :

1. Anselmo Anmento, pasteur, à Tevay

2. Sereno Francia, tailleur, à Tevay

Les publications ont eu lieu à Tevay, le vingt - trois, à  
St Gingolph, le vingt - trois mai, et à Turin,  
le vingt - six juin mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevay, le douze juillet mil neuf  
cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à Tevay,  
St Gingolph et Turin.  
Permis de célébration du  
Département.

Les époux :

Luigi Ferrero

Jeanne Chevallay

Les témoins :

Anselmo Anmento

Sereno Francia

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué à l'état civil de  
St Gingolph et à la Cham-  
cellerie de l'Etat

## Registre des mariages A.

N° 40

Feysack - Hofmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feysack, Jean - Alfred - Léopold

célibataire

cafetier

originaire de Russie

domicilié à

Vevey

né à

Riga

le six avril

dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean Feysack

et de

Henricette, née Russ, à Euekum (Courlande)

à

2. Hofmann, Elsa - Agnes

célibataire

ménagère

originaire de Frankentbach près Heilbronn

(Wurtem domiciliée à  
Berg)

Vevey

née à

Frankentbach

le huit août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Auguste Hofmann, instituteur retraité à Sonthheim et de

p. Heilbronn

Emilie-Julie, née Haug

décédée

Comme témoins :

1. Edouard Quadens, à Vevey

2. Jacques Brack, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-quatre février  
et à Frankentbach, le deux juin mil neuf cent  
dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-deux juillet mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Vevey,  
Frankentbach.Lettre du Département suisse  
de Justice et Police.Permis de célébration du  
Département.Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat.

Les époux :

Jean Alfred Léopold Feysack.  
Elsa Feysack

Les témoins :

Ed. Quadens  
Jacques Brack

L'officier de l'état civil :

A. Guet. no

Par décision du 28 octobre 1921.  
24. également de Justice et Police  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage ci-contre, de Feysack-  
Hofmann en ce sens que  
le nommi Feysack Jean-  
Alfred Léopold est désigné  
comme originaire de "let-  
tonie" au lieu de "Russie"

Inscrit le 2 novembre 1921.

L'officier de l'état civil :

A. Guet. no

69<sup>e</sup> p. dupliée

## Registre des mariages A.

N° 41.

Sauter - Sauverit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauter, Louis - Wilhelm  
célibataire

employé de bureau

originaire de Renan (Berne) domicilié à

Vallorbe né à

Berlincourt (Bassecourt, Berne) le quatre août

mil huit cent quatre - vingt - huit fils de

Wilhelm Sauter et de

Rosa, née Boss

à Berlincourt

2. Sauverit, Germaine - Victoire  
célibataire

employée de commerce

originaire de Luc (Tendèe, France) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le vingt - un juillet

mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de

Jean - Joseph Sauverit et de

Madeleine, née Sailer, à Vevey

à

Comme témoins :

1. Robert Sauter, mécanicien, Lausanne

2. Joseph Sailer, vigneron, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le huit, et à Vevey

et Renan le dix mars mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente - un juillet mil  
neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Vallorbe.

Les époux :

Sauter  
Germaine Sauverit

Les témoins :

Sauter  
J. Sailer

L'officier de l'état civil :

Alex. ne

Communiqué à l'état civil de  
Renan et à la chancellerie  
de l'état, et Vallorbe.

## Registre des mariages A.

N° 42

Boulenaz - Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz, Marius - Jules - Auguste  
 veuf de Julie - Marie - Isaline Orancey, dès le 8 août 1918  
 plâtrier - peintre

originaire de Corsier (Taud) domicilié à  
 Tévey né à  
 Corsier le huit septembre

mil huit cent quatre - vingt - sept fils de  
 Jules - Louis Boulenaz, ouvrier de ville, à Tévey et de  
 Marie - Caroline, née Giulieri  
 décidée

2. Dufour, Rose - Marguerite  
 célibataire

Blanchisseuse  
 originaire de Châtelard (Taud) domiciliée à  
 Glion (Commune des Planches) née à  
 Glion le vingt - six mai

mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf fille de  
 Jules - Louis Dufour, agriculteur et de  
 Marie - Caroline - Elise, née Galon  
 à Glion

Comme témoins :

1. Alexandre Calame, comptable, à Tévey  
 2. Louis Fumaux, ancien confiseur, à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, à Corsier, au Châtelard et aux Planches, le neuf juillet mil neuf cent dix - neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le trente - un juillet mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Pour fiancé, voir acte de mariage vol. 12, fol. 213, n° 78 et acte de décès de sa première femme, vol. 12, fol. 289, n° 174

Acte de naissance de la fiancée  
 Actes de publication à Tévey, Corsier, Châtelard et aux Planches  
 Communiqué aux états civils de Corsier et Montreux

Les époux :

Boulenaz Marius  
 Boulenaz Rose

Les témoins :

L. Fumaux  
 Héreau

L'officier de l'état civil :

M. Héreau

Par jugement du Tribunal du district de Tévey, rendu en date du 9 septembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 12 octobre 1937, le mariage inscrit ci - contre a été dissous par le divorce.

Tévey, le 20 octobre 1937 -

L'Officier de l'état civil :

M. Héreau

Copie p. duplicata.

Registre des mariages A.

N° 43.

Marty - Anchisi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marty, Eugène - Henri - Auguste  
célibataire

magasinier

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Tévey né à

Saint - Léger la Chaux le quatorze septembre

mil huit-cent quatre - vingt - dix - huit fils de

Eugène - Armand Marty et de

Marie - Antoinette, née Béquin

à Tévey

2. Anchisi, Adèle - Séraphine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Pognos (Novare, Italie) domiciliée à

Tévey née à

Tévey le quatorze août

mil huit-cent quatre - vingt - dix - neuf fille de

Giulio Anchisi, absent et de

Marie - Madelaine, née Fallacian

à Tévey

Comme témoins :

1. Antoine Fari, employé, à Tévey

2. Ernest Bron, employé, à Tévey

Les publications ont eu lieu à Tévey, le vingt - quatre et à Guggisberg le vingt - cinq juin et à Pognos le

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le deux août mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

Consentement pour la fiancée.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Tévey, Guggisberg et Pognos.

Communiqué à l'Etat civil de

Guggisberg et à la Chancellerie

de l'Etat.

Les époux :

Marty Eugène

Marti Adèle

Les témoins :

Ant. Fari

E. Bron

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud en date du 19 mai 1921, a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci - contre, en ce sens que le nom de famille écrit, par erreur, " Marty " soit orthographié " Marti ".

Tévey, le 21 mai 1921.  
L'Officier de l'Etat civil :

*[Signature]*

copie pour duplicata.  
et à Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 44  
Martin - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Auguste  
veuf de Elise, née Cardis, dès le trois mars mil neuf cent quinze  
cordonnier  
originaire de Sainte - Croix domicilié à  
Tevoy né à  
Montpreveyres le premier avril  
mil huit cent soixante - dix - sept fils de  
Jean - Jacques - Nicolas Martin et de  
Rosalie, née Gilliard  
décédés

2. Meyer, Rosa  
veuve de Bernhard - Engelbert Meyer, dès le onze mai  
ouvrière de fabrique mil neuf cent dix - sept  
originaire de Gägerig (Argovie) domiciliée à  
Tevoy née à  
Madiswil le vingt juillet  
mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de  
Friedrich Hasler, à Madiswil et de  
Anna - Maria Flückiger  
décédée

Comme témoins :

- 1. Charles Rymon, cordonnier } les deux  
2. Alfred Decosterd, menuisier } à Tevoy

Les publications ont eu lieu à Tevoy et Sainte - Croix, le  
seize, et à Gägerig, le dix - huit juillet mil  
neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le sept août mil neuf cent  
dix - neuf.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
Pour décès de sa première  
femme, voir vol. XI, fol.  
355, n° 46.  
Livret de famille de la fian-  
cée avec inscription du dé-  
cès de son premier mari.  
actes de publication à Tevoy,  
Sainte - Croix et Gägerig  
Communiqué aux Etats civils de  
Sainte Croix et Gägerig

Les époux :

Auguste Martin  
Rosa Martin

Les témoins :

Rymon Charles.  
Alf. Decosterd

L'officier de l'état civil :

V. Gillen



## Registre des mariages A.

N° 45

Forney - Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney, Emile - Louis

célibataire

architecte

originaire de Chexbres

domicilié à

Vevey

né à

Corsier

le onze mars

mil huit-cent quatre - vingt - douze fils de

Jean - Emile Forney, décédé

et de

Julie - Clémence, née Borsier

à Vevey

2. Buffat, Marthe - Eglantine

célibataire

sans profession

originaire de Tuarrens

domiciliée à

Vevey

née à

Vevey

le vingt - huit juillet

mil huit-cent quatre - vingt - treize fille de

Jules - Louis Buffat

et de

Ida Bolomey,

à Vevey

Comme témoins :

1. Clémence Forney, à Vevey

2. Louis Buffat, entrepreneur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt - huit, à Chexbres et à Tuarrens, le vingt - neuf juillet mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit août mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.  
Pour fiancée, voir vol. 5  
fol. 269, n° 263.

actes de publication à  
Vevey, Chexbres et Tuarrens.

Communiqué aux Etats civils de  
Chexbres et Tuarrens.

Les époux :

Forney  
Egl. Forney

Les témoins :

M<sup>re</sup> Emile Forney  
St. Buffat

L'officier de l'état civil :

at. Guerin

## Registre des mariages A.

N° 46.

Breuthardt - Sauter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breuthardt, Juste - Albert

célibataire

mécanicien

originaire de Fribourg (ville) domicilié à

Plainpalais né à

Fleurier le neuf juillet

mil huit cent quatre - vingt - quinze fils de

Louise - Anna Schneuwly, née Breuthardt, et de

à Fleurier

à

2. Sauter, Louise - Maria

caissière

célibataire

originaire de Uesslingen (Oburgovie) domiciliée à

Vevey née à

Frauenfeld le dix - sept novembre

mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de

Gustave - Henri Sauter, mécanicien et de

Elisa - Bertha, née Brottet

à Vevey

Comme témoins :

1. Jacques Steiger, étagériste, Montreux

2. Edouard Burdet, teinturier, Vevey

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le cinq, Fribourg, le six, Uesslingen et Vevey, le huit juin mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf août mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Plainpalais.

Les époux :

Breuthardt Albert.

Breuthardt Louise

Les témoins :

Jacques Steiger

Burdet Edouard.

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux Etats civils de Fribourg, Plainpalais et Uesslingen

## Registre des mariages A.

N° 47.

Lafond - Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lafond, Jean - Henri - François \_\_\_\_\_  
 veuf de Anna Müller, née Ramelet, dès le 18 jan-  
 vier 1903  
 commerçant \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le deux novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante - huit \_\_\_\_\_ fils de

Jean - Louis Lafond \_\_\_\_\_ et de

Sauvine - Emma Mignot \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

2. Bonny, Sophie - Elisa \_\_\_\_\_

veuve de Ernest - Frédéric Bonny, dès le 23 octobre  
 1914

commerçante \_\_\_\_\_

originaire de Chevroux (Taud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

La Brévine (Veuchâtel) \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante - huit \_\_\_\_\_ fille de

Eugène - Louis Idaz \_\_\_\_\_ et de

Louise - Cécile, née Guirand \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Adolphe Castioni, mosaïste, à La Cour \_\_\_\_\_

2. Georges Brandt, grout, Fontainemelon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt - six, à  
 Chevroux, le vingt - sept, et à Lausanne, le  
 vingt - huit juillet mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze août mil neuf  
 cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé  
 avec mention du décès de  
 sa première femme. \_\_\_\_\_

acte de mariage de la fiancée.  
 acte de décès du premier mari  
 de la fiancée. \_\_\_\_\_

actes de publication à Vevey,  
 Chevroux et Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 Lausanne et Grandvaux  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Lafond  
 S. B. Bonny

Les témoins :

Adolphe Castioni  
 G. Brandt

L'officier de l'état civil :

A. Guéhenne

## Registre des mariages A.

N° 48.

Fonjallaz - Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz, Eugène - Louis

célibataire

ingénieur C. F. F.

originaire de Épesses et Lutry domicilié à

Berne né à

Épesses le vingt-trois septembre

mil huit-cent quatre-vingt-six fils de

Charles - Eugène Fonjallaz, décédé et de

Suzanne, née Palaz

à Épesses

2. Clavel, Marie - Suzanne

célibataire

sans profession

originaire de Tevey domiciliée à

Tevey née à

Tevey le dix-sept septembre

mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de

Henri Clavel et de

Marie - Joséphine, née Gosso,

décédés

Comme témoins :

1. Gustave Palaz, vigneron, à Riex

2. Antoine Clavel, ingénieur, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Berne, le vingt-sept, Lutry et Tevey, le vingt-huit et à Épesses, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-un août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Berne.

Les époux :

Eugène  
Suzanne Fonjallaz

Les témoins :

G. Palaz  
Antoine Clavel

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux États civils de Cully, Lutry et Berne.

## Registre des mariages A.

N° 49.

Bayard - Bernasconi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bayard, Albert

célibataire

facteur-postal

originaire de Taren (Valais) domicilié à

Tevsey né à

Chardonne le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Léo-Alexis Bayard, agriculteur et de

Rosine, née Stucker, à Tevey

à

2. Bernasconi, Lucretia-Maria

célibataire

lingère

originaire de Laglio (Côme, Italie) domiciliée à

Moutreux (Châtelard) née à

Laglio le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Giuseppe Bernasconi et de

Palmira, née Cetti

à Laglio

Comme témoins :

1. Antoine Baroni, serrurier

2. Florian

Les publications ont eu lieu à Tevey, le douze, à Taren et au Châtelard le treize mars et à Laglio le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevsey, le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Certificat d'état libre pour la fiancée.

Lettre du conseil d'état.

Actes de publication à Tevey, Taren, Le Châtelard et Laglio.

Communiqué aux états civils de Taren et Moutreux et à la Chancellerie de l'état.

Les époux :

A. Bayard

L. Bernasconi

Les témoins :

Antoine Baroni

Florian

L'officier de l'état civil :

A. Gley

Registre des mariages A.

N° 50

Meyer - Grognuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Paul - Adolf \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur \_\_\_\_\_

originaire de Kirchdorf (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Tevey \_\_\_\_\_ né à

Berne \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Johannes Meyer \_\_\_\_\_ et de

Rosina, née Süss, \_\_\_\_\_

décédés \_\_\_\_\_

2. Grognuz, Marguerite - Julie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Poliez - Pittet \_\_\_\_\_ domiciliée à

La Cour de Seibz \_\_\_\_\_ née à

La Cour de Seibz \_\_\_\_\_ le trois mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de

Elie - Maurice Grognuz \_\_\_\_\_ et de

Marguerite, née Cherpillod \_\_\_\_\_

à la Cour de Seibz \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier } à \_\_\_\_\_

2. Jules Emery, comptable } Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le quatre, à Kirchdorf, la Cour de Seibz et Poliez - Pittet, le cinq août mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-cinq août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés. \_\_\_\_\_

actes de publication à Tevey, Kirchdorf, la Cour de Seibz et Poliez - Pittet. \_\_\_\_\_

Les époux :

Paul Meyer  
Marguerite Meyer

Les témoins :

Maillard  
Emery

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux états civils de Kirchdorf, Poliez - le Grand et la Cour de Seibz \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 51.

Zbinden, Emile-Jacques  
et Umbehr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Emile-Jacques  
célibataire  
gendarme  
originaire de Brünisried et Zavel (Fribourg) domicilié à  
Genève né à  
Saléziens le vingt-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Joseph-Alois Zbinden, sans profession, à Châtel-S<sup>t</sup> et de  
Maria-Habille, née Morel  
décédée

2. Umbehr Yvonne-Elisabeth  
célibataire  
employée  
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à  
Tévey née à  
Tévey le dix-huit juin  
mil neuf cent un fille de  
Auguste-Aimé Umbehr et de  
Célestine, née Chaudet  
à Tévey

Comme témoins :

1. Jules Delafontaine, teinturier, Tévey
2. Henri Chollet, maréchal, à Tévey

Les publications ont eu lieu à Genève le huit, à Zavel,  
Gessenay et Tévey le dix et à Rechthalten pour  
Brünisried, le onze juillet mil neuf cent dix-  
neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le trente août mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Genève.

Les époux :

Zbinden Emile  
Zbinden Yvonne

Les témoins :

Delafontaine Jules  
Chollet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux états civils de  
Rechthalten, Zavel, Gessenay  
et Genève

Registre des mariages A.

N° 52.

Faucherre - Eyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucherre, Jules - Robert  
célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Moudon domicilié à

Tevey né à

Tevey le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Frédéric - Louis Faucherre, cordier et de

Susanne, née Bécherraz

à Tevey

2. Eyer, Marguerite - Marie

célibataire

ouvrière

originaire de Homberg (Berne) domiciliée à

Tevey née à

Tevey le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles - Henri Eyer, lithographe et de

Anna, née Baldracco,

à Tevey

Comme témoins :

1. Louis Faucherre, retraité, à Tevey

2. César Monnard, outilleur, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, Moudon, et Steffis-  
burg pour Homberg, le premier août mil  
neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente août mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés.

actes de publication à  
Tevey, Moudon et Steffis-  
burg.

Les époux :

Faucherre Robert.

Eyer Marguerite

Les témoins :

Louis Faucherre

César Monnard

L'officier de l'état civil :

at Guet

Communiqué aux états civils  
de Moudon et Steffisburg.



## Registre des mariages A.

N° 53.

Rinsoz - Gyger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz, Gustave - Louis  
 célibataire  
 boulanger  
 originaire de Chardonne domicilié à  
 Tévey né à  
 Bullet le douze septembre  
 mil huit cent quatre - vingt - douze fils de  
 Henri - Louis Rinsoz et de  
 Marie - Zélie, née Chévenaz  
 décédés

2. Gyger, Blanche - Marguerite  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à  
 Tévey née à  
 Tévey le quinze novembre  
 mil huit cent quatre - vingt - huit fille de  
 Henri - Jules Gyger, imprimeur et de  
 Emma, née Sauge  
 à Tévey

Comme témoins :

1. Henri Gyger, imprimeur, à Tévey
2. Marguerite Decrausaz, à Gollion

Les publications ont eu lieu à Tévey, le neuf, à Gessenay, le neuf et à Chardonne, le dix juillet mil neuf cent dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le trente août mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.  
 actes de publication à Tévey, Gessenay et Chardonne.

Communiqué aux états civils de Corsier et Gessenay.

Les époux :

Gyger Rinsoz  
 Blanche Rinsoz

Les témoins :

H. J. Gyger  
 M. Decrausaz

L'officier de l'état civil :

Gyger

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 54

Delapierre - Geissbühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delapierre, Louis - Charles

célibataire

ajusteur

originaire de Aubonne domicilié à

Terey né à

Bougy S<sup>t</sup> Martin / Aubonne le vingt-sept juillet

mil huit cent (cent) quatre-vingt-treize fils de

Louis - Samuel Delapierre et de

Louise - Mathilde, née De Siebenthal

décédés

2. Geissbühler, Margaritha

célibataire

sans profession

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Aubonne née à

Diessbach près Echoune le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Karl Geissbühler, agriculteur et de

Anna - Elisabeth Schwerz

à Oberdiessbach

Comme témoins :

1. Charles Steiger, mécanicien, S<sup>t</sup> Julien

2. Emma Geissbühler, à Oberdiessbach

Les publications ont eu lieu à Terey, Langnau et  
Aubonne, le onze août mil neuf cent  
dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le quatre septembre mil  
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de publications à  
Terey, Langnau et Au-  
bonne.

Les époux :

Louis Delapierre  
Margaritha Geissbühler

Les témoins :

Ch. Steiger  
E. Geissbühler

L'officier de l'état civil :

V. G. [Signature]

## Registre des mariages A.

N° 55.

Gribling - Luttringer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gribling, Léo - Ignatz

célibataire

relieur

originaire de Wattweiler (Alsace) domicilié à

Tevoy né à

Wattweiler le vingt - six avril

mil huit cent quatre - vingt - cinq fils de

Ignatz Gribling et de

Catharina, née Rohmer

décédée

2. Luttringer, Katharina

célibataire

sans profession

originaire de Moosch (Alsace) domiciliée à

Tevoy née à

Moosch le vingt - deux février

mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de

Éliebald Luttringer, à Moosch et de

Katharina, née Lemblé

décédée

Comme témoins :

1. Jean von Kaenel, cordonnier

2. Louis Richli, relieur, les deux à Tevoy

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le vingt - huit mai  
et à Moosch, le dix - sept juin mil neuf cent  
dix - neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le neuf septembre mil neuf  
cent dix - neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
fiancés

Lettre du Conseil d'État.

actes de publication à Tevoy  
et MooschCertificat de capacité ma-  
trimoniale pour les fiancés.Serris de célébration du  
départementCommuniqué à la Chancellerie  
de l'État en deux doubles.

Les époux :

Léo Gribling  
Katharine Gribling

Les témoins :

Jean von Kaenel  
L. R. Richli

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Registre des mariages A.

N° 56

Buffat - Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Albert

célibataire

menuisier

originaire de Tsarrens domicilié à

Vevey né à

San Jeronimo (Santa Fé le premier octobre

Republique Argentine)

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles-Jules Buffat et de

Louise-Marie, née Mutschler

à Lausanne

2. Dupont, Charlotte dite Berthe

célibataire

sans profession

originaire de Puidoux et Vevey domiciliée à

Vevey née à

Chardonne le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri Dupont et de

Jeanne-Susanne, née Farisod

décédée

Comme témoins :

1. Edouard Buffat, fonctionnaire fédéral, à Berne

2. Eugène Murry, agriculteur à Chailly

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-sept et à

Puidoux et Tsarrens, le dix-huit juin

mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés

actes de publication à Vevey, Puidoux et Tsarrens

Les époux :

A. Buffat  
Berthe Buffat

Les témoins :

E. Buffat  
Eug. Murry

L'officier de l'état civil :

A. Gley

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de St Saphorin et Tsarrens.

Registre des mariages A.

N° 57.

Hauri - Rey

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, rendu en date du 24 mai 1938, déclaré définitif et exécutoire le 9 août 1938, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Vevey, le 17 août 1938  
L'Officier de l'état civil:

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauri, Heinrich  
célibataire  
ouvrier

originaire de Reinach (Argovie) domicilié à Vevey  
Reinach le vingt avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de Heinrich Hauri, décédé et de Maria, née Brismann à Reinach

2. Rey, Angeline - Noëlie  
célibataire  
cigarière

originaire de Lens (Valais) domiciliée à Vevey  
Vevey le quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de Joseph - Erasme Rey, peintre, à Otalens et de Marie - Melonie, née Barmanz, décidée

Comme témoins :

1. Emile Gautschi, c/ maître
  2. Otto Lutzwyler, cigarière
- à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit, à Reinach le vingt et à Lens le vingt-deux août mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.  
actes de publication à Vevey, Reinach et Lens.

Les époux :

Hauri Heinrich  
Hauri Noëlie

Les témoins :

Emil Gautschi  
Otto Lutzwyler

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de Reinach et Chermignon.

## Registre des mariages A.

N° 58

Hüsler - Werlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hüsler, Franz - Jost

célibataire

mécanicien

originaire de Günswil (Lucerne) domicilié à

Vevey né à

Ermenesée le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Josef Hüsler, manoeuvre et de

Anna, née Schniger

à Kriens

2. Werlen, Jeanne

célibataire

sans profession

originaire de Bürchen (Valais) domiciliée à

Vevey née à

Genève le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean-Joseph Werlen, décédé et de

Louise, née Schwander

à Vevey

Comme témoins :

1. Paul Dietchi, appareilleur, à Vevey

2. Xavier Albiez, commis, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six, à

Günswil et à Bürchen, le vingt-sept août

mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit septembre mil neuf

cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

actes de publication à

Vevey, Günswil et Bürchen.

Communiqué aux états civils

de Günswil et Bürchen.

Les époux :

Franz Hüsler

Jeanne Werlen

Les témoins :

Dietchi P.

Albier

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

## Registre des mariages A.

N° 59.

Billmann - Berney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billmann, Charles - Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Niederried b/k. (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Tévey \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - seize fils de

Emile - Frédéric Billmann, journalier \_\_\_\_\_ et de

Anna - Elisabeth Allenbach, née Rupp \_\_\_\_\_

à Tévey \_\_\_\_\_

2. Berney, Aline - Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Aubonne et l'Abbaye \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tévey \_\_\_\_\_ née à

Genève \_\_\_\_\_ le vingt - sept octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt - deux fille de

Frank - Jules - Louis - Ulrich Berney, sans domicile et de

Elisabeth, née Loosli \_\_\_\_\_  
connue

décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Samuel Meyer, employé \_\_\_\_\_ les deux \_\_\_\_\_

2. Fernand Capernoux, fondeur \_\_\_\_\_ à Tévey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le un, à Kall-  
nach, Aubonne, l'Abbaye, le deux et à Tévey,  
le quatre août mil neuf cent dix - neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tévey, le vingt septembre mil neuf  
cent dix - neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de l'  
état civil de Lausanne.

Les époux :

Ch<sup>d</sup> Billmann  
Aline Billmann  
F. Capernoux

Les témoins :

S. Meyer  
F. Capernoux

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J. J.

Communiqué aux états civils  
de Kallnach, Lausanne,  
Aubonne et l'Abbaye.

Registre des mariages A.

N° 60.

Kürzen - Robert - Nicoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kürzen, Edouard

divorcé de Martha - Adrienne Stuedler, dès le 13 mai 1916  
cimenteur

originaire de Frutigen (Berne) domicilié à

Vevey né à

Suidoux le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

François-Louis Kürzen, capelier et de

Sophie, née Grandchamp

à Suidoux

2. Robert - Nicoud, Olga

divorcée de Georges - Eugène Robert - Nicoud, dès le 7 mai 1910

ménagère

originaire des Lochs et de La Chaux de Fonds domiciliée à

Vevey née à

La Chaux de Fonds le six août

mil huit cent septante-neuf fille de

Fritz Jeanmaire dit Quartier, à La Chaux de Fonds et de

Marie, née Hirschy

décédée

Comme témoins :

1. Victor Schmitz, agriculteur, à Vevey

2. Emile Buschi, appareilleur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, Frutigen et La Chaux de Fonds, le quatre et au Lochs, le neuf juin mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés avec mention du divorce.

actes de publication à Vevey, Frutigen et La Chaux de Fonds et Le Lochs.

Les époux :

Kürzen Edouard.

Olga G Kürzen

Les témoins :

Victor Schmitz

Emile Buschi

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats civils de Frutigen, Le Lochs et La Chaux de Fonds.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Par jugement de l'Untersgericht de Frutigen du 4 novembre 1925, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Muscrit le 22 janvier

1929.

L'Officier de l'Etat civil

*[Signature]*

copie p. duplicata.



## Registre des mariages A.

N° 61.

Hammer - Schindler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hammer, Franz \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 comptable \_\_\_\_\_  
 originaire de Langendorf \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Terey \_\_\_\_\_ né à  
 Langendorf \_\_\_\_\_ le onze octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Adam Hammer, horloger \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Rohrer \_\_\_\_\_  
 à Langendorf \_\_\_\_\_

2. Schindler, Elise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fille de salle \_\_\_\_\_  
 originaire de Rötthenbach i/É. \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Bienne \_\_\_\_\_ née à  
 Rubigen \_\_\_\_\_ le six juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Gottlieb Schindler, cantonnier, à Rubigen \_\_\_\_\_ et de  
 Elisabeth, née Bahler, \_\_\_\_\_  
 décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Hans Schindler, conducteur, Spiez \_\_\_\_\_  
 2. Benoit Hasler, cantonnier, Terey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey, le vingt-deux, à  
 Langendorf et Bienne, le vingt-trois et à  
 Rötthenbach le vingt-cinq août mil neuf  
 cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le le vingt-trois septembre  
 mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
 Promesse de mariage.  
 actes de publication à  
 Langendorf, Terey, Rötthen-  
 bach et Bienne \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Franz Hammer  
 Elise Hammer

Les témoins :

H. Schindler  
 H. Rohrer

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux États civils  
 de Oberdorf, Rötthenbach  
 et Bienne \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 62.

Progin - Allegra.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin, Pierre - Amédée \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 charretier \_\_\_\_\_

originaire de Misery et Courtion (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tévey \_\_\_\_\_ né à

Bösigen \_\_\_\_\_ le seize mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de

François - Amédée Progin, charretier \_\_\_\_\_ et de  
 Marguerite - Céline, née Uldry \_\_\_\_\_  
 à Tévey \_\_\_\_\_

2. Allegra, Felicita - Maria - Tifforia \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cigarière \_\_\_\_\_

originaire de Gozzano (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tévey \_\_\_\_\_ née à

Orta Novarese (Italie) le dix janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de

Giovanni Allegra, journalier \_\_\_\_\_ et de  
 Delfina, née Allegra \_\_\_\_\_

à Gozzano \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Albert Furro, tailleur de pierres, à Tévey \_\_\_\_\_

2. Victor Lingaro, planelliste, à Tévey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tévey, le vingt-huit, à  
 Misery et Courtion, le vingt-neuf juin, et à  
 Gozzano, le vingt-quatre juillet mil neuf cent  
 dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tévey, le vingt-cinq septembre mil  
 neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
 fiancés. \_\_\_\_\_

certificat d'état libre pour  
 la fiancée. \_\_\_\_\_

Lettre du Conseil d'état,  
 actes de publication à  
 Tévey, Misery, Courtion  
 et Gozzano. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil de  
 Courtion et à la chancellerie  
 de l'état \_\_\_\_\_

Les époux :

Progin Amédée  
 Progin Felici

Les témoins :

Furro Albert  
 Lingaro Victor

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 63.

Rutschmann - Bise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rutschmann, Jules \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 comptable \_\_\_\_\_  
 originaire de Oron-le-Château \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le dix-huit novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Oswald Rutschmann \_\_\_\_\_ et de  
 Julie-Gabrielle, née Frangier \_\_\_\_\_  
 décédés \_\_\_\_\_

2. Bise, Marie-Lina \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Murist (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Payerne \_\_\_\_\_ le quatorze juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Félicien Bise, marchand de bois \_\_\_\_\_ et de  
 Philomène-Joséphine, née Brouty \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alfred Boverney, comptable, à Corsier \_\_\_\_\_  
 2. Gustave Dénéreaz, municipal, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux, à  
 Oron-le-Château et à Murist, le vingt-  
 quatre août mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq septembre  
 mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance de la  
 fiancée \_\_\_\_\_  
 pour fiancé, voir registre  
 I, fol. 177, N°-207. \_\_\_\_\_  
 actes de publication à  
 Vevey, Oron-le-Château et  
 Murist \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 Oron-la-Ville et Murist  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Rutschmann  
 Marie-Lina Rutschmann

Les témoins :

J. Boverney  
 G. Dénéreaz

L'officier de l'état civil :

A. Boverney

## Registre des mariages A.

N° 64.

Veillard - Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veillard, Henri-Frédéric - Albert

célibataire

magasinier

originaire de Rigle domicilié à

Vevey né à

Olon le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Lambert Veillard, vigneron, à Vevey et de

Félicie-Marie, née Gallotton

décédée

2. Genoud, Louisa - Céline

célibataire

sans profession

originaire de Remaufens (Fribourg) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Denis-Emile Genoud, charpentier et de

Marie-Célestine Monney

à Vevey

Comme témoins :

1. Antoine Sari, employé à Vevey

2. Marcel Gavin, sellier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux, à

Rigle et à Remaufens, le vingt-trois août

mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq septembre

mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance

des fiancés.

Actes de publication à

Vevey, Rigle et Remaufens.

Les époux :

Albert Veillard

Louisa Veillard

Gavin Marcel

Les témoins :

Antoine Sari

Gavin Marcel

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Par jugement  
du Tribunal du dis-  
trict de Vevey, ven-  
du définitif et ex-  
écutif le 5 janvier  
1951, le mariage  
interdit - contre a  
été dissous par le  
divorce.

1/ en date du 1<sup>er</sup> sep-  
tembre 1950, devenu

opposé en huit mots  
et dates ci-dessus.

Vevey, le 30 janvier  
1951.

L'officier de l'état civil:

*A. Guex*

copie. duplicata.

Registre des mariages A.

N° 65.  
Curchod - Rolli

Par jugement du Tribunal du Canton de Neuchâtel en date du 25 septembre 1924 déclaré définitif et exécutoire le 3 novembre 1924 - le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.  
Inscrit le 13 novembre 1924  
L'officier de l'état civil

C<sup>4</sup> h. duplicata. Meisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Henri  
veuf de Marie-Louise Jamoz, dès le 7 mai 1919  
jardinier  
originaire de Gollion, Dommartin et Montaubion - domicilié à Tevey  
né à Lausanne le vingt-sept mars mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de Louis-Charles Curchod, marguillier et de Henriette, née Blau à Tevey
2. Rolli, Violette  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Uetendorf (Berne) domiciliée à Tevey  
née à Chailly (Châtelard) le vingt-six septembre mil neuf cent un fille de Georges Rolli, jardinier et de Rosalie-Charlotte Bron, née Roux à Tevey

Comme témoins :

1. Louis Curchod, marguillier
  2. Paul Bertholet, gendarme
- les deux à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, Gollion, Dommartin et Chierachern, le quatre et à Montaubion-Chardonney, le six septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.  
Pr décès de sa première femme, voir vol. A. décès n° 13, fol. 18 N° 106.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Consentement de la fiancée  
Actes de publication à Tevey, Gollion, Dommartin, Chierachern et Montaubion-Chardonney.  
Communiqué aux états civils de Chardonnay, Poliez-le-Grand, St-Léger et Chierachern.

Les époux :

Henri Curchod.  
Violette Curchod.

Les témoins :

Louis Curchod  
Paul Bertholet gendarme

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 66.

Magnenat - Uldry.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 25 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1931, le mariage inscrit ci-dessous a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 5 octobre 1931.

L'Officier de l'Etat Civil:

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Fernand Robert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

plombier - zingueur \_\_\_\_\_

originaire de Taulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Evian-les-Bains \_\_\_\_\_ le premier mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Louis-Eugène-Alfred Magnenat, couvreur \_\_\_\_\_ et de

Josephine-Marie Rausis \_\_\_\_\_

à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Uldry, Marie-Frasine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de Avey-dev.-Pont \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Avey-dev.-Pont \_\_\_\_\_ le vingt-deux septembre

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Paul-Vincent Uldry, ouvrier \_\_\_\_\_ et de

Marie-Joséphine, née Uldry \_\_\_\_\_

à Bulle \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Oscar Thierstein, cafetier, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. David Wälti, cordonnier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux, à Taulion  
\* à Avey-dev.-Pont, le vingt-trois août mil neuf  
cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq septembre mil  
neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
fiancés.

Actes de publication à  
Vevey, Taulion & Avey-dev.-  
Pont.

consentement pour la  
fiancée \_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats civils  
de Taulion et Avey-dev.-  
Pont \_\_\_\_\_

Les époux :

Fernand Magnenat

Eustasie Magnenat.

David Wälti, témoin

Les témoins :

Thierstein Oscar.

L'officier de l'état civil :

V. Guex

Registre des mariages A.

N° 67.

Turrian - Antille.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 14 janvier 1948, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-contre, en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Turrian soit orthographié: «Turrian» et non pas «Turriant».

Vevey, le 26 janvier 1948  
 L'Officier de l'état civil:

copie f. duplicata  
 et à Satigny et  
 St Martin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turrian, Gaston-Moïse  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Satigny (Genève) domicilié à  
 Belmont (Châtelard-Montreux) né à  
 Montreux le vingt-un avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Louise Turrian, Blanchisseuse et de  
 à Montreux

2. Antille, Violette-Lucie  
 célibataire  
 sans profession

originaire de St. Martin (Valais) domiciliée à  
 Tevey née à  
 Tevey le dix-huit octobre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Martin-Cyprien Antille, peintre et de  
 Julie, née Rapin  
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Emile Fischer, négociant, à Tevey.
2. Albert Messmer, comptable, à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le six, à Tevey, Satigny et St. Martin, le huit septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Montreux.

Les époux :

*Gaston-Moïse Turrian* *Violette Turrian*

Les témoins :

*E. Fischer* *A. Messmer*

L'officier de l'état civil :

*A. Gillen*

Communiqué aux Etats civils de  
 Satigny, Montreux et St  
 Martin.

Registre des mariages A.

N°  
Simon - Saudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Joseph-Louis-Camille  
célibataire

ouvrier agricole  
originaire de Belleville-en-Caux (Seine-Inférieure domicilié à  
Tevoy France) né à  
Belleville-en-Caux le vingt-huit mars

mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Louis-Léopold Simon, journalier et de  
Marie-Louise, née Grand sire,  
à Belleville-en-Caux.

2. Saudan, Marie-Constance  
célibataire

repasseuse  
originaire de Châtel-St-Denis domiciliée à  
Tevoy née à  
Châtel-St-Denis le quatorze octobre

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jules Saudan, mécanicien et de  
Sophie, née Tillard  
à Tevoy.

Comme témoins :

- 1. \_\_\_\_\_
- 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis, le premier,  
à Tevoy, le deux et à Belleville-en-Caux, le six  
septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le vingt-neuf septembre mil  
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Les époux :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les témoins :

\_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*A. Gully*

Ce mariage n'a pas été  
célébré par suite du re-  
fus de fiancé, à la der-  
nière minute.

Tevoy, 29 septembre 1919

Simon, Camille



## Registre des mariages A.

N° 68.

Schneider - Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Maurice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 comptable \_\_\_\_\_

originaire de Brügg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 au Loole \_\_\_\_\_ le vingt-un mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Paul Schneider, pasteur, à Neuchâtel \_\_\_\_\_ et de

Lucie, née Matthodj \_\_\_\_\_

décédée \_\_\_\_\_

2. Bolomey, Hélène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

infirmière \_\_\_\_\_

originaire de Savigny & Epesses \_\_\_\_\_ domiciliée à

Puidoux \_\_\_\_\_ née à

Savigny \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Aimé Bolomey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Louise, née Mercanton \_\_\_\_\_

à Puidoux. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Fatton, comptable, à Corsier \_\_\_\_\_

2. Augusto Seiler, bijoutier, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Brügg, Vevey, Savigny &  
 Puidoux, le vingt & à Epesses, le vingt-un août  
 mil-neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf septembre mil  
 neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
 fiancés \_\_\_\_\_

Actes de publications à  
 Vevey, Brügg, Savigny,  
 Puidoux & Epesses. \_\_\_\_\_

Les époux :

Maurice Schneider  
 Hélène Schneider

Les témoins :

Jean Fatton  
 Aug. Seiler

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Communiqué aux états civils de  
 Brügg, Savigny, Cully et  
 Chexbres \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 69.

Wagner - Ogay.

Par jugement du Tribunal du district de Bienne, déclaré définitif et exécutoire le 26 avril 1933, le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 26 janvier 1934.

L'Officier de l'Etat-Civil:

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagner, Walther

célibataire

cuisinier

originaire de Wiedlisbach domicilié à

Vevey né à

Wiedlisbach le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jakob Wagner, comptable et de

Margaritha, née Ramser

à Wiedlisbach.

2. Ogay, Susanne - Clara

célibataire

gouvernante

originaire de Lovattens domiciliée à

La Tour de Peilz née à

Granges (Payerne) le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles-Louis-Henri Ogay et de

Marie-Louise, née Burdet

décédés.

Comme témoins :

1. Ernest Jénéréal, boucher, à Vevey.

2. Marius Fillelazz, cuisinier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le six, à Lovattens, le sept & à La Tour de Peilz & Oberbipp, le huit septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publications à Vevey, Lovattens, La Tour &amp; Oberbipp.

Les époux :

Wagner Walther

Ogay Wagner Susanne

Les témoins :

Ernest Jénéréal

M. Fillelazz

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Etats civils de Oberbipp, Lucens et La Tour de Peilz

## Registre des mariages A.

No 70.

Sabatier-Laudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sabatier, Clément-Auguste

célibataire

bonnetier

originaire de Sumène (Gard, France) domicilié à

Sumène, en séjour à La Tour de Peilz né à

Sumène le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Henri Sabatier, décédé et de

Rosalie Ribard

à Sumène.

2. Laudan, Lucienne-Hélène

célibataire

couturière

originaire de Châtel-St-Denis domiciliée à

Vevey née à

Vevey le neuf mars

mil neuf cent un fille de

Pierre-Hules Laudan, mécanicien et de

Hélène-Alice Delafontaine

à Vevey.

Comme témoins :

1. Frédéric Rossier, hôtelier, à La Tour de Peilz

2. Simon Palladino, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sumène, le trois, à La Tour de Peilz & Vevey, le quinze & à Châtel-St-Denis, le seize septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à Sumène, La Tour de Peilz, Vevey &amp; Châtel-St-Denis.

Consentement pour la fiancée.

Certificat de capacité pour le fiancé.

Autorisation de célébration du Département.

Communiqué aux états civils de Châtel-St-Denis et à la Chancellerie de l'Etat.

Les époux :

C. Sabatier  
L. Laudan

Les témoins :

S. Palladino  
F. Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Meyer

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 71.  
Dutruit - Pasche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutruit, Marius  
divorcé de Flavie-Agnès Cornuz, dès le 2 juin 1919.  
appareilleur  
originaire de Perroy domicilié à  
Vevey né à  
Lausanne le premier mars  
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Henri-Louis Dutruit, décédé et de  
Marie-Louise, née Favre  
à Lausanne.

2. Pasche, Adrienne-Louise  
veuve de François Pasche, dès le 7 décembre 1915  
sans profession  
originaire de Servion domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le dix septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Henri-Adrien Aigroz et de  
Elise, née Guignot, à  
à Buchs (Argovie)

Comme témoins :

1. Jules Lohse, négociant, à Vevey.  
2. Constant Maillard, employé, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Perroy, le douze & à  
Servion, le treize septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux octobre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.  
Livret de famille de la fiancée.  
Actes de publication à  
Perroy, Vevey & Servion.

Les époux :

Marius Dutruit  
Adrienne Pasche

Les témoins :

Jules Lohse  
C. Maillard

L'officier de l'état civil :

A. G. L.

Communiqué aux États civils  
de Rolle et Oron la Ville

## Registre des mariages A.

N° 72.

Mottier - Waridel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier, Félix \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Ormont-Sessous \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Olhon \_\_\_\_\_ le treize octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huitcent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 François-Henri Mottier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie, née Bratschi, \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Waridel, Jeanne-Marthe \_\_\_\_\_  
 divorcée de Jules-Maurice Seewer, dès le 17 juin 1919  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire du Châtelet (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Grandvaux \_\_\_\_\_ le vingt-huit janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
 Pierre-Philippe Waridel, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Henriette-Marguerite, née Lan \_\_\_\_\_  
 à Roche \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier, à Vevey, \_\_\_\_\_
2. Aloïs Senéchal, employé, à Vevey, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ormont-Sessous & Vevey, le  
 vingt & à Gsteig b. Saanen, le 21 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre octobre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.  
 acte de mariage de la  
 fiancée.

Prononcé du Tribunal, abré-  
 geant délai d'attente pour  
 la fiancée. (C.C. 103.)  
 actes de publication à Or-  
 mont-Sessous, Vevey & le  
 Châtelet.

Communiqué aux Etats civils de  
 Ormont-Sessous et Gsteig b.  
 Saanen.

Les époux :

Félix Mottier  
 Marthe Mottier

Les témoins :

Marcand  
 C. Donvicoz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 73

Maillard - Schmidt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Etienne-Julien

célibataire

facteur au télégraphe

originaire de Siviriez domicilié à

St. Imier né à

Siviriez le vingt-six octobre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean Maillard, charpentier et de

Victorine, née Bourqui

à Yvey.

2. Schmidt, Marie-Françoise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Steinhau (Valais) domiciliée à

La Tour de Trême (Fribourg) née à

Léchelles (Fribourg) le vingt-quatre août

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Maurice-Meinrad Schmidt, décédé et de

Marie-Cécile, née Crausaz

à La Tour de Trême

Comme témoins :

1. Vincent Maillard, charpentier, à Yvey.

2. Léon Crausaz, ouvrier de fabrique, à La Tour.

Les publications ont eu lieu à St. Imier, le neuf, à Siviriez et  
La Tour de Trême, le dix et à Steinhau, le douze  
septembre mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yvey, le vingt octobre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de St. Imier.

Les époux :

Maillard  
M. Maillard

Les témoins :

Maillard

Crausaz

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Etats-Unis de  
Siviriez, St. Imier, Ermen  
et Tour de Trême

## Registre des mariages A.

N° 74.

Fecci - Schnyder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fecci, Umberto - Pietro  
 célibataire  
 musicien

originaire de Milan domicilié à  
 Vevey né à  
 Milan le treize janvier

mil huit cent septant-huit fils de  
 Giacomo Fecci, à Genève et de  
 Domenico, née Fecci  
 à la Tour de Peilz.

2. Schnyder, Jeanne - Marie  
 veuve de Eugène - Jakob Schnyder, déc. le 25 février  
 modiste 1917

originaire de Emmetbaden (Argovie) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Morges le trente-un décembre

mil huit cent soixante-six fille de  
 Claude Varille, à Buenos-Aires et de  
 Jeanne - Marie - Elisabeth, née Laouchey  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. François Lenzi, comptable, à Vevey.

2. Joseph Fecci, musicien, à la Tour de Peilz.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le huit, à Emmetbaden,  
 le dix mars et à Milan, le vingt-deux mai mil neuf  
 cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze octobre mil neuf cent  
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 " de mariage de la fiancée.  
 " de décès de son premier  
 mari. - Lettre au Conseil d'état.  
 Acte de publication à Em-  
 metbaden, Vevey et Milan.  
 Permis de célébration du  
 Département.

Communiqué au l'état civil de  
 Emmetbaden et à la Chan-  
 cellerie de l'état

Les époux :

Umberto Fecci  
 J. Fecci

Les témoins :

François Lenzi  
 Joseph Fecci

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 75.  
Loth & Ormond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth, Albert Aimé  
célibataire  
serrurier  
originaire de Pizy domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le trente janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
François-Xavier Loth, à Vevey et de  
Elisa Verena Marie, née Muller  
à décédée

2. Ormond, Jeanne  
célibataire  
lingère  
originaire de La Tour de Peilz domiciliée à  
La Tour de Peilz née à  
La Tour de Peilz le dix-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Louis-François Ormond et de  
Augustine-Elisabeth, née Preveloup  
à décédée

Comme témoins :

- 1. Jenny Borel, couturière, à La Tour de Peilz.
- 2. Ernest Felli, entrepreneur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Pizy, Vevey & La Tour de Peilz,  
le cinq septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize octobre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
actes de publication à  
Pizy, Vevey & La Tour de Peilz

Les époux :

Albert Loth  
Jeanne Loth

Les témoins :

J.M.  
Jenny Borel

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Communiqué aux Etats civils de  
Genève et La Tour de Peilz.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.



## Registre des mariages A.

N° 76.

Bertholet &amp; Curchod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Paul-Ami \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 gendarme \_\_\_\_\_  
 originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ le treize juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fils de  
 Jules Bertholet, propriétaire \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Sylvie, née Dupontuis \_\_\_\_\_  
 à Ormont-Dessous (La Forelax) \_\_\_\_\_

2. Curchod Henriette-Fanny \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Gollion, Dommartin & Montaubion - domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ Chardonnay \_\_\_\_\_ née à  
 Avenches \_\_\_\_\_ le vingt-cinq décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis-Charles Curchod, marquier \_\_\_\_\_ et de  
 Henriette, née Blana, \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Curchod, marquier, à Vevey.
2. Constant Bertholet, agriculteur, à La Forelax

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Vevey & Gollion, le  
 neuf, à Dommartin, le dix, & à Montaubion - Char-  
 donnay, le onze septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit octobre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Rougemont, Vevey, Gollion,  
 Dommartin & Montaubion -  
 Chardonnay \_\_\_\_\_

Les époux :

Bertholet Paul  
 Henriette Bertholet

Les témoins :

Louis Curchod  
 Bertholet Constant

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États civils de  
 Rougemont, Vevey, Gollion,  
 Dommartin & Montaubion -  
 Chardonnay.

Registre des mariages A.

N° 77.

Cuénoud - Steinacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénoud, Aimé-François  
 célibataire  
 employé d'hôtel  
 originaire de Grandvaux & Lutry domicilié à  
 Vevey né à  
 Paudex le vingt-un septembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Samuel-Edouard Cuénoud, décédé et de  
 Charlotte-Henriette, née Borel  
 à Lutry

2. Steinacher, Adèle-Catherine-Elisa  
 célibataire  
 fille de salle  
 originaire de Liebstadt (Argovie) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Vevey le dix-sept janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Peter-Damianus Steinacher, décédé et de  
 Pauline-Adèle, née Schenk  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Louis Goy, négociant en vins, à Corsier
2. Joseph Fritschy, cafetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Lutry, le quinze, à Grandvaux & Liebstadt, le seize août mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 Actes de publication à  
 Grandvaux, Lutry, Vevey  
 Liebstadt.

Les époux :

A Cuénoud  
 Adèle Cuénoud

Les témoins :

Louis Goy  
 Fritschy  
 Borel

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats civils  
 de Culley, Lutry et Lieb-  
 stadt.

## Registre des mariages A.

N° 78.

Villiger + Veraguth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villiger, Joseph-Niklaus  
portier d'hôtel  
célibataire

originaire de Abtwil (Argovie) domicilié à  
Bâle né à

Hohenrain (Lucerne) le seize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Niklaus Villiger, tonnelier, décédé et de  
Maria, née Hillmann, actuellement veuve Aeberli,  
à Baldegg (Lucerne)

2. Veraguth, Marguerite  
gouvernante  
célibataire

originaire de Hästris (Grisons) domiciliée à  
Lucerne née à

Trins (Grisons) le vingt-un avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Georg Veraguth, à Hästris et de  
Elsbeth, née Goldi  
à décédée

Comme témoins :

1. Jacob Abt, concierge, à Lausanne  
2. Honoré Donnat, horloger, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Bâle, le trente avril, à Hästris  
le premier, à Abtwil (Lucerne), le deux mai mil neuf  
cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt octobre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Bâle

Les époux :

Villiger Nicolas  
Villiger Margreth

Les témoins :

J. Abt  
H. Donnat

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États civils de  
Abtwil, Bâle, Hästris et Lu-  
cerne

## Registre des mariages A.

N° 79.  
Gaillard - Perroud.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 2 mai 1929, déclaré définitif et exécutoire le 11 juillet 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 11 juillet 1929, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Fus. bit le 16 juillet 1929.

L'Officier de l'Etat civil:

*[Signature]*

C. Dup. f. du f. cata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Adrien-Jules  
divorcé de Marie-Anais Lovay, dès le 12 juillet 1919.  
pâtissier

originaire de Moiry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vallorbe \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_  
mil-huit-cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Louis Gaillard \_\_\_\_\_ et de

Rouise, née Tallofton \_\_\_\_\_  
à Décédés \_\_\_\_\_

2. Perroud, Marie-Emma  
célibataire

cuisinière  
originaire de Grangettes \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Maccourens \_\_\_\_\_ le quatre mars \_\_\_\_\_

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Pierre-Joseph Perroud, ouvrier \_\_\_\_\_ et de

Marie-Anne, née Berard, \_\_\_\_\_  
à Nyon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Grognuz, chauffeur, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Celso Sartori, peintre, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente septembre, à Moiry & aux Grangettes, le deux octobre mil-neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq octobre mil-neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée \_\_\_\_\_

Acte de mariage du fiancé avec mention du divorce.

Actes de publication à Moiry, les Grangettes & Vevey \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats civils de la Sarraz et des Grangettes \_\_\_\_\_

Les époux :

Gaillard Adrien  
Emma Gaillard

Les témoins :

Grognuz Henri  
Celso Sartori

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 80.

Herzog - Zimmerli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzog, Alexandre-Rodolphe  
 veuf de Sophie Lidoux, née Blanc, dès le 15 février  
 mouleur 1911.  
 originaire de Thal (St. Gall) domicilié à  
 Vevey né à  
 Vevey le neuf août  
 mil-huit cent septante fils de  
 Frédéric - Jean - Rodolphe Herzog et de  
 Marie - Marguerite, née Schwitzguébel  
 à décédés.

2. Zimmerli, Bertha-Frieda  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Unter-Entfelden (Argovie) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Richterswil le deux juillet  
 mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 Johannes Zimmerli, jardinier, à Pfäffikon et de  
 Anna-Elisabetha, née Styner  
 à décédée.

Comme témoins :

1. Edouard Converset, mécanicien, à Vevey.
2. Francis Converset, employé, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente septembre, à  
 Thal & Unter-Entfelden, le premier octobre mil  
 neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq octobre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.  
 Acte de naissance de la  
 fiancée.  
 Actes de publication à  
 Thal, Vevey & Unter-Ent-  
 felden.

Communiqué aux États civils de  
 Thal et Unter-Entfelden.

Les époux :

Herzog  
 Frieda Herzog

Les témoins :

Blanc

F. Converset

L'officier de l'état civil :

W. Müller

## Registre des mariages A.

N° 81

Hofmann - Schnellmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofmann Emil  
 célibataire  
 modéleur

originaire de Untex - Kulm (Argovie) domicilié à  
 Vevey né à  
 Dürnten le dix décembre

mil-huitcent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Emil Hofmann, marchand-tailleur et de  
 Bertha, née Schellenberg  
 à Tran (Dürnten)

2. Schnellmann, Babetta - Louisa  
 célibataire

femme de chambre  
 originaire de Wangen (Schwytz) domiciliée à  
 Corseaux née à  
 Wangen le quatre février

mil-huitcent quatre-vingt-seize fille de  
 Franz Schnellmann, machiniste, à Wangen et de  
 Louisa, née Vogt.

à décider

Comme témoins :

1. Jean Studer, ramonneur, à Vevey
2. Frida Keller, lingère, à Montroux

Les publications ont eu lieu à Unterkulm, Vevey & Corseaux,  
 le sept & à Wangen, le huit octobre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente octobre mil neuf cent  
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 Actes de publication à  
 Unterkulm, Vevey, Wan-  
 gen & Corseaux

Les époux :

E. Hofmann.

B. Schnellmann

Les témoins :

Jean Studer

F. Keller

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux Etats civils de  
 Unterkulm, Wangen et  
 Cortier

## Registre des mariages A.

N° 82.

Broyon - Béguin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broyon, Felix-Emile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sellier \_\_\_\_\_

originaire de Gryon \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Gryon \_\_\_\_\_ né à  
 Gryon \_\_\_\_\_ le cinq février \_\_\_\_\_

mil-huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de  
 Abram-Louis Broyon, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Rosine-Hélène, née Cherix \_\_\_\_\_  
 à Gryon \_\_\_\_\_

2. Béguin Jeanne-Mathilde \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Rochefort (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Chesières sur Ollon \_\_\_\_\_ née à  
 Rochefort \_\_\_\_\_ le quatorze avril \_\_\_\_\_

mil-huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
 Julien-Alphonse Béguin \_\_\_\_\_ et de  
 Elie-Mathilde, née Jacot \_\_\_\_\_  
 à Cortaillod \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Willy Fath, négociant } les deux à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Charles Pfeiffer, boucher } \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gryon, le vingt, à Huémorf, le  
 vingt-un & à Rochefort & Ollon, le vingt-deux  
 septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-un octobre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Gryon \_\_\_\_\_

Les époux :

Emile Broyon  
 Jeanne Béguin

Les témoins :

U. F. A. S  
 C. Pfeiffer

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L. M.

Communiqué aux États civils de  
 Gryon, Rochefort et Ollon

## Registre des mariages A.

N° 83.

Guignard - Ledermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Albert - Georges - Henri

célibataire

négoçant

originaire de Chenit domicilié à

Vevey né à

Vevey le dix juin

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Albert - Jules - Emile Guignard, négociant, à Vevey, et de

Henriette, née Guillard

décédée

2. Ledermann, Marguerite - Augusta

célibataire

garde-malades

originaire de Ruderowil (Berne) domiciliée à

Vevey née à

Châtillens le dix-huit juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Auguste Ledermann, commerçant et de

Julie - Louise, née Jan

à Vevey.

Comme témoins :

1. Willy Fath, négociant

2. Charles Riffler, boucher } les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le Brassus & Ruderowil  
le neuf octobre mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le trente-un octobre mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
fiancéeActes de publication au  
Brassus, Ruderowil &  
Vevey

Les époux :

Auguste Guignard  
Marguerite Ledermann

Les témoins :

W. Fath Auguste Ledermann  
C. Riffler Ledermann

L'officier de l'état civil :

A. G. M.

Communiqué aux États civils du  
Brassus et Ruderowil



## Registre des mariages A.

N° 84

Kupferschmid - Messmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kupferschmid, Wilhelm - Rudolf  
 célibataire  
 mécanicien

originaire de Sumiswald domicilié à  
 Vevey né à  
 Berne le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Karl Kupferschmid, décédé et de  
 Ida - Margaritha, née Kupferschmid  
 à Berne

2. Messmer, Marguerite - Elsa  
 célibataire

employée de bureau  
 originaire de Muhlentbach (Bade) domiciliée à  
 La Tour de Peilz née à  
 Vevey le treize décembre

mil neuf cent un fille de  
 Gottfried dit Fritz Messmer, poëtier et de  
 Elise, née Tomi  
 à La Tour de Peilz

Comme témoins :

1. Jacques Waibel, mécanicien  
 2. Ernest König, commerçant - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Vevey & La Tour de  
 Peilz, le deux & à Muhlentbach, le dix octobre mil  
 neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept novembre mil neuf cent  
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour la fiancée.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à Su-  
 miswald, Vevey, La Tour  
 de Peilz & Muhlentbach.  
 Permis de célébration du  
 Département

Les époux :

Wilhelm Kupferschmid  
 Marguerite Kupferschmid

Les témoins :

Jacques Waibel  
 Ernest König

L'officier de l'état civil :

A. M. S. V.

Communiqué aux États civils de  
 Sumiswald, La Tour de Peilz,  
 et à la Chancellerie de l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 85.

Noguet - Schneider.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noguet, Jean-Julien - Albert  
 célibataire  
 notaire

originaire de Borrex domicilié à  
 Vevey né à  
 Nyon le vingt-cinq juin

mil-huit-cent quatre-vingt-douze fils de  
 Albert-Louis-Samuel Noguet, comptable et de  
 Marie-Joséphine, née Vitet  
 à Vevey

2. Schneider, Jeanne-Eda-Marguerite  
 célibataire

sans profession  
 originaire de Metendorf (Berne) domiciliée à  
 La Tour de Tilly née à  
 Vevey le vingt-sept avril

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Alfred Schneider, commerçant et de  
 Anna, née Riv  
 à La Tour de Tilly

Comme témoins :

1. Edouard Noguet, voyageur, à Nyon  
 2. Emile Felli, stagiaire-notaire, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey + La Tour, le six, à Thierachen, le sept + à Borrex, le huit octobre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Actes de publication à  
 Borrex, Vevey, Thierachen  
 La Tour de Tilly

Les époux :

Noguet  
 Jeanne Noguet

Les témoins :

Noguet  
 Felli

L'officier de l'état civil :

Officier

Communiqué aux États civils de  
 Gingins, Thierachen et la  
 Tour de Tilly

## Registre des mariages A.

N° 86

Séquier - Morier - Genoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séquier, Pierre  
 célibataire  
 horticulteur

originaire de Montolieu (Aude, France) domicilié à  
 Mazamet (Tarn, France) né à  
 Montolieu le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Louis Séquier, horticulteur et de  
 Marie, née Romain  
 à Mazamet

2. Morier - Genoud, Susanne - Elisabeth  
 célibataire

sténo - dactylographe  
 originaire de Château d'Oex domiciliée à  
 Vevey née à

St. Léger le dix novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Hules - Louis Morier - Genoud, surveillant de travaux et de  
 Marie - Marguerite, née Bolomey  
 à Vevey

Comme témoins :

1. Louis Morier, à Vevey, père de l'épouse  
 2. Maruis Trinkard, commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Mazamet, le neuf août, à  
 Vevey & Château d'Oex, le dix octobre mil neuf cent  
 dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit novembre mil neuf cent  
 dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour la fiancée.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à Ma-  
 zamet, Vevey & Château d'Oex.  
 Certificat de capacité pour  
 la fiancée  
 Permis de célébration du  
 Département  
 Communiqué au: Etat civil de  
 Château d'Oex et à la Cham-  
 cellerie de l'Etat

Les époux :

*P. Séquier*  
 P. Séquier

Les témoins :

*Morier - Genoud*  
 Trinkard

L'officier de l'état civil :

*A. Müller*

## Registre des mariages A.

N° 87.

Magnant - König

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnant Marcel \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

tailleur \_\_\_\_\_

originaire de Nèris-les-Bains (Montluçon, France) domicilié à

Tevoy \_\_\_\_\_ né à

Nèris-les-Bains \_\_\_\_\_ le sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Baptiste Magnant, sans profession \_\_\_\_\_ et de

Marguerite Petitjean \_\_\_\_\_

à Nèris-les-Bains. \_\_\_\_\_

2. König, Margarete-Mathilde \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

coiffeuse \_\_\_\_\_

originaire de Esslingen (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tevoy \_\_\_\_\_ née à

Esslingen \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Georg König, menuisier \_\_\_\_\_ et de

Pauline, née Lehmann \_\_\_\_\_

à Esslingen \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Anna Magnant, à Montreux \_\_\_\_\_

2. Alice Genoud, femme de chambre, à Tevoy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le six & à Esslingen, le  
dauze septembre mil neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevoy, le treize novembre mil neuf cent  
dix-neuf \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

lettre du Conseil d'Etat \_\_\_\_\_

Consentement pour le fiancé \_\_\_\_\_

Actes de publications à Te-  
voy & Esslingen \_\_\_\_\_Certificat de capacité ma-  
trimoniale \_\_\_\_\_autorisation du Départe-  
ment \_\_\_\_\_Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat \_\_\_\_\_

Les époux :

Marcel Magnant \_\_\_\_\_

Mathilde Magnant \_\_\_\_\_

Les témoins :

A. Magnant \_\_\_\_\_

Alice Genoud \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Müller \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 88.

Brunisholz, Marco.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunisholz, Armand-Auguste \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Essert (Trébourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le quatre juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
 Laurent-Stanislas Brunisholz, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Céline, née Folly \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Marco, Agostina-Maria \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
 originaire de Burolo (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Burolo \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de  
 Tomaso Marco, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Modesta Billia \_\_\_\_\_  
 à Lessolo-Calea. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Marc Brunisholz, menuisier, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Robert Cappel, machiniste, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Essert & Vevey, le quatre et à  
 Burolo, le vingt-huit septembre mil neuf cent  
 dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze novembre mil neuf  
 cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
 Lettre du Conseil d'Etat. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Essert, Vevey & Burolo. \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Brunisholz.  
 A. Brunisholz

Les témoins :

Marc Brunisholz  
 Robert Cappel

L'officier de l'état civil :

A. Gullone

Communiqué à l'Etat civil de  
 Evryvaux, et à la Chancel-  
 lerie de l'Etat \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 89.

Rössli - Rezzonico.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rössli, Louis \_\_\_\_\_  
 veuf de Marie - Marguerite, née Liand, dès le 31 octo-  
 manœuvre \_\_\_\_\_ bre 1915  
 originaire de Sion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Yevoy \_\_\_\_\_ né à  
 Yège \_\_\_\_\_ le huit janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
 Jean - Joseph Rössli, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Juntern \_\_\_\_\_  
 à Sion \_\_\_\_\_

2. Rezzonico, Charlotte - Esther \_\_\_\_\_  
 veuve de Simplicio - Egidio Rezzonico, dès le 4 juin  
 cigarière \_\_\_\_\_ 1899.  
 originaire de Pedrinate (Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yevoy \_\_\_\_\_ née à  
 Broc \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean - Jacques Brügger \_\_\_\_\_ et de  
 Marie - Françoise - Férenande, née Grandjean  
 à décedés. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Liand, chocolatier, à Yevoy. \_\_\_\_\_  
 2. Benoni Lugon, manœuvre, à Yevoy. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yevoy, le huit, à Sion, le neuf  
 & à Pedrinate, le onze septembre mil neuf cent  
 dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le quinze novembre mil neuf  
 cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Copie de mariage des époux  
 Copie de décès des conjoints  
 " de publication à  
 Sion, Yevoy & Pedrinate.

Les époux :

Rössli Louis  
 Rezzonico Esther

Les témoins :

Joseph. Liand  
 Lugon Benoni

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux Etats civils de  
 Sion et Pedrinate \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 90  
Leiser - Hüslér

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leiser, Edoard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
modèleur \_\_\_\_\_  
originaire de Grossaffoltern (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Tevoy \_\_\_\_\_ né à  
Steckborn \_\_\_\_\_ le trente-un mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de  
Johannes Leiser, brodeur \_\_\_\_\_ et de  
Barbara, née Labhart \_\_\_\_\_  
à Steckborn \_\_\_\_\_

2. Hüslér, Emma-Adelheid \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Ruswil (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Tevoy \_\_\_\_\_ née à  
Thriens \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de  
Josef Hüslér, fondeur \_\_\_\_\_ et de  
Cäcilia, née Büttler \_\_\_\_\_  
à Thriens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Bronowitzzer, cordonnier, à Tevoy. \_\_\_\_\_  
2. Charles Righini, serrurier, à La Tour de Peilz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevoy & Ruswil, la quatorze  
& à Grossaffoltern, le seize octobre mil neuf cent  
dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le dix-huit novembre mil  
neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
de publication à  
Grossaffoltern, Tevoy &  
Ruswil. \_\_\_\_\_

Les époux :

Ed. Leiser  
Emma Leiser

Les témoins :

Charles Righini  
Jean Bronowitzzer

L'officier de l'état civil :

atyllema

Communiqué aux États civils de  
Grossaffoltern et Ruswil. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 91.

Zaugg, Fasnacht.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaugg, Hans-Friedrich \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cigarettier \_\_\_\_\_  
 originaire de Rothenbach i. L. (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Berne \_\_\_\_\_ le deux mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de  
 Christian-Johann Zaugg, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
 Verena, née Strahm \_\_\_\_\_  
 à Berne \_\_\_\_\_

2. Fasnacht, Anna-Margaritha \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
 originaire de Montilier (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Morat \_\_\_\_\_ le douze mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
 Karl Fasnacht \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Rosina, née Borel \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Grandjean, cuisinier, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Florentine Amesty, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey & Montilier, le trente-un octobre & à Rothenbach, le premier novembre mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
 " de publication à  
 Rothenbach, Montilier  
 & Vevey. \_\_\_\_\_

Les époux :

Zaugg Jean  
 Zaugg Marguerite

Les témoins :

L. Grandjean  
 Florentine Amesty

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Communiqué aux États civils de  
 Rothenbach et Morat \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N° 92.

Liegenthaler-Steinogger

Par jugement du Tribunal de district de Oberlandquart (Grisons) rendu en date du 2 décembre 1935, déclaré définitif et exécutoire le 27 janvier 1936, le mariage suscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Vevey, le 18 mars 1936.

L'Officier de l'état civil:

copie f. duplicata Steinogger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liegenthaler, Walter-Kunst  
commerçant  
célibataire

originaire de Langnau (Berne) domicilié à Genève né à Berne le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de Johannes Liegenthaler, voyageur, à Berne et de Rosa Aellig à décedée

2. Steinogger, Anna  
sans profession  
célibataire

originaire de Altendorf (Schwyz) domiciliée à Altendorf née à Lachen (Schwyz) le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de Albert Steinogger, sculpteur et de Emma Hegner à Altendorf

Comme témoins :

- 1. Claude Reynold, ancien professeur, à Vevey.  
2. Alphonse Incret, négociant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Genève, le quinze, à Langnau le dix-sept et à Altendorf, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Genève.

Les époux :

Walter Liegenthaler  
Anna Steinogger

Les témoins :

C. Reynold  
A. Incret

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils de Langnau, Genève et Altendorf.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Visé par le Préfet du district de Vevey le 17.11.19. H. P. d. d. d.

## Registre des mariages A.

N° 93.

Nicolet - Costa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet, Charles-Edouard

célibataire

manœuvre

originaire de Villeneuve

domicilié à

Vevey

né à

Corsier

le deux décembre

mil-huit cent quatre-vingt-six

fils de

Charles-Edouard Nicolet, manœuvre

et de

Anna, née Aegerter

à Vevey

2. Costa Joséphine - Octavie

célibataire

Blanchisseuse-repasseuse

originaire de Pisano (Modane, Italie)

domiciliée à

Vevey

née à

Vevey

le douze mai

mil-huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Charles-Joseph Costa, menuisier

et de

Caroline-Hélène-Octavie, née Monney

à Vevey

Comme témoins :

1. Paul Schaffer, ouvrier, à Vevey

2. Albert Burger, coiffeur, à La Tour

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize, à Villeneuve, le dix-sept août et à Pisano, le deux septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication  
à Villeneuve, Vevey et  
Pisano

Les époux :

C. Nicolet  
J. Costa

Les témoins :

Schaffer Paul  
A. Burger

L'officier de l'état civil :

A. Gleyer

Communiqué à l'état civil de  
Villeneuve et à la chancel-  
lerie de l'Etat.

Registre des mariages A.

N° 94.

George - Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George, Charles-John-Joseph-Elie  
célibataire

professeur de langues

originaire de Genève domicilié à

Berne né à

Laux-Vivox (Genève) le trois décembre

Char mil huit cent quatre vingt six fils de

Charles-Wilhelm George, directeur et de

Marthe-Anne-Emilie Kaccius

à Petit-Lacornex

2. Pilet, Germaine-Claire

célibataire

originaire de Château d'Oex domiciliée à

Vevey née à

Vevey le six avril

mil neuf cent fille de

William-Louis Pilet, professeur à Vevey et de

Elisa-Clara Ruinat

à défunte

Comme témoins :

1. Auguste Baumann, professeur, à Lausanne

2. Ferdinand Reber, directeur, à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, le quinze, à Genève

à Vevey, le dix-huit et à Château d'Oex, le vingt-

six novembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Berne.

Les époux :

Charles J. George  
Germaine George

Les témoins :

Aug. Baumann M. Baumann  
Ferd. Reber H. Pilet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 28 novembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 20 février 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 20 février 1930, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Bus. out le 14 avril 1930.

L'Officier de l'Etat-civil:

[Signature]

copie pour duplicata

RECTIFICATION

Par décision du 25 septembre 1958 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux doit désigner comme lieu de naissance origininaire de Genève et Bâle-Ville et non de Genève seulement.

Vevey, le 30 septembre 1958

L'officier de l'état civil

Communiqué aux officiers de l'état civil de Genève, Bâle-Ville et Châtillon d'Oex et pour duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 95

Bernasconi - Peray.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi, Maxius - François - Louis  
veuf de Rose - Marguerite Burdese, dès le 25 juillet  
l'anneur \_\_\_\_\_ le 1919

originaire de Arogno (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à

Territet (Les Blanchas) \_\_\_\_\_ le dix-huit avril \_\_\_\_\_  
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de

Louis Bernasconi, maçon, à Bellegarde \_\_\_\_\_ et de

Marie - Joséphine, née Vananti,  
à Terstix \_\_\_\_\_

2. Peray, Jeanne - Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de St. Gingolph (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
St. Gingolph \_\_\_\_\_ née à

Meillerie \_\_\_\_\_ le cinq juin \_\_\_\_\_  
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François Peray, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie - Louise, née Fernaz \_\_\_\_\_  
à St. Gingolph \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Jaquet, manoeuvre, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Marguerite Olivieri, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Arogno, Vevey & St. Gingolph  
le dix novembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt décembre mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé.  
Acte de naissance de  
la fiancée. \_\_\_\_\_

Actes de publication  
à Arogno, Vevey & St.  
Gingolph. \_\_\_\_\_

Communiqué aux États civils de  
Arogno et St. Gingolph. \_\_\_\_\_

Les époux :

Bernasconi Maxius  
Jeanne Bernasconi

Les témoins :

L. Jaquet.  
Marguerite Olivieri

L'officier de l'état civil :

A. Gleyne

## Registre des mariages A.

N° 96.

Perrin - Ducret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, René  
 célibataire  
 murier de fabrique  
 originaire de Ependes (Vaud) domicilié à  
 Vevey né à  
 New-York le seize octobre  
 mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Jules-Émile Perrin et de  
 Louise, née Mamin  
 à décédés.

2. Ducret, Berthe-Louise  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Chardonne domiciliée à  
 Vevey née à  
 Vevey le trois janvier  
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Marc-Henri Ducret, à Paris et de  
 Louise Keller  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Adèle Keller, ménagère, à Vevey  
 2. Robert Perrinat, dessinateur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf et à  
 Ependes et Chardonne, le trente août mil  
 neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt décembre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 de publication à  
 Ependes, Vevey et Char-  
 donne.

Les époux :

René Perrin  
 Berthe Perrin

Les témoins :

Adèle Keller  
 Rob. Perrinat

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Epts civils de  
 Belmont et Lancy.

## Registre des mariages A.

N° 97.

Richner - Manfroni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richner, Bernard-Julien

célibataire

vitrrier-encadreur

originaire de Häglingen (Argovie)

domicilié à

Yevrey

né à

Fribourg

le quatre mars

mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de

François-Edouard Richner, ferblantier

et de

Marie-Joséphine, née Kern

à Yevrey.

2. Manfroni, Anastasia

veuve de Primo Manfroni, dès le 10 juillet 1916.

ouvrière de fabrique

originaire de Cesena (Forli, Italie)

domiciliée à

Yevrey

née à

Civitella d'Agliano, Rome le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Frederico Basili

et de

Cecilia Fabrizi,

à décédés

Comme témoins :

1. Louis Luter, négociant à Yevrey.

2. Albert Larcher, manoeuvre, à Yevrey.

Les publications ont eu lieu à Yevrey, le huit, à Häglingen, le dix octobre et à Cesena, le neuf novembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Lettre du Conseil d'Etat  
Actes de publication à  
Häglingen, Yevrey & Ce-  
sena.

Les époux :

Richner Bernard.

Richner Anastasia

Les témoins :

Luter  
Albert Larcher

L'officier de l'état civil :

N. Müller

Communiqué à l'état civil de Häglingen et à la chancellerie de l'état.

Registre des mariages A.

N° 98.

Beauclair-Gaudard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beauclair, Jean-Louis-Jules-Edmond  
 célibataire  
 commerçant  
 originaire de Paris domicilié à  
 Paris, 36 Rue du Laos (XV<sup>e</sup>) né à  
 Paris (IX<sup>e</sup>) le huit septembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Eugène-Henri-Amédée Beauclair et de  
 Marguerite-Jeanne-Hélène, nee Normand,  
 à décedés.

2. Gaudard, Jeanne-Marie  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Corseaux & Yevy domiciliée à  
 Yevy née à  
 Yevy le vingt-six mars  
 mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Emile-Louis Gaudard, député au Conseil National et de  
 Mary-Marguerite, née Baron  
 à Yevy.

Comme témoins :

1. Paul Turin, avocat, à Yevy.
2. Charles Coigny, architecte, à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le quatre, à Corseaux, le six & à Paris, le dix décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le vingt-six décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- " de décès des père & mère du fiancé.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Actes de publication à Paris, Corseaux & Yevy.
- Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé.
- Permis de célébration.
- Communiqué à l'Etat civil de la tierce à la Chancellerie de l'Etat.

Les époux :

Jeanne Beauclair

Jean Beauclair

Les témoins :

P. Turin, av.

Charles Coigny

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Un double du présent registre a été transmis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1920. (S. 14 ordonnance fédérale du 25 février 1910.)

L'officier de l'état civil: A. Guex

Imprimerie Valdoise, Lausanne

Registre des mariages A.

N° 99.  
Balmat - Zufferey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balmat, Louis-James-Edouard  
célibataire  
serrurier-encadreur  
originaire de La Tour de Peilz domicilié à  
Yevrey né à  
Yevrey le treize juillet  
mil huitcent quatre-vingt-quatorze fils de  
François Balmat, débiteur et de  
Lucie-Marie, née Dessauges  
à Yevrey

2. Zufferey, Gasparine-Esther  
célibataire  
sans profession  
originaire de Chalais (Valais) domiciliée à  
Yevrey née à  
Chalais le vingt-neuf mai  
mil huitcent quatre-vingt-dix fille de  
Cyprien Zufferey, magasinier et de  
Emilie, née Franzen,  
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Max Zufferey, machiniste, à Montreux
- 2. Robert Balmat, manoeuvre, à Yevrey

Les publications ont eu lieu à Yevrey & La Tour de Peilz, le  
quatre & à Chalais, le sept novembre mil neuf  
cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le vingt-sept décembre mil  
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance  
de publication à  
La Tour de Peilz, Yevrey  
& Chalais.

Les époux :

Balmat Louis  
Esther Balmat

Les témoins :

Zufferey Max  
Balmat Robert

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats civils  
de La Tour de Peilz et Cha-  
lais



## Registre des mariages A.

N° 100.

Savary - Fluhmann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 mécanicien \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtel sur Montsalvens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Château d'Or \_\_\_\_\_ le deux juillet \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Laurent Savary, soieur, à Château d'Or et de  
 Marie, née Turrian \_\_\_\_\_  
 à Vevey.

2. Fluhmann, Rosa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Neuenegg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Payerne \_\_\_\_\_ le quatre septembre \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de

Gottlieb Fluhmann \_\_\_\_\_ et de  
 Elisabeth, née Hottou \_\_\_\_\_  
 à décedés.

Comme témoins :

1. Louis Raymond, négociant, à Clarens. \_\_\_\_\_  
 2. Alfred Hoer, commerçant, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey & Crésuz, le vingt-six  
 & à Neuenegg, le vingt-sept novembre mil neuf  
 cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-un décembre mil  
 neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Vevey, Crésuz & Neuenegg

Les époux :

Louis Savary  
 Rosa Savary

Les témoins :

L. Raymond  
 Alf Hoer

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils  
 de Crésuz et Neuenegg.

Registre des mariages A.

No \_\_\_\_\_

*Clôture.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro cent à la page cent quatre-vingt-dix-huit est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent dix-neuf.

originaire de Les deux doubles du présent registre domicilié à sont conformes. Ce que nous certifions, \_\_\_\_\_ né à

\_\_\_\_\_ Vevey le trente-un décembre mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_ fils de

\_\_\_\_\_ L'officier de l'état-civil: et de \_\_\_\_\_

*A. G. M. L. 207*

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.

Goumoëns - Vial

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumoëns Henri  
veuf de Adèle Emma Rey, dès le 9 avril 1917  
chauffeur  
originaire de Saint-Saphorin (Lavaux) domicilié à  
Vevey né à  
Chardonne le premier mai

mil-huit cent soixante-dix-sept fils de  
Jean-François-Louis Goumoëns et de  
Jeanno-Susanne-Marie, née Favet  
à décédés

2. Vial, Marie-Thomasine  
divorcée de Emile Lang, dès le 15 décembre 1917  
cuisinière  
originaire de Kreuzlingen (Thurgovie) domiciliée à  
Vevey née à

Le Crêt (Fribourg) le vingt-trois juin  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Antoinette Vial, ouvrière et de

à Vevey

Comme témoins :

- 1. Adrien Seveler, caporal gendarme
- 2. Jules Desgraz, piqueur, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux, à St.  
Saphorin & Kreuzlingen, le vingt-trois octobre  
mil-neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit janvier mil-neuf cent  
vingt

Pièces déposées :

Actes de mariage des époux.  
de publication à St.  
Saphorin, Vevey & Kreuz-  
lingen.

Les époux :

Henri Goumoëns  
Marie Goumoëns

Les témoins :

A. Seveler cap.  
Jules Desgraz

L'officier de l'état civil :

A. Gletting

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils  
de Chexbres et Kreuzlingen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2.  
Dumas - Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumas, David. Alexandre  
célibataire  
employé  
originaire de Vevey domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le deux août  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Alexis Dumas, à Villeneuve et de  
Lenny, née Santan, à  
à Décédée.

2. Richon, Lucie-Anna  
célibataire  
employée  
originaire de La Tour de Peilz & Saint-Légier la domiciliée à  
Vevey Chioaz née à  
Vevey le trois avril  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Louis Richon, décédé et de  
Marie-Louise-Cécile, née Simon  
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Eugène Chaperon, contre-maître
- 2. Edouard Gugerli, comptable, - à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & La Tour de Peilz le huit, & à Saint-Légier, le neuf décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publications  
Vevey, La Tour de Peilz  
& Saint-Légier.

Les époux :

David Dumas  
D. Dumas.

Les témoins :

Eug. Chaperon  
Eugène

L'officier de l'état civil :

A. M. J. M.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de  
La Tour de Peilz et Saint-Légier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.

Lievegoed - Buri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lievegoed, André-Guillaume-Joseph  
 célibataire  
 commerçant

originaire de Loos (arr. de Lille, France) domicilié à  
 Lille né à  
 Loos le vingt-six janvier

mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Guillaume-Antoine Lievegoed, pâtissier et de  
 Rosalie-Amélie, née Leghers  
 à Lille

2. Buri, Nelly-Lydie  
 célibataire

sans profession  
 originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à  
 Vevey née à

Granoy le quinze avril  
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Louis-Jean-Julien Buri, laitier et de  
 Clara-Adèle, née Longchamp  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Rosalie Lievegoed, à Lille

2. Charles Longchamp, négociant, à La Tour de  
 Peily

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six, à Boltigen,  
 le vingt-sept et à Loos, le vingt-huit novembre  
 mil-neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt janvier mil-neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 lettre du Conseil d'Etat  
 Consentement pour le fiancé  
 Actes de publications à Loos,  
 Vevey et Boltigen.  
 Certificat de capacité pour  
 le fiancé.  
 Arrêté de célébration du  
 Département.  
 Communiqué à l'état civil de  
 Boltigen et à la chancelle-  
 rie d'Etat.

Les époux :

A Lievegoed  
 N. Lievegoed

Les témoins :

M<sup>rs</sup> Lievegoed  
 C. Longchamp  
 Louis Buri  
 L'officier de l'état civil :

N. J. J. J.

## Registre des mariages A.

N° 4.

Dumas-Morel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumas, Louis

célibataire

architecte

originaire de Yevrey

domicilié à

Yevrey

né à

Cossier

le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Alexis Dumas, employé, à Villeneuve

et de

Jenny, née Dentan

à décédée

2. Morel, Blanche

célibataire

pharmacienne

originaire des Hauts-Geneveys (Neuchâtel)

domiciliée à

Yevrey

née à

Trélex

le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Paul Morel, pasteur, à Yevrey

et de

Elisa, née Landoz

à décédée

Comme témoins :

1. David Dumas, employé, à Yevrey.

2. Marcel Dumas, employé, à Montroux.

Les publications ont eu lieu à Yevrey, le vingt et aux Hauts-Geneveys, le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevrey, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

" de publication à Yevrey et aux Hauts-Geneveys.

Les époux :

Dumas.

Bl. Morel

Les témoins :

D. Dumas

Marcel.

L'officier de l'état civil :

D. Yevrey.

Communiqué à l'état civil des Hauts-Geneveys.

## Registre des mariages A.

N° 5.

Ferrier - Däppen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrier, Samuel-Edmond

célibataire

médecin-dentiste

originaire de Vevey domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le dix-huit février

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis Ferrier, ancien négociant et de

Marie-Julie, née Crépon

à Plonay.

2. Däppen, Yvonne-Marie-Antoinette-Rosine

célibataire

sans profession

originaire de Riggisberg (Berne) domiciliée à

Vevey

née à

Vevey

le trois février

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de

Frédéric-Louis Däppen, décédé et de

Augustine-Henriette-Louise-Rosine, née Lassueur

à Vevey.

Comme témoins :

1. Louis Ferrier, ancien négociant, à Plonay.

2. Rosine Däppen, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Mühlethurnen, le  
onze décembre mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-quatre janvier mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Promesse de mariage  
Actes de publication à  
Vevey & Mühlethurnen.

Les époux :

Edmond Ferrier  
Rosine Däppen

H. Ferrier

Les témoins :

Yvonne Däppen

L. Ferrier

L'officier de l'état civil :

H. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de  
Mühlethurnen.

## Registre des mariages A.

N° 6.

Unternährer-Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Unternährer Josef \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Entlebuch (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Emmen (Lucerne) le deux novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Josef Unternährer, fondeur \_\_\_\_\_ et de

Josefina Rösli \_\_\_\_\_

à Emmen \_\_\_\_\_

2. Gillard, Anne-Florence \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de Lussy (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lussy \_\_\_\_\_ née à

Semsales \_\_\_\_\_ le quatre mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pierre-Joseph-Udalic Gillard, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie-Séraphine, née Udry \_\_\_\_\_

à Lussy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Xavier Albiez, commis à Vevey \_\_\_\_\_

2. François Hüster, tourneur, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Entlebuch &amp; Vevey, le vingt-deux &amp; à Lussy, le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-neuf \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
de publication à \_\_\_\_\_  
Entlebuch, Vevey & Lussy \_\_\_\_\_

Les époux :

Jos. Unternährer \_\_\_\_\_  
Anne Unternährer \_\_\_\_\_

Les témoins :

Albier \_\_\_\_\_  
Fr. Hüster \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

V. Gue \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 7.

Deplazes - Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deplazes Rudolf \_\_\_\_\_  
 divorcé de Katharina-Franziska-Bertha, née Becker  
 dès le 22 juillet 1916. \_\_\_\_\_ employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Samviz (Grisons) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Surrhein (Grisons) \_\_\_\_\_ le quinze avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
 Luzius-Anton Deplazes \_\_\_\_\_ et de  
 Maria-Dorothea, née Candinas \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Richoz, Marie-Aloyse-Albertine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Vauderens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vauderens \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent soixante-dix-neuf fille de  
 Jean-Joseph Richoz \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Anne-Louise vulgo Madeleine, née Richoz  
 à décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Mad. Mathilde Walser, à Genève \_\_\_\_\_
2. Edmond Vionnet, commissionnaire, à Montreux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le cinq, à Vevey &  
 Samviz, le six & à Vauderens, le huit janvier  
 mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept janvier mil  
 neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux :

Deplazes Rudolf  
 Marie Deplazes.

Les témoins :

Mme Walser Mathilde  
 Vionnet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux états civils de  
 Samviz, Lausanne et Vevey.

## Registre des mariages A.

N° 8.

Collioud - Rodmer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collioud, Fernand-Émilien \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_

originaire de Rolle \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Émilien-Alfred-Henri Collioud, commissionnaire de  
Magdalena Buri \_\_\_\_\_  
à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Rodmer, Louise-Madelaine \_\_\_\_\_

veuve de Hart-Émil Rodmer, déc. le 15 novem-  
bre 1918. \_\_\_\_\_

originaire de Zollikon (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

au Drassus \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Henri-Louis Léonard, décédé \_\_\_\_\_ et deJeanne-Louise, née Hugli, \_\_\_\_\_  
à Bülly. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Claude Reynold, ancien professeur \_\_\_\_\_

2. Michel Maillard, huissier, les 2 à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey & Rolle, le treize & à  
Zollikon, le quatorze janvier mil neuf cent  
vingt. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le trente-un janvier mil  
neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
de mariage de la  
fiancée. \_\_\_\_\_Acte de décès du premier  
mari de la fiancée.Actes de publication à  
Rolle, Vevey & Zollikon  
\_\_\_\_\_Communiqué aux États civils de  
Rolle et Zollikon \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

Fernand Collioud  
Louise Collioud

Les témoins :

C. Reynold  
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. J. \_\_\_\_\_

N° 9.

Larcher - Marini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Larcher, Albert - Georges \_\_\_\_\_  
 veuf de Bertha - Emilia Tissot - Saquette, dès le 8  
 manœuvre \_\_\_\_\_ mars 1919

originaire de La Chaux de Fonds \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 La Chaux de Fonds \_\_\_\_\_ le huit avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante - deux \_\_\_\_\_ fils de

Adolphe - Philippe Larcher \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle, née Robert - Nicoud \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Marini, Eugénie - Silvio, - ouvrière de fabrique  
 veuve en premières nocces de Louis Paschoud, & en  
 secondes nocces de Pierre Marini, dès le 24 août 1915

originaire de Cerniat (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Cerniat \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante - neuf \_\_\_\_\_ fille de

Maurice Andrey \_\_\_\_\_ et de  
 Françoise Macheret \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Desgraz, employé, à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. Jules Publioz, cafetier, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize, à Cerniat, le  
 dix-sept & à La Chaux de Fonds, le vingt jan-  
 vier mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept février mil neuf cent  
 vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
 de naissance de la  
 fiancée.  
 Actes de publication à  
 Chaux de Fonds, Cerniat  
 & Vevey \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 La Chaux de Fonds et Cerniat  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

A Larcher  
 E Marini

Les témoins :

Eugène Desgraz  
 J. Publioz

L'officier de l'état civil :

A. Müller

## Registre des mariages A.

N° 10.

Laurent - Barbey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Alfred-Gustave \_\_\_\_\_  
 veuf de Catherine-Henriette-Louise, née Favrat,  
 négociant \_\_\_\_\_ dès le 30 mars 1916  
 originaire de Fey \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Bercher \_\_\_\_\_ le dix-neuf avril \_\_\_\_\_  
 mil-huitcent-soixante-treize \_\_\_\_\_ fils de  
 Edouard Laurent \_\_\_\_\_ et de  
 Fanny, née Becholey \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Barbey, Marie-Jeanne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Orsel (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Orsel \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août \_\_\_\_\_  
 mil-huitcent-quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de  
 Calisto Barbey, cafetier \_\_\_\_\_ et de  
 Delphine, née Dubaud \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Raymond Barbey, - les deux à Vevey, élec-  
 2. Jules Barbey } triciens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le huit, à Fey, le neuf  
 & à Orsel, le dix janvier mil-neuf-cent-vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze février mil-neuf-  
 cent-vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage des fiancés.  
 " de naissance de la  
 fiancée \_\_\_\_\_  
 Actes de publications à  
 Fey, Vevey & Orsel.

Communiqué aux états civils  
 de Fey et Orsel \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Laurent  
 Marie Laurent

Les témoins :

Jules Barbey  
 R. Barbey

L'officier de l'état civil :

A. Huey, not.

## Registre des mariages A.

N° 11.

Jungo-Goy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jungo Vittorio  
divorcé de Mathilde Ravasio, dès le 22 juin 1919.  
monteur-mécanicien  
originaire de Tribourg domicilié à  
Tevey né à  
Biasco le dix-sept août  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Paolo Jungo et de  
Carolina, née Fischer  
à décedés.

2. Goy, Berthe-Fanny-Violette  
célibataire  
sans profession  
originaire de Ballens domiciliée à  
Tevey née à  
Reverolles le six septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Henri-Paul Goy et de  
Virginie, née Bonzon  
à décedés.

Comme témoins :

1. Joseph Muller, modéleur, à Tevey.
2. Paul Goy, mécanicien, à Revens.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-huit et à  
Tribourg & Ballens, le vingt-neuf janvier  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le quatorze février mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
de naissance de la  
fiancée  
actes de publication à  
Tribourg, Tevey & Ballens.

Les époux :

Jungo Vittorio  
Jungo Violette

Les témoins :

Jos. Muller  
Paul Goy

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux États civils  
de Tribourg et Molleus

Registre des mariages A.

N° 12.  
Pellaton - Besse.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellaton, Alphonse-Henri  
célibataire  
manœuvre

originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Frédéric-François Pellaton, charpentier et de  
Marie-Julie Michaud,  
à Vevey.

2. Besse, Valentine-Maria  
célibataire  
repasseuse

originaire de l'Abergement domiciliée à  
Vevey née à  
l'Abergement le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Gules-David Besse et de  
Fanny-Sophie Turin  
à décédés.

Comme témoins :

1. François Lambellet, gérant, à la Tour de Peitz
2. Emile Crosset, employé C. F. F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-un à Tra-  
vers & l'Abergement, le vingt-deux janvier  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt février mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication à  
Travers, Vevey & l'Aber-  
gement.

Les époux :

Pellaton Alphonse  
Pellaton Valentine

Les témoins :

F. Lambellet g.  
Crosset Emile

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux états civils de  
Travers et Lignierolles

Registre des mariages A.

N° 13.

Hohler & Rigobello.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 12 décembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 14 janvier 1930, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par la divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 14 janvier 1930, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inséré le 25 janvier 1930.

L'Officier de l'état civil:

*Mermin*

Copie duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hohler, Edmond-Alexandre  
célibataire  
fabricant  
originaire de Nidau domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-deux juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-quinz fils de

Charles-Alexandre Hohler, décédé et de  
Friederike-Albertine-Adelheid, née Häggi  
à Vevey.

2. Rigobello Emélie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Longirod domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le vingt-six juin  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Laurent Rigobello, entrepreneur et de  
Santa-Antonia, née Racchiega  
à Vevey

Comme témoins :

- 1. Léon Marchand, employé, à Vevey
- 2. Robert Grognuz, employé, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey & Longirod, le trente-un janvier & à Nidau, le deux février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.  
Actes de publications à  
Nidau, Vevey & Longirod.

Les époux :

*E. Hohler*  
*E. Rigobello*

Les témoins :

*R. Grognuz*  
*Léon Marchand*  
*Rigobello L.*  
L'officier de l'état civil :

*A. Gley*

Communiqué aux états civils de  
Nidau et Longirod

## Registre des mariages A.

N° 14.

Zingaro-Filiberti.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zingaro, Victor-Antoine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

planelliste \_\_\_\_\_

originaire de Bleiken &amp; Oberdiessbach (Berne) domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le treize juillet \_\_\_\_\_

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Charles-Dominique Zingaro, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine Haueter \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

2. Filiberti, Maria-Lucia \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de Gozzano (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Gozzano \_\_\_\_\_ le treize octobre \_\_\_\_\_

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Pietro Filiberti, marocqueur \_\_\_\_\_ et de

Angiolina Filippini, \_\_\_\_\_

à Gozzano \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Filippini, maçon à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Oscar Thonney, machiniste, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey & Oberdiessbach, le  
vingt-un novembre & à Gozzano, le vingt-neuf  
décembre mit neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-huit février mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Vevey, Bleiken & Gozzano.  
Permis de célébration.

Les époux :

Victor Zingaro  
Marie Zingaro

Les témoins :

Jean Filippini  
Thonney Oscar.

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué à l'état civil de  
Oberdiessbach et à la Chan-  
cellerie d'Etat.



## Registre des mariages A.

N° 15.

Millasson - Siller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millasson, Louis-Nestor — ferblantier  
divorcé de Marie-Elise Gagnaux et veuf de Alice  
Quincolet, dès le 26 octobre 1918  
originaire de Châtel St. Denis — domicilié à  
Vevey — né à  
Chailly (Châtelard) — le onze octobre  
— mil-huit-cent quatre-vingt-six — fils de  
François-Alfred Millasson, journalier, à Lonziert de  
Marie-Collette, née Saudan  
à décédée.

2. Siller, Marie-Louise-Ida —  
célibataire —  
ménagère —  
originaire de Bonnefontaine (Tribourg) — domiciliée à  
Vevey — née à  
Tribourg — le dix-sept mai  
— mil-huit-cent quatre-vingt-neuf — fille de  
Louis Siller, décédé — et de  
Marie-Sophie, née Muller  
à Lausanne.

Comme témoins :

1. Raymond Loub, couvreur, à Vevey.
2. Albert Glans, coiffeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Châtel, le 3  
à Vevey, le 4 } février 1920.  
à Bonnefontaine le 5

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit février mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé  
Acte de naissance de la  
fiancée  
Actes de publication à  
Châtel, Vevey et Bonne-  
fontaine

Les époux :

Millasson Louis  
Ida Millasson

Les témoins :

Loub Raymond  
Abb. Glans

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué à l'Etat civil de  
Châtel St. Denis et de Bonne-  
fontaine.

## Registre des mariages A.

N° 16.

Juncker - Nydegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juncker, Alfred  
 veuf de Marie-Amélie Rochat, dès le 2 décembre  
 commerçant 1905  
 originaire de Gimlisberg-Rapperswil (Berne) domicilié à  
 Vevey né à  
 Vevey le dix-huit décembre  
 mil huit cent septante-huit fils de  
 Nicolas Juncker et de  
 Elisabeth Schwab  
 à décedés

2. Nydegger, Anna  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Wählern (Berne) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Vevey le douze juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Jacob Nydegger, menuisier et de  
 Anna-Lydia Leemann  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Auguste von der Aa, directeur, à Vevey.  
 2. Fritz Schneider, commerçant, à Mott.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Rapperswil & Wählern, le sept février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
 « de décès de la première  
 femme du fiancé.  
 Acte de naissance de la  
 fiancée.  
 Actes de publication à  
 Vevey, Rapperswil &  
 Wählern.

Communiqué aux états civils de  
 Rapperswil & de Schwarzen-  
 burg

Les époux :

Alfred Juncker  
 Anna Juncker.

Les témoins :

Aug. von der Aa  
 Fritz Schneider  
 L'officier de l'état civil :

W. Müller

## Registre des mariages A.

N° 17.

Goetz - Gascard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goetz, Fernand \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

commerçant \_\_\_\_\_

originaire de Mulhouse (Haut Rhin) \_\_\_\_\_ domicilié à

Mulhouse \_\_\_\_\_ né à

Mulhouse \_\_\_\_\_ le quatre août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles Goetz, ingénieur \_\_\_\_\_ et de

Louise, née Eckling \_\_\_\_\_

à Mulhouse \_\_\_\_\_

2. Gascard, Yvonne - Joséphine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Neuveville (Dorne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Vevey \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles - Arthur Gascard, bijoutier \_\_\_\_\_ et de

Joséphine - Amalie, née Lohm \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Albert Gutmann, coiffeur, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Eugène Gascard, horloger, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey &amp; Neuveville le vingt-

quatre &amp; à Mulhouse, le vingt-six février mil

neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize mars mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement p. le fiancé.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à

Mulhouse, Neuveville &amp;

Vevey. - Certificat de capa-

cité pour le fiancé.

Permis de célébration du

Département.

Communiqué à l'état civil de

Neuveville &amp; à la Chamat-

brie d'Etat.

Les époux :

F. Goetz  
Y. Gascard

Les témoins :

A. Gutmann  
E. Gascard

L'officier de l'état civil :

J. Guet. no

## Registre des mariages A.

N° 18.

Abbi Secaroux -  
Quinlet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abbi Secaroux, François-Marc-Nestor  
veuf de Marguerite-Alice Stähl, dès le 17 août  
municipal 1913.

originaire de Pizy domicilié à

Vevey né à

La Tour de Peilz le dix-huit décembre

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Nestor Abbi Secaroux, vannier et de

Julie-Marie-Annette Balmat

à Vevey.

2. Quinlet, Jeanne-Marie  
célibataire

repasseuse

originaire de Puidoux domiciliée à

Vevey née à

Paris le sept novembre

mil-huit cent quatre-vingt-six fille de

Anna Quinlet, cuisinière, à Lausanne et de

à

Comme témoins :

1. Alfred Hoch, facteur, à Vevey.

2. Samuel Steck, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Puidoux, le cinq  
& à Pizy, le sept février mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le treize mars mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
fiancée.Acte de mariage du  
fiancé.Actes de publication à  
Pizy, Vevey & Puidoux.Communiqué aux états civils de  
Genève & Chablais.

Les époux :

F. Abbi Secaroux

J. Abbi. Quinlet

Les témoins :

Alf. Hoch

Sam. Steck

L'officier de l'état civil :

A. Meunier

## Registre des mariages A.

N° 19.

Christan-Failloubaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christan, Louis-Charles  
 célibataire  
 chiffonnier  
 originaire de Chandon (Fribourg) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le quatre février  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Hilaire-Charles Christan, manoeuvre et de  
Marie-Louise-Joséphine, née Verdon  
 à Vevey.

2. Failloubaz, Jeanne-Lucie  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Pallamand-Lessoau domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le dix-sept janvier  
mil neuf cent deux fille de  
Charles-Samuel Failloubaz et de  
Marie-Louise-Lucie, née Goëttschmann  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Jules Aldry, chiffonnier, à Vevey.  
 2. William Bartholet, comptable, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt, à Chandon  
 & Pallamand, le vingt-deux janvier mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq mars mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Consentement pour la  
fiancée.  
Actes de publication  
à Chandon, Vevey &  
Pallamand.

Les époux :

Louis Christan  
Jeanne Christian

Les témoins :

Jules Aldry  
William Bartholet

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué aux états civils  
 de échelles & Cuistrofin

Registre des mariages A.

N° 20.  
Brunisholz-Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunisholz, Laurent-Adolphe  
célibataire  
menuisier-ébéniste  
originaire de Esert (Tribourg) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le premier août  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Laurent-Stanislas Brunisholz, menuisier et de  
Marie-Céline, née Folly  
à Vevey.

2. Ferrari, Marthe-Annette  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Albiolo (Côme, Italie) domiciliée à  
Vevey née à  
Chardonne le deux juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Joseph Ferrari, maçon et de  
Marie, née Boulenaz  
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Edouard Hurlimann, commerçant, à Vevey
- 2. Charles Ferrari, agriculteur, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-un, à Esert,  
le vingt-deux novembre & à Albiolo, le sept  
décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept mars mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'état.  
Actes de publication à  
Esert, Vevey & Albiolo.

Les époux :

et. Brunisholz  
M. Brunisholz

Les témoins :

E. Hurlimann  
Charles Ferrari

L'officier de l'état civil :

A. G. M. X. no

Communiqué à l'état civil de  
Esert et à la Chancellerie  
de l'état.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 21.  
Hönig-Messmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hönig, Ernst-Gottfried  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Rüeggisberg (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Radelfingen le huit juin  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Johann-Gottlieb Hönig, maçon et de  
Elisabeth, née Peter  
à La Chaux de Fonds

2. Messmer, Rosa-Berthe  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Muhlentbach (Bade) domiciliée à  
La Tour de Peitz née à  
Vevey le dix novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Gottfried dit Fritz Messmer, poëtier et de  
Elise, née Tomi  
à La Tour de Peitz.

Comme témoins :

- 1. Adolphe Wey, typographe, à Vevey.
- 2. Alfred von Gunten, commis, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Rüeggisberg, Vevey & La  
Tour de Peitz, le vingt-six janvier & à Muhl-  
entbach, le neuf février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept mars mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Rüeggisberg, Vevey, La  
Tour de Peitz & Muhl-  
entbach.

Les époux :

E. Hönig  
R. Messmer

Les témoins :

A. Wey  
A. Gunten

L'officier de l'état civil :

A. Guenet

Communiqué à l'état civil de  
Rüeggisberg, et à la Chan-  
cellerie de l'Etat

## Registre des mariages A.

N° 22

Federer - Niklaus.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Federer, Emile-Remigius \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

boulangier \_\_\_\_\_

originaire de Berneck (S. Gall) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey, \_\_\_\_\_ né à

Berneck \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Johann-Jacob Federer, peintre, à Diepoldsau et de

Maria-Josefa Bärlocher \_\_\_\_\_

à décédée \_\_\_\_\_

2. Niklaus, Jeanne-Marie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

modeste \_\_\_\_\_

originaire de Baden-Baden (Allemagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey, \_\_\_\_\_ née à

Paris (8. arr.) \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Valentin Niklaus, chef de cuisine, à Triebberg et de

Marie-Thérésia Minnet \_\_\_\_\_ (Allemagne)

à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Bonnard, pasteur, à Montreux. \_\_\_\_\_

2. Julie Cherix, à Montreux. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à Berneck, le vingt-sept février et à Baden-Baden, le trois mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

Lettre du Conseil d'état. \_\_\_\_\_

Consentement pour le fiancé. \_\_\_\_\_

Actes de publication à Berneck, Vevey et Baden-Baden. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil de Berneck et à la Chancellerie de l'état. \_\_\_\_\_

Les époux :

Emile Federer \_\_\_\_\_

Jeanne Federer \_\_\_\_\_

Les témoins :

Jules Bonnard, pr. \_\_\_\_\_

Julie Cherix \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Gully, no \_\_\_\_\_

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 20 septembre 1940, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-contre en ce sens que l'épouse est née le 24 mars 1900, et non le 24 mai 1900.

Vevey, le 23 septembre 1940.

L'Officier de l'état civil :

A. Gully

Copie duplicata et à Berneck.



Registre des mariages A.

N° 23

Dupertuis dit Neveu & Buser.

Par acte reçu Paul Juret, notaire à Aigle, le 22 juin 1922, Hedwig Buser, fille de Rosina Kitchherr, actuellement femme Hurmi, a été adoptée par Hans Heinrich Buser et sa femme Bertha Buser, née Kitchherr, domiciliés à Roche

Intéret le 3 juillet 1922. L'officier de l'état civil:

La Ferrière  
copie p. duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis dit Neveu, Ernest  
célibataire  
facteur postal  
originaire de Ormont-Dessous, Leysin, Aigle & Yverne domicilié à Tevey né à Yverne le trente mars mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Alfred Louis Dupertuis dit Neveu et de Marie - Anna, née Schenck à Yverne

2. Buser, Hedwig  
célibataire  
sans profession  
originaire de Reinach (Bâle-Campagne) domiciliée à Roche née à Bâle le dix-huit novembre

mil neuf cent fille de Rosina Kitchherr, actuellement femme Hurmi à Tevey.

Comme témoins :

- 1. Constant Harbel, facteur postal, à Tevey
- 2. Marius Rossier, commis, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-un, à Ormont-Dessous, Aigle, Yverne & Roche, le vingt-trois & à Leysin, le vingt-trois & Reinach, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le six avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Consentement pour la fiancée.  
Actes de publication à Ormont-Dessous, Leysin, Aigle, Yverne, Tevey, Reinach & Roche

Les époux :

E. Dupertuis  
Hedy Dupertuis

Les témoins :

C. Harbel  
M. Rossier

L'officier de l'état civil :

A. Juret

## Registre des mariages A.

N° 24.

Matthey - Martinetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Léon - Francis

célibataire

commis

originaire de Vallorbe domicilié à

Vallorbe né à

Vallorbe le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Adrien - Francis Matthey et de

Rose - Augustine, née Bulle

à Vallorbe

2. Martinetti, Céleste

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Gozzano (Novare, Italie) domiciliée à

Vevey née à

Gozzano le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Paolo Martinetti et de

Giulia, née Giudetti

à Gozzano

Comme témoins :

1. Frédéric Marletaz, employé C. F. F. à Vallorbe

2. Anselmo Sanguini, tailleur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le vingt-quatre,  
à Vevey, le vingt-sept et à Gozzano, le vingt-  
neuf février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix avril mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Vallorbe.

Les époux :

Matthey  
Martinetti Céleste Matthey

Les témoins :

Marletaz Frédéric  
Sanguini Anselmo

L'officier de l'état civil :

V. Guex

Communiqué à la Chancellerie  
d'état & à l'état civil de  
Vallorbe.

Registre des mariages A.

N° 25.

Oulevey - Pilet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevey, Fernand-Auguste  
 célibataire  
 commerçant  
 originaire de Payerne domicilié à  
 Vevey né à  
 Oleyres le vingt-six décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Constant-Emile Oulevey, chef magasinier et de  
 Lucie, née Miauton  
 à Vevey

2. Pilet, Henriette-Caroline  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Rossinière domiciliée à  
 Vevey née à  
 St-Légier le dix-huit octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Jules Pilet, décédé et de  
 Caroline, née Volmer  
 à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Constant Oulevey, magasinier, à Vevey.
- 2. Jean Miauton, agriculteur, à Oleyres.

Les publications ont eu lieu à Payerne, Vevey & Rossinières, le douze mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Payerne, Vevey & Rossinières.

Les époux :

F. Oulevey  
 H. Pilet

Les témoins :

Constant Oulevey  
 Jean Miauton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de Payerne & Rossinière

## Registre des mariages A.

N° 26.

Deffeyes - Berclaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deffeyes, Antonio-Guiseppe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

dessinateur \_\_\_\_\_

originaire de Etroubles (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Etroubles \_\_\_\_\_ le cinq septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Luigi Deffeyes, marchand, à Etroubles et de

Maria-Elisa, née Audan \_\_\_\_\_

à décédée \_\_\_\_\_

2. Berclaz, Amalie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de Randoigne (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Sierre \_\_\_\_\_ le dix-huit mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Michel Berclaz, boulanger, à Louèche les et de

Catherine, née Lagger \_\_\_\_\_ Bains

à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Laurent Rolla, cigarier, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Victor Carlin, orfèvre, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-un, à Ran-  
dogne, le vingt-deux janvier, & à Etroubles,  
le vingt-deux février mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le dix avril mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Etroubles, Vevey & Ran-  
dogne.  
Permis de célébration du  
Département.Communiqué à l'état civil de  
Neuchâtel & à la Chancel-  
lerie d'Etat.

Les époux :

Deffeyes Antoine  
Deffeyes Amélie

Les témoins :

Rolla Laurent  
Carlin Victor

L'officier de l'état civil :

A. M. J. na

## Registre des mariages A.

N° 27.

Martinoja - Chiesa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinoja Carlo  
 célibataire  
 carrelleur  
 originaire de Pallanza (Novare, Italie) domicilié à  
 Vevey né à  
 Pallanza le douze septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Domenico Martinoja, jardinier, à Pallanza et de  
 Giovanna Manini  
 à décedée

2. Chiesa Célestine-Elise-Marie  
 célibataire  
 commerçante  
 originaire de Pedonia (Parma, Italie) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Payerne le six février  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
 Domenico Chiesa et de  
 Catherine-Marie Raffi  
 à décedée.

Comme témoins :

1. Adolphe Castioni, planelliste, à La Tour  
 2. Arnold Castioni, même profession & domi-

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf janvier <sup>cité</sup>  
 à Pallanza & Pedonia, le vingt-deux février  
 mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix avril mil neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Conseil d'état.  
 Actes de publication à  
 Pallanza, Vevey & Pedonia.  
 Permis de célébration du  
 Département

Les époux :

Martinoja Carlo  
 Madam Martinoja

Les témoins :

Adolphe Castioni  
 Arnold Castioni

L'officier de l'état civil :

A. M. L.

Communiqué à la Chancellerie  
 de l'état.

## Registre des mariages A.

N° 28

Müller-Maccaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Edouard-Auguste

fleuriste

célibataire

originaire de Unterkülm (Argovie) domicilié à

Pevey né à

Plainpalais le neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Edouard Müller, décédé et de

Emma-Honore-Augustine, née Flamant, actuel-  
lement femme de Georges Vaucher, à Genève.

2. Maccaud, Marthe-Louise

veuve de Henri-François Maccaud, dès le 13

couverture novembre 1918.

originaire de Echallens domiciliée à

Chigny s. Morges née à

Delémont le neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de

Albert-Auguste Vulliamy, à Delémont et de

Louise-Hortense, née Gobat

décédée.

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier

2. Frédéric Lumbrugg, mouleur, - les 2 à Pevey

Les publications ont eu lieu à Pevey, le dix-neuf, à Unter-  
Külm & Chigny, le vingt & à Echallens, le vingt  
deux mars mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pevey, le quinze avril mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du  
fiancéActe de mariage de la fiancée  
" de décès du 1<sup>er</sup> mariActes de publication à  
UnterKülm, Pevey, Echal-  
lens & Chigny.Communiqué aux états civils de  
UnterKülm, d'Echallens et  
Mornay.

Les époux :

Edouard Müller

Marthe Müller

Les témoins :

Lumbrugg Frédéric

Lumbrugg Frédéric

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Registre des mariages A.

N° 29.

Marquart-Girod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquart, Raymond \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de Wangs (St Gall) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Ysay (Valais) \_\_\_\_\_ le vingt-un décembre \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 August Marquart, décédé. \_\_\_\_\_ et de  
 Emma Fux \_\_\_\_\_  
 à Lion. \_\_\_\_\_

2. Girod, Esther-Jeanne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 téléphoniste \_\_\_\_\_  
 originaire de Vevey \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Paul-François-Victor Girod, caissier \_\_\_\_\_ et de  
 Thérèse, née Decosterd \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1. Ferdinand Mottier, fonctionnaire postal, à Lion
- 2. Henri Rinvoz, fabricant, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze et à Vilters, le treize mars mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept avril mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- acte de naissance de la fiancée \_\_\_\_\_
- actes de publications à Wangs & Vevey \_\_\_\_\_

Les époux :

Raymond Marquart.  
 E. Marquart

Les témoins :

F. Mottier.  
 H. Rinvoz  
 L'officier de l'état civil :  
 J. Girod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état-civil de Vilters \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 30.

Coppex - Marco.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coppex, Robert-Joseph

célibataire

machiniste-menuisier

originaire de Touvry

domicilié à

Vevey

né à

Blonay

le onze septembre

mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de

Joseph-Antoine-Hyacinthe Coppex, décédé et de

Marie-Louise Guignard, née Rossire

à Vevey.

2. Marco, Maria

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Burolo (Turin, Italie)

domiciliée à

Vevey

née à

Burolo

le vingt-cinq janvier

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Tomaso Marco, décédé

fille de

Modesta Billia

à Lessolo.

Comme témoins :

1. Armand Brunisholz, employé, à Vevey.

2. Henri Grobet, serrurier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf, à Tou-  
vry, le trente janvier & à Burolo, le vingt-deux  
février mil-neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le dix-sept avril mil-neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Consentement par la  
fiancée.Actes de publication  
à Touvry, Vevey & Bu-  
rolo.Communiqué à l'état civil de  
Touvry, & à la chancellerie  
d'Etat

Les époux :

Coppex Robert

Coppex Marie

Les témoins :

Armand Brunisholz.

H. M. Grobet.

L'officier de l'état civil :

d. V. M. M.



## Registre des mariages A.

No 31.

Fleisch - Oulevey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleisch, Nicolas  
 célibataire  
 ingénieur

originaire de Calpreisen (Grisons) domicilié à  
Vevey né à  
Coire le six juillet

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Sebastian Fleisch, décédé et de  
Barbara, née Jindel  
 à Vevey.

2. Oulevey, Blanche-Louisa  
 célibataire

sans profession  
 originaire de Payerne domiciliée à  
La Tour de Peitz née à  
Oleyres le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles Oulevey, employé de bureau et de  
Cécile-Rose, née Miauton  
 à La Tour de Peitz.

Comme témoins :

1. Charles Oulevey, employé de bureau, à La Tour  
 2. Alfred Bettez, employé de banque, à Lau-

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze, Payerne, le  
treize, Calpreisen, le quatorze & La Tour de  
Peitz, le quinze mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept avril mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication à  
Calpreisen, Vevey, Payerne  
& La Tour de Peitz.

Les époux :

Fleisch Nicolas.  
Blanche Fleisch

Les témoins :

Ch. Oulevey  
Alfred Bettez

L'officier de l'état civil :

A. Gleyre

Communiqué aux états civils de  
Castel, Payerne & La Tour de  
Peitz.

## Registre des mariages A.

N° 32.

Habegger - Léonard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Habegger, Albert-Léonard  
 célibataire  
 maréchal

originaire de Trüb (Berne) domicilié à  
 l'Abergement né à  
 Berne le vingt-six mars  
 mil huit cent nonante fils de

Johann-Albert Habegger et de  
 Rosa-Bertha Salzmann  
 à l'Abergement.

2. Léonard, Caroline-Elisa  
 célibataire

garde-malades  
 originaire de Corcelles sur Chavornay domiciliée à  
 Corcelles née à  
 au Chenit le six octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Henri-Louis Léonard, décédé et de  
 Jeanne-Louise, née Hugli  
 à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Rochat, relieur, à Vevey.  
 2. Jules Duard, calligraphe, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à l'Abergement, le cinq, à  
 Trüb, le six et à Corcelles sur Chavornay, le  
 sept avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un avril mil neuf  
 cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publica-  
 tion délivré par l'état  
 civil de Lignerolle.

Les époux :

Habegger Albert fils  
 Habegger Caroline

Les témoins :

H. Rochat

J. Duard

L'officier de l'état civil :

A. M. M.

Communiqué aux états civils de  
 Trüb Lignerolle, Chavornay.

## Registre des mariages A.

N° 33.

Berclaz - Berclaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berclaz, Victor-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Mollens (Valais) domicilié à

Vevey né à

Randoigne le quinze mai

mil huit cent septante-neuf fils de

Alexandre Berclaz et de

Constante Berclaz

à décidés

2. Berclaz Cristine dite Marie

célibataire

lingère

originaire de Veyras domiciliée à

La Tour de Peilz née à

Veyras le premier novembre

mil huit cent septante-neuf fille de

Victor Berclaz, agriculteur et de

Elisabeth Caloz

à Veyras.

Comme témoins :

1. Joseph Clivaz, ouvrier de fabrique, à Vevey

2. Albin Demages, agriculteur, à Venthône.

Les publications ont eu lieu à Mollens, le vingt-neuf, à Vevey & La Tour de Peilz, le trente-un mars & à Veyras, le premier avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication à  
Mollens, Vevey, Veyras  
& La Tour de Peilz

Les époux :

Victor Louis Berclaz

Marie Berclaz

Les témoins :

Demages Alloys

Clivaz Joseph

L'officier de l'état civil :

A. Gues. no

Communiqué aux Etats civils de  
Vevey, Mollens & La Tour de  
Peilz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 34.

Richoz - Dey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richoz Jean-Ulysse  
veuf de Marie-Constance Boret, dès le 25 mars  
magasinier 1918.

originaire de Tauderens domicilié à  
Tevoy né à  
Tauderens le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jules-Joseph Richoz et de  
Anne-Augustine, née Gavillet  
à décédés.

2. Dey, Esther-Cécile  
célibataire

ouvrière de fabrique  
originaire de Marsens domiciliée à  
Tevoy née à  
Marsens le vingt-quatre mars

mil neuf cent fille de  
Joseph-Frédéric Dey, menuisier et de  
Schaphine, née Brodard.  
à Tevoy.

Comme témoins :

1. Max Pasquier, postillon, à Tevoy.
2. Louis Richoz, mouleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Tevoy & Tauderens, le trente  
un mars & à Marsens, le deux avril mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le premier mai mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

actes de naissance.  
actes de publication à  
Tauderens, Marsens &  
Tevoy.

Les époux :

Richoz Ulysse.  
Esther Richoz

Les témoins :

Pasquier Max.  
Louis Richoz

L'officier de l'état civil :

A. Ulysse

Communiqué aux états civils de  
Marsens & Tevoy

## Registre des mariages A.

N° 35.

Mina - Jaquenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mina, Giovanni. Nicola  
célibataire

peintre

originaire de Curino (Biella, Italie) domicilié àVevey né àCurino le douze févriermil-huit cent soixante-dix fils deAgostino Mina et deDomenica Degiorgi

à décedés

2. Jaquenoud, Sophie-Henriette  
célibataire

ouvrière

originaire de Scublens (Vaud) domiciliée àVevey née àGilly le sept novembremil-huit cent quatre-vingt-quatre fille dePhilippe - Emile Jaquenoud, ouvrier, à Gimlet et deMarie-Louise, née Gay

à décedés

Comme témoins :

1. Etienne Monney, marchand, à La Tour.2. Pierre Crida, peintre, à Vevey.Les publications ont eu lieu à Vevey & Scublens, le trois &  
à Curino, le quatorze mars mil neuf cent  
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier mai mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Lettre du Conseil d'Etat  
Actes de publication à  
Curino, Vevey & Scublens.  
Permis de célébration du  
Département.

Les époux :

Jean Mina  
Sophie Mina

Les témoins :

Eudofime  
Etienne Monney

L'officier de l'état civil :

A. H. M. M.Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat & à l'Etat civil de  
Scublens.

Registre des mariages A.

N° 36.

Tache - Clavaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache, François-Jean-Gules \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur \_\_\_\_\_

originaire de Remaufens \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Châtel St-Denis \_\_\_\_\_ le quatre octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de

Tobie Tache \_\_\_\_\_ et de

Mathilde Corpataux \_\_\_\_\_

à décédés.

2. Clavaz, Hseline - Célestine \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Conthey \_\_\_\_\_ domiciliée à

Conthey \_\_\_\_\_ née à

Conthey \_\_\_\_\_ le deux novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de

Benoni Clavaz \_\_\_\_\_ et de

Judith Rapillard \_\_\_\_\_

à Conthey.

Comme témoins :

1. Gustave Röllin, professeur \_\_\_\_\_

2. Jules Perrier, docteur médecin, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Remaufens, le sept à Conthey, le neuf avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

actes de naissance, actes de publication à Remaufens, Vevey & Conthey.

Les époux :

J. Tache  
Tache Hseline

Les témoins :

Gustave Röllin.  
J. Perrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de Remaufens & Conthey.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 37.

Chessex - Cuénod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex, Lucien \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 avocat \_\_\_\_\_

originaire de s Blanches (Montreux) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Territet - Blanches \_\_\_\_\_ né à  
 Territet \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
 Ami-Rodolphe - Henri Chessex, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Rosine, née Emery \_\_\_\_\_  
 à Territet \_\_\_\_\_

2. Cuénod, Adèle Octavie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Yevoy & de Corsier \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yevoy \_\_\_\_\_ née à  
 Yevoy \_\_\_\_\_ le onze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Victor - Albert Cuénod, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Octavie - Anna - Loï, née de Blonay \_\_\_\_\_  
 à Yevoy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Darcy Chessex, docteur médecin, à Territet
2. Louisa Burnat, à Yevoy.

Les publications ont eu lieu aux Blanches & à Corsier, le quatorze & à Yevoy, le quinze avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevoy, le cinq mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Montreux \_\_\_\_\_

Les époux :

Lucien Chessex  
 Adèle Chessex.

Les témoins :

Louisa Burnat  
 Darcy Chessex

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Communiqué aux états civils de  
 Montreux & Corsier \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 38.

Maillard-Daler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Frédéric-Marius-Gustave \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

négociant \_\_\_\_\_

originaire de Tevey, Oron &amp; Chesalles (Oron) \_\_\_\_\_ domicilié à

Tevey \_\_\_\_\_ né à

Tevey \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent cinquante-six \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Frédéric Maillard \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Tissot \_\_\_\_\_

à décedés \_\_\_\_\_

2. Daler, Pauline \_\_\_\_\_

divorcée de Lionnel-Alfred Daler, dès le 19 mai

employée de commerce \_\_\_\_\_ 1896,

originaire des Granges d'Ilens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tevey \_\_\_\_\_ née à

Fribourg \_\_\_\_\_ le dix-sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent septante \_\_\_\_\_ fille de

Abraham-Edouard Fasnacht \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth, née Hess \_\_\_\_\_

à décedés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Montet, banquier, à Tevey. \_\_\_\_\_

2. Emile Romang, industriel, La Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, Oron &amp; Rossens, le

dix-sept &amp; à Chesalles, le dix-neuf avril mil

neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le six mai mil neuf cent  
vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du  
fiancé. \_\_\_\_\_Acte de mariage de la  
fiancée. \_\_\_\_\_Actes de publication à  
Tevey, Oron, Chesalles &  
Rossens. \_\_\_\_\_Communiqué aux états civils de  
Oron-la-Ville & Rossens. \_\_\_\_\_

Les époux :

Frédéric Maillard \_\_\_\_\_

P. Daler \_\_\_\_\_

Les témoins :

Jean Montet \_\_\_\_\_

Emile Romang \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil !

A. H. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 39.

Dufey - Weiss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Georges - Charles - Samuel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Palézieux \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-six février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Charles - Henri Dufey, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Rosalie, née Forney \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

2. Weiss, Jeanne - Louisa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Heltwald (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Jean - Jacques Weiss, chaudronnier \_\_\_\_\_ et de  
 Louisa - Marie - Alice, née Emery \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Elisabeth Schatzmann, sans prof. à Oberhofen  
 2. Robert Chappuis, agriculteur, à Corsodaux.

Les publications ont eu lieu à Palézieux & Vevey, le vingt-sept & à Interlaken, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 Actes de publication à  
 Palézieux, Vevey & Heltwald.

Communiqué aux états civils de  
 Palézieux & Interlaken

Les époux :

(Dufey) Jeanne Dufey.

Les témoins :

E. Schatzmann  
 R. Chappuis

L'officier de l'état civil :

H. L. M.

## Registre des mariages A.

N° 40.

Fonchère - Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonchère, Denis \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

viticulteur \_\_\_\_\_

originaire de Person (Gironde, France) \_\_\_\_\_ domicilié à

Blaye (Gironde) \_\_\_\_\_ né à

Person \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Martin Fonchère, viticulteur, à Blaye \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Bertaud, sa femme \_\_\_\_\_

à décédée \_\_\_\_\_

2. Chappuis, Alice \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Saint-Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Vevey \_\_\_\_\_ le huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de

François-Louis Chappuis, juge de paix \_\_\_\_\_ et de

Alice-Charlotte-Louise, née Jordan, sa femme \_\_\_\_\_

à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Chappuis, juge de paix, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois à Saint-Saphorin, le quatre « à Blaye, le six mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

Lettre du Conseil d'Etat \_\_\_\_\_

Actes de publication à \_\_\_\_\_

Blaye, Vevey &amp; St-Saphorin \_\_\_\_\_

Certificat de capacité \_\_\_\_\_

matrimoniale \_\_\_\_\_

Permis de célébration du \_\_\_\_\_

Département \_\_\_\_\_

Communiqué, à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

l'état &amp; à l'état civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Fonchère Denis  
Fonchère Alice

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par décision du 12 novembre 1920  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage ci-contre, de Fon-  
chère-Chappuis en ce sens qu'  
au mot "Blaye" indiqué  
par erreur, comme domi-  
cile de l'époux, soient subs-  
titués ceux de "Saint-Pers-  
de-Ganasse (Gironde)".

Inscrit le 17 novembre 1920.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Copie à St-Saphorin  
" à la Chancellerie.

## Registre des mariages A.

N° 41

Fauthey - Vodoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauthey, Emile-Auguste

célibataire

électricien

originaire de Remaufens

domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le dix-sept février

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Alphonse-Egnace Fauthey, charpentier, à Vevey et de

Marie-Elisabeth, née Pesse

à décédée

2. Vodoz, Julie-Emma

célibataire

couturière

originaire de La Tour de Peilz

domiciliée à

La Tour de Peilz

née à

La Tour de Peilz

le quinze décembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Pierre-Louis Vodoz, décédé

et de

Louise-Marie, née Emery

à La Tour de Peilz.

Comme témoins :

1. Roger Dupuis, électricien, à Vevey

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey & à La Tour de Peilz, le vingt & à Remaufens, le vingt-un avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Actes de publication à  
Remaufens, Vevey & La  
Tour de Peilz

Les époux :

Emile Fauthey  
Julie Vodoz

Les témoins :

R. Dupuis  
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Gleyser

Communiqué aux états civils de  
Remaufens & La Tour de Peilz

## Registre des mariages A.

N° 42.

Berguerand-Baratta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berguerand, Adrien-Isaac

célibataire

domestique

originaire de Tollèges (Palais) domicilié à

Vevey né à

Martigny-Ville le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis Berguerand, Hécède et de

Marie-Octavie, née Berguerand

à Yverca

2. Baratta, Lydie-Alice

célibataire

employée

originaire de Druogno (Novare, Italie) domiciliée à

Vevey née à

Vevey le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Carlo Baratta, plâtrier-peintre, à Vevey et de

Appolonie-Caroline, née Carrand

à Hécède

Comme témoins :

1. Alois Berguerand, ouvrier, à Martigny.

2. René Wanner, serrurier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze, à Tollèges, le dix-sept et à Druogno, le vingt-neuf février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
actes de publication à  
Tollèges, Vevey & Druogno.

Les époux :

Berguerand Adrien  
Baratta Lydie

Les témoins :

Berguerand Alois  
R. Wanner

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué à l'état civil de  
Tollèges & à la Chancellerie  
d'Etat.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 19 novembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 26 janvier 1926, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inséré le 19 février 1926.

L'Officier de l'Etat-civil

Copie pour duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 43.

Crida - Spring

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crida, Pierre-Jacques \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 peintre en bâtiment \_\_\_\_\_  
 originaire de Envy \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le neuf avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Joseph Crida \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne, née Scanzio \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_
2. Spring, Louisa-Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Lohrstorff (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 La Tour de Peilz \_\_\_\_\_ née à  
 Trélex \_\_\_\_\_ le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Friedrich Spring, employé aux C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Ticon \_\_\_\_\_  
 à Dully \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Mina, gypcier-peintre, à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. Eugène Delafontaine, typographe, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Envy, Vevey, Mühlethurnen  
 & La Tour de Peilz, le sept avril mil neuf cent  
 vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit mai mil neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publications à  
 Envy, Vevey, Mühlethurnen  
 & La Tour de Peilz.

Les époux :

Crida Pierre  
 Crida Louisa

Les témoins :

Jean Mina  
 Eug. Delafontaine

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux états civils de  
 Romainmôtier, Mühlethurnen  
 & La Tour de Peilz \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
Sauthier - Delabays.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauthier, Louis  
veuf de Judith-Geneviève Delitroz, dès le 1<sup>er</sup> avril  
employé de commerce \_\_\_\_\_ 1918  
originaire de Tollèges \_\_\_\_\_ domicilié à  
Tevey \_\_\_\_\_ né à  
Saxon \_\_\_\_\_ le dix-huit août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Joseph Sauthier, agriculteur, à Saxon et de  
Emélie, née Bondan \_\_\_\_\_  
à décédée \_\_\_\_\_

2. Delabays-Esandre, Marie-Rosa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire du Châtelard (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
au Châtelard (F.) \_\_\_\_\_ le onze février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Joseph Delabays-Esandre \_\_\_\_\_ et de  
Brigide-Magdelaine, née Sallin \_\_\_\_\_  
à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Sauthier, employé de commerce, à Mon-  
2. Rodolphe Pfister, libraire, à Tevey. Deux

Les publications ont eu lieu à Tollèges, Tevey, le Châte-  
lard & Lausanne, le vingt-six avril mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le quinze mai mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
" de décès de sa femme  
" de naissance de la  
fiancée \_\_\_\_\_  
Actes de publication à  
Tollèges, Tevey, Châte-  
lard & Lausanne. \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de  
Tollèges, Châtelard & Lau-  
sanne. \_\_\_\_\_

Les époux :

L. Sauthier -

Marie Rosa Sauthier

Les témoins :

Jules Sauthier  
Rodolphe Pfister

L'officier de l'état civil :

A. H. H. H. H.

## Registre des mariages A.

N° 45.

Blache - Neyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blache, Camille - James \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 peintre en bâtiment \_\_\_\_\_  
 originaire de Bourg-les-Valences (Drôme, France) domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 Louis-Camille Blache, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Charlotte-Claire, née Filletoz, \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Neyroud, Louise - Bertha \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 domestique \_\_\_\_\_  
 originaire de Chardonne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Charles-Louis Neyroud, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
 Maria-Bertha Sauwelder \_\_\_\_\_  
 à La Tour de Peilz. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Neyroud, vigneron, à La Tour de Peilz  
 2. Antoine Otto, hôtelier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quinze & à Char-  
 donne, le seize août mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze mai mil neuf cent  
 vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement pour le fiancé.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à Ve-  
 vey & Chardonne.  
 Certificat de capacité ma-  
 trimoniale pour le fiancé.  
 Autorisation du départe-  
 ment.  
 Communiqué à la Chancellerie de  
 l'état & à l'état civil de  
 Corsier. \_\_\_\_\_

Les époux :

Blache Camille  
 Blache Louise

Les témoins :

Charles Neyroud  
 Antoine Otto

L'officier de l'état civil :

A. J. L. - 12

Registre des mariages A.

N° 46.

Reusser - Lorenz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reusser, Ernst  
célibataire  
mécanicien

originaire de Steffisburg & Aeschlen by. Diessbach domicilié à  
Vevey né à  
Steffisbourg le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Johann Reusser, décédé et de  
Anna, née Berger  
à Steffisbourg

2. Lorenz, Lydia  
célibataire  
modiste

originaire de Biermannweiler (Wurtemberg) domiciliée à  
Vevey née à  
Leen le quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Carl-Friedrich Lorenz et de  
Barbara, née Hofmann  
à Feldheim-Winterthur

Comme témoins :

- 1. Rose Weber, couturière, à Vevey.
- 2. Alfred Denoit, mécanicien, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Steffisburg, Ober-Diessbach & Vevey, le dix-sept à Biermannweiler, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'état.  
Actes de publication à Steffisbourg, Ober-Diessbach, Vevey & Biermannweiler.  
Certificat de capacité pour la fiancée

Les époux :

E. Reusser.  
L. Reusser.

Les témoins :

A. Denoit  
R. Weber

L'officier de l'état civil :

A. Gilly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.



Registre des mariages A.

N° 47.

Clement - Clerc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clement Paul. Jacques

célibataire

mennier

originaire de Grendes, Tribourg, domicilié à

Vevey né à

Tribourg le quatorze janvier

mil huit cent soixante-cinq fils de

Ambroise Clement, boulanger, à Estavayer et de

Eugénie-Joséphine, née Folly le Gibloux

à décedée

2. Clerc Louise-Berthe

célibataire

repasseuse

originaire de Estavayer-le-Gibloux, Rueyes-St-Laurent domiciliée à

Estavayer-le-Gibloux rente & Aubigny née à

Estavayer-le-Gibloux le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jacques-Joseph Clerc, agriculteur et de

Florentine dite Florence, née Bossens

à Estavayer-le-Gibloux

Comme témoins :

1. Robert Straehl, manoeuvre, à Vevey.

2. Etienne Gendre, journalier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Estavayer-le-Gt, Ruey-

res-St-Laurent & Aubigny, le neuf & à Grendes,

le onze mai mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance

Actes de publication à

Grendes, Vevey, Estavayer,

Rueyes & Aubigny.

Les époux :

Paul Clement

Louise Clement

Les témoins :

Robert Straehl

Gendre Etienne

L'officier de l'état civil :

A. M. L. M.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils d'Espen-

des, Estavayer-le-Gibloux et

Aubigny

Registre des mariages A.

N° 48.  
Atteslander-Ledermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Atteslander, Eduard  
célibataire  
étudiant ingénieur  
originaire des Faux-Vives (Genève) domicilié à  
Winterthur né à  
Pleszow (Pologne) le vingt-six octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Stanislas Atteslander, agronome et de  
Hedwig, née Löwenberg  
à Genève.

2. Ledermann, Ursule- Gertrude  
célibataire  
sans profession  
originaire de Rüderswil (Berne) domiciliée à  
Vevey née à  
Bron-la-Ville le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles-Auguste Ledermann, préposé aux  
poursuites et de  
Julia, née Dubois  
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Stanislas Atteslander, à Genève
- 2. Charles Ledermann, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Winterthur, le douze, aux  
Faux-Vives, le quatorze, & à Vevey & Rüderswil,  
le quinze avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre mai mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Winterthur.

Les époux :

Eduard Atteslander  
Ursule Ledermann

Les témoins :

Stanislas Atteslander  
Charles Ledermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1900 f. d.

Communiqué aux états civils des  
Faux-Vives, Winterthur & Rü-  
derswil.

## Registre des mariages A.

N° 49.

Bersier - Lorenzini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bersier, Robert  
 célibataire  
 conducteur de travaux  
 originaire de Villarzel, Cully & Lutry domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le trente juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Héli-Ernest Bersier, propriétaire, à Vevey et de  
Caroline-Elisa-Louisa, née Pache  
 à décé'dée.

2. Lorenzini, Marguerite-Thérèse  
 célibataire  
 caissière  
 originaire de Pisano (Novare, Italie) domiciliée à  
Montreux (Châtelard) née à  
Châtelard (Montreux) le vingt-quatre février  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Joseph-Fortuné Lorenzini, contre-maître et de  
Antoinette, née Sussex  
 à Montreux (Châtelard)

Comme témoins :

1. Eugène Savoy, cafetier, à Vevey.  
 2. Augusto Margot, employé de commerce, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Lutry, le cinq, à Cully,  
Villarzel & Le Châtelard, le six & à Pisano, le  
vingt-deux février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six mai mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Villarzel, Cully, Lutry, Le  
Châtelard & Pisano.

Les époux :

R. Bersier  
M. Bersier

Les témoins :

Eug. Savoy  
Aug. Margot  
E. Huetton,  
 L'officier de l'état civil :

Communiqué aux états civils de:  
Villarzel, Cully & Lutry à la  
Chancellerie d'état & à l'état  
civil de Montreux

## Registre des mariages A.

N° 50.

Ursprung Beltrami

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ursprung, Wilhelm \_\_\_\_\_  
 architecte \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bâle & Steken, Argovie \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tienne (Autriche) \_\_\_\_\_ né à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le vingt-six décembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Wilhelm Ursprung, employé \_\_\_\_\_ et de  
 Anna-Maria-Luzina, née Diechter \_\_\_\_\_  
 à décédé.

2. Beltrami, Augusta-MaraZZa-Louise \_\_\_\_\_  
 confurière \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Omegna (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le quatorze décembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Giovanni-Battista Beltrami, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Amelda-Maria, née Bini \_\_\_\_\_  
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Jean Beltrami, négociant, à Tevey. \_\_\_\_\_  
 2. Robert Giovanni, dessinateur, à La Tour. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle, le dix-huit, à Steken &  
 Tevey, le vingt février, à Tienne, le dix-neuf &  
 à Omegna, le vingt-un mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-sept mai mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Bâle \_\_\_\_\_

Les époux :

W. Ursprung.  
 A. Ursprung.

Les témoins :

Beltrami  
 Giovanni Robert

L'officier de l'état civil :

A. M. F. no

Communiqué aux états civils de:  
 Bâle & Steken; et à la Chan-  
 cellerie d'état \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 51.

Sonray - Deschenaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonray, Alois \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 pianiste \_\_\_\_\_  
 originaire de Ecoteaux & La Rogivue \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 aux Tavernes \_\_\_\_\_ le dix-huit juillet \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles-Frédéric-Louis Sonray, ouvrier \_\_\_\_\_ et de  
 Fanny, née Maillard \_\_\_\_\_  
 à Tevey. \_\_\_\_\_

2. Deschenaux, Alphonsine-Philomène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sommelière \_\_\_\_\_  
 originaire de Ursy, Dionneus & Gillarens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Fribourg \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Pierre Deschenaux, sergent de gendarmerie, à \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle-Alphonsine, née Oberon \_\_\_\_\_  
 à Décidée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Justin Perussot, commerçant, à Tevey \_\_\_\_\_  
 2. Antoine Otto, hôtelier, à Tevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ursy, Dionneus & Tevey, le  
 dix-huit, Gillarens, Ecoteaux & La Rogivue, le  
 dix-neuf mars mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le deux juin mil neuf cent  
 vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour le  
 fiancé. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Ecoteaux, La Rogivue, Te-  
 vey, Ursy, Dionneus &  
 Gillarens. \_\_\_\_\_  
 Régime d'un enfant. \_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats civils de  
 Palézieux, Ursy et Romareins  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :

Sonray Alois  
 Sonray Alphonsine

Les témoins :

J. Perussot  
 A. Otto

L'officier de l'état civil :

A. G. L. 140



## Registre des mariages A.

N° 53.

Maury - Colombo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maury, Emile - Jean - Léon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 mouleur \_\_\_\_\_

originaire de Albi (Tarn, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Albi, en séjour à Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Albi \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean Maury \_\_\_\_\_ et de  
 Justine - Clémentine, née Roc \_\_\_\_\_  
 à décès \_\_\_\_\_

2. Colombo, Jeanne - Rosalie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée \_\_\_\_\_

originaire de Brezzo di Bodero (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Corsier \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis - Dominique Colombo, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Jenny - Alice Elisa, née Chapuis \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Maendly, manœuvre, à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. Francis Rochat, chauffeur, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf décembre  
 mil neuf cent dix-neuf, à Albi, le vingt-sept  
 dit et à Brezzo di Bodero, le vingt-un mars  
 mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq juin mil neuf cent  
 vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Conseil d'état.  
 Actes de publication à  
 Albi, Vevey et Brezzo.  
 Certificat de capacité  
 matrimoniale par le fiancé.  
 Permis de célébration  
 du Département \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
 de l'état \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Maury  
 Rose Maury

Les témoins :

Maendly Louis  
 Francis Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Galland

## Registre des mariages A.

N° 54.  
Cabanel - Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cabanel, André-Justin  
célibataire  
garçon boucher  
originaire de Reims (Marne, France) domicilié à  
Vevey né à  
Reims le vingt-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Marie-Jacques-Abel-Bsidore Cabanel, commis et de  
Louise-Lugénie-Victoire Génin <sup>voyageur</sup>  
à St. Christophe (Cantal)

2. Chappuis, Agnès  
célibataire  
sans profession  
originaire de Rivaz domiciliée à  
Chexbres née à  
Epesses le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Constant Chappuis, horticulteur et de  
Catherine Reichenbach  
à Chexbres.

Comme témoins :

1. Charles Jufour, voyageur, à Vevey  
2. Louis Dénieraz, menuisier, à Saint-Saphorin

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-huit, à Rivaz  
& Chexbres, le vingt-un & à Reims, le vingt-deux  
mai mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Consentement pour le fiancé  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à Ve-  
vey, Reims, Rivaz &  
Chexbres  
Certificat de capacité ma-  
trimoniale  
Permis de célébration.  
Communiqué à la chancellerie de  
l'Etat et à l'Etat civil de  
Chexbres

Les époux :

Cabanel  
Agnès Cabanel

Les témoins :

Ch. Jufour  
L. Dénieraz

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.



## Registre des mariages A.

N° 55.

Grimm-Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grimm, Auguste-Fürchtgott  
 époux de Marie-Antoinette Hauneret, née le 10 novembre  
 coiffeur \_\_\_\_\_ bre 1918.

originaire de Glauchau (Saxe) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Neveu \_\_\_\_\_ né à

Glauchau \_\_\_\_\_ le seize septembre \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent septante-six \_\_\_\_\_ fils de

Auguste Grimm \_\_\_\_\_ et de

Auguste-Henriette, née Stöckel \_\_\_\_\_  
 à decedés \_\_\_\_\_

2. Wenger, Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Blumenstein (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Blonay \_\_\_\_\_ née à

Kauffelin \_\_\_\_\_ le sept juillet \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent septante-un \_\_\_\_\_ fille de

Christen Wenger \_\_\_\_\_ et de

Anna, née Berger \_\_\_\_\_

à decedés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ulysse Dutoit, confiseur \_\_\_\_\_

2. Felix Faure, chapelier, - les 2 à Neveu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neveu, Blonay & Blumenstein, le six & à Glauchau, le douze décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neveu, le quatorze juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance. - Acte de décès première femme de l'époux. - Lettres du Conseil d'Etat. - Actes de publication à Neveu, Blonay, Blumenstein & Glauchau. - Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée. - Permis de célébration du Département. Communiqué à la chancellerie de l'Etat et aux états civils de Blumenstein et St. Léger.

Les époux :

Auguste Grimm  
 Marie Grimm.

Les témoins :

U Dutoit  
 F Faure

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

## Registre des mariages A.

N° 56.

Ginier - Allamand

Par jugement du Tribunal du district de Nevev, rendu en date du 14 novembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1926, le mariage inscrit ci-dessous a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 26 janvier 1926, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Décrit le 19 février 1926.

L'Officier de l'état civil:

*W. Ginier*

cdupl. pr. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginier, Louis-Marius

célibataire

laitier

originaire de Ormont-Dessous domicilié à

Nevev né à

Nevev le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Emile-François Ginier, décédé et de

Mario-Eugénie Pellouchoud

à Nevev

2. Allamand, Marie-Céline

célibataire

sans profession

originaire de Château d'Orx domiciliée à

Clarens (Châtelard) née à

Château d'Orx le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-David Allamand, employé de tramway et de

Rose-Céline, née Pêche

à Clarens.

Comme témoins :

1. Eugène Savoy, cafetier, à Nevev.

2. Emile Joris, tailleur, à Prévies.

Les publications ont eu lieu à Nevev, le treize, à Ormont-

Dessous, Château d'Orx & le Châtelard, le

quatorze mai mil neuf cent

vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevev, le seize juin mil neuf cent

vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

" de publications à

Ormont-Dessous, Nevev,

Château d'Orx & le Châ-

telard.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats civils de  
Ormont-Dessous, Château d'  
Orx et Neuchâtel.

Les époux :

*Louis-Marius Ginier*

*Céline Allamand*

Les témoins :

*Eugène Savoy*

*Emile Joris*

L'officier de l'état civil :

*W. Ginier*

Registre des mariages A.

N° 57.

Paillard-Giraud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paillard Arthur Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
comptable \_\_\_\_\_  
originaire de St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Revey \_\_\_\_\_ né à  
St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Ami-Gustave Paillard, employé \_\_\_\_\_ et de  
Lélie-Marianne, née Junod \_\_\_\_\_  
à St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_

2. Giroud, Hélène-Ida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Chamason (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Mouthey \_\_\_\_\_ née à  
St-Gingolph (Valais) le cinq janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Louis Giroud, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Angele, née Gaillard \_\_\_\_\_  
à Mouthey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1. Ami Paillard, employé, à St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_
- 2. Alexandre Crittin, agriculteur, à Mouthey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Revey, St<sup>e</sup> Croix & Mouthey, le  
vingt-deux & à Chamason, le vingt-trois mai  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le dix-neuf juin mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance.  
" de publication à  
St<sup>e</sup> Croix, Revey, Chamason & Mouthey.

Les époux :

Arthur Paillard  
Ida Paillard

Les témoins :

Ami Paillard Junod  
Crittin Alexandre

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats civils de  
St<sup>e</sup> Croix, Chamason et Mouthey.

## Registre des mariages A.

N° 58.

Turinoz - Pilloud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turinoz Louis - Joseph \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_

originaire de Bagnes \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Bagnes \_\_\_\_\_ le vingt-un février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de

Frédéric Turinoz, agriculteur, à Bagnes \_\_\_\_\_ et de

Marie-Françoise, née Besso \_\_\_\_\_

à décédée.

2. Pilloud Joséphine-Thérésine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_

originaire de Châtel St. Denis \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Châtel St. Denis \_\_\_\_\_ le huit janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fille de

Casimir Pilloud, journalier, à Neirivue \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Degiuli \_\_\_\_\_

à décédée.

Comme témoins :

1. Hélène Porter, ménagère, à Clarens \_\_\_\_\_

2. Jeanne Genoud, ménagère, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bagnes, Vevey &amp; Châtel St.

Denis, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf juin mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

" de publications à \_\_\_\_\_

Bagnes, Vevey &amp; Châtel \_\_\_\_\_

St. Denis \_\_\_\_\_

Les époux :

Joseph Turinoz \_\_\_\_\_

Thérésine Turinoz \_\_\_\_\_

Les témoins :

Hélène Porter \_\_\_\_\_

Jeanne Genoud \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. G. J. - 18 \_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats-Unis de  
Bagnes et Châtel St. Denis

## Registre des mariages A.

N° 59.

Ceppi - Fouvy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ceppi Daniel  
 veuf de Elisa-Marie-Blanche Parisod, née Fatio,  
 jardinier ———— dès le 31 octobre 1908  
 originaire de Genève & de Novazzano (Tessin) ———— domicilié à  
 Mont sur Lausanne ———— né à  
 Genève ———— le cinq septembre  
 ———— mil-huit cent quatre-vingt-cinq ———— fils de  
 Louis Ceppi ———— et de  
 Marie, née Barrelet, sa femme  
 à décédés.

2. Fouvy, Louise-Marguerite  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Bretonnières ———— domiciliée à  
 Vevey ———— née à  
 Vevey ———— le trois août  
 ———— mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Jules-Louis Fouvy, décédé ———— et de  
 Maria-Elisabeth, née Punzli, sa veuve  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Henri Fouvy, géomètre, à Vevey.
2. Charles Delapraz, fonctionnaire C.F.F. à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Mont & à Genève le 23 mars,  
 à Bretonnières, le 24 mars, à Vevey & Novaz-  
 zano, le 25 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre juin mil  
 neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Romanel.

Les époux :

D. Ceppi  
 M. Fouvy Ceppi.

Les témoins :

H. Fouvy.  
 Ch. Delapraz

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Clabivels de  
 Genève, Novazzano, Pully et  
 Romanel.

## Registre des mariages A.

N° 60.

Laugy-Rayroul.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laugy Olivier - David

célibataire

agriculteur

originaire de Rougemont

domicilié à

Rougemont

né à

Rougemont le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Olivier - David Laugy

et de

Marie - Louise, née Yersin

à décé'dés

2. Rayroul, née Dänzer, Anna

veuve de Louis Rayroul, dès le 18 juillet 1918

ménagère

originaire de Rougemont

domiciliée à

Rougemont

née à

Semsales

le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

David Dänzer, agriculteur

et de

Rosine, née Abbühl

à Château d'Oex

Comme témoins :

1. Charles Curtet, pasteur, à Château d'Oex

2. Michel Maillard, huissier, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le neuf juin  
mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevey, le vingt-quatre juin mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publica-  
tion délivré par l'état  
civil de Rougemont.

Les époux :

Olivier Laugy  
Anna Laugy

Les témoins :

Charles

Maillard

L'officier de l'état civil :

Alex. noy

Communiqué à l'état civil de  
Rougemont

Registre des mariages A.

No 61.  
Schmitz - Thelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmitz, Otto-Arnold  
célibataire  
peintre  
originaire de Traubrunnen (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le cinq mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Johann-Arnold Schmitz, peintre-décorateur et de  
Anna Osterwalder à Vevey  
à décédée

2. Thelin, Blanche-Jeanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Mex (Vaud) domiciliée à  
Vevey née à  
Chexbres le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Henri-Maurice Thelin, maréchal et de  
Lina, née Bidiville  
à Vevey

Comme témoins :

- 1. Jacob Januser, commerçant, à Vevey
- 2. Charles Desclauds, représentant, à Corvies

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq mai, à  
Grafenried & Mex, le vingt-six mai mil  
neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six juin mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
fiancée.  
Actes de publication à  
Grafenried, Vevey & Mex

Les époux :

Otto Schmitz  
Jeanne Thelin

Les témoins :

J. Danuser  
A. Bidiville

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux États civils de  
Grafenried et Sullens

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 40074 d.

Le Département de  
Justice et Police du can-  
ton de Vaud, en date  
du 14 août 1948, or-  
donne la rectification  
de l'acte inscrit ci-con-  
tre, en ce sens que  
l'épouse soit désignée  
comme étant née le  
« 29 septembre 1896 -  
(mil huit cent nouante-  
six) » et non « 29 sep-  
tembre 1893 (mil huit  
cent nouante-trois) ».

Vevey, le 23 août 1948  
L'Officier de l'état civil :

Copie, duplicata  
et à l'insu de  
Grafenried et de  
Sullens.

## Registre des mariages A.

N° 62

Strähl-Barbey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strähl, Justin-Robert

veuf de Jeanne-Alicie Aigroz, dès le 15 février  
marié le 1919.

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à

Vevey né à

Aigle le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules-Vincent Strähl, décédé et de

Anna-Sophie-Aloyse Nicoud

à Vevey.

2. Barbey, Marie-Philippine

célibataire

sans profession

originaire de Morlon domiciliée à

Vevey née à

Heyruz (Tribourg) le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François-Alexandre Barbey, journalier, à et de

Marie-Hélène, née Gendre

à Vevey.

Comme témoins :

1. Oscar Pasche, ibériote, à Vevey.

2. Paul Clément, menuisier, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Gessenay & Vevey, le cinq  
& à Morlon, le six juin mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-six juin mil neuf  
cent vingt. Robert Strähl

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
la fiancée.Actes de publication à  
Gessenay, Vevey &  
Morlon.

Les époux :

Marie Strähl

Les témoins :

Pasche Oscar

Clément Paul

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils de  
Gessenay et Morlon.



## Registre des mariages A.

N° 63.

Thomas - Tabard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas, Jean - Joseph - Lucien  
 célibataire  
 comptable

originaire de Montgeron (Seine & Oise) France — domicilié à  
 Ugine (Savoie) — né à  
 Montgeron — le premier septembre —  
 mil huit cent soixante-seize — fils de

Edme - Henri Thomas, décédé — et de  
 Irma Baudin  
 à décédée

2. Tabard, Anais - Marie - Gabrielle  
 célibataire  
 professeur de peinture

originaire de Lyon — domiciliée à  
 Vevey — née à  
 Lyon — le dix-neuf août —  
 mil huit cent soixante-seize — fille de

Jean - Pierre Tabard — et de  
 Marie Jacob  
 à décédés

Comme témoins :

1. Marie Carminati, négociante, à Vevey.  
 2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf & à  
 Ugine, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six juin mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à  
 Ugine & Vevey.  
 Certificat de capacité  
 matrimoniale.  
 Permis de célébration  
 du Département

Communiqué à la Chancellerie de  
 l'Etat.

Les époux :

J. Thomas  
 M. Thomas.

Les témoins :

M. Carminati  
 Maillard

L'officier de l'état civil :

A. G. X. me

## Registre des mariages A.

N° 64.

Gay - Hayoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay, Louis-Jean \_\_\_\_\_  
 veuf de Joséphine Schopp, de le 6 décembre 1918  
 employé aux C.F.F. \_\_\_\_\_  
 originaire de Salvan (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Magnot-Vetroz \_\_\_\_\_ le vingt-deux novembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Pierre-Louis Gay \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Philomène Daven \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Hayoz, Maria \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 commerçante \_\_\_\_\_  
 originaire de Grossguschelmutz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Liebistorf \_\_\_\_\_ le douze février  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Peter-John-Célestin Hayoz \_\_\_\_\_ et de  
 Christina, née Schaller \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Oscar Bessero, employé C.F.F. à Vevey. \_\_\_\_\_
2. Joseph Claude, des mêmes profession & domicile. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Salvan, Vevey & Grossguschelmutz, le vingt-un mai mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente juin mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée. \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Salvan, Vevey & Grossguschelmutz \_\_\_\_\_

Communiqué aux Établissements de Salvan et Gurnels \_\_\_\_\_

Les époux :

Gay Jean \_\_\_\_\_

Maria Gay \_\_\_\_\_

Les témoins :

Oscar Bessero \_\_\_\_\_

Joseph Claude \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Julien \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 65.

Hurlimann-Acker-  
mann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurlimann, Edouard-Rodolphe  
 célibataire  
 commerçant  
 originaire de Bubikon (Zurich) domicilié à  
 Vevey né à  
 Corsier le vingt-huit avril  
 mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Charles Hurlimann, employé et de  
 Marie-Louise, née Wanner  
 à Vevey

2. Ackermann, Berthe  
 célibataire  
 ouvrière de fabrique  
 originaire de Mülshorn (Glaris) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Vevey le vingt-cinq mars  
 mil neuf cent trois fille de  
 Charles-Jacques Ackermann, chauffeur et de  
 Hermance Wyler  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Robert Hurlimann, employé de bureau, à Huttwil  
 2. Georges Hurlimann, scribe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le 18  
 à Bubikon le 19 } juin 1920.  
 à Mülshorn, le 19

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier juillet mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour la  
 fiancée.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à  
 Bubikon, Vevey & Mülshorn.

Les époux :

E. Hurlimann  
 B. Ackermann-Ackermann

Les témoins :

Hurlimann  
 Georges Hurlimann

L'officier de l'état civil :

A. Gilly

Registre des mariages A.

N° 66.

Boillet - Testuz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boillet, Louis

divorcé de Marguerite, née Mivelaz, dès le 8 décembre 1917.

originaire de Mufaux domicilié à

Grandson né à

Champagne le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henri-Auguste Boillet, vigneron et de

Lina, née Vautravers

à Grandson

2. Testuz, Aline

célibataire

sans profession

originaire de Rivaaz domiciliée à

Rivaaz née à

Rivaaz le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François Testuz, décédé et de

Adèle, née Louenberger

à Rivaaz.

Comme témoins :

1. Victor Crausaz, agent de police

2. Michel Maillard, huissier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Grandson, le 26  
Mufaux, le 27 } avril 1920  
Rivaaz, le 30 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Grandson.

Les époux :

L. Boillet

A. Boillet

Les témoins :

Crausaz

Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Communiqué aux états civils de Grandson, Provence et Chexbres.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal du district de Lavaux, rendu en date du 11 novembre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1921, le mariage inséré ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 20 janvier 1921, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 20 avril 1920.

L'Officier de l'état-civil :

Copie pour duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 67.

Schmitz - Dériaž.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmitz, Louis-Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 peintre \_\_\_\_\_  
 originaire de Faubrunnen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le neuf août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Johann-Arnold Schmitz, peintre-décorateur et de  
 Anna Osterwalder \_\_\_\_\_ à Vevey  
 à décédée.

2. Dériaž Hélène-Nelly \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée \_\_\_\_\_  
 originaire de Paulmes \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vallorbe \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Auguste-Alexandre Dériaž, aiguiseur \_\_\_\_\_ et de  
 Emma-Elise, née Tallotton \_\_\_\_\_  
 à Vallorbe

Comme témoins :

1. Arnold Vuaders, ferblantier, à La Tour, \_\_\_\_\_  
 2. Ami Mathey, mécanicien, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grafenried }  
 Vevey } le 26 mai 1920.  
 Paulmes }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux juillet mil neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
 fiancée \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Grafenried, Vevey et  
 Paulmes \_\_\_\_\_

Les époux :

Louis Schmitz  
 Nelly Schmitz

Les témoins :

Arnold Vuaders  
 Ami Mathey

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux États civils de  
 Grafenried et Paulmes.

## Registre des mariages A.

N° 68.  
Baertschi-Morier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baertschi, Charles-Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

magasinier \_\_\_\_\_

originaire de Sumiswald (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Tevey \_\_\_\_\_ né à

Tevey \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules Baertschi, décédé \_\_\_\_\_ et de

Louise, née Chabloz \_\_\_\_\_

à Tevey.

2. Morier, Marguerite-Aline \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à

La Tour de Feilz \_\_\_\_\_ née à

Pillenauve \_\_\_\_\_ le vingt-huit janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Olivier, Morier, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Dänzer \_\_\_\_\_

à Corsier.

Comme témoins :

1. Louis Dubuis, employé P.M.C.V. à La Tour

2. Robert Dänzer, mécanicien, à Noville.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald & Tevey, le vingt-cinq, à Château d'Oex, le vingt-sept mai & à La Tour de Feilz, le six juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trois juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication à  
Sumiswald, Tevey, Château d'Oex & La Tour de Feilz.

Les époux :

Charles Baertschi  
Marguerite Baertschi

Les témoins :

Dubuis Louis  
Dänzer Robert

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux états civils de  
Sumiswald, Château d'Oex  
et La Tour de Feilz.

## Registre des mariages A.

N° 69.

Wysso &amp; Carvin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wysso, Pierre-Henri  
 célibataire  
 architecte

originaire de Härkingen (Soleure) domicilié à  
Vevey né à  
Tribourg le vingt-deux février

mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Constantin-Edmond Wysso, propriétaire et de  
Marie-Louise, née Spielmann,  
 à Tribourg

2. Carvin, Julia-Marcelle  
 célibataire  
 modiste

originaire de Fuchereus domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le quatre décembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Charles-François-Louis-Henri Carvin, employé et de  
Mariane-Marie Huser <sup>de commerce</sup>  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Attilia Carvin, demoiselle de magasin, à Vevey
2. Henri Sarel, pharmacien, à La Chaux de Fonds.

Les publications ont eu lieu à Härkingen, le 12  
Vevey, le 12 } juin 1920.  
Fuchereus, le 13 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois juillet mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
actes de publications à  
Härkingen, Vevey &  
Fuchereus

Les époux :

Pierre-Henri Wysso  
Juliette Wysso

Les témoins :

Attilia Carvin  
Henri Sarel

L'officier de l'état civil :

A. Gully

Communiqué aux états civils de  
Härkingen et Moudon

## Registre des mariages A.

N° 70.

Wægell-Dapp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wægell Auguste - Achille

célibataire

charcutier

originaire de Nothalten, (Bas Rhin, Alsace) domicilié à

Vevey né à

Nothalten le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Herbert Wægell, décédé et de

Elisa, née Schmitt

à Nothalten

2. Dapp, Rosina

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lörrach (Grand Duché de Bade) domiciliée à

Vevey née à

Lörrach le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Adrian Dapp et de

Magdalend, née Hoffmann, décédée.

à

Comme témoins :

1. Adolphe Pantrofer, négociant, à Vevey.

2. Jean Schriever, cordonnier, à Montréux.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze et à Lörrach, le dix-sept juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du Conseil d'Etat.

Actes de publication à

Vevey et Lörrach.

Certificats de capacité

matrimoniale.

Permis de célébration

du Département.

Communiqué à la Chancellerie de l'Etat.

Les époux :

A. Wægell

R. Wægell

Les témoins :

Adolphe Pantrofer.

Jean Schriever

L'officier de l'état civil :

A. Guller



## Registre des mariages A.

N° 71.

Bonzon-Millioud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Alfred-François  
 célibataire  
 employé C. F. F.  
 originaire de Sompaples domicilié à  
 Vevey né à  
 Sompaples le vingt-six mars  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Henri Bonzon, employé aux C. F. F. et de  
 Eugénie-Henriette Monnier  
 à Rolle

2. Millioud, Berthe-Louise  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Penthéréaz domiciliée à  
 Orbe née à  
 Yverdon le vingt-huit juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Constant Millioud, chocolatier et de  
 Marie Saunin  
 à Orbe.

Comme témoins :

1. Henri Bonzon, employé C. F. F. à Rolle  
 2. Constant Millioud, chocolatier, à Orbe.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Orbe, le  
 huit, à Sompaples & Penthéréaz, le neuf juin  
 mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit juillet mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 de publication à  
 Sompaples, Vevey, Pen-  
 théréaz & Orbe

Les époux :

A Bonzon  
 B Bonzon.

Les témoins :

H Bonzon  
 Constant Millioud

L'officier de l'état civil :

A. J. M. J. M.

Communiqué aux états civils de  
 La Sarraz, Penthéréaz & Orbe

## Registre des mariages A.

No 72.

Tomini - Marty

Le Département de Justice et Police du canton de Vaud, en date du 19 octobre 1950, ordonne la rectification de l'acte inscrit ci-dessus en ce sens que le nom patronymique de l'épouse doit orthographier « Marty » et non « Marty ».

Vevey, le 20 octobre 1950,

L'officier de l'état civil:

copie par duplicata  
et à l'état civil de  
Payerne et de Guggisberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tomini, Jean-Charles-André  
veuf de Marie-Lydia Rüegger, dès le 11 octobre 1918  
comptable  
originaire de Payerne domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Benjamin-Léon-David Tomini, comptable et de  
Marie-Henriette-Sophie-Rosalie, née Laccoud  
àully.
2. Marty, Blanche-Henry  
célibataire  
ménagère  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Vevey née à  
Saint-Légier le quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Louis Marty, domicile inconnu et de  
Lina-Antoinette, née Dupraz  
à Vevey.

Comme témoins :

1. Edouard Clavel, boursier, à Vevey.  
2. Robert de Liebenthal, électricien, à La Tour de Peilz.
- Les publications ont eu lieu à Payerne, Vevey & Guggisberg, le douze juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de décès femme du fiancé.  
Actes de publication à Payerne, Vevey & Guggisberg.

Communiqué aux états civils de Payerne et Guggisberg.

Les époux :

A. Tomini

B. Marty

Les témoins :

E. Clavel

de Liebenthal Rob

L'officier de l'état civil :

A. G. M. M.

## Registre des mariages A.

N° 73.

Juvet - Morier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juvet Louis-Émile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 horloger \_\_\_\_\_  
 originaire de Buttet (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-six janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Charles-Frédéric Juvet \_\_\_\_\_ et de  
 Martha, née Stotz \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Morier, Isabelle - Esther - Hélène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Aigle, Roche & Château d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Samuel Morier, chef de gare C. F. P. \_\_\_\_\_ et de  
 Esther - Isabelle, née Bardel \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Herminjard, commerçant, à Ober-Diesobach
2. Henri Peluz, comptable, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à Buttet, Aigle, Roche & Château d'Oex, le vingt-six juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Buttet, Vevey, Aigle, Roche & Château d'Oex.

Les époux :

Émile Juvet.  
 Isabelle Juvet

Les témoins :

L. Herminjard  
 H. Peluz.

L'officier de l'état civil :

A. Juvet. 27

Communiqué aux États civils de  
 Buttet, Aigle, Villeneuve et  
 Château d'Oex.

## Registre des mariages A.

N° 74.

Arn - Gouvers.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arn, Robert-Frédéric

célibataire

employé de commerce

originaire de Grossaffoltern (Berne) domicilié à

Vevey né à

Vevey le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Frédéric Arn, journalier, à Vevey et de

Maria-Elisabeth, née Schafer

à décédée

2. Gouvers, Berthe-Rose

célibataire

steno-dactylographe

originaire de Lussy (Vaud) domiciliée à

Chavannes sur Morges née à

Cublens (Vaud) le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Charles Gouvers, commerçant, à et de

Eugénie, née Perretten

Lausanne

à décédée

Comme témoins :

1. Paul Schmid, télégraphiste, à Vevey.

2. André Rosay, commis de banque, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Grossaf-

foltern, Lussy &amp; Chavannes, le huit juin

mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication à  
Grossaffoltern, Vevey,  
Lussy & Chavannes.

Les époux :

Robert Arn  
Berthe Arn

Les témoins :

Schmid Paul  
Rosay.

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils de  
Grossaffoltern, Tillers sous Joux  
et Cublens.

## Registre des mariages A.

N° 75.

Moser - Allamand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Jean-Paul \_\_\_\_\_  
 divorcé de Jeanne-Marie-Charlotte Crehay, des  
 agronomes \_\_\_\_\_ le 8 avril 1920.  
 originaire de Sissobach p. Buren (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Blanches (Montreux) le vingt-trois décembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean-Frédéric Moser \_\_\_\_\_ et de  
 Hortense, née Mottier \_\_\_\_\_  
 à décédés.

2. Allamand, Ernestine-Malerie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Paris \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Genève \_\_\_\_\_ née à  
 Paris (XI<sup>e</sup>) \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 François-Emile Allamand \_\_\_\_\_ et de  
 Ernestine Pauly \_\_\_\_\_  
 à décédés.

Comme témoins :

1. Charles Taverney, entrepreneur, à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. Marius Chesset, commerçant, à Territet.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-cinq, à  
 Sissobach & Genève, le vingt-huit juin mil  
 neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juillet mil neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Actes de mariage du fiancé.  
 Copie jugement en divorce.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à Sisso-  
 bach, Vevey & Genève.  
 Certificat de capacité  
 matrimoniale.

Les époux :

J. Moser  
 E. Moser

Les témoins :

Ch. Taverney  
 Marius Chesset.

L'officier de l'état civil :

A. Guller

## Registre des mariages A.

N° 76.

Haller - Gygli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller, Rudolf  
 célibataire  
 relieur

originaire de Reinach (Argovie) domicilié à  
 Vevey né à

Menziken le treize février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Rudolf Haller, décédé et de

Marie, née Stadler  
 à Reinach.

2. Gygli, Emma-Augustine  
 célibataire

employée

originaire de Utzenstorf (Berne) domiciliée à  
 Vevey née à

Berne le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 August Gygli, sans domicile connu et de

Marianna, née Schmid  
 à Berne

Comme témoins :

1. Ernest Gautschi, contre-maître, à Vevey.
2. Paul Cartier, relieur, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Reinach, Vevey & Utzenstorf, le vingt-un juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication  
 à Reinach, Vevey &  
 Utzenstorf.

Les époux :

Rudolf Haller.  
 Emma Gygli

Les témoins :

Ernest Gautschi  
 Paul Cartier

L'officier de l'état civil :

A. M. J. ne

Communiqué aux états civils de  
 Reinach et Utzenstorf.

Registre des mariages A.

N° 77.

Veuthey - Fournier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veuthey, Jean-Marie  
 divorcé de Maria-Louise Guérin, dès le 5 septem-  
journalier 6/12 1913  
 originaire de Dorénaz (Valais) domicilié à  
Vevey né à  
Dorénaz le huit décembre  
mil huit cent septante-six fils de  
Pierre-Antoine Veuthey et de  
Jacqueline, née Ligon  
 à décédés.

2. Fournier, Marie-Louise dite Hortense  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Nendaz (Valais) domiciliée à  
Vevey née à  
Ardon le vingt-trois septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Pierre Fournier, agriculteur et de  
Marie-Louise, née Ligon  
 à Ardon

Comme témoins :

1. Pierre Monod, négociant, à Vevey
2. Charles Steinmann, serrurier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Dorénaz, le dix-sept, Vevey,  
le dix-huit à Nendaz, le vingt-un juin mil  
neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze juillet mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
la fiancée  
Actes de publication à  
Dorénaz, Vevey & Nendaz.

Les époux :

Veuthey Jean  
Veuthey Hortense

Les témoins :

P. Monod  
Jacques Steinmann

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de  
Solligen et Nendaz

## Registre des mariages A.

N° 78.

Turpillat - Heer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turpillat, Armand-Marius-Émile

célibataire

horloger

originaire de Nevev domicilié à

Paris né à

La Chaux de Fonds le trois juin

mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de

Léon-Joseph Turpillat, horloger et de

Marie-Virginie-Annette, née Bertin

à Nevev.

2. Heer, Susanne-Stéphanie

célibataire

téléphoniste

originaire de Märstetten (Thurgovie) domiciliée à

Corsier née à

Nevev le cinq décembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles Heer, armurier et de

Jenny-Charlotte-Marie, née Chollet

à Corsier.

Comme témoins :

1. Charles Heer, armurier, à Corsier.

2. Ernest Felli, comptable, à Nevev.

Les publications ont eu lieu à Paris le quatre, à Märstetten, Corsier &amp; Nevev, le huit juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevev, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
de publication à  
Nevev, Paris, Märstetten  
& Corsier

Les époux :

Marius Turpillat  
Susanne Turpillat

Les témoins :

Charles Heer  
Ernest Felli

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils de  
Märstetten et Corsier.



## Registre des mariages A.

N° 79.

Briod - Terrod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Georges-Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur d'automobile \_\_\_\_\_

originaire de Lucens &amp; Forel (Moudon) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le deux septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ernest-Louis-Frédéric Briod \_\_\_\_\_ et de

Julie, née Rogivaux, \_\_\_\_\_

à décès \_\_\_\_\_

2. Terrod, Bertha \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-Sessous \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Ormont-Sessous \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de

Henri-David Terrod, décédé \_\_\_\_\_ et de

Louise-Félicie, née Ansermet \_\_\_\_\_

à Lausanne. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Terribilini, gypsier, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Ernest Siegrist, plâtrier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, Forel & Vevey, le  
vingt-trois & à Ormont-Sessous, le vingt-cinq  
juin mil-neuf cent vingt. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-deux juillet mil  
neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

" de publication à \_\_\_\_\_

Lucens, Forel, Vevey &amp; \_\_\_\_\_

Ormont-Sessous \_\_\_\_\_

Les époux :

Georges Briod \_\_\_\_\_

Bertha Terrod \_\_\_\_\_

Les témoins :

Louis Terribilini \_\_\_\_\_

Ernest Siegrist \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
Lucens et Ormont-Sessous.

## Registre des mariages A.

N° 80.

Sieber - Stuckri.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sieber, Max-Caspar \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

oriffeur \_\_\_\_\_

originaire de Hérisau \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

St Gall \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Max-Caspar Sieber, mécanicien \_\_\_\_\_ et de

Ida, née Müller \_\_\_\_\_

à Hérisau \_\_\_\_\_

2. Stuckri, Anna-Elise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Grosshöchstetten \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Porren \_\_\_\_\_ le vingt décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de

Ida Stuckri, actuellement femme de \_\_\_\_\_ et de

Fritz Zimmermann \_\_\_\_\_

à Morat \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugénie Löffel, ménagère, à La Tour \_\_\_\_\_

2. Michel Maillard, huissier, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hérisau, Vevey &amp; Grosshöchstetten, le deux juillet mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
" de publication à \_\_\_\_\_  
Hérisau Vevey & Grosshöchstetten \_\_\_\_\_

Les époux :

Sieber Max  
Sieber Anna

Les témoins :

E. Löffel  
Maillard

L'officier de l'état civil :

N. G. Müller

Communiqué aux états civils de  
Hérisau et Grosshöchstetten

Registre des mariages A.

N° 81.

Dénériaux - Favre

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 1.2 octobre 1939, déclaré définitif et exécutoire le 14 novembre 1939, le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce Vevey, le 29 novembre 1939.

L'Officier de l'état civil:

Equi per duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaux, Robert  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chardonne & Cherbres domicilié à Vevey né à Longny le sept novembre

mit-huit cent quatre-vingt-seize fils de Marc-François-Siméon Dénériaux, décédé et de Césarine, née Taverney à St-Légier.

2. Favre Olga-Fanny  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ecoteaux & Château d'Orx domiciliée à Rivaz née à Rempigny le seize novembre

mil neufcent deux fille de Isaac-Frédéric Favre, agriculteur et de Jeanne-Charlotte, née Favre à Rivaz

Comme témoins :

- 1. Auguste Gillieron, dessinateur, à Vevey.
2. Charles Maquelin, chauffeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Chardonne, Château d'Orx, Ecoteaux, le huit & à Cherbres & Rivaz, le neuf juillet mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Actes de naissance
Consentement pour la fiancée
Dispense d'âge pour la fiancée
Actes de publication à Chardonne, Cherbres, Vevey, Ecoteaux, Château d'Orx & Rivaz
Communiqué aux états civils de Louier, Cherbres, Palézieux et Château d'Orx.

Les époux :

Robert Dénériaux
Olga Dénériaux

Les témoins :

A. S. S. S.
C. Maquelin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N° 52.

Delavy - Bürky.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavy, Marius - Alfred  
célibataire

manœuvre

originaire de Tœuvry (Valais) domicilié à

Tœuvry né à

Roche le douze août

mil neuf cent un fils de

César Delavy, vigneron et de

Marie-Louise, née Chabloz

à Tœuvry.

2. Bürky, Jeanne - Rosalie dite Rose

célibataire

employée

originaire de Häufliigen (Berne) domiciliée à

Tœuvry née à

Tœuvry le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Emile-Constant Bürky, cordonnier et de

Jeanne-Cécile Audergon

à Tœuvry.

Comme témoins :

1. César Delavy, vigneron, à Tœuvry.

2. Marcel Delavy, typographe, à Berne

Les publications ont eu lieu à Tœuvry &amp; Tœuvry, le quinze

&amp; à Stalden, le dix-sept juillet mil neuf

cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tœuvry, le trente-un juillet mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement des pa-

rents du fiancé.

Autorisation du Conseil

d'Etat.

Actes de publication

à Tœuvry, Tœuvry &amp;

Stalden.

Communiqué aux Etats-civils de

Tœuvry et Stalden i/c.

Les époux :

Delavy, Marius  
Bürky, Rose

Les témoins :

Delavy, César  
Marie Delavy

L'officier de l'état civil :

N. Müller

## Registre des mariages A.

N° 83.

Genoud - Suter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud, Louis-Émile  
célibataire  
architecte

originaire de Remaufens (Fribourg) domicilié à  
Nyon né à  
Vevey le dix-neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Denis-Émile Genoud, charpentier et de  
Marie-Célestine, née Monney  
à Vevey.

2. Suter, Johanna-Marie dite Jeanne  
célibataire  
sans profession

originaire de Schmiedrued (Argovie) domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le trente-un mars

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jean Suter, boucher, à Vevey et de  
Marie, née Luscher  
à Décidée.

Comme témoins :

1. Félix Genoud, charpentier, à Lysins  
2. Auguste Genoud, mécanicien, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le quatorze, à Vevey, le  
quinze, à Remaufens et à Schmiedrued, le seize  
juillet mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq août mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Nyon.

Les époux :

*Louis-Émile Genoud*  
L. Genoud.

Les témoins :

*A. Genoud*  
*F. Genoud*

L'officier de l'état civil :

*A. J. J.*

Communiqué aux états civils de  
Remaufens, Nyon et Schmiedrued

## Registre des mariages A.

N° 84.

von Holnstein - Hessé

Par jugement du  
« Landgericht München  
I », rendu en date du  
8 septembre 1941, - deve-  
nu définitif et exécuté-  
toire à la même date -  
le mariage inscrit ci-  
contre a été dissous par  
le divorce.

Vevey, le 22 octobre  
1941.

L'Officier de l'état civil:

copie f. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte von Holnstein, Louis-Maximilien  
célibataire  
étudiant en philosophie  
originaire de Munich (Bavière) domicilié à  
Constance (Grand Duché de Bade) né à  
Munich le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Comte Louis-Charles von Holnstein et de  
Maria von Pouchkin  
à Munich.

2. Hessé, Daria  
célibataire  
sans profession  
originaire de Russie domiciliée à  
Vevey née à  
Seterhoff le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Pierre Hessé, décédé et de  
Maria Kozlianinoff  
à Vevey.

Comme témoins :

1. Pierre Hessé, sans profession, à Vevey.

2. Olga Zapolsky, propriétaire, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux et à  
Constance, le vingt-six mai mil neuf cent  
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix août mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'état.  
Actes de publication  
à Vevey et Constance.  
Deux certificats de capa-  
cité matrimoniale.  
Permis de célébration.  
Certificat de mariage  
à l'église russe.  
Communiqué à la Chancellerie  
de l'état.

Les époux :

Maximilien Comte de Holnstein  
Comtesse Daria Holnstein

Les témoins :

Olga Zapolsky,  
P. Hessé

L'officier de l'état civil :

M. Hessé

## Registre des mariages A.

N° 85.

Budry - Berger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Budry, Eugène  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Ecofeaux domicilié à  
 Vevey né à  
 Vulliens le dix-neuf septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Jean-Alfred Budry, employé et de  
 Emma, née Cruchon  
 à Payerne.

2. Berger, Céline-Alice  
 célibataire  
 garde-malades  
 originaire de Heffenbach (Zurich) domiciliée à  
 Bron-la-Ville née à  
 Bron-la-Ville le deux octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Charles-Emile Berger, commerçant et de  
 Marie-Fanny, née Mellet  
 à Bron-la-Ville

Comme témoins :

1. Alfred Budry, employé, à Payerne.  
 2. Emile Berger, commerçant, à Bron

Les publications ont eu lieu à Vevey, Heffenbach & Bron,  
 le neuf & à Ecofeaux, le dix juillet mil neuf  
 cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze août mil neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
 de publication à  
 Ecofeaux, Vevey, Heffen-  
 bach & Bron.

Les époux :

Eugène Budry  
 Céline Berger

Les témoins :

Alfred Budry  
 E. Berger

L'officier de l'état civil :

A. M. L. + u

Communiqué aux États civils de  
 Palézieux, Heffenbach et Bron-  
 la-Ville

## Registre des mariages A.

N° 86.

Chevalley - Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Juste-Samuel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 facteur postal \_\_\_\_\_  
 originaire de Puidoux \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Aigle \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
 Auguste Chevalley \_\_\_\_\_ et de  
 Julie-Tenny-Louise Gonceth \_\_\_\_\_  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Richard, Aimée \_\_\_\_\_  
 divorcée de Gabriel-Louis-Gustave Guidon,  
 ménagère \_\_\_\_\_ dès le 15 mars 1920.  
 originaire de St. Sulpice (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Chexbres \_\_\_\_\_ née à  
 Puidoux \_\_\_\_\_ le huit mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis-Henri Richard, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
 Rosalie, née Richon \_\_\_\_\_  
 à Chexbres. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier, \_\_\_\_\_
2. Jules Emery, employé, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & St. Sulpice, le quinze,  
 & à Puidoux & Chexbres, le dix-sept juillet  
 mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze août mil neuf cent  
 vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 " de mariage de la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 Extrait de jugement en  
 abréviation de délai  
 d'attente. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Puidoux, Vevey, St. Sulpice  
 & Chexbres \_\_\_\_\_  
 Communiqué aux états civils  
 de Chexbres et Ecublens. \_\_\_\_\_

Les époux :

Samuel Chevalley  
 Aimée Chevalley

Les témoins :

Vevey  
 Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Guller



## Registre des mariages A.

N° 87.

Muller - Grisoni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, François-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 professeur au collège \_\_\_\_\_  
 originaire de Brenets \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Baugé (Maine-Loire) le quatre avril \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Tell Muller, à Baugé \_\_\_\_\_ et de  
 Cécile-Antoinette, née Clerc \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

2. Grisoni, Rose-Angela \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée de commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de Mercurago (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le douze mai \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Georges-Angel Grisoni, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Caterina, née Margaroli \_\_\_\_\_  
 à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alfred Chavannes, représentant à Lausanne  
 2. Arnold Hurmi, tapissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-quatre, aux  
 Brenets, le vingt-six avril et à Mercurago, le  
 seize mai mil-neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze août mil-neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication aux  
 Brenets, Vevey et Mer-  
 curago.

Les époux :

François Muller  
 Angeline Muller

Les témoins :

M. Chavannes  
 A. Hurmi

L'officier de l'état civil :

A. Muller

Communiqué à l'Etat civil des  
 Brenets et à la chancellerie  
 de l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 88.

Maurer-Macchelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Johann-Emit  
 célibataire  
 lithographe  
 originaire de Adliswil (Zurich) domicilié à  
 Vevey né à  
 Aepnach (Obwald) le vingt-huit février  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Johann-Emit Maurer et de  
 Josefa-Rosalie, née Elin  
 à Adliswil

2. Macchelli, Maria  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Milan (Italie) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Milan le neuf janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Giuseppe Macchelli, photographe et de  
 Ernesta Palabio  
 à Milan

Comme témoins :

1. Alfred Brauenschoweig, lithographe, à Vevey  
 2. Angèle Gussoni, lithographe, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt, à Adliswil,  
 le vingt-trois mars et à Milan, le dix-huit  
 avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze août mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication  
 à Adliswil, Vevey et  
 Milan.

Les époux :

Johann-Emit Maurer  
 Maria Maurer

Les témoins :

M. Brauenschoweig  
 Ang. Gussoni

L'officier de l'état civil :

A. Gley. no

Communiqué, à l'Etat civil de  
 Adliswil et à la Chancellerie  
 de l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 89

Merian - Lieberherr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merian, Max \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fumiste \_\_\_\_\_  
 originaire de Bâle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le quatre décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Emil Merian, fumiste, à Bâle \_\_\_\_\_ et de  
 Maria-Louise, née Fischer \_\_\_\_\_  
 à décédée.

2. Lieberherr, Anna \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Messlau (S. Gall), \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Romanshorn \_\_\_\_\_ le quatre janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Anna Lieberherr, décédée \_\_\_\_\_ et de

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Pastore, fumiste, à Vevey \_\_\_\_\_  
 2. Charles Bertholet, serblantier, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle, Vevey & Messlau, le  
 trois août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf août mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 de publication à  
 Bâle, Vevey & Messlau.

Les époux :

Max Merian.  
 Anna Merian

Les témoins :

E. Pastore  
 Chs. Bertholet.

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Etats civils de  
 Bâle et Messlau \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 90.

Alder et Stritt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alder, Charles-Auguste  
 veuf de Lina Célestine, née Maure, dè le 15 avril  
 voyageur de commerce 1918.  
 originaire de Urnäsch (Appenzell) domicilié à  
 Vevey né à  
 Vevey le treize avril  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Jean-Corrad Alder, à Vevey et de  
 Franziska-Sauline, née Henne  
 à décédée

2. Stritt, Julia-Céline  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Tavel (Fribourg) domiciliée à  
 Vevey née à  
 Tavel le vingt mai  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Johann-Joseph Stritt, à Tavel et de  
 Marie-Louise, née Hulmy  
 à décédée

Comme témoins :

1. Charles Weber, commerçant, à Vevey.  
 2. Michel Maillard, huissier, à Vevey.  
 Claude Reynold, anc. professeur, à Vevey.  
 Les publications ont eu lieu à Vevey, le trois, à Urnäsch  
 & Tavel, le quatre août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Actes de publication à Urnäsch, Vevey & Tavel.

Les époux :

C. h. Alder  
 J. Alder

Les témoins :

Ch. Weber  
 C. Reynold

L'officier de l'état civil :

A. J. M. M.

Communiqué aux états civils de Urnäsch et Tavel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 10 décembre 1931, déclaré définitif et exécutoire le 15 avril 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 15 avril 1934, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 20 avril 1934.

L'Officier de l'Etat-Civil

[Signature]

cfuel p. duplicata

## Registre des mariages A.

N° 91.

de Chevilly - Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Chevilly, Jean - Pierre \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Viry (Haute-Savoie, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Viry \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean - Marie de Chevilly \_\_\_\_\_ et de  
 Marie Mossières \_\_\_\_\_  
 à décédés.

2. Bonjour, Joséphine - Julie - Antoinette \_\_\_\_\_  
 divorcée de Giovanni Papis, dès le 20 mai 1918, \_\_\_\_\_  
 ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
 originaire de Croglio (Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 La Plaine (Sardaigne) le dix janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 François-Louis Bonjour, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Louise Charrière \_\_\_\_\_  
 à Tevey.

Comme témoins :

1. Edmond Dubois, horloger, à Tevey. \_\_\_\_\_  
 2. Philippe Repond, journalier, à Tevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-sept, à Croglio,  
 le vingt-neuf mars & à Viry, le vingt-cinq juin  
 mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-huit août mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance \_\_\_\_\_  
 " de mariage. \_\_\_\_\_  
 Lettre du Conseil d'Etat. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Viry, Tevey & Croglio.  
 Certificat de capacité  
 matrimoniale \_\_\_\_\_  
 permis de célébration du  
 Département \_\_\_\_\_  
 Communiqué, à la Chancellerie  
 d'Etat, & à l'Etat civil  
 de Croglio.

Les époux :

de Chevilly Jean Pierre  
 de Chevilly Joséphine

Les témoins :

Edmond Dubois  
 Repond Philippe

L'officier de l'état civil :

de M. F. ne

## Registre des mariages A.

N° 92.

Tieche - Baron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tieche, Paul-Edouard

célibataire

commerçant

originaire de Reconvilier domicilié à

Bienne né à

Bienne le seize janvier

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Paul Tieche, horloger et de

Johanna Karoline, née König

à Bienne

2. Baron, Ruth-Susanne

célibataire

sans profession

originaire de Mur (Vaud) &amp; Bas-Pully (Fribourg) domiciliée à

Bienne née à

Moutier le trois mars

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Auguste Baron, horloger et de

Marie, née Werthmüller

à Bienne

Comme témoins :

1. Auguste Baron les deux horlogers à Bienne.

2. Paul Tieche

Les publications ont eu lieu à Bienne & Tavannes, le quatorze, à Môtier, le quinze & à Cudrefin, le seize août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le trente août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Bienne.

Les fiancés :  
 Tieche  
 J. Tieche

Les témoins :

Aug Baron  
 P. Tieche König

L'officier de l'état civil :

J. Müller

Communiqué aux états civils de  
 Tavannes, Bienne, Cudrefin & Môtier.

N° 93.

Delavy - Mayer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavy, Alfred-Emmanuel  
célibataire  
manoeuvre

originaire de Vouvry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à  
Roche \_\_\_\_\_ le onze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
César Delavy, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louise, née Chabloz \_\_\_\_\_  
à Vevey.

2. Mayer, Marie-Caroline  
célibataire

sans profession  
originaire de Hailbach (Hesse-Sarmstadt) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
La Tour de Peitz \_\_\_\_\_ née à  
Avenches \_\_\_\_\_ le trois novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Georges-Henri Mayer, ébéniste \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Caroline, née Dafflon \_\_\_\_\_

à La Tour de Peitz.

Comme témoins :

1. Henri Bourgue, charretier, à Aigle \_\_\_\_\_
2. Paul Dietschy, appareilleur, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vouvry & Vevey le trente-un juillet, à La Tour de Peitz, le deux août & à Hailbach en août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Consentement pour la fiancée.  
Actes de publication à Vouvry, Vevey & La Tour de Peitz.  
Certificat de capacité pour la fiancée.  
Communiqué par l'état civil de Vouvry, La Tour & à la chancellerie d'Etat.

Les époux :

Delavy et Alfred  
~~Marie Mayer~~  
Delavy Marie

Les témoins :

M. Bourgue  
Dietschy Paul.

L'officier de l'état civil :

A. Gley

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4007 f. d.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 14 mars 1929, déclaré définitif et exécutoire le 24 mai 1929, le mariage inscrit ci-dessus a été dissolu par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, à compter du 24 mai 1929, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inséré le 5 juin 1929.  
L'Officier de l'Etat-civil:

*W. Meyring*

qui pour duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 94.  
Sonderregger-Langmeier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonderregger, Johann-Otto \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
représentant \_\_\_\_\_  
originaire de Heiden (Appenzell) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Pevey \_\_\_\_\_ né à  
Gais \_\_\_\_\_ le vingt-six juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Johann-Ulrich Sonderregger, à Zurich et de  
Katharina, née Möslé \_\_\_\_\_  
à décidée \_\_\_\_\_

2. Langmeier, Lina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
dactylographe \_\_\_\_\_  
originaire de Buchs (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pevey \_\_\_\_\_ née à  
Pevey \_\_\_\_\_ le dix-huit juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Jakob Langmeier, représentant \_\_\_\_\_ et de  
Lina Schürch \_\_\_\_\_  
à Pevey.

Comme témoins :

1. Ernest Langmeier, employé d'hôtel, à Pevey  
2. Emma Sonderregger, employée de commerce à

Les publications ont eu lieu à Pevey, le vingt-six, <sup>Zurich</sup> à Heiden,  
le vingt-sept & à Buchs, le vingt-huit juillet  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le quatre septembre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication à  
Heiden, Pevey & Buchs.

Les époux :

Otto Sonderregger.  
Lina Sonderregger

Les témoins :

Emma Sonderregger  
Ernest Langmeier

L'officier de l'état civil :

A. G. M. +

Communiqué aux états civils de  
Heiden & Buchs.



N° 95.  
Mäder - Heunet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder, Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
lithographe \_\_\_\_\_  
originaire de Mühleberg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à  
Berne \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
Rudolf Mäder, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Maria, née Kurz \_\_\_\_\_  
à Berne \_\_\_\_\_

2. Heunet, Esther-Éléonore \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
originaire de Foncine-le-Haut (Jura, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Payerne \_\_\_\_\_ le deux août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-François Heunet, contre-maître \_\_\_\_\_ et de  
Esther-Emma, née Perroud \_\_\_\_\_  
à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Gauverit, négociant, à Vevey \_\_\_\_\_  
2. François Heunet, contre-maître, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre & à Mühle-  
berg, le cinq août mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre septembre mil neuf  
cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Consentement pour la  
fiancée \_\_\_\_\_  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Mühleberg & Vevey.  
Certificat de capacité  
matrimoniale \_\_\_\_\_

Communiqué aux Etat civil de  
Mühleberg & Chancellerie  
d'Etat \_\_\_\_\_

Les époux :

Mäder Edouard.  
Mäder Esther

Les témoins :

J. Gauverit  
F. Heunet

L'officier de l'état civil :

A. G. M. & ne

## Registre des mariages A.

N° 96.

Michaud-Renevey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud, Robert-Henri

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Puidoux

domicilié à

Revey

né à

Lausanne

le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Henri Michaud

et de

Lina, née Utzinger

à décedés.

2. Renevey, Blanche-Céline

célibataire

sans profession

originaire de Fétigny (Fribourg)

domiciliée à

Orbe

née à

Fétigny

le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

François-Edouard Renevey, agriculteur et de

Louise-Philomène, née Marcuet

à Fétigny.

Comme témoins :

1. Georges Gouseth, employé de bureau, à La Tour

2. Fernand Renevey, menuisier, à Orbe.

Les publications ont eu lieu à Revey, Fétigny &amp; Orbe, le dix, &amp; à Puidoux, le douze août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le onze septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
" de publication,  
à Puidoux, Revey, Fé-  
tigny & Orbe.

Les époux :

R. Michaud.  
B. Michaud

Les témoins :

Fernand Renevey  
Georges Gouseth

L'officier de l'état civil :

A. M. S. M.

Communiqué aux états civil de  
St-Laphorin, Fétigny &  
Orbe.

## Registre des mariages A.

N° 97.

Arlettaz - Liaudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arlettaz, Etienne-Joseph \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouvrier sur limes \_\_\_\_\_

originaire de Liddes (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Albert Arlettaz, décédé \_\_\_\_\_ et de

Constance, née Vouillamoz \_\_\_\_\_

à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Liaudat Sabine-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Châtel St. Denis \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Lemsales \_\_\_\_\_ le onze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Alphonse-Isidore Liaudat, cultivateur \_\_\_\_\_ et de

Annette-Lucie, née Droux \_\_\_\_\_

à Tillingy (Haute Savoie) \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Hippolyte Liaudat, ouvrier, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Arthur Liaudat, ouvrier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze, à Châtel St.  
Denis, le douze, & à Liddes, le treize août  
mil-neuf-cent vingt. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le onze septembre mil-neuf-cent  
vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance  
de publication à  
Liddes, Vevey & Châtel  
St. Denis. \_\_\_\_\_

Les époux :

Joseph Arlettaz  
Sabine Arlettaz

Les témoins :

Arthur Liaudat  
Hippolyte Liaudat

L'officier de l'état civil :

A. Gues. ug

Communiqué aux états civils de  
Liddes & Châtel St. Denis.

## Registre des mariages A.

N° 98.

Delaporte - Arlettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delaporte, Arnold

célibataire

cocher

originaire de Gimmel domicilié à

Chêne-Bougeries né à

Mont-s. Rolle le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Victor-Louis Delaporte, agriculteur et de

Louise-Henriette Gotterand

à Mont-s. Rolle.

2. Arlettaz, Blanche-Julia

employée

célibataire

originaire de Liddes (Valais) domiciliée à

aux eaux-Vives (Genève) née à

Vevey le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Albert Arlettaz, décédé et de

Constance Vuillamoz, sa veuve

à Vevey.

Comme témoins :

1. Hippolyte Liandat, ouvrier, à Vevey.

2. Joseph Arlettaz, ouvrier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries, le neuf  
à Gimmel, Liddes & aux eaux-Vives, le onze  
août mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le onze septembre mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Act. de publication de-  
livré par l'état civil de  
Chêne-Bougeries.

Les époux :

A Delaports  
Blanche Delaporte

Les témoins :

Hippolyte Liandat  
Joseph Arlettaz

L'officier de l'état civil :

A. M. U. - uo

Communiqué aux états civils de  
Gimmel, Chêne-Bougeries,  
Liddes & eaux-Vives.

## Registre des mariages A.

N° 99.  
 Killinger - Metry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Killinger Karl-Ludwig \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 conducteur-lithographe \_\_\_\_\_  
 originaire de Bâle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Nevey \_\_\_\_\_ né à  
 Pratteln \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Andreas Killinger, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Maria, née Thoma \_\_\_\_\_  
 à Bâle \_\_\_\_\_

2. Metry, Maria \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Albinen (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Nevey \_\_\_\_\_ née à  
 Albinen \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Paul Metry, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Barbara, née Matthieu \_\_\_\_\_  
 à Albinen \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Paul Metry, employé d'hôtel, à Albinen \_\_\_\_\_  
 2. Paul Bider, fondeur, à Nevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nevey, le vingt-quatre & à  
 Bâle & Albinen, le vingt-cinq août mil neuf  
 cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le onze septembre mil neuf  
 cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 de publication  
 à Bâle, Nevey & Albinen

Les époux :

Killinger Karl.  
 Maria Killinger

Les témoins :

Paul Metry  
 Paul Bider

L'officier de l'état civil :

N. Metry

Communiqué aux États civils de  
 Bâle & Albinen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 100.

Exchaquet - Odier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Exchaquet, Victor-Théodore \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ingénieur \_\_\_\_\_

originaire de Aubonne & Pompaples \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Bex \_\_\_\_\_ le vingt-quatre août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
 Théodore Exchaquet \_\_\_\_\_ et de  
 Laure-Jeanne-Louise-Hélène, née Malherbe  
 à décédés \_\_\_\_\_

2. Odier, Denise-Marianne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Saint-Légier la Chiesaz \_\_\_\_\_ née à  
 Saint-Légier \_\_\_\_\_ le quatorze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Jacques-Louis Odier, artiste-peintre \_\_\_\_\_ et de  
 Marianne née Burnat \_\_\_\_\_  
 à Saint-Légier. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Exchaquet, Dr médecin, à Montreux.  
 2. Alfred Rossier, Dr médecin, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Aubonne,  
 Genève & St-Légier, le 28 & à Pompaples, le  
 31 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize septembre mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux :

Exchaquet

Denise Marianne Exchaquet

Les témoins :

Exchaquet

J. R. Odier

L'officier de l'état civil :

A. M. U. M.

Communiqué aux états civils de  
 Aubonne, la Sarraz, Lausanne,  
 Genève et St-Légier \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 101.

Martin - Morier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Paul-Edmond \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 gendarme \_\_\_\_\_  
 originaire de Rossinière \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Rossinière \_\_\_\_\_ le quatre septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Alois-Louis-Henri Martin, agriculteur et de  
 Louise-Julie, née Bordo, \_\_\_\_\_  
 à Rossinière \_\_\_\_\_

2. Morier, Adèle \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Vevey & Château d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Clarens-Châtelard \_\_\_\_\_ née à  
 Clarens-Châtelard le seize avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 François Morier, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Sophie, née Terret \_\_\_\_\_  
 à Clarens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Chappuis, sergent de gendarmerie \_\_\_\_\_  
 2. Michel Maillard, huissier, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Rossinière le vingt-cinq, à Château d'Oex, le vingt-six & au Châtelard, le vingt-sept août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Rossinière, Vevey, Château d'Oex & le Châtelard.

Les époux :

Martin Paul  
 Adèle Morier

Les témoins :

J. Chappuis  
 Maillard

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Communiqué aux états civils de  
 Rossinière, Château d'Oex,  
 et Vevey \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 102.

Rossier - Chenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Ferdinand-Philippe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

peintre en bâtiment \_\_\_\_\_

originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Jules Rossier \_\_\_\_\_ et de

Cécile-Louise, née Massard \_\_\_\_\_

à décédés. \_\_\_\_\_

2. Chenaux, Marie-Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Corsier (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Corsier \_\_\_\_\_ le onze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de

Samuel-Louis-Pierre-François Chenaux \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise, née Clément \_\_\_\_\_

à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Chenaux, meunier, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Gustave Chappuis, ouvrier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey &amp; Rougemont, le vingt-deux &amp; à Corsier, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Actes de publication à  
Rougemont, Vevey &  
Corsier. \_\_\_\_\_

Les époux :

Rossier Ferdinand  
Marie Rossier, \_\_\_\_\_

Les témoins :

Chenaux Charles  
Chappuis Gustave

L'officier de l'état civil :

N. Müller, us \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
Rougemont et Corsier \_\_\_\_\_



N° 103.

Benninger - Artaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benninger, Louis-Émile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Leuss (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Saint-Légier \_\_\_\_\_ le deux février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
 Frédéric Benninger, cafetier \_\_\_\_\_ et de  
 Julie-Elise, née Mamin \_\_\_\_\_  
 à Blonay.

2. Artaz, Marie-Caroline \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ouvrière \_\_\_\_\_  
 originaire de Ayas (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Ayas \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Salomon Artaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Rhémène, née Obert \_\_\_\_\_  
 à Ayas.

Comme témoins :

1. Gérard Straehl, comptable }  
 2. William Feller, comptable } les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Leuss & Vevey, le douze & à  
 Ayas, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois septembre mil  
 neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Conseil d'Etat  
 Actes de publication à  
 Leuss, Vevey & Ayas.

Les époux :

*L. Benninger*  
 Benninger Caroline

Les témoins :

*G. Straehl*  
*W. Feller*

L'officier de l'état civil :

*A. M. ...*

Communiqué à l'état civil de Leuss  
 et à la Chancellerie de l'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 104.

Descloude - Aebischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Descloude, Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

serrurier-mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de La Tour de Peilz, St-Légier la Chaux, domicilié à  
Yevy \_\_\_\_\_ né à

La Tour de Peilz \_\_\_\_\_ le seize janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles Descloude, décédé \_\_\_\_\_ et de

Fanny Rubi, née Borel \_\_\_\_\_

à La Tour de Peilz \_\_\_\_\_

2. Aebischer, Maria-Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de St-Antoni (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Yevy \_\_\_\_\_ née à

Lyon \_\_\_\_\_ le cinq mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Joseph Aebischer, décédé \_\_\_\_\_ et de

Sophie Raboud \_\_\_\_\_

à Yevy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Albert Aebischer, fondateur, à Yevy \_\_\_\_\_

2. Alexis Clerc, mécanicien, à Yevy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Tour, St-Légier & Yevy,  
le vingt & à St-Antoni, le vingt-un juillet  
mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yevy, le vingt-cinq septembre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication à  
La Tour, St-Légier, Yevy  
& St-Antoni \_\_\_\_\_

Les époux :

Henri Descloude  
Louise Descloude

Les témoins :

Alb. Aebischer  
A. Clerc.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États civils de  
La Tour de Peilz, Saint-Légier  
et St-Antoni \_\_\_\_\_

Par jugement du  
Tribunal du district  
de Yevy, rendu en  
date du 9 septembre  
1948, déclaré définitif  
et exécutoire le 9<sup>o</sup> sep-  
tembre 1948, le maria-  
ge suscrit ci-dessus a  
été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à  
trois ans, dès le 9<sup>o</sup> sep-  
tembre 1948, le délai pen-  
dant lequel le mari ne  
pourra contracter un  
nouveau mariage. —

Yevy, le 14 octobre  
1948.

L'officier de l'état civil :

copie f. duplicata. [Signature]

## Registre des mariages A.

N° 105

Vaudou & Payot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaudou, Gaston-Henri-Michel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 artiste peintre \_\_\_\_\_  
 originaire de Tours (Indre & Loire, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Paris (14<sup>e</sup>) \_\_\_\_\_ né à  
 Tours \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles-Lucien Vaudou, photographe \_\_\_\_\_ et de  
 Madeleine-Françoise, née Thomas \_\_\_\_\_  
 à Paris \_\_\_\_\_

2. Payot, Isabelle-Lucy \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 professeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Corcelles s. Concise \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Pière \_\_\_\_\_ le huit avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Eugène-Florian Payot, adjudant instructeur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise-Julie, née Croisier \_\_\_\_\_ d'artillerie  
 à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Lucien Vaudou, lithographe, à Paris \_\_\_\_\_
2. Eugène Payot, adjudant instructeur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Corcelles s. Con-  
 cise, le 27 août & à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt-cinq septembre mil  
 neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Lausanne. \_\_\_\_\_

Les époux :

~~Vaudou~~  
 Lucy Vaudou

Les témoins :

L. Vaudou  
 E. Payot

L'officier de l'état civil :

~~V. M. L.~~

Communiqué à la chancellerie  
 de l'état et aux états civils  
 de Concise et Lausanne \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 106.  
Spozio & Bonasio.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spozio, Giacinto - Giuseppe - Giacomo  
veuf de Rosa-Maria Torchio, dès le 16 décembre  
cimenteur 1915

originaire de Prezzo di Bedero (Côme, Italie) domicilié à  
Vevey né à

Prezzo di Bedero le dix-huit août  
mil huit cent septante-huit fils de

Rocco Spozio, marchand de bois, à Prezzo et de  
Adélaïde, née Passera di Bedero  
à décédée

2. Bonasio, Rosa-Maria  
célibataire

ménagère

originaire de Andorno (Novare, Italie) domiciliée à  
Vevey née à

Andorno le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Alphonso Bonasio, décédé et de  
Lucia Mazzucchetti

à Andorno.

Comme témoins :

1. Parthelemy Bonasio, tailleur de pierres, à
2. Isidore Salino, cordonnier, à Vevey <sup>Songny</sup>.

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix avril, à Andorno, le onze juillet & à Prezzo di Bedero, le huit août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept septembre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
" de décès de sa femme.  
de naissance de la fiancée.  
Lettre du Conseil d'Etat.  
Actes de publication à  
Prezzo di Bedero, Vevey  
& Andorno.  
Permis de célébration du  
Département.  
Communiqué à la Chancellerie  
de l'Etat.

Les époux :

Spozio Giacinto

Spozio Rosa

Les témoins :

Bonasio Parthelemy

Salino Isidoro

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 107

Schneider-Obrist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Carl-Adolf \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

pharmacien \_\_\_\_\_

originaire de Winterthur & Drügg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Winterthur \_\_\_\_\_ né à

Winterthur \_\_\_\_\_ le neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de

Ferdinand Schneider, ancien pharmacien et de  
Lina, née Sallenbach \_\_\_\_\_

à Winterthur \_\_\_\_\_

2. Obrist, Berthe-Juliette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Aarwangen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Yevy \_\_\_\_\_ née à

Yevy \_\_\_\_\_ le trois février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de

Friedrich-Otto Obrist, commerçant, décédé et de  
Elisabeth, née Ermel \_\_\_\_\_

à Yevy. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Max Hopp, fabricant, à Yevy. \_\_\_\_\_

2. Rodolphe Obrist, hôtelier, à Territet. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Winterthur, Drügg, Aarwan-  
gen & Yevy, le vingt août mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yevy, le premier octobre mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Winterthur. \_\_\_\_\_

Les époux :

Carl Schneider  
Berthe Schneider

Les témoins :

Max Hopp  
Dr. Obrist

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de  
Winterthur, Drügg et Aarwan-  
gen. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 108.  
Borghini-Varetta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borghini Paolo  
célibataire  
servicier  
originaire de Tremosello (Novare, Italie) domicilié à  
Vevey né à  
Tremosello le vingt-cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Enrico Borghini, menuisier et de  
Maria, née Rossi  
à Tremosello.

2. Varetta Giromina dite Mina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Tremosello (Novare, Italie) domiciliée à  
Vevey née à  
Tremosello le huit février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Giovanni Varetta, sans domicile connu et de  
Maria Tella  
à décédée

Comme témoins :

1. Marie Varetta, à Vevey. } les deux mé-  
2. Marguerite Chiovenda, à Vevey. } nagères

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-quatre juin  
à Tremosello, le dix-huit juillet mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux octobre mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Consul d'Etat.  
Actes de publication à  
Vevey & Tremosello.  
Permis de célébration du  
Département

Communiqué à la chancellerie de  
l'Etat.

Les époux :

Borghini Paul  
Giromina Varetta Borghini

Les témoins :

Mme Marie Varetta  
Chiovenda Margherita

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

## Registre des mariages A.

N° 109.

Burlet - Zufferey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burlet, Gilbert-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

commis de gare \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à

Cornaux \_\_\_\_\_ né à

Granges (Veveyse) \_\_\_\_\_ le huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Alphonse-Henri Burlet, instituteur \_\_\_\_\_ et de

Clémence-Louise, née Guex \_\_\_\_\_

à Belfaux (Fribourg) \_\_\_\_\_

2. Zufferey, Camille-Agnès \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

caissière \_\_\_\_\_

originaire de Sierre &amp; St-Luc (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tevey \_\_\_\_\_ née à

Morier &amp; Lion \_\_\_\_\_ le vingt-trois juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Louis Zufferey, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Cretiaz, actuellement femme Morath

à Tevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alphonse Burlet, instituteur, à Belfaux \_\_\_\_\_

2. Camille Morath, cafetier, à Tevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cornaux & à Sierre, le quinze  
à Ormont-Dessous, St-Luc & Tevey, le seize sep-  
tembre mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tevey, le quatre octobre mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de (Fleuriot), Cornaux.

Les époux :

Gilbert Burlet

Camille Burlet

Les témoins :

C. Morath  
Burlet

L'officier de l'état civil :

A. J. M. M. M.

Communiqué aux états civils de  
Ormont-Dessous, Cornaux, Sier-  
re et St-Luc.

Registre des mariages A.

N° 110.

Rutschmann-Meyer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rutschmann Frédéric-Conrad dit Fritz  
divorcé de Elvina Crausaz, dès le 2 octobre 1918  
voyageur de commerce  
originaire de Bron-le-Château domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Hwald Rutschmann et de  
Julie-Gabrielle, née Prangier  
à les deux décédés

2. Meyer, Maria-Martha  
veuve de Louis-Henri Meyer, dès le 2 août 1918.  
lingère  
originaire de Genève domiciliée à  
Lausanne née à  
Wallisellen (Zurich) le vingt-six avril  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Joseph-Anton Christen, à Zurich et de  
Maria, née Meier  
à décédée.

Comme témoins :

1. Jules Rutschmann, employé }  
2. Léopold Brogli, lithographe } les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatorze, à Bron-le-Château & Genève, le quinze & à Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
avec mention du divorce.  
Livret de famille de la  
fiancée  
Actes de publication à  
Bron, Vevey, Genève &  
Lausanne.

Communiqué à l'état civil de O.  
ron-le-Château, Lausanne &  
Genève.

Les époux :

Maria Rutschmann  
F. Prangier

Les témoins :

Léopold Brogli  
Jules Rutschmann

L'officier de l'état civil :

A. Meyer



N° 111.  
Rinsoz - Raddizzani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz Louis-Hans \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Chardonne \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Reinach (Argovie) \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis-Charles Rinsoz, fabricant \_\_\_\_\_ et de

Louise-Maria, née Meyer \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

2. Raddizzani, Seraphine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

musicienne \_\_\_\_\_  
originaire de Milan \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

La Tour de Peitz \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Ange-Joseph Raddizzani, musicien \_\_\_\_\_ et de

Affilia Degli Innocenti \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Colombo, employé d'hôtel, à Montreux
2. Pierre De Grandi, tailleur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf, à Chardonne, le trente avril & à Milan, le seize mai mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Actes de publication à Chardonne, Vevey & Milan.

Les époux :

*Louis-Hans Rinsoz*  
*Seraphine Raddizzani*

Les témoins :

*Joseph Colombo*  
*Pierre De Grandi*

L'officier de l'état civil :

*A. Meyer*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à l'état civil de  
l'Etat \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 10 février 1924, déclaré définitif et exécutoire le 11 mars 1924, le mariage suscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11 mars 1924, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Duscrit le 16 mars 1924.

L'Officier de l'Etat-civil :

*M. Meyer*

deux pour duplicata

## Registre des mariages A.

N° 112.

Rouiller - Parchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouiller Emile-Eugène

célibataire

manoeuvre

originaire de Sommentier (Fribourg) domicilié à

Tovey né à

Tovey le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jacques-Jules Rouiller, manoeuvre et de

Marie-Véronique, née Follonier

à Tovey.

2. Parchet, Maria-Célestia

célibataire

couturière

originaire de Tovey domiciliée à

Tovey née à

Tovey le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jules Parchet, décédé et de

Hélène, née Gillieron

à Mico s, Tovey.

Comme témoins :

1. Louis Martin, employé, à Tovey.

2. Edouard Burgi, huissier, à Tovey.

Les publications ont eu lieu à Sommentier, Tovey & Tovey,  
le six juillet mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tovey le neuf octobre mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication à  
Sommentier, Tovey & Tou-  
vry.

Les époux :

Rouiller Emile  
Rouiller Célestia

Les témoins :

L. Martin  
E. Burgi

L'officier de l'état civil :

A. G. M. P. no

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 113.

Schmid - Raval

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Friedrich \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de banque \_\_\_\_\_  
 originaire de Criswil \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Interlaken \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Friedrich-Jakob-Bernard Schmid, restaurateur et de  
 Maria, née Häslar \_\_\_\_\_  
 à Berne \_\_\_\_\_

2. Raval, Jeanne-Henriette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fille de salle \_\_\_\_\_  
 originaire de Pont de Roide (Doubs France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne, précédemment à Berne. \_\_\_\_\_ née à  
 Pont de Roide \_\_\_\_\_ le vingt-cinq août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Joseph-Léon Raval, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Lang \_\_\_\_\_  
 à Pont de Roide \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Burgi, huissier, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Fehlbauum Ferdinand, agriculteur, à Buldkofen. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey & Criswil, le seize<sup>17</sup> à  
 Lausanne, le dix-sept & à Berne, le vingt-sept  
 septembre mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf octobre mil neuf cent  
 vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 Lettre du Département.  
 Actes de publication à  
 Criswil, Vevey, Lausanne  
 & Berne. \_\_\_\_\_  
 Certificat de capacité  
 pour la fiancée. \_\_\_\_\_  
 Communiqué aux états civils de  
 Criswil, Lausanne et Berne, et  
 à la chancellerie de l'état

Les époux :

Friedrich Schmid  
 Jeanne Schmid

Les témoins :

E. Burgi  
 Ferd. Fehlbauum

L'officier de l'état civil :

A. Müller

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 114.

Rousseau-Guehret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rousseau, Pierre-Gilbert \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 coiffeur \_\_\_\_\_

originaire de Liniéz (Indre, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey, précédemment à Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Liniéz \_\_\_\_\_ le quatorze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Pierre Rousseau, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Zélie-Constance, née Ruger \_\_\_\_\_  
 à Châteauroux. \_\_\_\_\_

2. Guehret, Nancy-Laure-Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de Lauenen (Verne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-deux août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Henri Guehret, tailleur \_\_\_\_\_ et de  
 Marthe, née Bécherraz \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Paul Bécherraz, employé, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Georges Weyler, chocolatier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Lausanne  
 & Lauenen, le onze août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le onze octobre mil neuf cent  
 vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Consentement pour le  
 fiancé.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Actes de publication à  
 Vevey, Lauenen & Lausanne  
 permis de célébration  
 du Département. \_\_\_\_\_

Communiqué à la chancellerie  
 de l'état et aux états civils  
 de Lausanne & Lauenen.

Les époux :

Rousseau  
 N. Rousseau

Les témoins :

P. Bécherraz  
 J. Weyler.

L'officier de l'état civil :

W. Müller

## Registre des mariages A.

N° 115  
Schürter - Häuselmann

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 18 décembre 1941, devenu définitif et exécutoire le 9 janvier 1942, le mariage suscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 30 janvier 1942.

L'Officier de l'état civil:

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schürter, Hans - Jakob \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

traceur en chaudronnerie \_\_\_\_\_

originaire de Eglisau \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Horgen \_\_\_\_\_ le dix novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Gottfried Schürter, sieur \_\_\_\_\_ et de

Maria-Louise Büchel \_\_\_\_\_

à Berikon \_\_\_\_\_

2. Häuselmann, Martha \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Thourne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Berne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Martha Häuselmann, divorcée de Claudius et de

Ballabio, \_\_\_\_\_

à Cannes \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Martin Ackermann, chef de police \_\_\_\_\_

2. Alfred Lieber, modéleur, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Eglisau, Vevey & Thourne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze octobre mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
Actes de publication à  
Eglisau, Vevey & Thourne.

Les époux :

Jac. Schürter  
M. Schürter

Les témoins :

Martin Ackermann  
Alfred Lieber,

L'officier de l'état civil :

A. J. Meyer, no

Communiqué aux états civils de  
Eglisau et Thourne \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 116.

Monnard-Faucherre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard, César-Sylvestre

célibataire

oufilleur

originaire de Attalens

domicilié à

Pevrey

né à

Attalens

le deux août

mil huit cent quatre-vingt onze

fils de

Jean-Antoine-Alphonse Monnard

et de

Marie-Joséphine Savoy,

à Pevrey

2. Faucherre Pauline-Thérèse

célibataire

ménagère

originaire de Moudon

domiciliée à

Pevrey

née à

Pevrey

le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Frédéric-Louis Faucherre

et de

Susanne Béchorraze

à Pevrey.

Comme témoins :

1. Louis Faucherre, employé retraité, à Pevrey

2. Jacob Mettler, tourneur, à Pevrey.

Les publications ont eu lieu à Pevrey, le seize à Attalens &amp; Moudon, le dix-sept septembre mil neufcent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevrey, le seize octobre mil neufcent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
" de publication  
à Attalens, Pevrey  
& Moudon.

Les époux :

César Monnard  
Thérèse Monnard

Les témoins :

Louis Faucherre  
Mettler

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux états civils de  
Attalens et Moudon

Registre des mariages A.

N° 118.

Dornier + Bertholet

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 janvier 1943, déclaré définitif et exécutoire le 3 février 1943, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé dès le 3 février 1943 à un an pour la femme et à trois ans pour le mari, le délai pendant lequel ils ne pourront contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 10 mars 1943

L'Officier de l'état civil:

*[Signature]*

Copie f. duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dornier Georges-Henri  
 célibataire  
 appareilleur au gaz  
 originaire de Saint-Stephan (Berne) domicilié à  
 Vevey né à  
 Vevey le deux mars  
 mil neuf cent un fils de

Jean Dornier, ancien ordonnier, à Vevey et de  
 Marianne-Louise-Elise Anay, née Thévoz  
 à Décidie

2. Bertholet Julie-Henry  
 célibataire  
 employée de lithographie  
 originaire de Chessel domiciliée à  
 Vevey née à  
 Ballens le seize août  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Marc-Henri Bertholet, bûcheron et de  
 Nancy née Henchoz  
 à Roche

Comme témoins :

1. Edmond Lan, comptable, à Corsier
2. Ernest Thévoz, manoeuvre, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à St-Stephan & Vevey, le vingt-huit & à Chessel, le trente septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Conseil d'Etat.  
 Consentement pour le fiancé  
 Actes de publication à  
 St-Stephan, Vevey & Chessel

Les époux :

Georges Dornier.  
 Nancy Dornier

Les témoins :

Lan.  
 Thévoz Ernest.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux états civils de  
 St-Stephan et St-Etienne

Registre des mariages A.

N° 118.

Dupraz - Baldracchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz Ami-Louis  
célibataire  
maçon

originaire de Blonay domicilié à  
Bevey né à  
Puidoux le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Eugène Dupraz, décédé et de  
Elise, née Mouron  
à Genève.

2. Baldracchi Sperranza-Ottavia-Marianna  
célibataire  
ouvrière de fabrique

originaire de Varzo (Novare, Italie) domiciliée à  
Bevey née à  
Cossier le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Domenico Baldracchi, ferblantier, à Bevey et de  
Sperranza-Maria, née Perelli, décédée  
à

Comme témoins :

1. Charles Morand, vigneron, à Chardonne
2. Vincent Jordil, agriculteur, à Franges (V.)

Les publications ont eu lieu à Blonay & Bevey, le vingt-huit  
août & à Varzo, le douze septembre mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-trois octobre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
Lettre du Consul d'Etat  
Actes de publication  
à Blonay, Varzo & Bevey

Les époux :

Dupraz Ami  
Dupraz Ottavie

Les témoins :

Morand Charles  
Vincent Jordil

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de  
St-Légier et à la chancellerie  
de l'état.



## Registre des mariages A.

N° 119.  
Félix - Breitenstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix, Emile - Constant \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
machiniste \_\_\_\_\_  
originaire de La Rogivue (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
St. Amier \_\_\_\_\_ né à  
Sélèpens \_\_\_\_\_ le treize juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fils de  
François-Louis Félix \_\_\_\_\_ et de  
Fanny, née Jacoboud \_\_\_\_\_  
à décedés \_\_\_\_\_

2. Breitenstein, Marie-Louise, née Møylan \_\_\_\_\_  
veuve de Isaac-Louis Breitenstein, dès le 14 avril 1918  
ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
originaire de Lavigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
St. Amier \_\_\_\_\_ née à  
au Chenit \_\_\_\_\_ le quatorze novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Frédéric Møylan \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Rosalie-Henny, née Curtet \_\_\_\_\_  
à décedés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Burgi, huissier, à Vevey \_\_\_\_\_
2. Emile Møylan, agriculteur, à La Tour, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St. Guisot, le vingt-sept, Lavigny, le vingt-huit & à La Rogivue, le trente septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de St. Amier \_\_\_\_\_

Les époux :

Félix Constant  
Marie Louise

Les témoins :

E. Burgi  
Emile Møylan

L'officier de l'état civil :

A. G. H. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
Salèze, Villars sous yens  
et St. Amier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 120.

Raupraz - Hählen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raupraz, Charles-Antoine  
célibataire

chef de cuisine

originaire de Châtel-St-Denis domicilié à

Vevey né à

Marfigny le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Jean-Joseph Raupraz et de

Marie-Cécile, née Luy,

à décedés

2. Hählen, Blanche-Berthe

célibataire

sans profession

originaire de St-Etienne (Berne) domiciliée à

Vevey née à

Chardonne le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles dit Auguste Hählen, tanneur et de

Fanny, née Gimier

à Vevey

Comme témoins :

1. Robert Hählen, agent de police, à Vevey

2. François Lavoie, charpentier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis & Vevey, le sept & à St-Etienne, le huit octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance,

" de publication à

Châtel St-Denis, Vevey

& St-Etienne

Les époux :

A. Raupraz

B. Raupraz

Les témoins :

Hählen Robert

Lavoie François

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 2 novembre 1945, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-contre, en ce sens que le nom patronymique des intéressés soit orthographié « Raupraz » et non « Rauprazz ».

Vevey, le 6 novembre 1945.

L'Officier de l'état civil :

copie duplicata à l'état civil de St-Etienne & de Châtel St-Denis

## Registre des mariages A.

N° 121.

Costa &amp; Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Costa Louis

célibataire

Carpencier

originnaire de Pisano (Novare, Italie) domicilié à

Terey né à

Terey le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles-Joseph Costa, menuisier et de

Caroline-Gulie-Beatrice, née Monney

à Terey

2. Meylan Louisa

célibataire

ouvrière

originnaire du lieu domiciliée à

Terey née à

Terey le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

François-Louis-Eugène Moylan, parquetier et de

Emilie-Antoinette dite Amélie, née Dubois

à Terey

Comme témoins :

1. Gustave Digiuli, arroseur, à Terey

2. Albert Burger, coiffeur, à la Tour

Les publications ont eu lieu à Terey &amp; au lieu, le sept &amp; à Pisano, le vingt-deux août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Conseil d'état.  
Actes de publication à Pisano, Terey & le lieu.  
Arrêté de célébration du Département.

Les époux :

Costa Louis  
Costa Louisa

Les témoins :

Digiuli Gustave  
Burger

L'officier de l'état civil :

Willeking

Communiqué à la Chancellerie de l'état et à l'état civil du lieu.

## Registre des mariages A.

N° 122.

Reichenbach-Logoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichenbach Adolf

célibataire

employé de commerce

originaire de Burgdorf &amp; Gsteig p. Saanen domicilié à

Vevey né à

Saanen le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Gharl-Admin Reichenbach, décédé et de

Adèle, née Haldi,

à Gstaad.

2. Logoz, Emilie-Marie-Pauline

célibataire

sans profession

originaire de Marseille (France) domiciliée à

La Tour de Peilz, auparavant à Paris née à

Marseille le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

François-Samuel Logoz, décédé et de

Jeanne-Adèle-Auguste, née Férot

à Marseille

Comme témoins :

1. Adèle Reichenbach, à Gstaad

2. Jeanne Logoz, à Marseille

Les publications ont eu lieu à Vevey & Gsteig, le vingt-deux, Berthoud & La Tour de Peilz, le vingt-trois septembre & à Paris, le douze octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Lettre du Département

Actes de publication à

Burgdorf, Gsteig, Paris

&amp; La Tour de Peilz.

Certificat de capacité

matrimoniales pour la

fiancée.

Communiqué aux états civils de Burgdorf, Gsteig, La Tour de Peilz & à la chancellerie de l'état.

Les époux :

Adolf Reichenbach  
Emilie Reichenbach

Les témoins :

Adèle Reichenbach-Haldi  
F. Logoz

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Registre des mariages A.

N° 123.  
Leb - Brunshwig

Par décision du 10 décembre 1920  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage ci contre, de Leb-  
Brunshwig en ce sens que  
le nom patronymique de  
l'époux soit orthographié  
"Leb" au lieu de "Lb."

Inscrit le 11 décembre 1920.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Copié aux Etats-Unis de  
Aigle et Oranpes.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leb Paul  
célibataire  
commerçant  
originaire de Corbeyrier domicilié à  
Aigle né à  
Aigle le trente-un juillet  
mil huit cent cinquante-trois fils de  
Théodore Leb, négociant, à Aigle et de  
Sara, née Grumbach,  
à Décidie

2. Brunshwig Marthe-Alice  
célibataire  
sans profession  
originaire de Marnand domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le dix-neuf octobre  
mil huit cent quarante-neuf fille de  
Clément Brunshwig, négociant et de  
Camille, née Bloch  
à Vevey

Comme témoins :

- 1. Joseph Bloch, commerçant, à Aarberg
- 2. Elias Keller, négociant, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Aigle, le quatre, à Corbeyrier  
le cinq, à Marnand & Vevey, le six octobre mil  
neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier novembre mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
d'Aigle.

Les époux :

*[Signature Paul Leb]*  
*[Signature Marthe Alice]*

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats-Unis de  
Aigle et Oranpes.

## Registre des mariages A.

N° 124.

Belloni-Gallinucci.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 29 décembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 2 février 1928, le mariage sus-cité ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à une année, dès le 2 février 1928, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inséré le 15 février 1928.

L'Officier de l'état-civil:

*Merisio*

copie p. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belloni Arnaldo-Cipiano

célibataire

garde-voie T.M.

originaire de Genestrierio, Tessin

domicilié à

Chêne, Châtelard-Montreux

né à

Castano, Tessin le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Antonio Belloni, employé de douane

et de

Clementina, née Paganini

à Chiasso

2. Gallinucci, Eleonora - Benusta

célibataire

ménagère

originaire de Bertinoro (Forlì, Italie)

domiciliée à

Vevey

née à

Bertinoro

le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Salvatore Gallinucci, décédé

et de

Angela, née Vesi, à Vevey

à

Comme témoins :

1. François Malatesta, manoeuvre, à La Tour

2. Joseph Gallinucci, cimentier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le sept, à Genestrierio, le huit, à Vevey, le neuf et à Bertinoro, le vingt. Deux août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Montreux.

Les époux :

A. Belloni  
E. Gallinucci  
Belloni

Les témoins :

Malatesta François  
Joseph Gallinucci

L'officier de l'état civil :

*A. Merisio*

Communiqué aux états civils de Genestrierio, Montreux et à la Chancellerie de l'état

## Registre des mariages A.

N° 125

Tille-Monnard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tille Olivier-Constant \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Prunot-Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à

Prunot-Dessous \_\_\_\_\_ né à

Prunot-Dessous \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fils de

Olivier-François Tille, décédé \_\_\_\_\_ et de

Alicie, née Mermad \_\_\_\_\_

à Prunot-Dessous \_\_\_\_\_

2. Monnard, Marie-Lydie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Attalens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Attalens \_\_\_\_\_ née à

Attalens \_\_\_\_\_ le dix avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Denis-Etienne Monnard, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Emma, née Savoy, \_\_\_\_\_

à Attalens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Lina Rusea, cuisinière, à Bevey \_\_\_\_\_

2. Madeleine Wuthrich, cuisinière, à Bevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prunot-Dessous, le vingt-six et à Attalens, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
de mariage par l'état civil  
de Prunot-Dessous \_\_\_\_\_

Les époux :

Constant Tille  
Marie Tille.

Les témoins :

Madeleine Wuthrich  
Lina Rusea

L'officier de l'état civil :

A. G. U. L. H. A.

Registre des mariages A.

N° 126.  
Putallaz - Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Putallaz, François-Félix \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Chamason \_\_\_\_\_ domicilié à  
Pevrey \_\_\_\_\_ né à  
Dex \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Joseph-Basile Putallaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Emma, née Rigolet \_\_\_\_\_  
à Dex \_\_\_\_\_

2. Delafontaine, Marie-Susanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Corsier & Pevrey \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Corsier \_\_\_\_\_ née à  
Corsier \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles-Henri Delafontaine, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosalie, née Chautet \_\_\_\_\_  
à Corsier \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1. Henri Veluz, comptable, à Pevrey \_\_\_\_\_
- 2. Adolphe Brunschwig, négociant, à Pevrey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chamason & Pevrey, le vingt-un  
& à Corsier, le vingt-deux octobre mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevrey, le dix-huit novembre mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
" de publications à  
Chamason, Pevrey & Cor-  
sier. \_\_\_\_\_

Les époux :

Félix Putallaz  
Marie Putallaz

Les témoins :

H. Veluz  
A. Brunschwig

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils de  
Chamason et Corsier \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 127

Serex - Lovay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex Louis - Mlysoe \_\_\_\_\_  
 veuf de Rose-Marguerite Chollet, décé le 21 avril  
 employé aux C. F. F. \_\_\_\_\_ 1915  
 originaire de Maracon \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bevey \_\_\_\_\_ né à  
 Maracon \_\_\_\_\_ le vingt-huit décembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Jules-Constant Serex, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise, née Trottet \_\_\_\_\_  
 à Maracon \_\_\_\_\_

2. Lovay, Louise - Céline \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Présières \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Présières \_\_\_\_\_ née à  
 Présières \_\_\_\_\_ le treize mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
 Denis-Félicien Lovay, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marguerite-Césarie, née Tissières \_\_\_\_\_  
 à Présières. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Maurice Lovay, garçon de restaurant, à Présières.
2. Jeanne Lovay, ménagère, à Présières. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-sept & à Ma-  
 racon & Présières, le vingt-huit octobre mil  
 neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-cinq novembre mil  
 neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
 Acte de décès de sa <sup>pre</sup> femme. \_\_\_\_\_  
 Acte de naissance de la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Maracon, Bevey & Pré-  
 sières. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 Palézieux et Orsières. \_\_\_\_\_

Les époux :

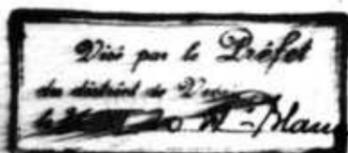
Mlysoe Serex  
 Céline Serex  
 et

Les témoins :

Maurice Lovay  
 Jeanne Lovay

L'officier de l'état civil :

A. Guet. ud



## Registre des mariages A.

N° 128.

Gétaz - Peissard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétaz, Henri-Samuel.

célibataire

mécanicien-chauffeur

originaire de La Tour de Peitz &amp; Château d'Ox domicilié à Pevey né à

La Tour de Peitz le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Samuel Gétaz et de

Elise-Sophie, née Rittener

à décidés

2. Peissard, Marguerite-Amanda-Marie

célibataire

repasseuse

originaire de Tavel (Fribourg) domiciliée à Pevey née à

Pevey le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles-Seraphin Peissard, facteur postal et de

Marie, née Florel

à Pevey

Comme témoins :

1. Alexandre Peissard, facteur postal, à Pevey.

2. Alfred Toutaz, mécanicien, à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Tavel, le quatorze, La Tour de Peitz, Château d'Ox &amp; Pevey, le quinze octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
" de publication  
à La Tour de Peitz,  
Château d'Ox, Pevey &  
Tavel.

Les époux :

Gétaz Henri  
Marguerite Gétaz

Les témoins :

Alexandre Peissard  
Alfred Toutaz

L'officier de l'état civil :

A. Güttinger

Communiqué aux états civils de  
La Tour de Peitz, Château  
d'Ox et Tavel

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 13 septembre 1934, a donné la rectification de l'acte inscrit ci-dessus en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire non pas de Tavel, mais de St-Antoni.

Pevey, le 10 septembre 1934.

L'Officier de l'Etat-Civil :

Copie à Tavel et St-Antoni par la Tour de Peitz et le Château d'Ox.  
f. duplicata.

## Registre des mariages A.

N° 129.  
 Bonjour - Follonnier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour Jules \_\_\_\_\_  
 divorcé de Marie-Seraphine Sigrist, née Gabriel, des  
 agriculteur \_\_\_\_\_ le 3 juin 1914  
 originaire de Blonay \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Blonay \_\_\_\_\_ le quatre décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean-Samuel Bonjour \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise, née Bolomey \_\_\_\_\_  
 à décedés.

2. Follonnier, Louis-Bérénique \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 journalière \_\_\_\_\_  
 originaire de Mase (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Lion \_\_\_\_\_ le huit janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil-huit cent septante \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean-Maurice Follonnier \_\_\_\_\_ et de  
 Bérénique, née Kautz \_\_\_\_\_  
 à décedés.

Comme témoins :

1. Henri Bolomey, vigneron, à St Léger \_\_\_\_\_  
 2. Albert Olivetti, maçon, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Blonay & Vevey, le seize & à  
 Mase, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit décembre mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
 " de naissance de la  
 fiancée.  
 Actes de publication à  
 Blonay, Vevey & Mase.

Les époux :

Jules Bonjour  
 L'épouse ne sait pas signer. -

Les témoins :

H. Bolomey  
 Olivetti Albert

L'officier de l'état civil :

A. Mottung

Communiqué aux Etats civils de  
 de St Léger et Mase  
 (Valais)

## Registre des mariages A.

N° 130.

Chevalley & Schne-  
berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Alois \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
mécanicien \_\_\_\_\_originaire de Rivaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à  
La Tour de Peitz, \_\_\_\_\_ le quatre décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils deCharles Chevalley, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Annette, née Mamin \_\_\_\_\_  
à La Tour de Peitz, \_\_\_\_\_2. Schneberger, Jeanne Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
fille de salle \_\_\_\_\_originaire de Dürrenroth (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Layerné \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille deEmile Schneberger, employé \_\_\_\_\_ et de  
Louise, née Schenk \_\_\_\_\_  
à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gustave Chollet, chauffeur, à Vevey. \_\_\_\_\_  
2. Blanche Schenk, femme de chambre à Vevey. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Vevey & Dürrenroth, le vingt  
à Rivaz, le vingt-trois novembre mil neuf  
cent vingt. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le neuf décembre mil neuf  
cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Consentement pour la  
fiancée. \_\_\_\_\_  
Autorisation du départe-  
ment. \_\_\_\_\_  
Actes de publication  
à Rivaz, Dürrenroth  
& Vevey. \_\_\_\_\_Communiqué aux Etats civils  
de Cheables et Dürrenroth  
(Berne) \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Alois  
Chevalley Jeanne

Les témoins :

Blanche Schenk  
Gustave Chollet

L'officier de l'état civil :

A. Müller, not.

## Registre des mariages A.

N° 131.

Jordan - Chiocca.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Alois \_\_\_\_\_

veuf de Anna-Marie, née Grunder, dès le 10 juin  
agent d'affaires patenté \_\_\_\_\_ 1919.originaire de Ruesres (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né àMartherenges \_\_\_\_\_ le quatre octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Emile Jordan, décédé \_\_\_\_\_ et de

Adèle, née Moysse \_\_\_\_\_  
à Echallens, \_\_\_\_\_

2. Chiocca, Angelina \_\_\_\_\_

veuve de Bernard Chiocca, dès le 7 janvier 1916.  
modiste \_\_\_\_\_originaire de Curino (Biella, Piémont) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vevey \_\_\_\_\_ née àEaux-Vives (Genève) \_\_\_\_\_ le vingt-un septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Joseph Dupont \_\_\_\_\_ et de

Marie-Aline, née Dupraz \_\_\_\_\_  
à Genève. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Auguste Ledermann, commerçant \_\_\_\_\_

2. Charles Ledermann, préposé, - les 2 à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ruesres e Vevey, le seize sep-  
tembre & à Curino, le trois octobre mil neuf cent  
vingt. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le seize décembre mil neuf  
cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Livre de famille de l'époux.  
Acte de naissance de l'épouse  
" de mariage de l'épouse  
" de décès du premier  
mari. \_\_\_\_\_Lettre du Département.  
Actes de publication à  
Ruesres, Vevey & Curino. \_\_\_\_\_Communiqué à l'Etat civil de  
Fey et à la Chancellerie  
de l'Etat. \_\_\_\_\_

Les époux :

Alois Jordan.

Angelina Chiocca.

Les témoins :

Auguste Ledermann

Charles Ledermann

L'officier de l'état civil :

A. M. L. n°

Registre des mariages A.

N° 132  
Mathys - Boraley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathys Marius - Henri Louis  
célibataire  
serrurier  
originaire de Höllikon (Argovie) domicilié à  
Pevey né à  
Pevey le vingt-huit janvier  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Rodolphe Mathys, décédé et de  
Gabrielle Louise, née Tornier  
à Pevey.

2. Boraley, Susanne Joséphine  
célibataire  
sans profession  
originaire de Blonay domiciliée à  
Pevey née à  
Genève le vingt-six mai  
mil huit cent septante-six fille de  
Louis - Isaac - Adolphe Boraley et de  
Elise - Joséphine, née Loire,  
à décédés.

Comme témoins :

- 1. Arnold Hurmi, tapissier, à Pevey.
- 2. Louis Mauron, employé de fabrique, à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Höllikon, Pevey & Blonay,  
le deux novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le dix-huit décembre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication à  
Höllikon, Pevey & Blo-  
nay.

Les époux :

Louis Mathys

Suzanne Mathys

Les témoins :

G. A. Hurmi

L. Mauron

L'officier de l'état civil :

V. M. [Signature]

Communiqué aux états civils  
de Höllikon (Argovie)  
et Saint-Légier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133Cornuz - Dumard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornuz, Jean-Louis, - instituteur  
divorcé en premières nocces de Blanche-Marguerite  
Dufaux & veuf en secondes nocces de Elise-Marie Raus-  
originale de Mur (Vaud) <sup>chert</sup> domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à  
Mur \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Henri-Louis-Aimé Cornuz, instituteur émérite et de  
Elisa-Susanne, née Bessard \_\_\_\_\_  
à Mur.

2. Dumard, Lina  
célibataire  
institutrice  
originale de Forel (Lavaux) & Villars Mendraz, domiciliée à  
Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Forel \_\_\_\_\_ le vingt-sept août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Rodolphe-Frédéric Dumard, agriculteur et de  
Louise, née Cordey \_\_\_\_\_  
à Forel.

Comme témoins :

1. Charles Chaulmontet, receveur aux douanes.
2. Charles Grec, instituteur, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Forel, le cinq, à Mur,  
le six & à Villars Mendraz, le huit novembre  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux décembre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
" de naissance de la  
fiancée.  
Actes de publication à  
Mur, Vevey, Forel &  
Villars-Mendraz.

Les époux :

Cornuz  
Lina Cornuz

Les témoins :

Chaulmontet  
Grec

L'officier de l'état civil :

V. Müller

Communiqué aux états civils de  
Audrefin, Forel et Saint-  
Gierges

## Registre des mariages A.

N° 134.

Martinelli-Rochat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinelli Ernest \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

frappeur \_\_\_\_\_

originaire de Sella (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_

mil neufcent deux \_\_\_\_\_ fils de

Gaudenzio-Bernardo-Giuseppe Martinelli et de

Louise, née Martin \_\_\_\_\_

à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Rochat, Germaine-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

rouleuse \_\_\_\_\_

originaire du Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

aux Charbonnières le neuf mai \_\_\_\_\_

mil neufcent \_\_\_\_\_ fille de

Léon-Félix Rochat, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de

Jenny, née Jacques \_\_\_\_\_

à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louise Martinelli, ménagère \_\_\_\_\_

2. Léon Rochat, manoeuvre - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Le Lieu, le dix-neuf  
septembre & à Sella, le onze novembre mil neuf  
cent vingt. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-trois décembre mil  
neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_

Consentement pour le \_\_\_\_\_

fiancé. \_\_\_\_\_

Lettres du Département. \_\_\_\_\_

Actes de publication à \_\_\_\_\_

Vevey, Le Lieu &amp; Sella. \_\_\_\_\_

Les époux :

Ernest Martinelli \_\_\_\_\_

Germaine Martinelli \_\_\_\_\_

Les témoins :

Louise Martinelli \_\_\_\_\_

Léon Rochat \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Guey. ne \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
de l'état et à l'état  
civil du Lieu \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 135

Pache - Vauthy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de banque \_\_\_\_\_  
 originaire de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Pevey \_\_\_\_\_ né à  
 Hermandarius (Entre Rios, République Argentine), le  
 onze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis Pache, rentier, à Louay \_\_\_\_\_ et de  
 Françoise, née Lidibach \_\_\_\_\_  
 à décidée \_\_\_\_\_

2. Vauthy, Hilda - Fanny dite Hilda \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Yens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Bière \_\_\_\_\_ née à  
 Bière \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules-Henri Vauthy, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Céline, née Ethenoz \_\_\_\_\_  
 à Bière \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Corthézy, conducteur C. F. F. à Lausanne
2. Jules Vauthy, valet de chambre, à Mont s. Rolla.

Les publications ont eu lieu à Pevey, Yens & Bière, le quatre  
 & à Epalinges, le cinq décembre mil neuf cent  
 vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt-quatre décembre mil  
 neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Epalinges, Pevey, Yens  
 & Bière.

Les époux :

H. Pache  
 H. Pache

Les témoins :

Corthézy  
 Jules Vauthy

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Communiqué aux états civil  
 de Epalinges, Villars sous  
 Yens et Bière \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 136.

Bisetti-Mermoud.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 19 mars 1942, déclaré définitif et exécutoire le 10 avril 1942, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 30 avril 1942.

L'Officier de l'état civil:

Copie f. duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bisetti, Charles-Baptiste  
célibataire  
mécanicien

originaire de Boca (Novare, Italie) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Benedetto-Carlo Bisetti, gypsoier peintre, à et de  
Lucia-Selfina-Martina Vacchelli  
à décidée.

2. Mermoud, Rosa-Isabelle  
célibataire  
coiffeuse

originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à  
Vevey née à  
Yverdon le deux décembre

mil neuf cent un fille de  
Emile-Samuel Mermoud, industriel forain et de  
Rosina, née Wyssentbach  
à Vevey.

Comme témoins :

1. Jean Weber, à Vevey, directeur  
2. Rodolphe Wyssentbach, à Yverdon, forain.

Les publications ont eu lieu à Vevey & Poliez-le-Grand,  
le quinze octobre & à Boca, le quatorze novembre  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf décembre mil  
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
Consentements pour les  
fiancés.

Lettre du Département  
Actes de publication  
à Boca, Vevey & Poliez-  
le-Grand.

Autorisation du Départe-  
ment.

Communiqué à la Chancellerie  
d'état et à l'état civil  
Poliez-le-Grand

Les époux :

Charles Bisetti

Rosa Bisetti.

Les témoins :

J. Weber

R. Wyssentbach

L'officier de l'état civil :

A. Müller

## Registre des mariages A.

N° 137.

Vuagniaux - Giacomelli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux, Ulysse \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé \_\_\_\_\_  
 originaire de Tucherens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Bullens \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Jules Vuagniaux, employé aux C. & F. à Renens et de  
 Marie-Lina, née Sucret \_\_\_\_\_  
 à décédée. \_\_\_\_\_

2. Giacomelli, Giulia-Faustina \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
 originaire de Bovegno (Brescia, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Bovegno \_\_\_\_\_ le quinze février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Domenico Giacomelli, sans domicile connu \_\_\_\_\_ et de  
 Margherita Pari, \_\_\_\_\_  
 à décédée. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Antoine Trezzini, peintre, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Alphonse Magnin, manoeuvre, à La Tour. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf, à Tucherens,  
 le vingt-un octobre & à Bovegno, le sept novem-  
 bre mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente décembre mil neuf  
 cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Département.  
 Actes de publication à  
 Tucherens, Vevey & Bo-  
 vegno. \_\_\_\_\_

Les époux :

Vuagniaux Ulysse  
 Vuagniaux Giulia

Les témoins :

Antoine Trezzini  
 Magnin Alphonse

L'officier de l'état civil :

V. Uley-ny

Communiqué à l'état civil  
 de Moudon et à la  
 Chancellerie d'état \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 138.

Jaquet - Morët

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Jean  
 célibataire  
 charretier  
 originaire de Villarbey (Tribourg) domicilié à  
 Yevy né à  
 Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) le vingt-deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Elise Jaquet, actuellement femme de Jean Ter- et de  
 nand Muller  
 à Yevy.

2. Morët, Angèle - Thérèse  
 célibataire  
 cigarière  
 originaire de Vuadens domiciliée à  
 Yevy née à  
 Enney le six mars  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Jules Morët, domicile inconnu et de  
 Marie Grandjean, actuellement femme de Jean  
 Goetschmann, à Yevy.

Comme témoins :

1. Antoine Mauris, ouvrier de fabrique
2. Charles Goetschmann, manoeuvre, - les 2 à Yevy.

Les publications ont eu lieu à Yevy, le dix, à Botterens, le  
 onze & à Vuadens, le douze novembre mil neuf  
 cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevy, le trente décembre mil neuf  
 cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 " de publication à  
 Villarbey, Yevy et  
 Vuadens.

Les époux :

Jaquet Jean  
 Angèle Jaquet

Les témoins :

Antoine Mauris  
 Goetschmann Charles

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Etats civils  
 de Botterens et Vuadens

## Registre des mariages A.

N° 139.

Binello - Bagni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binello Luigi

célibataire

manœuvre

originaire de Riocca (Cuneo, Italie) domicilié à

Vevey

né à

Riocca

le vingt-huit février

mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de

Francesco Binello, vigneron, à Riocca et de

Maddalena Stantero

à décédée.

2. Bagni, Rosa

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Cesena (Forli, Italie) domiciliée à

Vevey

née à

Cesena

le treize septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Eugenio Bagni, manœuvre et de

Ida Casalini,

à Cesena.

Comme témoins :

1. Joseph Binello, manœuvre à Vevey.

2. Amédée Bagni, mineur, à Lomsalod.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize septembre, à Riocca, le dix-sept et à Cesena, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Département.  
Actes de publication à Riocca, Vevey et Cesena.  
Permis de célébration.

Les époux :

Binello Luigi  
Binello Rosa

Les témoins :

Binello Giuseppe  
Bagni Amédée

L'officier de l'état civil :

A. Gley

Communiqué à la Chancellerie  
d'état

## Registre des mariages A.

N° 140.

Delafontaine-Chaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine, Jules  
 célibataire  
 teinturier  
 originaire de Corsier & Pevey domicilié à  
 Pevey né à  
 Longny le trente mars  
 mil huit cent septante-neuf fils de  
 Jean-Samuel-Pierre-Henri Delafontaine et de  
 Elise, née Crausaz  
 à décédés.

2. Chaudet Célestine  
 divorcée de Auguste-Ami Umkehr, dès le 10 mars 1916  
 employée  
 originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à  
 Pevey née à  
 Corsier le trente novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
 Samuel-Jean-Abram Chaudet et de  
 Louise, née Javin  
 à décédés.

Comme témoins :

1. Henri Chollet, veilleur de nuit,  
 2. Delphine Chollet, ménagère, - les deux à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Pevey & Gessenay, le  
 neuf décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le trente-un décembre mil  
 neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
 " de mariage de la fiancée.  
 Actes de publications à Cor-  
 sier, Pevey & Gessenay.

Les époux :

Delafontaine Jules  
 Delafontaine Célestine

Les témoins :

H. Chollet  
 Delphine Chollet

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Communiqué aux états civils  
 de Corsier et Suarion

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 141.

Dufrenoy - Monnard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufrenoy, François-Louis \_\_\_\_\_  
 veuf de Sophie, née Marguet, déc. le 21 septembre 1918 \_\_\_\_\_  
 charpentier sur fer \_\_\_\_\_  
 originaire de Aigle & Leysin \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Percy \_\_\_\_\_ né à  
 Aigle \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_ fils de  
 Fanny-Louise Dufrenoy, décédée \_\_\_\_\_ et de

à \_\_\_\_\_  
 2. Monnard, Philomène-Julie \_\_\_\_\_  
 veuve de François-Alphonse Monnard, déc. le 24 février  
 confusière \_\_\_\_\_ 1915 \_\_\_\_\_  
 originaire de Attalens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Percy \_\_\_\_\_ née à  
 Attalens \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean-Joseph Monnard \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Philomène, née Semier \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Burgi, huissier, à Percy. \_\_\_\_\_  
 2. Henri Lapière, manoeuvre, à Percy. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Leysin, le huit, Percy & Aigle,  
 le neuf & à Attalens, le dix décembre mil neuf  
 cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Percy, le trente-un décembre mil neuf  
 cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux.  
 Acte de l'épouse. \_\_\_\_\_  
 Actes des décès de la première  
 femme & du premier mari  
 des fiancés. \_\_\_\_\_  
 Actes de publications à Aigle,  
 Leysin, Percy & Attalens. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils  
 d'Aigle, Leysin et  
 Attalens \_\_\_\_\_

Les époux :

F. Dufrenoy  
 Philomène Dufrenoy

Les témoins :

E. Burgi  
 H. Lapière

L'officier de l'état civil :

A. Guex, not.

Registre des mariages A.

N°

Clôture.

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro cent quarante-un, à la page trois cent quarante est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent vingt.

~~l'original de~~ Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes. Ce que nous certifions. né à levez, le trente-dix décembre mil neuf cent vingt.

— mil — ~~est~~ L'officier de l'état civil: fils de A. Meyer et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N° 1.

Rolla - Taudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolla Guiseppe - Lorenzo

célibataire

manœuvre

originaire de Aoste (Italie)

domicilié à

Tevay

né à

Aoste

le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Antonius Rolla, cordonnier

et de

Luigia, née Marignan

à Tevey

2. Taudan, Marie-Victoire

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Bionaz (Aoste, Italie)

domiciliée à

Tevay

née à

Bionaz

le six septembre

mil huit cent septante-huit

fille de

Mathieu Taudan

et de

Marie-Seraphine Bredy

à décédés

Comme témoins :

1. Joseph Cesia, ouvrier de fabrique

2. Edouard Durgi, huissier, — à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le dix novembre, à Bionaz, le vingt-un dit v à Aoste, le deux décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevay, le cinq janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Département.  
Actes de publications  
Aoste, Bionaz v Tevey.  
Autorisation de célébration

Les époux :

Rolla Lorenzo  
Rolla victoire

Les témoins :

Cesia, Joseph.

D. Durgi

L'officier de l'état civil :

V. Meyney

## Registre des mariages A.

N° 2

Morel - Vieille.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 14 avril 1949, déclaré définitif et exécutoire le 3 mai 1949, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 16 mai 1949.  
L'officier de l'état civil:

Copie duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Stanislas, constructeur  
veuf de Camille Frida Grandguillaume-Ser-  
renaud, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1914  
originaire de Chardonne domicilié à  
Vevey né à  
Tressobourg (Hongrie) le dix-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Elisabeth Morel, décédée et de

2. Vieille, Henriette  
célibataire  
horlogère  
originaire de Besançon (Doubs) domiciliée à  
La Chaux de Fonds née à  
La Chaux de Fonds le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Louis-Auguste Vieille, guillocheur, à et de  
Eda, née Moser, décédée La Chaux de Fonds

Comme témoins : E.

1. Edouard Burgi, huissier, à Vevey.  
2. Maurice Warman, employé, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey & La Chaux de Fonds  
le dix-neuf & à Chardonne, le vingt oc-  
tobre mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize janvier mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
" de décès de sa femme.  
" de naissance de la fiancée.  
Autorisation au mariage  
pour la fiancée  
Lettre du Département.  
Certificat de capacité ma-  
trimoniale  
Actes de publication.  
Communiqué à la Chancellerie  
de l'état et aux états  
civils de Corsier et la  
Chaux de Fonds.

Les époux :

S. Morel

H. Morel

Les témoins :

E. Pivron

M. Pivron

L'officier de l'état civil :

A. Jannin

## Registre des mariages A.

N° 3

Trincard-Zeni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trincard, Georges-Henri

célibataire

infirmier

originaire de Bevey

domicilié à

Bevey

né à

Bevey

le trente août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Clémence Trincard, décédée

et de

à

2. Zeni, Marthe

célibataire

sans profession

originaire de Parollo-Pombia (Novare, Italie)

domiciliée à

Bevey

née à

Bevey

le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Giovanni-Carlo Zeni, maçon

et de

Maria-Rosalina Musselier

à Bevey.

Comme témoins :

1. Edouard Bérzi, huissier, à Bevey

2. Marie Zeni sans profession, à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le seize septembre et à Parollo-Pombia, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le treize janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Lettre du Département.  
Actes de publications à  
Bevey et Parollo-Pombia.

Les époux :

G. Trincard  
M. Zeni

Les témoins :

Ed. Bérzi  
Marie Zeni

L'officier de l'état civil :

Ch. Jomini  
remp.Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat.

## Registre des mariages A.

N° 4

Holl-Lenzi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Holl Charles-Louis

célibataire

négoçant

originaire de Genève

domicilié à

Vevey

né à

Vevey

le treize-un mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Léonard-Georges-Christian Holl et de

Anna Hipfer, née Andrist

à décédés

2. Lenzi Grazia-Corinda-Antonia

célibataire

sans profession

originaire de Francavilla Fontana (Lecc. It.) domiciliée à

Vevey

née à

Francavilla Fontana le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Luca Lenzi, à Ali près Messine et de

Maria-Carmela, née La Rosa

à décédée.

Comme témoins :

1. Jean Donolo, négociant, à Vevey

2. Arthur Lenzi, négociant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre à Genève  
le cinq novembre & à Francavilla, le cinq  
décembre mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le quinze janvier mil  
neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

" de publication

à Genève, Vevey &amp;

Francavilla.

Lettre du Département.

Les époux :

Holl

Grazia Holl

Les témoins :

Jean Donolo

Arthur Lenzi

L'officier de l'état civil :

A. Mottet

Communiqué à l'état civil de  
Genève et à la Chan-  
cellerie d'état

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5

Progin - Vurlod.

Par jugement du Tribunal  
du district de Vevey, rendu  
en date du 4 mars 1937,  
déclaré définitif et exécutoire  
le 30 mars 1937, le maria-  
ge sus-cité ci-dessus a été  
dissous par le divorce.

Vevey, le 3 avril 1937.

L'Officier de l'Etat-civil:

*M. Meunier*

Copie f. duplicate.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin Gilbert-Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
cafetier \_\_\_\_\_  
originaire de Cormirod & Courfion (Tribourg) — domicilié à  
Vevey \_\_\_\_\_ né à  
Apples \_\_\_\_\_ le neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Edouard-Alexandre Progin, cafetier, à Vevey et de  
Marie, née Voillet \_\_\_\_\_  
à Décidun.

2. Vurlod Jeanne-Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Remont-Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Remont-Dessous (Le Léprey) \_\_\_\_\_ née à  
Remont-Dessous \_\_\_\_\_ le onze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Vincent-Alexis Vurlod, bûcheron \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Marie, née Blanc \_\_\_\_\_  
au Léprey.

Comme témoins :

1. Edouard Progin, cafetier, à Vevey. \_\_\_\_\_  
2. Alexis Vurlod, bûcheron, au Léprey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cormirod, Courfion, Vevey  
& Remont-Dessous, le vingt-neuf décembre  
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt janvier mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication à  
Cormirod, Courfion,  
Vevey & Remont-Dessous.

Les époux :

Gilbert Progin  
Alice Progin

Les témoins :

Ed Progin  
Alexis Vurlod

L'officier de l'état civil :

*M. Meunier*

Communiqué aux états civils de  
Château d'Ux et Chex-  
mignon \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 6

Riffener-Ruff  
Bagnaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Par jugement du Tribunal du District  
de Vevey en date du 14 juillet 1924  
définitif et exécutoire le 25 avril 1924  
le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a statué à cet égard  
dès lors pendant lequel l'époux  
ne peut à nouveau contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 14 mai 1924.

L'officier de l'état civil



copie in duplicata

1. Riffener-Ruff, Augustin Samuel  
célibataire

jardinier

originaire de Château d'Vevey domicilié à

Vevey né à

Aigle le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Samuel Riffener-Ruff, décédé et de

Philippine-Rosine, née Rnard

à Vevey,

2. Bagnaud, Marie Eugénie  
célibataire

employée de fabrique

originaire de Lens &amp; d'Orgne domiciliée à

Vevey née à

Lens le seize novembre

mil huit cent nonante-un fille de

François Bagnaud, agriculteur et de

Pierrette, née Bagnaud

à Lens.

Comme témoins :

1. Ernest Hest, teinturier, à Vevey.

2. Eugène Castella, aubergiste, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six, Château  
d'Vevey, le vingt-sept & à Lens, le vingt-  
huit octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt janvier mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
" de publication  
à Château d'Vevey, Ve-  
vey & Lens.

Les époux :

Augustin Riffener

Marie Riffener

Les témoins :

Ernest Hest  
Castella Eugène

L'officier de l'état civil :

A. G. H. U.

Communiqué aux états civils  
de Courtion et Ormont-  
Vessaux

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7Zini & Groppetti.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zini Vittorio - Stefano \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé \_\_\_\_\_

originaire de Borgosesia (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à

Borgosesia \_\_\_\_\_ le quatre avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Silvestro Zini, employé retraité \_\_\_\_\_ et de  
 Luichetta Ferrari, \_\_\_\_\_

à Milan. \_\_\_\_\_

2. Groppetti Elisabetta \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Romentino (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à

Romentino \_\_\_\_\_ le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Alessio Groppetti, maçon \_\_\_\_\_ et de  
 Giovanna Garzolino, \_\_\_\_\_

à Romentino. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Camille Ferla, maçon, à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Raphaël Danna, voyageur, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Borgosesia  
 et Romentino, le vingt-huit novembre mil  
 neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq février mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Lettre du Département.  
 Actes de publication  
 à Borgosesia, Vevey et  
 Romentino.  
 Permis de célébration

Communiqué à la Chancellerie  
 d'Etat \_\_\_\_\_

Les époux :

Zini Victor  
 Groppetti  
 Zini Elisabetta

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N° 8

Demierre-Ansermet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demierre, François-Eugène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 professeur de musique \_\_\_\_\_  
 originaire de Chardonne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bevey \_\_\_\_\_ né à  
 Bevey \_\_\_\_\_ le trois juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Rodolphe-Auguste Demierre, régisseur et de  
 Julie, née Tinembart \_\_\_\_\_  
 à Bevey.

2. Ansermet, Alice-Jeanne-Émilie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 professeur de musique \_\_\_\_\_  
 originaire de La Tour de Peitz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Bevey \_\_\_\_\_ née à  
 Bevey \_\_\_\_\_ le vingt-six avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 François-Gabriel-Samuel Ansermet, <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>ce</sup> ~~de~~  
 Marie-Louise Charoton \_\_\_\_\_  
 à Bevey.

Comme témoins :

1. Auguste Demierre, père, régisseur \_\_\_\_\_
2. Auguste Ansermet, ingénieur - les 2 à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Bevey & La  
 Tour de Peitz, le sept janvier mil neuf  
 cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix février mil neuf  
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance de  
 la fiancée. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication  
 à Chardonne, Bevey &  
 La Tour de Peitz. \_\_\_\_\_

Les époux :

F. Demierre  
 Alice Demierre

Les témoins :

Aug. Demierre  
 H. Ansermet  
 J. Ansermet

L'officier de l'état civil :

A. G. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils  
 de Chardonne et la  
 Tour de Peitz. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 9

Marty - Quennoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marty, Etienne-Max \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinier \_\_\_\_\_

originaire de Inden & Varone (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Montreux (Châtelard) \_\_\_\_\_ né à  
 Martigny-Ville \_\_\_\_\_ le trente mars \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Etienne Marty, hôtelier \_\_\_\_\_ et de  
 Joséphine-Frida, née Bohrer \_\_\_\_\_  
 à Champex. \_\_\_\_\_

2. Quennoz, Marie-Berthe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sommelière \_\_\_\_\_

originaire de Conthey (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Montreux (Planches) \_\_\_\_\_ née à  
 Conthey \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_  
 mil-huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Eugène-Elie Quennoz \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Madeleine, née Sauthier \_\_\_\_\_  
 à décès. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Olivier Quennoz, agriculteur, à Conthey.
2. Elsa Marty, sans profession, à Martigny.

Les publications ont eu lieu au Châtelard & aux Planches  
 le vingt-six, à Varone, le vingt-sept, à Conthey,  
 le vingt-huit & à Inden, le vingt-neuf jan-  
 vier mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le dix-neuf février mil  
 neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publica-  
 tion délivré par l'état  
 civil de Montreux. \_\_\_\_\_

Les époux :

Marty Max  
 Marty Berthe

Les témoins :

Quennoz Olivier  
 Elsa Marty.

L'officier de l'état civil :

A. Guex, ng

Communiqué aux Etats civils  
 de Varone, Montreux et  
 Conthey \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 10

Hegglin-Descloude.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hegglin, Charles-Georges-Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lui-même de paix \_\_\_\_\_

originaire de Menzingen (Zug) \_\_\_\_\_ domicilié à

Pevey \_\_\_\_\_ né à

Pevey \_\_\_\_\_ le onze janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles-Gaspard Hegglin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Fanny-Sophie, née Baud, \_\_\_\_\_

à Pevey. \_\_\_\_\_

2. Descloude, Emilie-Jeanne-Elise \_\_\_\_\_

divorcée de Alfred-Reymond Muralti, des

sage-femmes \_\_\_\_\_ le 18 février 1919

originaire de Ascona (Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Pevey \_\_\_\_\_ née à

Pevey \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Alfred Descloude, appareilleur \_\_\_\_\_ et de

Fanny-Marie, née Adelman \_\_\_\_\_

à Pevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Adolphe Bruschi, négociant \_\_\_\_\_

2. Eugène Chaperon, imprimeur, les 2 à Pevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pevey, le dix-sept, Men-  
Zingen, le dix-huit et Ascona, le dix-neuf  
janvier mil neuf cent vingt-un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pevey, le dix-neuf février mil  
neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de publication  
à Menzingen, Ascona  
et Pevey. \_\_\_\_\_

Les époux :

C. Hegglin  
E. Descloude

Les témoins :

A. Bruschi  
Eug. Chaperon

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

Communiqué aux Etats civils  
de Menzingen et Ascona

## Registre des mariages A.

N° 11

Dupertuis - Papis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis, Henri-Auguste \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
 Henri-Emile Dupertuis, employé aux abattoirs et de  
 Marie-Victorine Savioz \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

2. Papis, Nerina \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
 originaire de (Croglia Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-cinq août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Giovanni Papis, maçon \_\_\_\_\_ et de  
 Joséphine-Julie-Anfoinette, née Bonjour \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Paul Quinlet, manoeuvre, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Edouard Burgi, huissier, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, à Ormont-  
 Dessous & Croglia, le trois février mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vevey, le trois mars mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 " de publication à  
 Ormont-Dessous, Vevey  
 & Croglia. \_\_\_\_\_

Les époux :

Du côté Auguste  
 Dupertuis Nerina

Les témoins :

Quinlet Paul.

J. Burgi

L'officier de l'état civil :

A. G. H. H. H.

Communiqué aux états civils de  
 Ormont-Dessous et Croglia  
 (Tessin) \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 12

Rusillon - Michaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rusillon, Roger - Fernand  
 célibataire  
 colporteur  
 originaire de Belmont sur Yverdon domicilié à  
 Vevey né à  
 Châlons-sur-Saône le vingt-quatre février  
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
 Abraham-Jean Rusillon et de  
 Marie-Mathilde-Virginie, née Guillet  
 à décédés.

2. Michaud, Jeanne-Marguerite-Elise  
 divorcée de Charles-Albert Ritter, dès le 15  
 ouvrière de fabrique janvier 1918.  
 originaire de Uster (Zurich) domiciliée à  
 Vevey née à  
 La Tour de Peitz le vingt-six avril  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
 François-Alfred Michaud et de  
 Mathilde-Julie, née Woertz  
 à décédés.

Comme témoins :

1. Paul Quinlot, manoeuvre, à Vevey.
2. Edouard Burgi, huissier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le cinq, à Belmont, le six janvier & à Uster, le neuf février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Acte de mariage de la fiancée.
- Actes de publication à Belmont, Vevey & Uster.

Les époux :

Roger Rusillon  
 Marguerite Rusillon

Les témoins :

Quinlot Paul.  
 E. Burgi

L'officier de l'état civil :

A. M. [Signature]

Communiqué aux Etats civils de Belmont et Uster (Zurich)

## Registre des mariages A.

N° 13

Ansermet - Mermoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet, Emile - Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Mont-le-Grand & Gimel \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bière \_\_\_\_\_ né à

Mont-le-Grand \_\_\_\_\_ le onze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jules-David Ansermet, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Elise-Augustine, née Caillat \_\_\_\_\_

à Mont-le-Grand. \_\_\_\_\_

2. Mermoud, Olga - Cécile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à

Bevey \_\_\_\_\_ née à

Guerdon \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Emile-Samuel Mermoud, industriel \_\_\_\_\_ et de

Rosina, née Wyssembach \_\_\_\_\_

à Bevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Weber, directeur, à Bevey. \_\_\_\_\_

2. Edouard Clavel, boursier, à Bevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bière, le dix, à Mont-le-Grand & Gimel, le onze, à Poliez-le-Grand & Bevey, le douze février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le huit mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Bière \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Ansermet et  
 Olga Ansermet

Les témoins :

E. Clavel  
 J. Weber

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux états civils  
 de Rolle, Gimel et Poliez-  
 le-Grand \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 14

de Courten-Dorthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Courten, Léon \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 chauffeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Venthône (Palais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Venthône \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Aloys de Courten \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Skrentzer \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

2. Dorthe, Maria-Eugenia \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Saun (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Montreux-Châtelard \_\_\_\_\_ née à  
 Saun \_\_\_\_\_ le cinq février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
 Maria-Louise-Gentresja Dorthe, veuve de et de  
 Peter-Anton Buchs, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Samuel Germain, commissionnaire \_\_\_\_\_  
 2. Charles Tigrini, laveur, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Venthône,  
 Saun & Montreux, le onze février mil  
 neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf mars mil neuf cent  
 vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 " de publication à  
 Venthône, Vevey, Saun  
 & Montreux. \_\_\_\_\_

Les époux :

Léon de Courten  
 Maria Eugenia de Josten.

Les témoins :

S. Germain  
 Charles Tigrini

L'officier de l'état civil :

A. M. J. - u.

Communiqué aux Etats civils  
 de Venthône, Saun, et  
 Montreux \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 15

Legger - Pallin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Legger, Karl  
divorcé de Elisabeth Hofer, dès le 1<sup>er</sup> juin 1919  
hôtelier  
originaire de Frutigen (Berne) domicilié à  
Revey né à  
Frutigen le cinq novembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Johann Legger, décédé et de  
Rosina-Katharina, née Wäfler  
à Bienne.

2. Pallin, Lucia-Henriette  
veuve de Paul-Marie-Joseph Pallin, dès le  
sans profession 22 juillet 1917  
originaire de Lille (Nord, France) domiciliée à  
Revey, précédemment à Carpentras née à  
Revey le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Auguste-Lules Wanger, à la Conversion et de  
Elisabeth-Anfoinette, née Porchet  
à décédé.

Comme témoins :

1. Lules Emery, employé communal
2. Edouard Durzi, huissier, les 2 à Revey.

Les publications ont eu lieu à Revey, le douze, à Frutigen,  
le quatorze & à Carpentras, le quinze février  
mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le quinze mars mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
Acte de mariage du fiancé  
avec mention du divorce.  
Acte de décès du premier  
mari de la fiancée.  
Lettre du Département.  
Actes de publication à  
Revey, Frutigen & Carpentras.  
Certificat de capacité.  
Communiqué à l'Etat civil de  
Frutigen (Berne) et à la  
Chancellerie d'Etat.

Les époux :

K. Legger.  
L. Legger

Les témoins :

Revey.  
E. Durzi

L'officier de l'état civil :

A. Alex. na

## Registre des mariages A.

N° 16

Audeoud - Harris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audeoud, Sylvain-Pierre \_\_\_\_\_  
 employé de banque \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève (ville) & Cudrefin \_\_\_\_\_ domicilié à  
 aux Eaux-Vives \_\_\_\_\_ né à  
 Genève-Ville \_\_\_\_\_ le sept juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Adolphe-Ernest Audeoud \_\_\_\_\_ et de  
 Augusta-Madeleine, née Cuénod \_\_\_\_\_  
 à Lausanne. \_\_\_\_\_

2. Harris, Emily-Layre \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 divorcée de Frank-Courtenay Dodd, dès le 29  
 originaire de Etats-Unis d'Amérique \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Pevey \_\_\_\_\_ née à  
 San Francisco (Californie) trente novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Henri Leavenworth Harris \_\_\_\_\_ et de  
 Emily Kent, née Pag, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Pierre L. Huillier, régisseur à Genève.  
 2. Adolphe Burnat, architecte, à La Tour.

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le vingt-trois  
 à Genève & Pevey, le vingt-quatre & à Cudrefin,  
 le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le dix-neuf mars mil neuf  
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publica-  
 tion délivré par l'état  
 civil des Eaux-Vives.

Les époux :

S. P. Audeoud  
 Emily Harris Audeoud  
 M. Audeoud

Les témoins :

F. Huillier  
 Adolphe Burnat

L'officier de l'état civil :

A. J. [Signature]

Communiqué aux états civils  
 de Genève (ville), Cudre-  
 fin, des Eaux-Vives et  
 la Chancellerie d'état



## Registre des mariages A.

N° 17

Perret - Gallard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Eugène-Victor \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 maréchal \_\_\_\_\_  
 originaire de La Sagne & des Ponts-de-Martel domicilié à  
 Pevey \_\_\_\_\_ né à  
 Sombresson \_\_\_\_\_ le seize décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Paul-William Perret, tailleur \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle, née Berthoud dit Gallon \_\_\_\_\_  
 à Chézard. \_\_\_\_\_

2. Gallard, Hélène-Emma \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Haut-Bully (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Pevey \_\_\_\_\_ née à  
 Cudrefin \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Alfred Gallard, représentant de commerce et de  
 Emma-Salomé, née Klein \_\_\_\_\_  
 à Pevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Baptiste Sala, traicteur, à Pevey. \_\_\_\_\_  
 2. Alfred Thach, peintre, à Pevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pevey, le vingt-deux, à La  
 Sagne, les Ponts de Martel & Haut-Bully, le  
 vingt-trois février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt-un mars mil neuf  
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 de publication à  
 La Sagne, Les Ponts de  
 Martel, Haut-Bully & Pevey

Les époux :

Perret Eugène  
 Perret Hélène

Les témoins :

Sala Baptiste  
 Thach Alfred

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats civils  
 de la Sagne des Ponts  
 & Motiel \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 18

Altherr-Willard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Altherr, Rudolf-Heinrich  
 célibataire  
 serrurier  
 originaire de Trogen (Appenzell) domicilié à  
 Pevey né à  
 Pevey le cinq février  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Conrad Altherr, décédé et de  
 Anna, née Räder  
 à Pevey.

2. Willard, Nancy-Sophie  
 célibataire  
 journalière  
 originaire de Essertines s. Rolle domiciliée à  
 Pevey née à  
 La Chiesaz le vingt-neuf mai  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
 Paul-Louis Willard, maréchal et de  
 Sophie-Zélie, née Guex  
 à Pevey.

Comme témoins :

1. Burkart Klaisfelder, imprimeur  
 2. Hermann Altherr, voyageur, - les 2 à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le seize, à Trogen, et  
 Essertines, le dix-sept février mil neuf cent  
 vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le vingt-six mars mil neuf  
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 " de publication  
 à Trogen, Pevey et Es-  
 sertines.

Les époux :

Rudolphe Altherr  
 Nancy B. Altherr

Les témoins :

Dr. Klaisfelder  
 Altherr Hermann

L'officier de l'état civil :

A. Guex - no

Communiqué aux Etats civils  
 de Trogen et Gilly

Registre des mariages A.

N° 19

Bohler-Hubmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohler Ernst  
 célibataire  
 comptable  
 originaire de Seengen (Argovie) domicilié à  
 Vevey né à  
 Aarburg le quatre mai  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Gottlieb Bohler, décédé et de  
 Anna, née Niggli  
 à Aarburg

2. Hubmann, Marguerite-Jeanne  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Höfli, Commune de Bichelsee domiciliée à  
 Vevey née à  
 Vevey le trente octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Jean Hubmann, décédé et de  
 Emma-Marie, née Liechti  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Auguste Melly, professeur, à Liestal
2. Adolphe Borer, gérant, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le onze, à Seengen & Bichelsee, le douze février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
de publication à  
Seengen, Vevey & Bichel-  
see.

Les époux :

Ernst Bohler  
Marguerite Bohler

Les témoins :

J. F. A. Galt?  
A. Borer

L'officier de l'état civil :

A. Galt

Communiqué aux Etats civils  
de Seengen et Bichelsee

Registre des mariages A.

N° Briol. Gindraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. \_\_\_\_\_  
 originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
 né à \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_  
 2. \_\_\_\_\_  
 originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_  
 Comme témoins :  
 1. \_\_\_\_\_  
 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

~~Les époux :~~

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

Les fiancés ont fait défaut, alors que l'acte de mariage était établi au double du registre. La célébration a eu lieu le 13 mai 1921.  
 (voir n° 38.)

L'officier de l'état civil :

Alex. n.  
 Imprimerie Vaudouise, Lausanne, 1000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 20

Däppen - Bidiville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Däppen, Auguste-Georges-Frédéric-Louis  
 célibataire  
 négociant  
 originaire de Riggisberg (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Vevey le vingt-quatre novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Frédéric-Louis Däppen, décédé et de  
Augustine-Henriette-Louis-Rosine, née Lasseur  
 à Vevey.

2. Bidiville, Lina-Emma-Pauline  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Granges p. Payerne domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le vingt août  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Alain Bidiville, sellier et de  
Charlotte-Louise, née Cupelin  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Rosine Däppen, à Vevey.  
 2. Edmond Terrier, médecin-dentiste, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le huit, à Riggisberg,  
à Granges, le neuf mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente-un mars mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de publication à  
Riggisberg, Vevey &  
Granges.

Les époux :

A. Däffel.  
L. Däppen

Les témoins :

Yvonne Däppen  
A. Terrier

L'officier de l'état civil :

W. H. M.

Communiqué aux Etats civils de  
Mühlehurnen et Granges

## Registre des mariages A.

N° 21

Guillon - Pasche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillon, Marius - Jean-Marie \_\_\_\_\_  
 divorcé de Elise Beetschen, dès le 15 février 1919  
 employé C. F. F. \_\_\_\_\_  
 originaire de St Ursanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bevey \_\_\_\_\_ né à  
 Saint-Ursanne \_\_\_\_\_ le dix-huit mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Marie-Louise-Antoinette Guillon \_\_\_\_\_ et de

à Neuchâtel \_\_\_\_\_  
 2. Pasche, Rose-Elise-Adèle \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Bevey \_\_\_\_\_ née à  
 Alon \_\_\_\_\_ le huit mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Jean-Samuel Pasche, employé retraite C. F. F. et de  
 Anna, née Schäfer \_\_\_\_\_  
 à Alon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emma Boverd, à Bevey, ménagère. \_\_\_\_\_  
 2. Louis Laurent, employé C. F. F., à Bevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bevey & Servion, le sept &  
 à Saint-Ursanne, le huit mars mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le trente-un mars mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé.  
 " de naissance de la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication  
 à Saint-Ursanne, Bevey  
 & Servion. \_\_\_\_\_

Les époux :

Marius Guillon  
 Rose Guillon

Les témoins :

Emma Boverd  
 Louis Laurent

L'officier de l'état civil :

W. H. H. H.

Communiqué aux Etats civils  
 de St Ursanne et Cron-  
 la-Ville \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 22

Hneuss - Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hneuss, Ludwig-Ferdinand \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé \_\_\_\_\_  
 originaire de Eggiwyl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Calberwisch, (Russ.) \_\_\_\_\_ le deux avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
 Ferdinand Hneuss, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Sophie, née Rohle \_\_\_\_\_  
 à Albi, (Tarn, France) \_\_\_\_\_
2. Bron, Felise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Saint-Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Chexbres \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Adrien Bron, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
 Henriette, née Desfray \_\_\_\_\_  
 à Chexbres. \_\_\_\_\_

\* Comme témoins :

1. Arnold Robert, manoeuvre, à Chexbres. \_\_\_\_\_  
 2. Luther Paillex, typographe, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Eggiwyl, le  
 huit & à Chexbres & Saint-Saphorin, le neuf  
 mars mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux avril mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 de publication à  
 Eggiwyl, Vevey, St. Sa-  
 phorin & Chexbres.

Les époux :

Hneuss  
 & Bron.

Les témoins :

Arnold Robert  
 Luther Paillex

L'officier de l'état civil :

A. Gley. no

Communiqué aux Etas civils  
 de Eggiwyl (Berne) et de  
 Chexbres \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 23

Agnetti-Ravida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Agnetti Gaspard

célibataire

manœuvre

originaire de Porto Valtravaglia (Côme, Italie) domicilié à

Pevey, né à

Pevey, le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Giuseppe Nicodemo Agnetti, décédé et de

Marie-Delphine, née Darbellay

à Pevey.

2. Ravida, Carmela

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Furnari (Messine, Italie) domiciliée à

Pevey, née à

Furnari, le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Filippo Ravida, décédé et de

Rosa, née Costa

à Pevey.

Comme témoins :

1. Ernest Spozio, maçon, à Pevey.

2. Ettore Pina, jardinier, à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le neuf décembre mil  
neuf cent vingt, à Porto Valtravaglia & Furnari  
le treize février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le deux avril mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Consentement pour la

fiancée.

Actes de publication à

Porto Valtravaglia, Pevey

&amp; Furnari.

Lettres du Département

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat

Les époux :

Agnetti Gaspard.

Ravida Carmelina

Les témoins :

Spozio Ernesto

Pina Ettore

L'officier de l'état civil :

A. G. U. L. S. U. S.



## Registre des mariages A.

N° 24

Gavin - Veillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Marcel-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sellier-corrigeur \_\_\_\_\_

originaire de Moudon, Brenles &amp; Forel (Lavaux) domicilié à

Bevey \_\_\_\_\_ né à

Chardonne \_\_\_\_\_ le trente mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Louis Gavin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Porchet \_\_\_\_\_

à Bevey. \_\_\_\_\_

2. Veillard, Marthe-Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à

Bevey \_\_\_\_\_ née à

Olton \_\_\_\_\_ le seize septembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Lambert Veillard, vigneron, à Bevey \_\_\_\_\_ et de

Félicie-Maria, née Palloton \_\_\_\_\_

à décédée. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Germaine Pari, modiste, à Corsier. \_\_\_\_\_

2. Henri Fusinay, polisseur, à Bevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Moudon, Forel, Bevey & Aigle  
le quatre & à Brenles, le cinq mars mil neuf  
cent vingt-un. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bevey, le sept avril mil neuf cent  
vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_

Consentement pour la \_\_\_\_\_

fiancée. \_\_\_\_\_

Actes de publication à \_\_\_\_\_

Moudon, Forel, Bevey, \_\_\_\_\_

Aigle &amp; Brenles. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux Etats civils  
de Moudon, Lucens, Forel (La-  
vaux) et Aigle \_\_\_\_\_

Les époux :

Gavin Marcel \_\_\_\_\_

Marthe Gavin \_\_\_\_\_

Les témoins :

G. Pari \_\_\_\_\_

Fusinay Henri \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. M. J. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 25

Veillard-Mounoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veillard, Lambert \_\_\_\_\_  
 veuf de Félicie-Marie, née Pallotton, des le 24 jan-  
 vier 1905 \_\_\_\_\_  
 originaire de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bevey \_\_\_\_\_ né à  
 Salgenruthé (Autriche) le premier décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Henri-Louis Veillard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Maria-Martha, née Wader, \_\_\_\_\_  
 à décédée.

2. Mounoud, Adèle \_\_\_\_\_  
 veuve de Henri-Frédéric Mounoud, des le 23  
 ménagère \_\_\_\_\_ avril 1910 \_\_\_\_\_  
 originaire des Thioleyres \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Cully \_\_\_\_\_ née à  
 Cully \_\_\_\_\_ le vingt-trois juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
 Auguste-Philippe-Frédéric Forel \_\_\_\_\_ et de  
 Marianne, née Bisolas \_\_\_\_\_  
 à les deux décédés.

Comme témoins :

1. Auguste Boulay, commerçant, à Bevey \_\_\_\_\_
2. Louis Develley, fauch. retraité, à La Tour \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-un, Aigle, le  
 vingt-deux, aux Thioleyres & Cully, le vingt-  
 trois mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le sept avril mil neuf cent  
 vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de mariage.  
 " de décès de la pre-  
 mière femme du fiancé.  
 Acte de décès du premier  
 mari de la fiancée.  
 Actes de publication à  
 Aigle, Bevey, Les Thioley-  
 res & Cully.

Communiqué aux États civils  
 d'Aigle, d'Arbon-la-Ville et  
 Cully.

Les époux :

Lambert Veillard  
 Adèle Veillard

Les témoins :

L. Develley  
 Aug. Boulay

L'officier de l'état civil :

A. Gues. no

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 26

Furst - Reguin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furst Eugène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 jardinier \_\_\_\_\_

originaire de Châtres (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le trente janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neufcent deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean-Rodolphe Furst, jardinier, à Vevey, et de  
 Anne-Françoise, née Meillard \_\_\_\_\_  
 à décédée. \_\_\_\_\_

2. Reguin, Berthe-Julie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 blanchisseuse. \_\_\_\_\_

originaire de Chavornay \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Château d'Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-un avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neufcent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules-Victor Reguin, journalier \_\_\_\_\_ et de  
 Clara-Elise, née Faure \_\_\_\_\_  
 à Vevey. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Pasche, meunier, à Vevey. \_\_\_\_\_  
 2. Frédéric Rochat, chauffeur, à Vevey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtres, Vevey & Chavornay, le vingt-quatre mars mil neufcent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf avril mil neufcent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 Autorisation du Département. \_\_\_\_\_  
 Consentements pour les fiancés. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Châtres, Vevey & Chavornay. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils de  
 Burgers (Fribourg) et de Chavornay \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Furst  
 B. Furst

Les témoins :

Jules Pasche  
 Frédéric Rochat

L'officier de l'état civil :

W. Yver + no

## Registre des mariages A.

N° 27

Trachsel-Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trachsel, Robert

célibataire

jardinier

originaire de Sauberg (Berne) domicilié à

Vevey né à

Vevey le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jean Trachsel, jardinier et de

Marie-Judith Schupbach, née Ruffy

à Verbais

2. Genton, Bertha-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne domiciliée à

Vevey née à

Vevey le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Louis-Henri Genton, employé C. F. F. et de

Marie-Angèle, née Crépin

à Vevey.

Comme témoins :

1. Henri Genton, employé C. F. F. à Vevey.

2. Frédéric Rochat, chauffeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le seize, à Schindorf, le dix-sept et à Chardonne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le neuf avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
de publication  
à Schindorf, Vevey  
et Chardonne.

Les époux :

Trachsel Robert  
Trachsel Bertha

Les témoins :

Henri Genton  
Frédéric Rochat

L'officier de l'état civil :

V. G. U. U.

Communiqué aux états civils de  
Schindorf (Berne) et de Char-  
donne

## Registre des mariages A.

N° 28

Schenk-Neyrond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk, Louis-Gules-Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé \_\_\_\_\_  
 originaire de Rennaz & Noville \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un septembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis-Isaac-Aimé Schenk \_\_\_\_\_ et de  
 Hélène, née Lenoir-Grand, \_\_\_\_\_  
 à décès.

2. Neyraud, Yvonne-Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Chardonne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vevey \_\_\_\_\_ née à  
 Vevey \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
 Frédéric-Louis-Auguste Neyraud, <sup>huit</sup> ~~décédé~~ et de  
 Marie-Julie, née Kachab \_\_\_\_\_  
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Albert Bovard, commerçant, aux eaux vives.
2. Henri Neyraud, employé, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze, à Char-  
 donne, le treize & à Rennaz & Noville, le  
 quatorze mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize avril mil neuf  
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance.  
 de publication  
 à Rennaz, Noville,  
 Vevey & Chardonne.

Les époux :

L. Schenk  
 Y. Neyraud

Les témoins :

A. Bovard  
 H. Neyraud

L'officier de l'état civil :

A. M. Neyraud

Registre des mariages A.

N° 29  
Matthyer-Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthyer, Charles-Frédéric  
célibataire  
technicien

originaire de Brienz (Berne) domicilié à  
Vevey né à  
Berne le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Hart-Friedrich Matthyer, décédé et de  
Elise, née Hochstrasser, actuellement femme  
de Joseph-Napoléon Cuffat, à Berne.

2. Weber, Alice-Rose  
célibataire  
sans profession

originaire de Wytikon (Zurich) domiciliée à  
Vevey née à  
Vevey le vingt-sept mai

mil neuf cent fille de  
Edouard Weber, commerçant et de  
Françoise Marie-Louise, née Peter  
à Vevey.

Comme témoins :

1. Georges Weber, commerçant, à Vevey.
2. Maurice Vogeli, employé de banque à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Brienz & Vevey, le vingt  
quatre mars & à Wytikon, le vingt-cinq  
mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit avril mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance,  
de publication  
à Brienz, Vevey &  
Wytikon.

Les époux :

Charles Matthyer  
Alice Mathayer

Les témoins :

G. Weber & Weber-Peter  
M. Vogeli  
L. Weber Peter.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Etats civils de  
Brienz (Berne) et de Wytikon  
(Zurich)

Le Département de  
Justice et Police du  
Canton de Vaud, en  
date du 20 mai 1949,  
ordonne la rectifica-  
tion de l'acte de ma-  
riage inscrit ci-contre  
en ce sens que le nom  
patronymique des  
intéressés soit ortho-  
graphié « Matthyer »  
et non « Mathyer ».

Vevey, le 30 mai 1949.  
L'officier de l'état civil:

copie. duplicata.

*[Signature]*



## Registre des mariages A.

N° 31.

Herminjard - Gehret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herminjard Alexandre \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

marchand de primeurs \_\_\_\_\_

originaire de Corsica \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

Corsica \_\_\_\_\_ le vingt-sept février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de

Eugène-Henri Herminjard, décédé \_\_\_\_\_ et de

Sophie-Louise, née Grandjean \_\_\_\_\_

à Corsica \_\_\_\_\_

2. Gehret Juliette-Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

souturière \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à

Ballauris (Alpes Maritimes) trente-un mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Henri Gehret, employé \_\_\_\_\_ et de

Louise, née Rochat \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Juliette Tavernier, ménagère, à Aigle \_\_\_\_\_

2. Eugène Tavernier, gendarme, à Aigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le premier, à Corsica

le deux à Lausanne, le quatre avril mil

neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un avril mil neuf  
cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

" de publication à

Corsica, Vevey &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Herminjard \_\_\_\_\_

Juliette Herminjard \_\_\_\_\_

Les témoins :

Juliette Tavernier \_\_\_\_\_

Eugène Tavernier \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. G. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civil  
de Chardonne et Lausanne  
(Berne) \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 10 juillet 1948, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1948, le mariage susdit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à six mois, à compter du 25 septembre 1948 le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Substitué le 14 janvier 1949

l'Officier de l'Etat-civil :

copie p. duplicata.



## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 32

Bernand-Tulliety

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernand, Albert-Adolphe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fonctionnaire postal \_\_\_\_\_  
 originaire de Sonatyre \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Sonatyre \_\_\_\_\_ le trois décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles-Fritz Bernand, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Luisa-Luzanne, née Perrochon, à Tevey \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Tulliety, Marguerite-Emma \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 demoiselle de réception \_\_\_\_\_  
 originaire de Culens (Moudon) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le trente-un mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
 François-Marc-Philippe Tulliety, marchand de vins et de  
 Marc, née Demierre \_\_\_\_\_  
 à Tevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Frédéric Kilchermann, employé C.F.F. à Tevey \_\_\_\_\_
2. Eugène Bernand, employé de bureau, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-neuf, à Sonatyre,  
 le trente et à Culens, le trente-un mars mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-trois avril mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 de publication à  
 Sonatyre, Tevey et Culens.

Les époux :

Bernand  
 Marguerite Bernand.

Les témoins :

*Kilchermann*  
*Bernand*

L'officier de l'état civil :

*A. G. H. n.*

Communiqué aux Etats civils  
 d'Avenches et Quins

## Registre des mariages A.

N° 33.

Corday-Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corday, Jules-Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agent de police \_\_\_\_\_  
 originaire de Lavigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tilletle \_\_\_\_\_ né à  
 Lavigny \_\_\_\_\_ le vingt-un avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de  
 François-Charles Corday \_\_\_\_\_ et de  
 Anna, née Bolomey \_\_\_\_\_  
 à Forel \_\_\_\_\_

2. Blanc, Marie-Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Brenles & Maudon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Terey \_\_\_\_\_ née à  
 Cortier \_\_\_\_\_ le six novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
 Henri-Louis-Émile Blanc \_\_\_\_\_ et de  
 Amélie-Marguerite, née Guénod \_\_\_\_\_  
 à Terey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alois Sinéroy, employé à Terey \_\_\_\_\_
2. Louis Guex, agriculteur à Saint-Léger \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tilletle, Lavigny, Brenles et Terey, le trente-un mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 deully. \_\_\_\_\_

Les époux :

Corday Jules  
 Corday Marie

Les témoins :

A. Sinéroy  
 Louis Guex.

L'officier de l'état civil :

N. Guex

Communiqué aux États civils de  
 Lavigny,ully et Aigles

## Registre des mariages A.

N° 34

Martin-Goumoëns

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Georges-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 comptable \_\_\_\_\_  
 originaire de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Terey \_\_\_\_\_ né à  
 Terey \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
 Jules-Louis Martin, employé \_\_\_\_\_ et de  
 Hortense-Joséphine, née Terey \_\_\_\_\_  
 à Terey \_\_\_\_\_

2. Goumoëns, Henriette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Saint-Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 La Cour de Pully \_\_\_\_\_ née à  
 La Cour de Pully \_\_\_\_\_ le vingt juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Marc Goumoëns, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Justine, née Menard \_\_\_\_\_  
 à La Cour de Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Prangi, huissier, à Terey \_\_\_\_\_
2. Marcel Goumoëns, mécanicien, à La Cour \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey, le six, à Château d'Oex  
 et La Cour de Pully, le sept, et à Saint-Saphorin, le  
 huit avril mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le huit avril mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance de la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 actes de publication à  
 Château d'Oex, Terey, St  
 Saphorin et La Cour de Pully.

Les époux :

Jules  
 H. Bardin

Les témoins :

E. Prangi  
 M. Goumoëns

L'officier de l'état civil :

V. Müller

Communiqué aux États civils de  
 Château d'Oex, Chexbres et  
 La Cour de Pully \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 35

Steiger - Hirt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiger, Jakob-Engelbert  
 célibataire  
 étalagiste-venteux  
 originaire de Altstätten (St Gall) domicilié à  
 Tevey né à  
 Uznach le cinq novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Jakob-Engelbert Steiger, boucher, à Tachen et de  
 Caroline, née Grosch, décédée  
 à

2. Hirt, Sélie-Lydie  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à  
 Tevey née à  
 Yverdon le vingt octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Gustave Hirt, charpentier et de  
 Marie, née Sirier, à Yverdon  
 à

Comme témoins :

1. Arthur Crachsel, employé de commerce, à Jongny
2. Edouard Winkler, employé de commerce à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey, le onze, à Altstätten et  
 Münchenbuchsee, le onze avril mil neuf cent vingt-  
 un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le deux mai mil neuf cent vingt-  
 un

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 " de publication à Alts-  
 tätten, Tevey, et Münchenbuch-  
 see

Les époux :

Jacques Steiger  
 Madame Steiger

Les témoins :

A. Crachsel  
 E. Winkler

L'officier de l'état civil :

A. G. H. - 10

Communiqué aux Etats civils  
 de Altstätten (St Gall) et  
 Münchenbuchsee (Berne)

Registre des mariages A.

N° 36

Felli-Loumay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Felli, Fernand-Joseph \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 destinataire \_\_\_\_\_  
 originaire de La Cour de Peily \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Terey \_\_\_\_\_ né à  
 La Cour de Peily \_\_\_\_\_ le six octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatre fils de  
 Athalie-Tiche Felli, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de  
 Claudine-Augustine, née Tauthey, \_\_\_\_\_  
 à Terey \_\_\_\_\_

2. Loumay, Alice-Marie-Cécile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de La Rougère (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Terey \_\_\_\_\_ née à  
 Terey \_\_\_\_\_ le vingt-deux décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
 Jean-Gustave Loumay, instituteur \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Fichonay \_\_\_\_\_  
 à Terey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Felli, commis de bureau, à Terey \_\_\_\_\_
2. Louis Kusto, comptable à Terey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peily et Terey, le six et à la Rougère, le huit avril mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le quatre mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 " de publication à \_\_\_\_\_  
 La Cour de Peily, Terey et La \_\_\_\_\_  
 Rougère \_\_\_\_\_

Les époux :

Fernand Felli  
 Alice Felli

Les témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de La Cour de Peily et St-Etienne (Fribourg)

## Registre des mariages A.

N° 37

Brogli-Blanchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brogli, Léopold-Charles \_\_\_\_\_  
 divorcé de Marguerite-Jeanne Rahut, dès le 6 mai 1920.  
 employé de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Stein (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Yevry \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le seize novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Franz-Léopold-Charles-Clément Brogli, décédé et de  
 Mina-Louisa-Léoline, née Chanton, à Yevry \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Blanchamp, Blanche-Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Tavory (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yevry \_\_\_\_\_ née à  
 Yevry \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
 Joseph-César-Seraphin Blanchamp \_\_\_\_\_ et de  
 Henriette-Philippine, née Maury, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jeanne Gutter, couturière à Yevry \_\_\_\_\_
2. Georges Kegglin, huissier de paix, à Yevry \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yevry, le vingt-un, à Stein et  
 Tavory, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yevry, le sept mai mil neuf cent  
 vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
 " de naissance de la fiancée  
 Actes de publication à  
 Stein, Yevry et Tavory. —

Les époux :

Léopold Brogli  
 Blanche Brogli

Les témoins :

Jeanne Gutter  
 G. Kegglin

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux Etats civils  
 de Stein (Argovie) et Tavory  
 (Valais) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 38.

Briol-Gindraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briol, Jean-Frédéric \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Aigle \_\_\_\_\_ le quatre mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean Briol, suvrier de ville \_\_\_\_\_ et de  
 Elise, née Riffener-Ruff \_\_\_\_\_  
 à Tevey \_\_\_\_\_

2. Gindraux, Julie-Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire du Petit Bayard (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Petit Bayard \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
 Jura-Béat Gindraux \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Pauline, née Darbezat \_\_\_\_\_  
 à Décésés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Auguste Boulay, employé, à Tevey \_\_\_\_\_
2. Louis Martin, manoeuvre, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le douze, à St-Croix, le  
 treize, et aux Bayards, le quatorze janvier mil  
 neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le treize mai mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 de publication à  
 St-Croix, Tevey et Petit Bay-  
 ard. \_\_\_\_\_

Les époux :

Briol Jean-Fils  
 Julie Marguerite Briol.

Les témoins :

Aug. Boulay  
 Louis Martin

L'officier de l'état civil :

A. Gullerme

Communiqué aux états civils  
 de St-Croix et des Bay-  
 ards (Neuchâtel) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 39.  
Schiesser Weh.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schiesser, Ferdinand \_\_\_\_\_  
divorcé de Anni-Margareta-Elise, née Pisch, née le 24  
mécanicien \_\_\_\_\_ janvier 1921.  
originaire de Linthal (Glarus) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Teocy \_\_\_\_\_ né à  
Kirchberg (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-sept novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
Johann-Heinrich Schiesser, à Kirchberg \_\_\_\_\_ et de  
Louisa, née Mühlheim, décédée \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

2. Weh, Maria-Anna \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Leipferdingen (Prusse, Allemagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Teocy \_\_\_\_\_ née à  
Leipferdingen \_\_\_\_\_ le vingt-un décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
Karl Weh, agriculteur, à Leipferdingen \_\_\_\_\_ et de  
Katharina, née Fluck, décédée \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jacob Mettler, tourneur à Teocy \_\_\_\_\_  
2. Rosa Hopfenstein, ménagère, à Teocy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Teocy, le trente mars, à Linthal,  
le six et à Leipferdingen, le huit avril mil neuf  
cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Teocy, le quatorze mai mil neuf  
cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Carte de mariage du fiancé  
Acte de naissance de la  
fiancée \_\_\_\_\_  
Lettre du Département  
Actes de publication à  
Linthal, Teocy et Leipfer-  
dingen. \_\_\_\_\_  
Certificat de capacité pour  
la fiancée \_\_\_\_\_  
Communiqué à l'état civil de  
Linthal (Glarus) et à la  
Chancellerie de l'état \_\_\_\_\_

Les époux :

Ferd. Schiesser  
Anna Schiesser

Les témoins :

Mme Rosa Hopfenstein  
Jacob Mettler

L'officier de l'état civil :

A. Müller



## Registre des mariages A.

N° 40

Schlenger-Favre-Rochex.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlenger, Paul \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fourneur \_\_\_\_\_  
 originaire de Hongrie \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Yveroy \_\_\_\_\_ né à  
 Budapest \_\_\_\_\_ le quatre juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_ fils de  
 François Schlenger, fourneur à Budapest \_\_\_\_\_ et de  
 Malvina, née Braun \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

2. Favre-Rochex, Céline-Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
 originaire de Aboultance (Haute-Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Yveroy \_\_\_\_\_ née à  
 Yveroy \_\_\_\_\_ le quatorze octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Marie-Louis Favre-Rochex, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie, née Grenat \_\_\_\_\_  
 à Yveroy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Guillaume Schlenger, fourneur à Lausanne  
 2. François Favre, peintre à Yveroy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yveroy, le neuf décembre mil  
 neuf cent vingt et à Budapest, le quatre mars  
 mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yveroy, le quatorze mai mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Budapest et Yveroy. \_\_\_\_\_  
 Certificats de capacité  
 pour les deux fiancés.  
 Lettres du Département \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
 d'Etat \_\_\_\_\_

Les époux :

Paul Schlenger  
 Céline Schlenger

Les témoins :

Guillaume Schlenger  
 François Favre-Rochex

L'officier de l'état civil :

A. Yveroy

## Registre des mariages A.

N° 41.

De Ambroggi-Rabattoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Ambroggi, Marco-Fausto \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

serurier \_\_\_\_\_

originaire de Mombello (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Tevoy \_\_\_\_\_ né à

La Chaux de Fonds \_\_\_\_\_ le vingt-trois mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Lucente-Francesco De Ambroggi, décédé \_\_\_\_\_ et de

Giovanna Annunciata, née Barbieri \_\_\_\_\_

à Tevoy \_\_\_\_\_

2. Rabattoni, Aurélie-Séraphine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de fabrique \_\_\_\_\_

originaire de Mergozzo (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Tevoy \_\_\_\_\_ née à

Tevoy \_\_\_\_\_ le vingt-deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de

Alessio Rabattoni, manoeuvre, à Tevoy \_\_\_\_\_ et de

Marie-Labine, née Chabod \_\_\_\_\_

à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Dubour, serurier, à Tevoy \_\_\_\_\_

2. Ernest Guelpa, mécanicien à Montreux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le honte mars, à Mombello et Mergozzo, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevoy, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

Actes de publication à

Mombello, Mergozzo et Te-

voy. \_\_\_\_\_

Lettres du Département. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie

d'état \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Marc Paul De Ambroggi

Auréli De Rabattoni

Les témoins :

Charles Dubour

Guelpa Ernest

L'officier de l'état civil :

A. Guelpa

## Registre des mariages A.

N° 42.

Spozio - Agnetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spozio, Ernest-Joseph \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Preggo di Bederio (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le six août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles-Joseph Spozio, mason \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Félicie, née Pallais \_\_\_\_\_  
 à Tevey \_\_\_\_\_

2. Agnetti, Marie-Madeleine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée de fabrique \_\_\_\_\_  
 originaire de Porto Taltavaglia (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le trente avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Giuseppe-Tudemo Agnetti, dévot \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Adelphine, née Darbelloy \_\_\_\_\_  
 à Tevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Humbert Spozio, mason, à Tevey \_\_\_\_\_  
 2. Gaspard Agnetti, manoeuvre à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le huit mars et à Preggo  
 di Bederio et Porto Taltavaglia, le six avril mil  
 neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-un mai mil neuf cent  
 vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
 consentements pour les fiancés  
 Acte de décès du père de  
 la fiancée. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Preg-  
 go di Bederio, Tevey et Porto  
 Taltavaglia. \_\_\_\_\_  
 Lettres du Département. \_\_\_\_\_  
 Communiqué à la Chancellerie  
 d'Etat \_\_\_\_\_

Les époux :

Spozio Ernest.  
 Marie Agnetti

Les témoins :

Spozio Humbert  
 Agnetti Gaspard.

L'officier de l'état civil :

A. J. [Signature]

## Registre des mariages A.

N° 43.

Delacretaz Spozio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Léon Emile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 manoeuvre \_\_\_\_\_

originaire de Yverne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Yveroy \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Eugène-Marius Delacretaz, nettoyeur \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Marie Hürry \_\_\_\_\_

à Yveroy \_\_\_\_\_

2. Spozio, Esther-Léverine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Brezzo-di-Pedero (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Yveroy \_\_\_\_\_ née à  
 Yveroy \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Joseph Spozio, maçon \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Félicie, née Pollais, à Yveroy \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Delacretaz, nettoyeur, à Yveroy \_\_\_\_\_

2. Georges Mayer, menuisier, à la Cour de Peily \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yverne et Yveroy, le huit mars  
 et à Brezzo-di-Pedero, le deux avril mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yveroy, le vingt un mai mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 consentement pour les  
 deux fiancés. \_\_\_\_\_

Actes de publication à  
 Yverne, Yveroy et Brezzo  
 di Pedero. \_\_\_\_\_

Lettre du Département. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil d'ébi-  
 gle et à la chancellerie  
 de l'état \_\_\_\_\_

Les époux :

Léon Delacretaz  
 Esther Delacretaz

Les témoins :

Delacretaz Eug  
 Georges Hürry

L'officier de l'état civil :

A. Müller

## Registre des mariages A.

N° 44

Ambroselli Tinzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ambroselli, Guiseppa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 marbrier \_\_\_\_\_  
 originaire de Tiggio (Lôme, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Tiggio \_\_\_\_\_ le vingt-huit mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatorze fils de  
 Antonio Ambroselli, marbrier, à Tiggio \_\_\_\_\_ et de  
 Teresa Giustici, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Tinzi, Marguerite Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Sommelletto (Tovare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Monthey \_\_\_\_\_ née à  
 Lully \_\_\_\_\_ le trente mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix sept fille de  
 Jacques Tinzi, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Dominique Marguerite Jeanne, née Pistol, \_\_\_\_\_  
 à Monthey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Galloni, François, marbrier, à Tevey \_\_\_\_\_
2. Tesco Louis, cimenteur, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey et Monthey, le vingt-  
 quatre mars et à Tiggio et Sommelletto, le dix avril  
 mil neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-un mai mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 . de publications à Tig-  
 gio, Tevey, Sommelletto et  
 Monthey. \_\_\_\_\_  
 Lettres du Département. \_\_\_\_\_

Les époux :

Ambroselli Guiseppa  
 Ambroselli Marguerite

Les témoins :

Galloni François  
 Tesco Louis

L'officier de l'état civil :

A. J. M. M.

Communiqué à la Chancellerie  
 de l'État et à l'état civil de  
 Monthey (Valais) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 45

Gaine-Castinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaine, Jean-Albert \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 négociant \_\_\_\_\_  
 originaire de Landeyrat (Cantal, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Saint-Denis (Seine) \_\_\_\_\_ né à  
 Landeyrat \_\_\_\_\_ le vingt-deux août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Gabriel Gaine, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Justine, née Rougeol, à Saint-Denis \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Castinel, Marie-Lusanne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Létras (Pousses du Rhône, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Genève \_\_\_\_\_ le deux janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Baptiste-Clovis Castinel, commerçant à Tevey \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Thérèse, née Boissin \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jacques Seyrot, à Lausanne, négociant \_\_\_\_\_
2. Marc Randou, à Genève, industriel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-cinq et le 26 de  
 Saint-Denis le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-cinq mai mil neuf  
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance. \_\_\_\_\_  
 Consentement pour la fiancée \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à St-Denis \_\_\_\_\_  
 et Tevey. \_\_\_\_\_  
 Certificat de capacité pour \_\_\_\_\_  
 les deux fiancés. \_\_\_\_\_  
 Lettres du Département \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
 d'état \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Gaine  
 M. Gaine

Les témoins :

Jacques Seyrot  
 Marc Randou

L'officier de l'état civil :

A. G. G.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 46

Rigot - Perino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigot, Amédée-Eugène-George \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 industriel \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève (Telle et Coppet (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Eaux-Vives \_\_\_\_\_ le vingt juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Eugène-Etienne Rigot, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle-Eugénie, née Guillet \_\_\_\_\_  
 au Petit Saconnex \_\_\_\_\_

2. Perino, Valérie-Angèle \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 modeste \_\_\_\_\_  
 originaire de Teteo (Tovane, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Fleurier \_\_\_\_\_ le vingt neuf novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
 Etienne-Constantin Perino \_\_\_\_\_ et de  
 Elise-Olympe, née Courcoisier-Blément \_\_\_\_\_  
 à Décidés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Maurice Chandesolle, officier, à La Cour \_\_\_\_\_
2. Marie-Angèle Rossetti, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey et Coppet, le vingt-trois, Ge-  
 nève, le vingt-quatre et Teteo, le dix-sept avril mil  
 neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-cinq mai mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 " de publication à  
 Genève, Coppet, Tevey et  
 Teteo. \_\_\_\_\_  
 Lettre du Département. \_\_\_\_\_

Les époux :

Rigot  
 Angèle Rigot.

Les témoins :

M. C. \_\_\_\_\_  
 M. Rossetti \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. M. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils  
 de Genève, Coppet (Vaud)  
 et à la Chancellerie d'état

## Registre des mariages A.

N° 47

Dupraz-Sénériac

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz, Auguste-Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 journalier \_\_\_\_\_  
 originaire de Tillars-sous-Yens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 La Cour de Peilz \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 François-Justin-Jean Dupraz, à la Cour de Peilz \_\_\_\_\_ et de  
 Bernette-Marie, née Teluz, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Sénériac, Marie-Louise \_\_\_\_\_  
 divorcée de Alfred-Frédéric Mollier, dès le 8 mars 1920  
 concubine \_\_\_\_\_  
 originaire de Armont-Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Yonigny \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_ fille de  
 François-Daniel Sénériac \_\_\_\_\_ et de  
 Rosalie Lophue, née Lucros \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Forestier, manoeuvre, à Tevey \_\_\_\_\_
2. Edouard Puzpi, huissier à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le trois, Tillars-sous-Yens  
 et Armont-Dessous, le quatre mai mil neuf cent vingt-  
 un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-un mai mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance du  
 fiancé. \_\_\_\_\_  
 acte de mariage de la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Tillars-sous-Yens, Tevey et Ar-  
 mont-Dessous. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils  
 de Tillars-sous-Yens et  
 Armont-Dessous \_\_\_\_\_

Les époux :

Auguste Dupraz,  
 Marie-Louise Dupraz

Les témoins :

Charles Forestier  
 E. Puzpi

L'officier de l'état civil :

A. Glet-uey



## Registre des mariages A.

N° 48.

Ruchonnet-Grosselin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchonnet, John-Joseph Eugène \_\_\_\_\_  
 veuf de Louise-Catherine Labot, dès le 27 septembre 1918.  
 contre-maître-mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à

Jussy (Genève) \_\_\_\_\_ le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante quatre \_\_\_\_\_ fils de

Jean-David Ruchonnet \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth-Joséphine, née Tevax \_\_\_\_\_

à Décésés \_\_\_\_\_

2. Grosselin, Marie-Eugénie \_\_\_\_\_

dévoiciée de Franz-Otto Custer, dès le 7 novembre

Gouvernante \_\_\_\_\_ 1899

originaire de St Gall (Ville) et Diepoldsau (St Gall) domiciliée à

Kürich \_\_\_\_\_ née à

Genève \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jacob Grosselin \_\_\_\_\_ et de

Josephine, née Gonin \_\_\_\_\_

à Décésés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri-Antoine Grosselin, instructeur, à Genève

2. Traugott Witz, maître, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève, Tevey et St Gall, le quinze,  
 Diepoldsau, le seize avril et Kürich, le quatorze  
 mai mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt-huit mai mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Deux livrets de famille \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à Ge-  
 nève, Tevey, St Gall et Die-  
 poldsau et Kürich. \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Ruchonnet  
 M<sup>e</sup> E. Ruchonnet

Les témoins :

H. Grosselin  
 Traugott Witz

L'officier de l'état civil :

A. Müller

Communiqué aux États civils  
 de Genève St Gall (Ville)  
 Diepoldsau et Kürich \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 49.

Righini - Pauchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Righini, Charles-Adolphe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 serrurier \_\_\_\_\_

originaire de Lion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Martigny-Ville \_\_\_\_\_ né à  
 Lion \_\_\_\_\_ le treize mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Joseph-Denard-Maurice Righini, à Martigny-Ville et de  
 Marie-Antoinette-Célestine dite Léonie Honi, décédée  
 à \_\_\_\_\_

2. Pauchon, née Guigoumet, Léonie-Baptistine \_\_\_\_\_  
 veuve de Louis Pauchon, dès le 10 juillet 1918. \_\_\_\_\_

originaire de Cherbres \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à

Muy (Var, France) \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
 Philippe Guigoumet \_\_\_\_\_ et de  
 Léonine Béain \_\_\_\_\_

à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. René Wanner, serrurier, à Tevey \_\_\_\_\_  
 2. Edouard Leiser, maçon, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Martigny, le sept, à Lion, le neuf  
 à Tevey, le dix et à Cherbres, le onze mai mil neuf  
 cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le vingt huit mai mil neuf  
 cent vingt un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Martigny-Ville. \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Righini  
 Léonie Righini

Les témoins :

R. Wanner  
 Ed. Leiser

L'officier de l'état civil :

A. G. M. T. U. L.

Communiqué aux États civils  
 de Lion, Martigny-Ville  
 et Cherbres \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 50

Lorne - Tendredi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorne, Jules \_\_\_\_\_  
 veuf de Bertha-Lina Dubois, dès le 10 avril 1919 \_\_\_\_\_  
 fonctionnaire postal \_\_\_\_\_  
 originaire de Puitoux \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Jouigny \_\_\_\_\_ le deux janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean Henri Samuel Lorne \_\_\_\_\_ et de  
 Georgette, née Pache \_\_\_\_\_  
 à Sticéty \_\_\_\_\_

2. Tendredi, Angélique-Celbertine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Corsallettes (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Fribourg \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Paul-Léonard Tendredi, cantonnier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Catherine, née Waerber \_\_\_\_\_  
 à Chexbres \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Tendredi, ouvrier de fabrique, à Tevey.
2. François Cosper, fonctionnaire postal, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey, le six, à Corsallettes et à  
 Puitoux, le huit avril mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le quatre juin mil neuf cent  
 vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé  
 Acte de naissance de la  
 fiancée \_\_\_\_\_  
 Actes de publication à  
 Tevey, Puitoux et Cor-  
 sallettes. \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Communiqué aux états civils  
 de Chexbres et Canton (Fribourg) \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Lorne  
 A. Lorne

Les témoins :

Tendredi  
 J. Cosper

L'officier de l'état civil :

A. Muller

## Registre des mariages A.

N° 51.

Furbringer Brantschen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furbringer, André-Gustave \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 fromager \_\_\_\_\_  
 originaire de Bâle-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Tevey \_\_\_\_\_ le sept mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
 Gustave Furbringer, employé \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle Louise, née Weiss \_\_\_\_\_  
 à Tevey \_\_\_\_\_

2. Brantschen, Marie-Martina \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 femme de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de St Nicolas (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 St Nicolas \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean Brantschen, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Pauline, née Brantschen \_\_\_\_\_  
 à St Nicolas \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Rabin, employé, à Tevey \_\_\_\_\_  
 2. César Eyer, employé, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle, Tevey et Lausanne, le  
 vingt et à St Nicolas, le vingt-un mai mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le six juin mil neuf cent vingt  
 un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 " de publication à  
 Bâle, Tevey, St Nicolas et  
 Lausanne. \_\_\_\_\_

Les époux :

Furbringer André  
 Furbringer Martine

Les témoins :

Rabin  
 Eyer

L'officier de l'état civil :

W. Müller

Communiqué aux Etats civils  
 de St Nicolas (Valais)  
 de Bâle-Ville et de Lau-  
 sanne \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 52.

Perroud-Turlod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroud, Charles-Joseph \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 carrier \_\_\_\_\_  
 originaire de Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Ycey \_\_\_\_\_ né à  
 Attalens \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Antoine-Edouard Perroud, carrier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Tulcine, née Pray \_\_\_\_\_  
 à Ycey \_\_\_\_\_

2. Turlod, Hélène-Perthe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Ormont-Vessoz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Ycey \_\_\_\_\_ née à  
 Ormont-Vessoz \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
 Vincent-Alexis Turlod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne-Marie, née Blanc \_\_\_\_\_  
 au Sépey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- Mad. Alice Progin, capteur, à Ycey \_\_\_\_\_
- Ernest Pray, chef de cuisine, à New-York \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ycey, le seize, à Attalens et  
 Ormont-Vessoz, le dix-sept mai mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ycey, le neuf juin mil neuf cent  
 vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 " de publication à  
 Ycey, Attalens et Ormont-  
 Vessoz. \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Les époux :

Perroud Charles  
 Turlod Hélène

Les témoins :

Alice Progin  
 Ernest Pray

L'officier de l'état civil :

A. Gley. no

Communiqué aux Etats civils  
 d'Attalens et de Ormont-Ves-  
 soz \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 53.

Regensburger-Willigheimer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regensburger, Emil \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 rentier \_\_\_\_\_

originaire de Eppingen (Prusse-Allemagne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Stevy \_\_\_\_\_ né à

Eppingen \_\_\_\_\_ le vingt octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_ fils de

Moses Regensburger \_\_\_\_\_ et de

Sarah, née Regensburger \_\_\_\_\_

à décedés \_\_\_\_\_

2. Willigheimer, Jeanette \_\_\_\_\_

veuve de Louis Willigheimer, dès le 4 mai 1904 \_\_\_\_\_

rentière \_\_\_\_\_

originaire de Eppingen (Prusse-Allemagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Stevy \_\_\_\_\_ née à

Eppingen \_\_\_\_\_ le sept juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Max Fürtli \_\_\_\_\_ et de

Elise, née Wimpfheimer \_\_\_\_\_

à décedés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Antoine Riedel, hôtelier, à Stevy \_\_\_\_\_

2. Ernest Siemering, Dr., à Montreux \_\_\_\_\_

Max Mayer, fabricant, à la Cour

Les publications ont eu lieu à Stevy, le six huit et à Eppingen,

le vingt trois mai mil neuf cent vingt un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stevy, le quatorze juin mil neuf cent  
 vingt un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de mariage de défunte.

acte de décès de son premier

mari. Actes de publica-

tion à Eppingen et Stevy.

certificat de capacité pour

les deux fiancés. \_\_\_\_\_

Lettres du Département. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat \_\_\_\_\_

Les époux :

Emil Regensburger

Jeanette Regensburger

LN

Les témoins :

A. Riedel

Ernest Siemering

max Mayer

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 54

Junod-Quex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Arthur \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 gendarme \_\_\_\_\_  
 originaire de Cravers \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vallorbe \_\_\_\_\_ né à  
 Blonay \_\_\_\_\_ le vingt deux septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Jules-Edouard Junod \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Emilie, née Kamin \_\_\_\_\_  
 à Blonay \_\_\_\_\_

2. Quex, Julie Alice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Baulens et Boudon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Aigle \_\_\_\_\_ née à  
 Aigle \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules Quex \_\_\_\_\_ et de  
 Julie Coenolay, née Gay \_\_\_\_\_  
 à Aigle \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Quex, gendarme, à Lausanne \_\_\_\_\_
2. Edouard Junod, agriculteur à Blonay \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le dix-sept, à Cravers, Boudon et Aigle, le dix huit, et à Baulens, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Cravers, le seize juin mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Vallorbe. \_\_\_\_\_

Les époux :

Junod Arthur  
 Junod Alice

Les témoins :

E. Junod  
 E. Quex

L'officier de l'état civil :

A. M. T. na

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats civils  
 de Cravers, Vallorbe, St-Bierges  
 et Boudon \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 55.  
Vaucher-Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaucher, Charles-Jean-Sylvain \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé au téléphone \_\_\_\_\_  
 originaire de Fleurier \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Frangins \_\_\_\_\_ né à  
 Moerdon \_\_\_\_\_ le vingt huit août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix huit fils de  
 Jean-Albert Vaucher, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne, née Pansteret \_\_\_\_\_  
 à Frangins \_\_\_\_\_

2. Margot, Edith-Elise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Sainte-Croix \_\_\_\_\_ le deux août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix huit fille de  
 Georges-Samuel Margot, commerçant à Tevey \_\_\_\_\_ et de  
 Léontine-Hélène, née Presse, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Gillieron, serrurier, à Tevey \_\_\_\_\_
2. Auguste Gillieron, destinataire, à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fleurier, Frangins, St-Croix, aux  
 Granges de St-Croix et Tevey, le dix-huit mai mil  
 neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix huit juin mil neuf cent  
 vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Lyon. \_\_\_\_\_

Les époux :

Vaucher Charles  
 Vaucher Edith.

Les témoins :

L. Gillieron  
 A. Sierieron

L'officier de l'état civil :

A. Gley. nt

Communiqué aux états civils  
 de Fleurier, Chyon et Sainte  
 Croix \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 56.

Halter-Requin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Halter, Josef-Max \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Bellingen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Tevey \_\_\_\_\_ né à  
 Romanshorn \_\_\_\_\_ le vingt-cinq octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Albertine-Klara Halter, décédée \_\_\_\_\_ et de

à \_\_\_\_\_

2. Requin, Germaine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Rochefort (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tevey \_\_\_\_\_ née à  
 Praudy \_\_\_\_\_ le quatorze avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
 Fritz-Emile Requin \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Eva, née Tuitel \_\_\_\_\_  
 à décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Elisabeth Tuitel, modiste, à Tevey \_\_\_\_\_
2. Marie-Louise Tuitel, modiste à Tevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tevey, le vingt-six, à Bellingen  
 et Rochefort, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le dix-huit juin mil neuf cent  
 vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_  
 " de publication à  
 Bellingen, Tevey et Rochefort.

Les époux :

Max. Halter  
 Germaine Halter.

Les témoins :

Elisabeth Tuitel  
 M. L. Kiehl

L'officier de l'état civil :

*(Signature)*

Communiqué aux Etats civils  
 de Bellingen (Argovie) et  
 Rochefort (Neuchâtel) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 57  
Radizzani-Kampini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Radizzani, Carlo \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
musicien \_\_\_\_\_  
originaire de Milan \_\_\_\_\_ domicilié à  
Troy \_\_\_\_\_ né à  
Milan \_\_\_\_\_ le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de  
Angelo Radizzani, musicien \_\_\_\_\_ et de  
Attilia degli Innocenti \_\_\_\_\_  
à Troy \_\_\_\_\_

2. Kampini, Augusta \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Segarino (Verona, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Troy \_\_\_\_\_ née à  
Segarino \_\_\_\_\_ le neuf novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de  
Gaetano Kampini, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Ceresa Tenturini. \_\_\_\_\_  
à Segarino \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Pintonz, fabricant, à Troy \_\_\_\_\_
2. Pierre Segrandi, bailleur, à Troy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Troy, le onze mars, à Milan et  
Segarino, le huit mai mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troy, le vingt-deux juin mil neuf  
cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
de publication à  
Milan, Troy et Segarino  
lettre et autorisation du  
Département. \_\_\_\_\_

Les époux :

Radizzani Carlo

Augusta Kampini

Les témoins :

Pierre Segrandi

Louis Pintonz

L'officier de l'état civil :

Am. J. G. G. G.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 58.

L'Éplattener-Mury

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 1<sup>er</sup> septembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> octobre 1937, le mariage sus-cité ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1937, le délai pendant lequel le mari se fera le remariage.

Vevey, le 8 octobre 1937.

L'Officier de l'état civil:

Copie pour dupliquata.

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'Éplattener, Paul-Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

conducteur C. E. T. \_\_\_\_\_

originaire de Geneveys-sur-Coffrane \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le six octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules-Alfred L'Éplattener, retraité C. E. T. \_\_\_\_\_ et de

Rosine-Jenny, née Nicolin, à Orbe \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Mury, Henriette-Tréne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_

originaire de Châtelard (Taud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Blanches \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Ami-Jules Mury, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Berthe-Georgine, née Marchand, à Prent (Châtelard) \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Toddy, contrôleur C. E. T. à Vevey \_\_\_\_\_

2. William Crépon, employé C. E. T. à Léglère \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt, à Coffrane chaux

Châtelard, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-

un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre juin mil neuf

cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

consentement pour la fiancée \_\_\_\_\_

Acte de publication à Coffrane, Vevey, et Châtelard.

Les époux :

L'Éplattener Paul

L'Éplattener Tréne

Les témoins :

Toddy C.

Crépon William

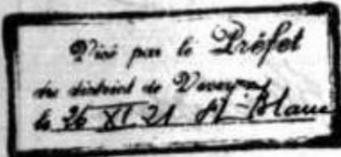
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États civils

de Coffrane et Abontour

\_\_\_\_\_



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Ce volume se termine par le n° 58 des inscriptions de l'année 1921. La suite se trouve au volume dont les inscriptions commencent par le n° 59 de l'année 1921. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil: *[Signature]*

Registre des mariages A.

N° 58.

L'Éplattener-Mury

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 1<sup>er</sup> septembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> octobre 1937, le mariage sus-cité ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1937, le délai pendant lequel le mari se fera le remariage.

Vevey, le 8 octobre 1937.

L'Officier de l'état civil:

Copie pour dupliquata.

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'Éplattener, Paul-Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

conducteur C. E. T. \_\_\_\_\_

originaire de Geneveys-sur-Coffrane \_\_\_\_\_ domicilié à

Vevey \_\_\_\_\_ né à

La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le six octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules-Alfred L'Éplattener, retraité C. E. T. \_\_\_\_\_ et de

Rosine-Jenny, née Nicolin, à Orbe \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Mury, Henriette-Trène \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_

originaire de Châtelard (Taud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vevey \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Blanches \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Ami-Jules Mury, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Berthe-Georgine, née Marchand, à Prent (Châtelard) \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Toddy, contrôleur C. E. T. à Vevey \_\_\_\_\_

2. William Crépon, employé C. E. T. à Léglère \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt, à Coffrane chaux

Châtelard, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-

un. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre juin mil neuf

cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Actes de naissance \_\_\_\_\_

consentement pour la fiancée \_\_\_\_\_

Acte de publication à Coffrane, Vevey, et Châtelard.

Les époux :

L'Éplattener Paul

L'Éplattener Trène

Les témoins :

Toddy C.

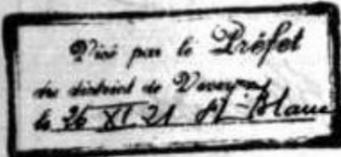
Crépon William

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux États civils

de Coffrane et Abontour \_\_\_\_\_



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Ce volume se termine par le n° 58 des inscriptions de l'année 1921. La suite se trouve au volume dont les inscriptions commencent par le n° 59 de l'année 1921. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil: *[Signature]*

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Agutter	Albert-Ernest	Langnau	23	Aymon	Hélène-Marie-Julienne	Ayent	17
Adler	Johann-Albert	Däll-Velle	89	Abram	Anne-Julie	Aymaville (Turin)	53
Abbe Dicke	François-Marie-Victor	Pizy	217	Alpi	Paolina	Fonmelice (Solo)	87
Allesander	Edouard	Wendelthun	247	Archini	Adèle-Seraphine	Paquol (Italia)	140
Arn	Robert-Frédéric	Grossalloben	273	Allegra	Felicita-Maria	Gozzano (Italia)	159
Alder	Charles-Auguste	Urnäsch	289	Antille	Violette-Lucie	St-Martin (Valais)	164
Alettag	Guillaume-Joseph	Liddes (Valais)	296	Allamand	Marie-Léline	Château d'Or	255
Ansermet	Emile-Henri	Mout-le-Grand et Gimel	354	Akermann	Berthe	Muhlehorn	264
Audouard	Sylvain-Firmin	Genève (Kille)	357	Allamand	Ernestine-Talbin	Paris	274
Alther	Rudolf-Heinrich	Chogen	359	Alettag	Blanche-Julie	Liddes Valais	296
Agnetti	Gaspard	Porto (Valtrouva)	365	Artaz	Marie-Caroline	Artaz (Turin) Itali	302
Ambrosetti	Giuseppe	Niggin (Corno d'Italie)	386	Abischer	Maria-Louisa	St-Antoni (Tri)	303
				Ansermet	Marie-Jeanne-Emilie	la Tour de Peilly	349
				Agnetti	Marie-Madeleine	Porto Valtrouva (Corno d'Italie)	384

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

A

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

LAPARRE - IMP. A. BERTY - BRUNEL - 11001 f. d.

Co. he. na. au. esp. l'a. h.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

323

*[Faint handwritten notes or signatures]*

*[Vertical handwritten text on the left margin]*



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Bovay	André-Louis-Samuel	Chaméat	5
Bonard	Aimé-Jules	(Croy-Romain-mâtes)	12
Beck	Charles	Aarau	16
Baehler	Charles	Rechtthalter	17
Besse	Maurice-Eugène	Bagnes	21
Boulenaz	Frédéric-Jules	Corsier	22
Basset	Marcel-Louis	Paris	24
Borel	Louis-Samuel	Veroy, Muehstetler	27
Bettens	Eugène-Jules-Louis	Corsier	28
Brida	Jean	Paul (Moudon) Lucens	29
Batman	Joséph-Jean-Pierre	Vérossaz (Valais)	45
Bernasconi	Elia	Viggiu (Côme) Italie	49
Bätzig	Walter-Haral	Bergemul (Lucerne)	59
Borata	Alfred-Aimé	Epesses (Côme)	86
Boherent	Henry-Felix	Gryon	91
Born	Jules-Edmond	Niederbipp	111
Bayard	Emile	Taren (Valais)	114
Berger	Charles-Henri	Niederstücken et la Ragnier	116
Büschi	Robert	Liki (Berne)	118
Boulenaz	Marius-Jules-Auguste	Corsier	139
Brayard	Albert	Taren (Valais)	146
Bruffat	Albert	Muarrens	153
Bertholet	Paul-Arni	Raugemond	174
Brayon	Felix-Emile	Gryon	180
Brunisholz	Armand-Auguste	Essert (Fribourg)	186
Bernasconi	Marius-François	Strogano (Cervin)	193
Braudair	Jean-Louis-Edmond	Paris	196
Balmat	Louis-James-Edmond	La Cour de l'Ély	197
Brunisholz	Léon-Adolphe	Essert (Fribourg)	219
Berclay	Victor-Louis	Kollens (Valais)	232
Berquerand	Adrien-Isaac	Colligis (Valais)	241
Brache	Camille-James	Rey-les-Taillances	244
Perrier	Robert	Tillargel, Lully et Lully	248
Berger	François-Joseph	Voreaz et Preg	251
Paillet	Louis	Maubert	265
Baertschi	Charles-Albert	Lunier (Fribourg)	267
Bonzon	Alfred-François	Pompaples	270
Priond	Georges-Henri	Lucens et Forel	278
Budry	Eugène	Écoteaux	284
Benniger	Louis-Emile	Jussy Fribourg	302
Borghini	Paolo	Preyaxelles (Italie)	307
Burlet	Gibbet-Louis	Armond et Denon	308
Belloni	Arnoldo Cipiano	Geneserio (Cervin)	303
Bonjour	Jules	Blonay	328
Bisetti	Charles-Baptiste	Bora (Noyare, Italie)	335
Binello	Luigi	Triocca (Cuneo, Italie)	338
Böhler	Ernst	Seengen (Italie)	360
Bornand	Albert-Adolphe	Donatyp	374
Bregli	Léopold-Charles	Stein (Argov)	379
Briol	Jean-Frédéric	St-Croix	380

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Béguin	Madeline	Rocheport	2
Bécherraz	Fanny-Sophie	Quarroy	20
Beaud	Lidivine-Thérèse	Le Crêt	23
Barbey	Delphine-Emma	Morlon	27
Bussy	Julie-Sophie	Brisson	36
Biboux	Louis-Madeleine	Bully et Lutry	38
Burnod	Julie-Sophie-Louis	Villeneuve	39
Berthoud	Marthe-Aline	Bellerive	41
Bardy	Hélène-Augustine	Fribourg	61
Blbe	Hermanne	Genève (ville)	101
Boraley	Anna-Lina	Blonay	127
Balthami	Julia	Quarroy (Italie)	130
Besson	Juliette-Hortense	Bellerive (Vaud)	134
Buffat	Marthe-Eglantine	Muarrens	142
Bonny	Sophie-Elisa	Chevroux	144
Bernasconi	Luzèzia-Maria	Laquila (Italie)	145
Berney	Aline-Louise	Subonne et St-Basile	156
Bise	Marie-Lina	Meuris (Fribourg)	160
Bolomey	Hélène	Savigney et Epagny	166
Béguin	Jeanne-Mathilde	Rocheport (Neuchâtel)	180
Buri	Velly-Lydia	Kolligen (Berne)	202
Bodmer	Sophie-Mathilde	Fribourg (Suisse)	201
Barbey	Jeanne-Jeanne	Porcel (Fribourg)	209
Bux	Fabienne-Maria	St-Basile	211
Buser	Hedewig	Quirch (Fribourg)	222
Bordaz	Amalie	Randognes	225
Bordaz	Cristina-dite-Maria	Verbas	232
Barattaz	Léonie-Alice	Orbigny (Italie)	241
Belhami	Augusta-Maria	Omegna (Italie)	249
Barbey	Marie-Philippine	Morlon	261
Bürky	Jeanne-Rosalie	Hautligen	281
Bergu	Céline-Alice	Neftenbach (Fribourg)	284
Bonjour	Joséphine-Julie-Antoinette	Laquila (Cervin)	290
Baron	Ruth-Léonore	Mur (Vaud) Bon-Villy	291
Bonesio	Rosa-Maria	Andorno (Italie)	305
Bertholet	Julie-Nancy	Chesol	316
Baldracchi	Speranza-Offa	Yargoffayare (Italie)	317
Breitenstein	Marie-Louise	Savigney (Vaud)	318
Brunschwig	Marthe-Alice	Marnand	325
Boraley	Susanne-Joséphine	Blonay	331
Bagni	Rosa	Cesena (Forlì)	338
Bagnoud	Marie-Eugénie	Lenet (Italie)	347
Billard	Nancy-Sophie	Essertines (Fribourg)	359
Bidiville	Lina-Emma-Pauline	Grange	362
Bron	Élise	St-Saphorin	364
Blanc	Marie-Marguerite	Bronles	375
Brantschen	Marie-Maria	St-Nicolas	393
Bilighuiner	Jeanette	Spinggen (Baden)	395
Béguin	Germaine	Rocheport (Neuchâtel)	398

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





Handwritten text, possibly a signature or name, oriented vertically.

Handwritten text, possibly a date or reference number, oriented horizontally.

Main body of handwritten text, appearing as a list or series of entries, though the characters are difficult to decipher due to the image quality.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Champrenaud	Gustave	Verney (Châtelard)	2	Chaussan	Alice - Hélène	Introd	18
Couteaud	Victor-Pierre	Isaudentun (Kruus) Trime	30	Chatelain	Élie - Dora	Neuveville (Berne)	29
Chollet	Gustave	Lorenz (Triboung)	31	Cumino	Jeanne - Michèle	Turin (Italie)	30
Curchod	Henri	Gollion, Dommarin et Mon. Duchon, Châtelard	32	Chicoteau	Élisabeth	Loudun (Vienne Fr)	44
Cuendet	Edouard-Véar	St Croix	38	Corbet	Marie-Élise	Villeneuve (Vernin) Italie	49
Clob	Eugène	Villars-le-Comte	43	Cristina	Édile - Thérèse	Mercenago (Novare) Italie	73
Cleis	Albert-Ernest	Chevbres	46	bleu	Alice-Joséphine	Ruefres (Louvain) Italie	93
Cailler	Robert-Léon	Vevey et Dailles	96	Champrenaud	Marceline - Alice	Lully (Lully)	98
Champud	Chésdore	Bullel	99	barrel	Frida - Louise	Lambing (Dome)	115
Crot	Edouard-François	Lully et Lully	102	Chapuisnie Bianca	Virginie - Thérèse	Lignerotte (Lully) Sargemont	116
Comte	Robert-Ernest	Parferne	115	Cosy	Amélie	Prindoux	122
Curchod	François-Jules	Dommarin et Lully	130	Cahard	Berthe - Migno	Châtelard Vaud	128
Curchod	Henri	Gollion, Dommarin in et Montaubain - Châtelard	162	Chevallay	Jeanne-Lina	St Gingolph	136
Cuivaud	Aimé-François	Grandvaux	175	Clavel	Marie-Luzanne	Vevey	145
Colfoud	Fernand-Empire	Rolle	207	Curchod	Henriette-Fanny	Gollion (Dome)	174
Christan	Louis-Charles	Chandon (Tribg)	218	Costa	Joséphine - Octave	in Val de Saône Châtelard (Novare)	191
Coffey	Robert-Joseph	Vourey	229	Chesa	Édile - Élie - Marie	Pydonia	226
Chefsex	Lucien	Blanches (Mau)	236	Chavaz	Saline - Célestine	Conthes	235
Crida	Pierre-Jacques	Éveux	242	Chenod	Édile - Octave	Vevey de Corsier	237
Clément	Faul-Jacques	Épandes	246	Chappuis	Alice	St. Raphaël (Novare)	239
Cabanel	André-Justin	Reims (Mosne) France	253	Clere	Louise - Berthe	Estavayer-le Lac (Estavayer-le-Lac)	246
Ceppe	Daniel	Genève, et Terraggio	258	Colombo	Jeanne-Rosalie	cent et au ligny Poggio di Pedbro	252
Chevallay	Jule-Samuel	Luisetour	285	Chappuis	Agnes	Rivaz	253
Chevilly	Jean-Pierre	Ning (Haut Savoie) France	291	Cavin	Julia-Marcelle	Tucherous	268
Costa	Louis	Pirano (Novare) Italie	320	Chenaux	Marie-Louise	Cassier (Vaud)	301
Chevallay	Aloïs	Rivaz	329	Chigoca	Angeline	Turin (Biella) (Italie)	330
Cornuz	Jean-Louis	Mur (Vaud)	332	Chaudet	Célestine	Gessenay (Bern)	339
Corday	Jules-Henri	Savigny	375	Castinel	Marie-Gisanne	Liras (Bouches) du Rhône France	387
Combe	Jules	Prindoux	392				

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Debetaz	Jean - Saïd - Siméon	Fey	3	Duimetière		St Saphorin Vevey	
Dubois	Fernand - Henri	Mézières	8	alias Monod	Nelly - Charlotte	et Corsier	3
Delval	Firmin - Joseph	Sompe (Namur)	56	Dupertuis	Julia - Eliza - Jeanne dita Julia	Ormont - Rossou	18
Dorner	Julien - Emmanuel	St. Néphtal	71	Desmangeat	Virginie - Louise	Thonon (France)	25
Dufour	Eugène - Emile	Vevey	79	De la fontaine	Marie	Vevey et Corsier	26
Duperré	Emile - Alfred	Rougemont	81	Dufour	Jeanne - Anne - Louise	Argiez	54
Durand	Pierre - Auguste	Soub-la-Telle	62	Druvay	Jeanne - Melanie	St. Gingolph	56
Delgraz	Justave	Suidouit	100	Dégise	Emma - Louise	Renlaupins (Palais)	63
Dutuis	Louis - Emile	Corteyrier	104	Diserens	Augusta	Savigny	86
Diserens	Henri - Julien	Savigny	119	Dufour	Adrienne - Louise	Châtelard	91
Delapierre	Louis - Charles	Lebonne	151	Dinkel	Anna - Maria	Bâle	95
Dutruit	Marius	Perroy	169	Dupuis	Yvonne - Jeanne	Genève ville	110
Dumas	David - Alexandre	Vevey	201	Durussel	Yvonne - Louis	Bussy (Suisse)	117
Dumas	Louis	Vevey	203	Dufour	Rose - Marguerite	Châtelard	139
Dulaz	Rudolf	Sondex (Palais)	208	Dufour	Charlotte dite	Suidouit et Vevey	153
Dupertuis dit Monod	Jacques - Desroses	Ernest	227	Duret	Berthe - Lucie	Chardonne	194
Duffes	Antonin - Giuseppe	Erquables (Cuvin)	225	Däppen	Yvonne - Marie - Katherine - Lucie	Riggisberg (Rom)	204
Dufour	Georges - Charles - mull.	Salève	231	Dey	Pauline	Francis d'Albas	237
Dinériaz	Robert	Chardonne et Chexbres	280	Delabays - Esmond	Marie - Rosa	Châtelard (Suisse)	243
Delavoy	Marius - Alfred	Touvois	281	Deschenaux	Urbousine - Philo mère	Urny - Biomennot	250
Delovoy	Alfred - Emmanuel	Vourey	292	Dériaz	Helène - Nelly	Praymes	266
Delaparte	Arnold	Gimel	297	Daffi	Rosina	Lörsach	269
Descloude	Henri	La Cour de Peib St. Régis (Palais)	303	Delafontaine	Marie - Susanne	Corsier et Vevey	305
Dorner	Georges - Henri	St. Néphtal (Berna)	316	Dumard	Lina	Forel (Cuvin) Villars	332
Dupraz	Ami - Louis	Blonay	317	Descloude	Emilie - Jeanne - Elise	Toscana (Suisse)	351
Delafontaine	Jules	Corsier et Vevey	339	Dorthe	Maria - Eugé - mia	Journ (Suisse)	355
Dufine	François - Louis	Arige, Vevey	340	Dittert	Anna - Maria	Grulich (Suisse)	372
Dumierre	François - Eugène	Chardonne	349	Dinériaz	Marie - Louise	Ormont - Des - sous	389
Dupertuis	Henri - Auguste	Ormont - Des - sous	352				
de Courten	Léon	Venthône (Palais)	355				
Däppen	Auguste - Georges	Riggisberg	362				
De Ambroggi	Ernest - Louis	Moombello (Cuvin)	383				
Delacretaz	Léon - Emile	Yvonne	385				
Dupraz	Auguste	Villars sous Vevey	389				

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Emery	Charles-René	Chardonne	4.	Efrancey	Caroline-Émile	Genève-Ville	82
Ellenberger	Huguette	Biglen (Borne)	103	Etherloz	Hortense	Idu lieu	119
Exchaquet	Pictor Théodore	Aubonne (S. Rom. <sup>naïve</sup> )	299	Eyer	Marguerite-Marie	Homburg (Borne)	149
Egger	Paul	Strutigen (Borne)	356				

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Handwritten text, possibly a signature or date, written diagonally.]*





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Fatio	Marius	Orbe	7	Feldmann	Elisabeth-Rosalie	Crivwil (Berne)	51
Füchs	Marc-François	Reuiger La Côte aux Bois	9	Farine	Jeanne-Emma	Montfaucon	69
Friedrich	Adolphe	Epagny (Berne)	26	Fellay	Henriette-Raoul	Laron	71
Pourcand	Justin	Épagny (Berne)	40	Fauchiger	Lina	Epagny	84
Flamme	Léon-Paul-Edmond	Saint-Trémeur (Nord-France)	42	Fossati	Helène Chérie	Borghesino (Susa, Italie)	121
Feraldo	Luis-Pablo	du Perou	50	Fossati			
Fivak	César	Sassel	87	Fornacht	Anna-Margaretha	Montfalcon (Suisse)	139
Favre-Pérod	David	Château d'Ox	129	Fluhmann	Rosa	Reuiger (Berne)	198
Ferrero	Luigi	Curin Italie	136	Filiberti	Yvonne-Lucie	Ferrero, Ferrière (Italie)	215
Feyssack	Jean-Alfred-Léopold	Russie	137	Failleboaz	Jeanne-Lucie	Vallamant	218
Forney	Emile-Louis	Chexbres	142	Ferrari	Karthe-Annette	Albiolo (Côme, Italie)	219
Foujallaz	Eugène-Louis	Epesses et Lutry	145	Fauvy	Louise-Marguerite	Prélomnières	258
Fauchère	Jules-Robert	Moudon	149	Fournier	Marie-Louise dte	Stendeg	276
Fecci	Umberto Pietro	Milan	172	Favre	Olga-Fanny	Éclépens (leau d'Ox)	280
Ferrari	Samuel-Edmond	Fony	204	Fauchère	Pauline Ghénie	Moudon	315
Failleboaz	Jeanne-Lucie	Vallamant	218	Follonmier	Louise-Véronique	Mase (Valais)	328
Ferrari	Karthe-Annette	Albiolo (Côme, Italie)	219	Favre-Rochex	Céline-Marie	Abondance (Haute-Savoie)	382
Fedry	Emile-Fernand	Reinach (Suisse)	221	Fohrer	Anna	Heiligkreuz (Alsace)	60
Fisch	Nicolas	Chalpeison	230				
Felix	Emile-Constant	La Rogivue (Vaud)	318				
Furst	Eugène	Châtres (Suisse)	368				
Felli	Fernand-Joseph	La Cour de Pilly	378				
Faurbringer	André-Gustave	Bâle-Ville	398				

F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



*[Faint, illegible handwriting covering the upper and middle portions of the page.]*

*La ville d'Orléans*

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Handwritten text, possibly a signature or a specific note.]*

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Geretti	Auguste-François	Arden	1	Gerton	Berthe-Clara	St-Saphorin (Lavaux)	2
Grosjean	Louis	Lanou (France)	6	Giroud	Marie-Anna	Martigny-Ville	6
Jeffroy	Lucien-Elphège	Repos (L'Abbaye)	33	Guillod	Ether	Bas-bully	10
Guedne	Georges-Auguste	France Paris	44	Grandquillaume	Germaine-Henriette	Grandson	12
Gris	Jean-Marcel	Seigneur	70	Gelnof	Blanche	Erney	15
Grosjean	Oscar-Alexandre	St-Oyens	78	Grandchamp	Julia-Marie	Chevro	31
Guthner	Rudolf	Altköthen	84	Ganiay	Marie-Louis	Lion (Valais)	32
Guot	Talérien-Fedor	St-Légier	105	Gruner	Bertha	Lion	34
Grandchamp	Robert-Louis	Chevro	107	Gysler	Martha	Unterlangenegg	45
Germond	Pierre-Maurice	Lozannes	117	Genier	Blanche	Schmiedegg (Bour)	58
Quinand	Bernard-Elien	des Brenets	121	Georg	Yvonne-Amélie	Sâles (Vaud)	67
Quinquard	Louis-Alexis	Vaulion	125	Gabillet	Alice	Senev et Vucherens	82
Quindrau	Charles-Arthur	Bayards	132	Girod	Henriette-Louise	Vevey	89
Qribling	Léon-Ignaz	Waltweiler	152	Gross	Berthe-Julia-Blanche	Fayence	118
Quillard	Adrien-Jules	Morin	174	Gauverit	Germaine-Fulvie	Lile (Tendin)	138
Quinquard	Albert-Georges	Gen. Chenit	181	Groquoz	Marqueline-Julie	Poliez-Pittet	147
George	Charles-John	Genève	192	Gyger	Blanche-Margue	Gessenay	150
Quimoins	Henri	St-Saphorin (Lavaux)	200	Gisbühler	Margaritha	Lanquar	151
Quetz	Fernand	Neukirch	216	Genoud	Louisa-Lilina	Remaufens	167
Grimm	Auguste-Friedrich	Glauchau (Saxe)	254	Gaudard	Jeanne-Marie	Corcussin (Tendin)	196
Genier	Louis-Marius	Arnaud-Sellon	258	Gillard	Anne-Florence	Lully (Vaud)	205
Gay	Louis-Jean	Salvan (Valais)	263	Goy	Berthe-Fanny-Sabb	Ballens	210
Genoud	Louis-Emile	Remaufens	282	Gascard	Yvonne-Joséphine	Mucoville (Bour)	216
Gétaz	Henri-Samuel	La Bour de Ribet (Château d'Ar)	327	Girod	Esther-Jeanne	Vevey	228
Grillon	Edouard-Jean-Marie	St-Ursanne	363	Giroud	Hélène-Léa	Chamoussin (Vaud)	256
Gravin	Marcel-Louis	Moudon (Brenets et Broy)	366	Gowers	Berthe-Rose	Lully (Vaud)	273
Graime	Jean-Albert	Landepat (Lavaux)	387	Gygli	Emmie-Superstine	Ugentorf	275
				Grisoni	Rose-Agela	Munay (Lavaux)	286
				Guehret	Nancy-Jeanne-Louise	Lanquenens (Bour)	315
				Gallimucci	Eleonora-Venusta	Bertinoro (Forli)	383
				Giacometti	Giulia-Fau	Bovegno (Bress)	336
				Groppetti	Elisabetta	Romentino (Lombardie)	348
				Gerton	Bertha-Louise	Chardonnay	369
				Gehret	Juliette-Louise	Lanquenens (Bour)	373
				Quimoins	Henriette	St-Saphorin (Lavaux)	376
				Quindrau	Julie-Margue	Petit-Bayards	380
				Grosselin	Marie-Eugénie	St-Clément (Vaud)	390
				Quec	Julie-Alice	Ballens et Broy	396



H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, illegible handwritten text.]*

*[Faint, illegible handwritten text.]*



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Hélarv	Louis-Charles	Coellois-Poret (France)	13
Hofmann	Maximilien-Ferdinand	Indes Néerlandaises	55
Hommel	Charles	Nancy Neuchâtel	73
Höhler	Robert-Eugène	Hofelle (France) St Etienne (Besse)	65
Hubscher	Rudolf	Thaurgen	128
Haurv	Heinrich	Reinach (Argo)	154
Hüsler	Franz-Jost	Quinzwil (Luc)	155
Hammer	Franz	Langendorf	158
Hergog	Alexandre-Rodolphe	Chal (St Gall)	178
Hofmann	Emil	Unter-Kulm	179
Höbiger	Albert-Eduard	Crub (Besse)	231
Huchsmann	Edouard-Rodolphe	Reinach (Luc)	264
Haller	Rudolf	Reinach	275
Holstein	Louis-Maximilien	Munich (Bavière)	283
Holt	Charles-Louis	Geneve	345
Heggin	Charles-Georges	Menzingen (Luc)	351
Herrinjard	Alexandre-Albert	Corsier	373
Halter	Josef-Max	Mellingen (Argov)	398

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Haldy	Anna Alice Marguerite	Gessenay	7
Himmelsbach	Mathilde	Hürich	120
Hofmann	Elsa-Ignace	Frankenbach	137
Hüsler	Emma-Idelheid	Russwil (Luc)	188
Haysz	Maria	Grossquarles	263
Heer	Louise-Jeanne	Marsellen	277
Hesse	Jorion	Prussie	285
Häuselmann	Martha	Thaun	314
Höhler	Blanche-Bérthe	St Etienne (Besse)	319
Harris	Emily-Louise	Etats Unis (Amérique)	357
Hubmann	Marguerite-Jeanne	Höfli	360
Hirt	Delia-Lydia	Munchen (Besse)	377

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten notes and a list of names, possibly a ledger or record book. The text is very faint and difficult to read, but appears to be organized in columns. Some legible fragments include "No. 1", "No. 2", "No. 3", "No. 4", "No. 5", "No. 6", "No. 7", "No. 8", "No. 9", "No. 10", "No. 11", "No. 12", "No. 13", "No. 14", "No. 15", "No. 16", "No. 17", "No. 18", "No. 19", "No. 20", "No. 21", "No. 22", "No. 23", "No. 24", "No. 25", "No. 26", "No. 27", "No. 28", "No. 29", "No. 30", "No. 31", "No. 32", "No. 33", "No. 34", "No. 35", "No. 36", "No. 37", "No. 38", "No. 39", "No. 40", "No. 41", "No. 42", "No. 43", "No. 44", "No. 45", "No. 46", "No. 47", "No. 48", "No. 49", "No. 50".

Faint handwritten notes or a signature at the bottom left of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Jaqueroz	Louis-Adolphe	Ormont-Dessus	35	Jeanrenaud	Tida-Louise	Môtiers-Trucy	33
Jomini	Henri	Payerne	51	Julia	Eulalie-Joséphine	Sarivol (Epagne)	68
Jacopin	Fâmet-Albert	Chaux-de-Fonds et la Planchette	101	Jaqueroz	Sophie-Annette	Waldens (Vaud)	234
Jeanrenaud	Georges Pierre	Môtiers	106	Juvenet	Esther-Elionore	Porcin-le-Haut jeun France	294
Jallard	Hervé-Alfred	Veully-le-Haut	110	Jallard	Blitine-Emma	Haut-Vully Fribourg	358
Jung	Vittorio	Tribourg	210				
Junker	Alfred	Hindisberg (Suisse)	215				
Joncheri	Denis	Brezin (Suisse)	239				
Jomini	Jean-Charles-Ludric	Parsonz	241				
Juvet	Louis Emile	Bulles	242				
Jordan	Alois,	Rueyres (Vaud)	330				
Jaquet	Jean	Villarbeney	334				
Junod	Arthur	Cravens	336				

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

LANDMARK - MAP & ARTIST - BOSTON - 1900 T. G.

Faint, illegible markings or text at the top of the page.

*Handwritten text, possibly a signature or date, located in the lower-left quadrant.*



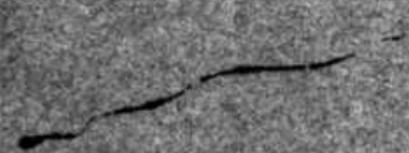
NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Hammer	Georges-Albert	Laubebäumen	41	Knuchel	Alma	Baetlerkinden	78
Hilchenmann	Friedric	Hörigenduchsel	63	Krattiger	Frieda	Oberdorf (Bäle	89
Kurzen	Johann	Kitelboden	124	König	Margarete-Ma	Eslingen	185
Kürzen	Edouard	Prutigen	157		Hulde	Württemberg	
Kupferschmid	Wilhelm	Ru: Lumsowal	182				
Kohler	Edmond-Alexandre	Nidau	212				
König	Ernst-Gotfried	Rieggisberg	270				
Killingen	Karl Ludwig	Bäle	298				
Koneuss	Ludwig-Ferdinand	Eggwil (Bas)	304				

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



*[Faint, illegible handwritten text or markings at the bottom of the page.]*

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Liandet	Louis-Philippe	Montprezoyres	15	Licchi	Elise	Lignau (Bern)	64
Leyvraz	Louis-Aloys	S <sup>t</sup> -Saphorin (Lac)	54	Laupac	Rosa	Seedorf	74
Lesternmann	Charles-Daniel	Rüderswyl	112	Längel	Clara-Gertrude	Courbélay (Bern)	90
Lafond	Jean-Henri-François	Lausanne	144	Labanchy <sup>Ducat</sup> née	Marie- <sup>Victorine</sup> Josephine	Savigny <sup>et</sup> Fovet	100
Lehr	Albert-Aimé	Pizy	173	Ledermann	Julia-Ether	Rüderswyl	113
Leiser	Eduard	Grossaffoltern <sup>Bern</sup>	188	Liebscher	Elisabeth	Mercy	125
Livogood	André-Guillaume	Loos. (arr. de Sille)	202	Luttringer	Katharina	Moosch (Haut)	152
Lischer,	Albert- <sup>Joseph</sup>	La Chaux de Fonds	201	Ledermann	Marquerite-Juguo	Rüderswyl	181
Luyant	Alfred-Gustave	Fey.	209	Leonard	Caroline-Elisa	<sup>Bern</sup> Courches <sup>et</sup> Chaux-de-Fonds	231
Lebair	Paul	Corbeyrier	322	Lorenz	Lodise	Piermann <sup>et</sup> <sup>et</sup> <sup>et</sup>	245
L <sup>e</sup> plattenier	Paul-Jules	Geneve <sup>sur</sup> <sup>la</sup> <sup>rive</sup> <sup>droite</sup>	400	Ledermann	Ursule	Rüderswyl	247
				Lorenzini	Marquerite-Clélie	Fisana <sup>et</sup> <sup>et</sup> <sup>et</sup>	248
				Leyvraz	Léonie-Elisa	S <sup>t</sup> -Saphorin	251
				Lieberher	Anna	Wenau (S <sup>t</sup> -Gall)	288
				Lanymier	Lina	Buchs <sup>et</sup> <sup>et</sup> <sup>et</sup>	293
				Liandet	Sabine-Marie	Châtel <sup>et</sup> <sup>et</sup> <sup>et</sup>	296
				Logoz	Emilie-Marie-Paula	Marseille <sup>et</sup> <sup>et</sup> <sup>et</sup>	301
				Lovay	Louise-Céline	Orsières	326
				Lenzi	Grazia-Clarin	Trancavilla <sup>et</sup> <sup>et</sup> <sup>et</sup>	345
					Octaviana	Sontana	

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Morier	Auguste - Charles	Blois (France)	10	Milliasson	Madelaine - Germaine <sup>Marienne</sup>	Châtel St Denis	5.
Morier	Louis - Henri	Château d'Or	34	Morel	Marie - Alice	Chardonne	8.
Muriset	Jules - Victor - Daniel	Puidoux	37	Marmoud	Jeanne - Louise	Stam (St-James)	37.
Martin	Louis	Fraideville	48	Miramond	Marie - Louise	Belle (Hérault) Fr	40
Morand	Edmond - François	Le Paquier (Suisse)	52	Michaud	Marquise - Lucretie	Templon (Valais)	52
Masson	Marius - Jean - Jules	Veyrier	69	Masson	Elisa - Marguerite	Ecublens (Vaud)	55
Maurer	Georges - Hans - Emile	Rutigen	72	Mattana	Adèle - Sophie	St-Nicolas (Genève)	70
Monney	Jules - Marius	Massel (Fribourg)	90	Mouzon	Marie - Suzanne	Chardonne (Halle)	65
Mithaut	Henri - Louis	Chattel	98	Meyer	Regina	Büren	95
Meier	Jean - Rudolf	Heckborn	108	Mader	Lucrecia - Caroli	Cratadingen <sup>ne</sup>	96
Mingard	Edmond - Louis	Chapelle (Suisse)	122	Mailard	Jeanne - Suzanne	Chafflins <sup>ne</sup>	104
Morinier	Louis	Imex Orbe	134	Morel	Sophie - Julie	Charbonne	108
Monney	Robert - Ernest - Joseph	Massel	135	Müller	Maria Anna	Rammenswil <sup>ne</sup>	118
Marty	Eugène - Henri	Guggisberg	140	Mitral	Jeanne - Adèle	Collonge - Palliez	126
Meirmin	Auguste	St-Croix	141	Marquis	Marie - Rose - Henriette	Morvelier	132
Meyer	Paul - Adolphe	Kirchdorf <sup>(Genève)</sup>	147	Meyer	Rosa	Wägerig	141
Maquemat	Servand - Robert	Maudon	163	Mestmer	Marquise - Elsa	Mühlentbach <sup>(Genève)</sup>	182
Mottier	Felix	Ormont Dessous	170	Morier - Genaud	Suzanne - Elisabeth	Château <sup>(Genève)</sup>	184
Mailard	Etienne - Julien	Liviriez	174	Marco	Agostina - Maria	Burdo (Curin)	186
Maquant	Marcel	Néris - les - Prains <sup>Mouillyson (France)</sup>	185	Maroni	Anastasia	Genova (Italie)	195
Millasson	Louis - Victor	Châtel - St Denis	214	Morel	Blanche	Kauts - Genèves	203
Messmer	Rosa - Berthe	Kubenthal	220	Morini	Eugène - Sylvie	Servin (Fribourg)	208
Matthey	Hon - Francis	Vallerbe	223	Messmer	Rosa - Berthe	Kubenthal	220
Martinoga	Ardo	Gallanza	226	Martinetti	Cléste	Soyano (Novare)	223
Muller	Edouard - Auguste	Unterkuirn	227	Marcand	Henriette - Louis	Challens	227
Marquart	Raymond	Wangs (St-Gab)	228	Marco	Maria	Curin (Italie)	229
Mina	Giobanni - Nicolas	Adriano (Italie)	234	Morier	Marquise - Mine	Château d'Or	267
Mailard	Frédéric - Nicolas	Levy - Bon - Sallé <sup>(Genève)</sup>	237	Maillioud	Berthe - Louise	Penthieraz	270
Mauri	Emile - Jean - Léon	Orbe (Camin, France)	252	Marty	Blanche - Jenny	Guggisberg	271
Moser	Jean - Paul	Sieubach	274	Morier, Stabell - Esther - Hélène		HIGH, Roche et <sup>Château d'Or</sup>	272
Müller	François - Louis	Brenets	286	Marcchelli	Maria	Milan Italie	287
Maurer	Johann - Emile	Adlinval (Suisse)	287	Mayer	Marie - Caroline	Karlbach - Horx <sup>(Genève)</sup>	292
Morian	Max	Bâle	288	Metry	Maria	Abbin (Valais)	298
Mäder	Edouard	Mühleberg	294	Morier	Adèle	Vevy, Châtigny <sup>(Genève)</sup>	300
Michaud	Robert - Henri	Piroloux	295	Meyer	Maria - Martha	Genève	309
Martin	Paul - Edmond	Rossinière	300	Meylan	Laurine	du Lieu	300
Mommond	César - Sylvester	Attalens	315	Mommond	Marie - Lydie	Attalens	304
Mathys	Marius - Henri	Stölliken (Genève)	331	Mermoud	Rosa - Isabelle	Poliez - le Grand	335
Martinelli	Ernest	Pella (Genève)	333	Morét	Angèle - Thérèse	Vuadens	337
Morel	Stanislas	Chardonne	343	Morinard	Philomène - Julie	Attalens	340
Marty	Etienne - Max	Indy et Varone <sup>(Valais)</sup>	350	Michaud	Jeanne - Marguerite	Uster (Zürich)	353
Matthyer	Charles - Edouard	Brinzig (Genève)	371	Mermoud	Olga - Cécile	Poliez - le Grand	354
Martin	Georges - Louis	Château d'Or	376	Mommond	Adèle	les Thiolyres	367
				Marget	Edith - Elise	Sainte - Croix	397
				Mury	Henriette - Irène	Châtard <sup>(Vaud)</sup>	400

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

UNIVERSITY OF ALABAMA LIBRARY - 1960 T. 4.

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Nicout	Charles-Henri	Vaumarcus	36.	Neyraud	Augusta-Sophie-Louise	Feculbalm	76
Noir	César	Evian-le-Bain	64	Neyraud	Anna	Wakken (Borde)	215
Noquet	Jean-Julien-Albert	Borex	183	Nicklaus	Jeanne-Karin	Baden-Baden	221
Nicolet	Charles-Edouard	Villeneuve	191	Neyraud	Louise-Berthe	Chardonne	244
				Neyraud	Yvonne-Marie	Chardonne	370

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



O

P

Q

R

S

T

U

V

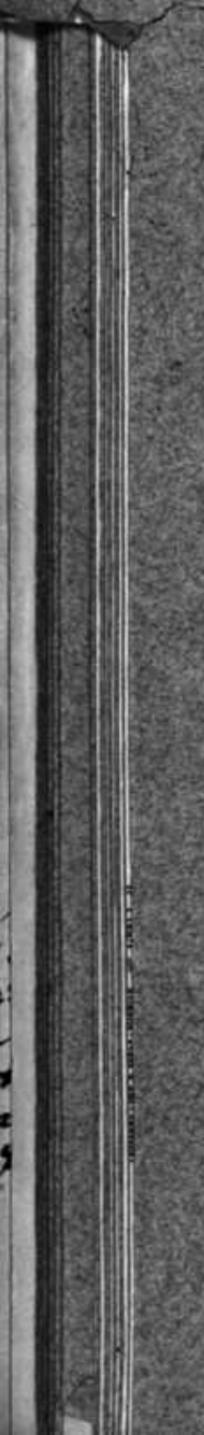
X

Y

Z

UNIVERSITY OF ALABAMA LIBRARY - 1960 F. d.

1. The first part of the document  
 2. The second part of the document  
 3. The third part of the document  
 4. The fourth part of the document  
 5. The fifth part of the document





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Osborn</i>	<i>Fernand-Auguste</i>	<i>Paroisse</i>	<i>224</i>	<i>Odier</i>	<i>Anne-Catherine</i>	<i>Genève - ville</i>	<i>47</i>
				<i>Oeffwein</i>	<i>Alma</i>	<i>des Etats Unis d'A. mexicain</i>	<i>50</i>
				<i>Ochoa</i>	<i>Nieves-Maria</i>	<i>Caracas 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> du Venezuela</i>	<i>72</i>
				<i>Ogay</i>	<i>Suzanne-Clara</i>	<i>Levallois</i>	<i>164</i>
				<i>Orlond</i>	<i>Jeanne</i>	<i>La Cour de Pez</i>	<i>173</i>
				<i>Osborn</i>	<i>Blanche-Louisa</i>	<i>Paroisse</i>	<i>230</i>
				<i>Odier</i>	<i>Denise-Marianna</i>	<i>Genève</i>	<i>299</i>
				<i>Christ</i>	<i>Berthe-Juliette</i>	<i>Axurango en Suisse</i>	<i>306</i>

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

UNIVERSITY MICROFILMS - 1980 f. d.

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Vertical handwritten notes or markings on the right side of the page.]*

*[Large handwritten notes or signatures at the bottom of the page.]*

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Pietrowski	Louis-Madison Gustave	Genève	19
de Polojus dit Fal-	André-Ferdinand	Vevay Noiville-	47
Pelraud	Charles-Hilaire	Mélanay et Bains Mézérioz (Fribourg)	58
Pogin	Paul-Louis	Misery	68
Pfluger	Hermann	Soleure et Aensin	80
Philippsonian	Philippe dit M.	Blainpaldin (G)	126
Pogin	Pierre-Frédéric	Misery et Cour-	159
Perron	René	Épendes (Soud)	194
Pillaton	Alphonse-Henri	Cravay (Fribourg)	211
Pailard	Arthur-Jules	St. Lévis	256
Putallaz	François-Félix	Chamoson	325
Pogin	Gilbert-Edouard	Cormierod et	346
Perrin	Eugène-Victor	La Sagne et	358
Perroud	Charles-Joseph	Attalens (Fribourg)	394

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Piotaz	Mari-Louise-Faustine	Leyroz (Valais)	11
Pernet	Agnes-Marie-Josephine	Leumont et Châtillon	14
Richard	Suzanne-Françoise	Cormont - Tesson	21
Perrin	Bertha	Épendes	35
Pilet	Jeanne-Julie dit Lily	Château d'Or	46
Paritod	Louise	Tellek et Lully	114
Pasche	Idrienne-Louise	Servion	169
Perroud	Marie-Emma	des Granges	177
Pitt	Germaine-Clair	Château d'Or	192
Peray	Jeanne-Maria	St. Gingolph (Valais)	193
Pillet	Marie-Louise	Fontaines (Fribourg)	211
Pitt	Henriette-Caroline	Rossinière	224
Pillaud	Josephine-Thérèse	Châtel St. Genis	257
Perrod	Bertha	Arnaud Tesson	278
Pajot	Isabelle-Lucy	Concelles y Com-	304
Parchet	Maria-Celeste	Vauvry	311
Peissaud	Marguerite-Amande	Javel (Fribourg)	327
Papis	Verina	Croglioz (Fribourg)	352
Pasche	Rose-Elise-Adèle	Servion	363
Punchamp	Blanche-Marguerite	Nouvry (Valais)	379
Pirino	Valerine-Angèle	Ektra (Canton)	388
Pauchon	Lucie-Baptistine	Chevry	391







Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and blurring.

Handwritten text in the middle section of the page, appearing as a list or series of entries, though the individual characters are difficult to discern.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a concluding note, with some ink bleed-through visible.

Vertical text on the left margin, likely a page number or a reference code, oriented sideways.







NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Rossier	Emile-William	Villarzel	67	Rougemont	Elisa-Elisabeth	St Aubin-Sauger-Tavers	19
Rinsoz	Louis-Alfred	Chardonne	75	Rulerat	Louise-Anna	Coirella sp. Payerne	43
Rinsoz	Henri-Hennessy	Chardonne	88	Roth	Anna-Moïsie	Fell (Lucerne)	59
Rolli	Charles-Emile	Utenendorf	92	Rossier	Marie	Blonay	77
Rügger	Jean-Henri	Mauren (Chun- gones)	120	Rodier	Elisa-Adèle	Robbinières	80
Rosset	Daniel-Albert	Bougy-Villars	133	Rügger	Céline-Augustine	Mauren (Chun- gones)	83
Rinsoz	Gustave-Louis	Chardonne	150	Ruffy	Marie-Clotilde-Blot	Virial (Chun- gones)	62
Rutschmann	Jules	Croy-le-Château	150	Rodier	Louise-Hélène	Rollinière	94
Rüssli	Louis	Lion	187	Ruff	Marie-Marie-	Rumisberg	102
Richer	Bernard-Léon	Hägglingen	195	Renié	Jeanne-Schienne	Riom <sup>Permet</sup> du Jura	109
Richter	Jean-Ulysse	Vaudens	233	Rebetz	Marie-Anna	Prassecourt	123
Reuter	Ernst	Heffingen		Rey	Angeline-Nolie	Lens (Malais)	154
Rossier	Ferdinand-Philipp	Raugenwint	304	Robert-Nicoud	Olga	du Lœle et La Chaux de Fonds	157
Rutschmann	Frédéric-Camille	Croy-le-Château	309	Rolli	Violette	Utenendorf	162
Rinsoz	Louis-Hans	Chardonne	310	Rizzoni	Charlotte-Esther	Pedrinale (Cormin)	187
Prouiller	Emile-Eugène	Sommétier	311	Richen	Luce-Anna	La Chaux-de-Fonds	301
Pousseau	Pierre-Gilbert	Liniez-Indra-Franch	313	Richer	Jeanne-Ulysse-Albertine	Vaudens <sup>Saint-Léger</sup> Fribourg	206
Raupraz	Charles-Antoine	Châtel-St-Jenis	319	Rigobello	Emile	Songirod	212
Ruchenbach	Adolf	Burgdorf <sup>Salana</sup>	321	Raymond	Anna	Reugemont	259
Rolla	Giuseppe-Lorin	Aoste <sup>Italie</sup>	342	Richard	Amie	St-Léonard (Vaud)	285
Rittener-Ruff	Augustin-Sa- muël	Château d'Oex	347	Rimowy	Blanche-Celine	Feligny-Fribourg	295
Rusillon	Roger-Fernand	Belmont	353	Rodolizzi	Seraphine	Milan	310
Rigot	Amédée-Eugène	Genève (Ville St-Germain)	388	Ravel	Jeanne-Henriette	Pont-de-Roide <sup>Saules</sup>	312
Ruehonnat	John-Steph- Elaine	Genève	390	Rochat	Armaine-Marie	du Lieu	333
Righini	Charles-Adolphe	Lion	391	Ravida	Carmela	Sumari (Ces- sine-Stalle)	365
Regensburger	Emil	Eppingen <sup>Allemagne</sup>	395	Requin	Berthe-Julie	Chavornay	368
Radrizzani	Carlo	Milano (Italie)	399	Rabattoni	Stéphanie-Seraphine	Mergozzo <sup>Italie</sup>	383

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Sachot	Fr <sup>ances.</sup> M <sup>ichel</sup> -S <sup>ierre</sup> / Cerqueux de Maulévrier		11	Schaefer	Rosalie-Lina	Heiterried	16
Sollberger	Eugène	Willadingen	14	Spreng	Berthe	Teehagen	24
Savojs	Charles-Joseph	Terrey	39	Schneeberger	Marie	Durrenroth/Bern	28
Strahl	Gerard-Edouard	Chessel	53	Liss	Bertha-Maria	Oberkammheim	75
Stappeltach	Heinrich-Johann	Amstwil	66	Schär	Frieda	Gondiswil/Bern	89
Schoch	Laurent-Charles	Bauma	76	Snyder	Emma-Emilie	Wagwil	105
Schmid	Saul	Tagelschwangen-Lin <sup>den</sup>	83	Sautier	Bertha-Adelina	Arenches <sup>hünich</sup>	106
Lieber	Vincent-Bernard	Remaufens	61	Saugy	Elise-Elisa	Rougemont	129
Sommehalden	Jakob	Bäle et Pombey <sup>chwil</sup>	85	Stojanovitch	Katherine	Serbie	131
Senn	Wilhelm	Hothwil <sup>Brugg</sup>	95	Sumberlin	Lusanne-Maria <sup>de</sup>	Bäle	133
Schweizer	Elisabeth-Mari <sup>e</sup>	Höllstein	99	Suter	Louise-Maria <sup>de</sup>	Ueslingen	143
Schnyder	Robert-Eugène	Emmettalen <sup>the</sup>	109	Schindler	Elise	Räthenbach	158
Serex	Emile	Maracon	127	Laudan	Marie-Constance	Chätel St Denis	165
Sauter	Louis-Wilhelm	Renan	138	Laudan	Lucienne-Hélène	Chätel St Denis	168
Simon	Joseph-Louis-La <sup>mille</sup>	Belleveillen <sup>laux</sup>	165	Schmid	Marie-Françoise	Heinhaus	171
Schneider	Maurice	Brugg/Bern	166	Schnyder	Jeanne-Marie	Emmettalen <sup>Palain</sup>	172
Sabatier	Clément-Auguste	Lumière <sup>du Grand-François</sup>	168	Heinacher	Adèle-Catherine	Liebstad <sup>horte</sup>	175
Siquier	Pierre	Moutolieu (France)	184	Schnellmann	Babetta-Louisa	Wangen <sup>Schüriz</sup>	179
Liegenthaler	Walter-Ernst	Langnau	190	Schneider	Jeanne <sup>de</sup> <sup>Mar</sup>	Uetendorf	183
Savary Louis	Jouis	Chätel <sup>Montal</sup>	198	Steiniger	Anna	Uetendorf	190
Sauthier	Louis	Colleges <sup>de</sup>	243	Spring	Louisa-Margare <sup>te</sup>	Kohnstor/Bern	244
Loumay	Mois	Eschaux-de-la-Ro <sup>giron</sup>	250	Hüschi	Anna-Elis <sup>abeth</sup>	Groubischellen	279
Saugy	Olivier-David	Rougemont	258	Luter	Johanna-Maria	Schmidrud	282
Schmitz	Otto-Knold	Fraubrunnen	260	Spitt	Julie <sup>de</sup> <sup>Jeanne</sup>	Favel/Tribaug	289
Strahl	Martin-Robert	Gessenay <sup>de</sup>	261	Schneeberger	Jeanne-Maria	Durrenroth <sup>Berne</sup>	329
Schmitz	Louis-Charles	Fraubrunnen	266	Anney	Elie-Marie-Li <sup>sa</sup>	La Rougemont <sup>de</sup>	378
Lieber	Max-Caspar	Hérisau	279	Sprozi	Esther-Severine	Brugg di Bern <sup>de</sup> <sup>(Corno Stale)</sup>	385
Landerregger	Johann Otto	Heiden/Spiez	293				
Sprozi	Alfons-Guiseppe	Brugg di Bern <sup>(Corno Stale)</sup>	305				
Schneider	Carl-Adolf	Wintathun <sup>(Berna)</sup>	306				
Schmid	Friedrich	Erswil	313				
Schindler	Hans-Jakob	Eglisau	314				
Serex	Louis-Ulysse	Maracon	316				
Schenk	Louis-Jules-Char <sup>les</sup>	Remmaz-et- <sup>ville</sup>	370				
Steiger	Jakob-Engelbert	Altsätten	377				
Schiesser	Ferdinand	Linthal (Glar <sup>us</sup> )	381				
Schlinger	Paul	Hongrie	382				
Sprozi	Ernest-Joseph	Brugg di Bern <sup>(Corno Stale)</sup>	384				



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Toquet	Charles - Gustave	Vevey	18	Charin	Emma - Lina	Lutry et Focell (Luz)	48
Turian	Maurice - Alfred	Château d'Or	25	Cohrer	Anna	Heiligkreuz (haut)	60
Tissot	Marie - Samuel	Borret	82	Grand	Louise - Julie - Olga	Bollens (Moudon)	66
Tzvetkovitch	Draguha	Serbie	131	Trottel	Marthe - Eugénie	la Tour de Peul et Eschard	103
Treuthardt	Juste - Albert	Tribourg	143	Chelin	Blanche - Jeanne	ibex (Vaud)	260
Tillmann	Charles - Edouard	Niederried	156	Cabard	Anais - Marie - Ga.	Lyon	262
Turrian	Gaston - Moïse	Saliquy (Genève)	164				
Tack	François - Jean - Jules	Remourens	235				
Turmoz	Louis - Joseph	Badres	257				
Thomas	Jean - Joseph - Lucien	Moutgexon	262				
Testuz	Aline	Rivaz	265				
Tèche	Paul - Edouard	Reconvilier	291				
Tille	Olivier - Constant	Armond - Dessaux	384				
Trincard	Georges - Henri	Vevey	344				
Trachsel	Robert	Jaberg Berne	369				
Truttmann, Otto		Wiesnacht Schwytz	372				





U

V

X

Y

Z

.....  
.....





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Walch	Albert	Vevey	57	Wiederroth	Jenny-Sophie-Emilie	Hakoure	1
Wodotz	Charles-François	La Tour de Peilz	60	Wodotz	Berthe-Mélanie	La Tour de Peilz	4
Wunay	François-Adolphe	Marseille France	74	Vautheyrie Poizat	Lina-Hélène	Romagnon	22
Walther	Maurice	Raugerfontaine	93	Vuibel	Rose-Marguerite	des Baysards	142
Yulliamy	Marcel-Henri	Culensp. Echa	94	Von Sun-	Blanche-Henriette	Berchen Zürich	57
Tolet	Jules Henri	Châtillens et les	113	Widmer	Louisa	Wädentwil	92
Waibel	Edmond-Ja.	Böcklen (Bale)	123	Witz	Marguerite-Lina	Berliex (Bern)	107
Vallard	Henri-Frédéric	Argle	161	Tolet	Jenny-Charlotte	Châtillens et les	112
Wagner	Walther	Wiedlisbach	167	Wandfluh	Marie	Kandergrund	124
Williger	Joseph-Niklaus	St. Hubert (Arg)	176	Werlen	Jeanne	Prüchen (Va)	155
Vauthey	Emile-Auguste	Romagnon	215	Waridel	Jeanne-Marthe	Châtellet (Bern)	170
Wepf	Pierre-Henri	Häskingen	268	Weraquith	Marguerite	Kästli (Gruy)	176
Wiegell	Léopold-Schulle	Notthalten	269	Tual	Jeanne-Thomasine	Kreuzlingen (Gruy)	200
Wenthey	Jean-Marie	Loirnaz	276	Wäss	Jeanne-Louise	Kellwald	238
Werpillat	Armand-Léopold	Vevey	277	Wedo	Juda-Emma	La Cour de Peilz	240
Vaudou	Gaston-Henri	Cours (Juge Loir France)	304	Wenger	Marie	Blumenstein	257
Vuagniaux	Ulysse	Vucherens	336	Varitta	Giromina d'Al	Premosello (St. Gall)	307
Veillard	Lambert	Argle	364	Vaudan	Marie-Victoire	Gironnaz (St. Gall)	342
Vaucher	Charles-Jean-Léopold	Flurion	377	Vieille	Henriette	Desançon (Dubs)	343
				Vurlod	Jeanne-Blie	Armont Des	346
				Vallin	Lucie-Henriette	Lille (Nord France)	356
				Vuillard	Marthe-Louise	Argle	366
				Weber	Blie-Rose	Wytikon (Zurich)	371
				Vulliety	Marguerite-Em	Culund (Morb)	374
				Weh	Marie-Arma	Leipfudingen	381
				Vinzi	Marguerite-Ma	Dormelletto (Morb)	386
				Vendredi	Angélique-Bl	Corsalettes	392
				Vurlod	Méline-Berthe	Armont-Dessus	394
				Fauthy	Ida-Fanny-dit	Ida Yers	334

W

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Zugin	Jean	Fuggigen	20	Limmerli	Bertha-Frieda	Unter-Enfelden	178
Kbinden	Emile Jacques	Prunissied	148	Zufferey	Camille Agnès	Sierre St-Luc	508
Kaugg	Hans-Friedrich	Rothenbach i/E. <small>(Perno)</small>	189	Feri	Marthe	Valais Narallo Dom via Courmayeur	344
Wuffrey	Gaspareno, Esther.	Chalais (Valais)	191				
Fimato	Blaben & Bredinbach	Siclo-Lobins	213				
Fini,	Vittorio Stefano	Borghesina <small>(Stale)</small>	348				
Lampini	Augusta	Negarine <small>(Stale)</small>	399				

X  
Y  
Z





